This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr
403
25

Harvard College
Library

FROM THE COLLECTION
FORMED BY

Gaetano Salvemini, Ph.D.

BOUGHT FROM THE BEQUEST OF

Archibald Cary Coolidge
Class of 1887

MDCCCCXXXVI

RÉCITS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9

RÉCITS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE

PAR

J. A. COURGEON
Professeur agrégé d'histoire

DEUXIÈME PÉRIODE

LES MÉROVINGIENS

PARIS
LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie
RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14
(Près de l'École de Médecine)

1854

Fr 403.25

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE COLLECTION OF
GAETANO SALVEMINI
COLLEGE FUND
MARCH 21, 1936

RÉCITS

DE

L'HISTOIRE DE FRANCE.

DEUXIÈME PÉRIODE.

PREMIER RÉCIT.

CLOVIS.

Clovis proclamé roi par les Francs saliens. — État de la Gaule en 486.

Le roi franc Childéric Ier, dont nous avons vu, dans le volume précédent, la vie agitée et aventureuse, mourut à Tournai [1], en 481. Son fils, le jeune Clovis,

1. C'est là qu'il fut enseveli. Environ douze siècles plus tard (en 1653), des ouvriers qui travaillaient à la réparation des murs d'une église, découvrirent par hasard son tombeau. Ils y trouvèrent, outre quelques ossements, divers objets qui, suivant la coutume germanique, avaient été enterrés avec le corps du prince. Dans le nombre on remarquait : le fer d'une hache; une épée, dont la poignée et le fourreau étaient assez bien conservés, mais dont la lame, toute rongée de rouille, tomba en poussière, dès qu'on voulut la manier; une très-grande quantité de pièces

lui succéda sans obstacle. Il était alors dans sa quinzième année. Plein d'ambition et de courage, le nouveau chef des Saliens ne devait pas tarder à agrandir par les armes le royaume que lui avait légué son père. Mais avant d'aborder le récit des guerres et des victoires de ce prince, avec le règne duquel commence, à proprement parler, l'histoire de la monarchie française, jetons un rapide coup d'œil sur la situation de la Gaule, à l'époque où il en entreprit la conquête.

Par suite des invasions et des démembrements successifs qu'elle avait éprouvés, depuis les premières années du ve siècle, la Gaule, en 486, se trouvait partagée entre plusieurs États rivaux.

Le plus vaste, le plus puissant était sans contredit le royaume fondé par les Visigoths. Toute la partie de l'ancienne Transalpine située au sud de la Loire reconnaissait leur domination, et ils venaient encore, il y avait six ans à peine, d'y ajouter le pays compris entre le Rhône, la Durance, les Alpes et la mer, c'est-à-dire presque toute la Provence[1]. Ils avaient aussi étendu leurs conquêtes au delà des Pyrénées,

d'or et d'argent; de petites figures d'or ayant la forme d'abeilles; une agrafe et une boucle de même métal; un vase d'agate; un petit globe de cristal; enfin deux anneaux d'or, sur l'un desquels on voyait gravée l'effigie du monarque franc avec cette légende : Childéric roi (*Childerici regis*). Il y était représenté tête nue, les cheveux flottants sur les épaules, à la manière des Mérovingiens, et tenant de la main droite un javelot, en guise de sceptre. La plupart de ces objets sont aujourd'hui déposés au Louvre, dans le musée des Souverains. Le reste a disparu, lors du vol qui fut commis, en 1831, à la Bibliothèque royale, où ils se trouvaient alors.

1. C'est le roi Euric qui, en 480, avait fait cette importante conquête.

et déjà ils s'étaient rendus maîtres des deux tiers de la péninsule hispanique. Placée à peu près au centre de leurs possessions, Toulouse gardait toujours le rang de capitale.

Ensuite venait le royaume des Burgondes ou Bourguignons, borné à l'ouest et au sud par celui des Visigoths, à l'est par les Alpes et le Rhin, et au nord par une ligne qu'on peut se figurer partant du Rhin, à la hauteur de Bâle, suivant les monts Faucilles et le plateau de Langres et venant aboutir à la Loire, un peu au-dessus de Nevers. Il renfermait ainsi la Suisse presque entière, la Franche-Comté, la plus grande partie de la Bourgogne et du Nivernais, le Lyonnais, le Vivarais [1], Avignon et son territoire, le comtat Venaissin [2], la portion de la Provence que la Durance laisse sur sa rive droite [3], le Dauphiné et la Savoie. Genève, Châlons-sur-Saône, Lyon et Vienne étaient alors les villes principales du royaume de Bourgogne.

Près des frontières des Bourguignons, dans le pays que l'on désignait déjà sous le nom d'*Alsatia* (Alsace), campaient quelques tribus des Alamans ou Allemands. Mais le gros de la nation habitait toujours au delà du Rhin, entre ce fleuve, le Mein et le Lech.

Tout le nord-est de la Gaule, de la rive gauche du Rhin à la rive droite de la Somme, était partagé entre les diverses tribus franques. La principale, celle des

1. Le Vivarais forme aujourd'hui le département de l'Ardèche.

2. Le comtat Venaissin, qui fait actuellement partie du département de Vaucluse, avait pour capitale Carpentras.

3. C'est aujourd'hui la partie ouest du département des Basses-Alpes et l'est de celui de Vaucluse.

Saliens, sur laquelle avaient régné successivement Pharamond, Clodion, Mérovée et Childéric, avait pour capitale la ville de Tournai. Les autres étaient établies, chacune avec son chef ou roi particulier, à Thérouanne[1], à Cambrai et à Cologne.

La confédération armoricaine se composait toujours des cités gauloises renfermées entre l'Océan, la Seine et la Loire. Seulement, à l'extrémité occidentale de l'Armorique propre, à la *Corne des Gaules*[2], une colonie d'insulaires de la Grande-Bretagne qui était venue s'établir dans ces parages, il y avait près d'un siècle[3], et qui, depuis lors, s'était rapidement accrue par l'arrivée successive de nouvelles bandes d'émigrants, formait un État indépendant sous le nom de *Petite-Bretagne*[4].

Le reste de la Gaule, c'est-à-dire le pays enclavé entre les possessions des Francs, les cantonnements des tribus allemandes en Alsace, le royaume de Bourgogne, le territoire des cités armoricaines et la Man-

1. Petite ville du département du Pas-de-Calais, sur la Lys, à onze kilomètres sud de Saint-Omer.

2. *Cornu Galliæ*, d'où est venu, par corruption, le nom de *Cornouailles*, que l'on a donné, pendant long temps, à cette partie de la Basse-Bretagne qui avait pour chef-lieu Quimper-Corentin.

3. Le chef de cette colonie d'insulaires était ce Conan-Mériadec, si célèbre dans les annales bretonnes par les exploits guerriers qu'on lui attribue, mais qui sont, au reste, d'une authenticité fort douteuse. En 409, vingt-six ans après son arrivée sur les rivages de l'Armorique, il prit le titre de roi, qu'il transmit à ses descendants. Nous verrons plus loin comment Budic, l'un d'eux, qui régnait à la fin du ve siècle, fut contraint d'y renoncer.

4. On ne tarda pas à dire simplement *la Bretagne*, et ce nom, d'abord restreint à la Corne de Gaule, s'étendit ensuite de proche en proche à toute l'ancienne Armorique.

che, reconnaissait pour chef un patrice romain. C'était Syagrius, fils du célèbre Ægidius. L'historien Grégoire de Tours[1], lui donne le titre assez bizarre de *roi des Romains*. Toujours est-il que, bien qu'il fût censé gouverner, au nom des empereurs de Constantinople[2], le petit nombre de villes où il avait réussi, non sans peine, à maintenir son autorité, il ne relevait réellement que de lui-même.

Voilà quelle était la situation de la Gaule en 486[3]. Qui l'emporterait en définitive? Serait-ce Syagrius ou quelqu'un des divers chefs barbares qui se disputaient la conquête de ce pays? Nul n'aurait pu le dire alors. L'épée de Clovis va trancher la question.

Victoire de Clovis sur Syagrius. — Le vase de Soissons.

Ce fut contre Syagrius que Clovis tourna d'abord ses armes. A la tête de quelques milliers de Saliens, auxquels étaient venus se joindre les Francs de Cambrai, il partit de Tournai, en 486, entra sur les terres de la domination du général romain, et l'envoya dé-

1. C'est lui qui sera notre principal guide pour l'histoire de la première moitié des temps mérovingiens. On verra plus loin (VIIe récit) le rôle important qu'il a joué sous les petits-fils de Clovis.

2. Depuis que Rome et l'Italie étaient tombées au pouvoir des barbares, les empereurs de Constantinople se regardant comme les héritiers naturels de Romulus-Augustule, s'efforçaient, à ce titre, de faire reconnaître leur autorité dans le petit nombre de provinces ou de villes de l'empire d'Occident, que n'avait pas encore atteintes le flot de l'invasion.

3. Outre les divers États que nous venons de mentionner, il y avait alors en Gaule un très-grand nombre de colonies barbares, dont la plus importante était celle des Saxons établis à Bayeux. (Voy., au sujet de ces colonies, ce qui a été dit dans le volume précédent, page 221, note 2.)

fier au combat, lui laissant le choix du champ de bataille. Syagrius accepta le défi, et sortit de Soissons, sa capitale, avec toutes ses troupes. L'action s'engagea à environ douze kilomètres au nord de cette ville. Le succès ne fut pas longtemps douteux. Dès le premier choc, les milices romaines lâchèrent pied, et les Francs, s'élançant à la poursuite des fuyards, en firent un très-grand carnage. Le patrice avait été entraîné dans la déroute des siens. Jugeant ses affaires désespérées, il n'essaya point de prolonger la lutte, et s'enfuit précipitamment à Toulouse, auprès du roi des Visigoths, Alaric II [1].

La bataille de Soissons fut le dernier coup porté à la domination des Romains en Gaule et le commencement de la puissance des Francs. A la suite de cette journée, tout le pays qui avait appartenu au fils d'Ægidius tomba au pouvoir des vainqueurs. Quelques villes voulurent résister; mais assaillies les unes après les autres, elles se virent bientôt contraintes de faire leur soumission à Clovis. Celui-ci, cependant, ne regardait point sa victoire comme complète, tant qu'il restait aux vaincus un chef capable de les rallier un jour et de les faire révolter contre lui. Aussi, dès qu'il eut appris que Syagrius s'était réfugié à Toulouse, il se hâta de le réclamer comme son prisonnier, avec menace, en cas de refus, de porter la guerre dans les États d'Alaric. Les tuteurs et les conseillers du jeune prince [2] eurent la lâcheté de céder à cette sommation

1. Il avait succédé, en 483, à son père Euric.
2. Le roi Alaric II, qui était alors fort jeune, ne régnait point encore par

hautaine. L'infortuné patrice fut donc chargé de chaînes et livré aux envoyés du roi des Francs. Clovis se contenta d'abord de l'enfermer dans une prison; mais, à quelque temps de là, il le fit secrètement décapiter.

Dans le cours de cette première expédition, les Francs avaient impitoyablement dévasté le pays ennemi, et, comme ils étaient encore idolâtres, on pense bien qu'ils n'épargnèrent pas les églises. C'est ainsi que, peu après la bataille de Soissons, l'armée ayant traversé le territoire de Reims, quelques soldats qui avaient pénétré dans la ville coururent à la principale basilique, la pillèrent et en emportèrent tous les ornements sacrés. Dans le nombre se trouvait un vase d'argent d'un merveilleux travail.

Reims avait alors pour évêque l'illustre saint Remi[1]. C'était un homme d'une haute vertu, d'une rare sagesse, et qui avait su se concilier l'estime des barbares eux-mêmes et, en particulier, de Clovis. Certain des dispositions favorables du roi des Francs à son égard, Remi envoya demander à ce prince que, s'il ne pouvait recouvrer toutes les richesses qui avaient été enlevées de son église, au moins le vase d'argent lui fût rendu. « Suis-nous jusqu'à Soissons, répondit Clovis au messager, car c'est là que sera partagé le

lui-même. Toute l'autorité était aux mains d'une espèce de conseil de régence.

1. Remi, le futur *apôtre de la nation des Francs*, était né au pays de Laon, de parents nobles. Il avait à peine atteint sa vingt-deuxième année, quand le peuple et le clergé de Reims le choisirent pour leur évêque. Remi justifia pleinement ce témoignage d'estime et de confiance, et il devint l'une des gloires les plus éclatantes de l'Église des Gaules à cette époque.

butin; et, si le sort me donne ce vase, je satisferai le désir de l'évêque. »

L'armée étant arrivée à Soissons, tout le butin fut d'abord mis en un monceau; l'on en fit ensuite des lots séparés, et comme on allait, suivant la coutume, les tirer au sort, Clovis dit aux guerriers qui l'entouraient : « Mes braves compagnons, je vous prie de me céder, outre ma part, le vase que voici. » Tous, par un sentiment de déférence pour le prince, s'empressèrent de lui répondre qu'il pouvait choisir dans le butin ce qui lui conviendrait. Un seul s'y opposa. C'était un soldat d'un caractère jaloux, présomptueux, et d'une extrême arrogance. « Non! s'écria-t-il en se tournant vers le roi; tu ne l'auras que si le sort te le donne. » Et, en même temps, il leva sa francisque et en frappa le vase. Tant d'audace et de brutalité avait causé parmi les assistants une sorte de stupeur, et tous les regards se portaient avec anxiété sur Clovis. Lui, cependant, ne manifesta ni émotion, ni colère, et, ayant reçu des mains des principaux chefs le vase à demi brisé, il le remit à l'envoyé de l'évêque. Mais il gardait au fond de l'âme un vif ressentiment, et attendait impatiemment l'occasion de se venger. Elle se présenta enfin.

Environ un an après, toutes les troupes se trouvaient réunies pour la revue solennelle qui, chez les Francs, avait lieu chaque année, au commencement du mois de mars, et qu'on appelait pour cette raison l'assemblée du Champ de Mars. Le roi parcourait les rangs, lorsqu'il aperçut le soldat qui l'avait si insolemment bravé. Il va droit à lui, et, l'apostrophant

d'un ton brusque: « Nul, lui dit-il, n'a des armes aussi mal entretenues que les tiennes; ta framée, ton épée, ta hache, tout cela est en mauvais état. » A ces mots, il saisit la hache du soldat et la jette à terre. Celui-ci se baisse pour la ramasser. Clovis profite du moment, et, d'un coup de sa propre francisque, il lui fend la tête, en disant : « Souviens-toi du vase de Soissons! » Cette exécution sanglante fit une profonde impression sur les Francs, qui, dit Grégoire de Tours, se retirèrent pénétrés de crainte.

On a souvent cité, et avec raison, l'anecdote que nous venons de raconter. Outre qu'elle peint au vif les mœurs violentes de cette époque, elle peut servir à nous faire connaître la nature de l'autorité royale sous les premiers rois francs, autorité très-limitée et toute militaire, et qui, pour se maintenir, n'hésitait point, si la persuasion avait échoué, à recourir à la force.

Mariage de Clovis et de Clotilde.

En 493, sept ans après sa victoire sur Syagrius, Clovis, qui avait eu déjà d'une première femme un fils nommé Thierry, épousa Clotilde, princesse bourguignonne.

Le père de Clotilde, Chilpéric, était fils de Gondioc, successeur de ce Gondicaire, qui, comme nous l'avons vu [1], avait fondé en Gaule le royaume de Bourgogne. A la suite d'une guerre sanglante qu'il soutint contre

1. Page 215 du tome précédent.

son frère Gondebaud[1], Chilpéric, fait prisonnier avec sa femme et ses quatre enfants, avait été mis à mort par ordre du vainqueur. Le barbare Gondebaud ne borna pas là sa vengeance. Il condamna la veuve de son frère à être précipitée dans le Rhône, une pierre attachée au cou, fit trancher la tête à ses deux neveux et força l'aînée de ses nièces à prendre le voile. Quant à la plus jeune (c'était Clotilde elle-même), dont les grâces enfantines l'avaient touché, il l'épargna et l'envoya à Genève, en recommandant qu'on prît soin de son éducation. L'orpheline y vivait dans l'obscurité, gardant fidèlement, au milieu d'une nation arienne, la foi orthodoxe que lui avait enseignée sa mère[2], lorsque Clovis, *apprenant qu'elle était belle et sage*, la demanda en mariage. Après quelques difficultés, Gondebaud, par la crainte de se brouiller avec un voisin aussi redoutable que le roi des Saliens, consentit à lui accorder la main de Clotilde. Il remit donc sa nièce aux ambassadeurs francs et l'union de la jeune princesse avec Clovis fut aussitôt célébrée.

Tel est sur cet événement le simple et sommaire récit de l'historien Grégoire de Tours. Par la suite, l'i-

1. Gondioc avait encore laissé deux autres fils, Gondemar et Godegisèle qui partagèrent avec Chilpéric et Gondebaud les États de leur père. Nous reparlerons plus loin de Godegisèle. Quant à Gondemar, il n'eut pas un sort moins funeste que le père de Clotilde, auquel il s'était uni contre Gondebaud. Ce dernier le fit brûler vif dans une tour où il s'était réfugié.

2. La mère de Clotilde, femme d'une grande vertu, s'était toujours montrée bonne, compatissante, secourable aux malheureux; surtout elle déployait un zèle infatigable pour adoucir les maux de toute sorte que la conquête avait attirés sur les populations gallo-romaines. Aussi sa fin tragique fut-elle amèrement pleurée par ces populations, dans tout le royaume de Bourgogne.

magination populaire, vivement frappée des heureuses conséquences que le mariage du roi des Francs avait eues et pour lui-même et pour la nation, se plut à en entourer le souvenir de détails romanesques. De là cette curieuse légende recueillie par quelques-uns de nos anciens chroniqueurs, et qu'il ne sera peut-être pas sans intérêt de reproduire ici, tout en l'abrégeant.

Depuis le massacre de sa famille, Clotilde, disent-ils, grandissait dans le palais de son oncle; et, quoique soumise à une surveillance sévère, elle ne vivait pas tellement cachée à tous les yeux que sa réputation de beauté et de sagesse ne se fût peu à peu répandue au dehors. Clovis, qui entendait faire un continuel éloge de cette princesse, conçut un vif désir de l'avoir pour femme; mais, prévoyant que sa demande serait difficilement agréée de Gondebaud, il résolut de s'assurer avant tout du consentement de Clotilde elle-même. Il chargea de cette délicate mission un noble gallo-romain nommé Aurélien, homme prudent et avisé, qui, depuis la bataille de Soissons, s'était attaché à la fortune du roi des Saliens et le servait avec beaucoup de dévouement. Aurélien se rendit aussitôt à Genève. Là, déguisé en mendiant, il se mêla à la foule des pauvres qui, chaque dimanche, se plaçaient sur le passage de Clotilde, à sa sortie de l'église, et, au moment où la princesse, en distribuant ses aumônes, lui donnait une pièce de monnaie, il s'inclina comme pour la remercier et lui dit à voix basse : « J'aurais à t'annoncer de grandes choses, si tu voulais m'accorder un entretien secret. » Clotilde, étonnée de ce langage, s'éloigna sans rien répondre et rentra dans sa demeure.

Mais bientôt, et d'après ses ordres, le faux mendiant fut introduit par une de ses femmes. Arrivé en présence de la nièce de Gondebaud, Aurélien lui dit : « C'est le roi des Francs, l'illustre Clovis, qui m'envoie vers toi. Il veut, avec l'aide du ciel, te prendre pour épouse, et afin que tu n'en doutes pas, voici son anneau. » (Le prince le lui avait, en effet, remis avant son départ, pour qu'il en fît usage au besoin.) Clotilde, qui entrevoyait l'espoir d'échapper à l'espèce de captivité où la retenait le bourreau de sa famille, ne chercha point à dissimuler la joie que lui inspiraient les paroles d'Aurélien. « Prends cet anneau qui est le mien, lui dit-elle; et, quand tu seras de retour auprès de ton maître, dis-lui que, s'il veut m'épouser, il envoie sans délai demander ma main à Gondebaud; car mon oncle attend son conseiller Aridius, lequel est maintenant à Constantinople, et si celui-ci, lorsqu'il reviendra, me trouvait encore à Genève, il pourrait bien empêcher l'accomplissement de ce mariage. » Clovis s'empressa de suivre le conseil de Clotilde, et ce fut Aurélien lui-même qu'il chargea d'aller, comme ambassadeur, annoncer ses intentions au roi de Bourgogne.

Gondebaud était fort embarrassé. Il appréhendait que sa nièce, une fois mariée à Clovis, n'excitât ce prince à la venger, elle et tous les siens. D'autre part, il aurait bien voulu éviter le péril d'irriter par un refus le roi des Francs, et de lui fournir ainsi un prétexte immédiat de guerre. Il crut pouvoir se tirer d'affaire par un faux-fuyant. Comme l'ambassadeur insistait pour avoir une réponse favorable : « Mais, dit

Gondebaud, ma nièce est chrétienne, et Clovis est païen; si j'acquiesçais aux vœux de ton maître, elle-même les repousserait. — Non, cela n'arrivera pas, repartit Aurélien; car elle les a agréés d'avance. » Et, en même temps, il montra l'anneau que lui avait remis la fille de Chilpéric. A cette vue, Gondebaud demeura d'abord immobile d'étonnement et fort indécis sur ce qu'il devait faire. Indigné que Clotilde eût osé, sans son aveu, disposer de sa main, il eut un moment la pensée de rompre la négociation. Mais la réflexion le calma. La perspective d'un danger éloigné lui parut moins redoutable, après tout, que la crainte d'une guerre imminente et certaine. Il prit donc le parti de céder, et donna, bien qu'à regret, son consentement au mariage de Clotilde.

Aurélien s'occupa activement des préparatifs du départ. Quand tout fut prêt, la jeune princesse se mit en route dans une espèce de voiture couverte appelée basterne[1], derrière laquelle venaient plusieurs chariots portant les bagages. Aurélien et quelques guerriers francs, qui l'avaient accompagné à la cour de Gondebaud, formaient l'escorte. Le cortége s'avançait assez lentement, lorsque Clotilde reçut la nouvelle qu'Aridius était de retour en Bourgogne. Aussitôt, convaincue que quelque grand péril la menaçait, elle descendit de sa basterne, monta à cheval, et, suivie d'Aurélien et de sa petite troupe, se dirigea en toute hâte vers la frontière des États de Clovis. L'événement prouva combien ses craintes étaient fondées.

1. Ces voitures, traînées par des bœufs, étaient particulièrement à l'usage des femmes.

A son retour de Constantinople, Aridius s'était immédiatement rendu auprès de Gondebaud. Ce prince, dès qu'il l'aperçut, lui dit : « Sais-tu ce qui s'est passé en ton absence? Eh bien, j'ai fait amitié avec le roi des Francs, et je lui ai accordé la main de ma nièce. — Que parles-tu d'amitié? s'écria Aridius; c'est là bien plutôt le germe d'une discorde sans fin. As-tu donc oublié, ô roi! que tu as fait périr par le glaive le père de Clotilde; que tu as fait noyer sa mère et jeter dans un puits les cadavres décapités de ses deux frères? Et ne crains-tu pas que Clovis ne veuille les venger un jour? Crois-moi, il n'y a pas un moment à perdre. Envoie promptement des soldats à la poursuite de ta nièce, avec ordre qu'on te la ramène. Il sera toujours moins fâcheux pour toi de supporter les plaintes et les reproches d'une jeune fille irritée d'avoir vu s'évanouir ses espérances de mariage, que d'être continuellement aux prises avec les Francs. »

Gondebaud fit ce que lui conseillait Aridius. Mais il était trop tard. Ses gens ne purent atteindre que la basterne et les bagages de Clotilde. La jeune princesse était déjà hors de péril. A quelque distance de la frontière, elle rencontra Clovis, qui venait au-devant d'elle avec toute son armée, et qui, ravi des charmes de sa fiancée, l'épousa aussitôt.

Clotilde s'efforce de gagner Clovis à la religion chrétienne. — Bataille de Tolbiac. — Conversion et baptême du roi des Francs.

La nouvelle reine, dont la piété était aussi ardente que sincère, désirait vivement la conversion de son

mari, et sans cesse elle le conjurait d'abandonner le culte de ses idoles, pour ne plus reconnaître d'autre Dieu que le Dieu des chrétiens. Clovis, sur lequel elle exerça de bonne heure un très-grand ascendant, ne paraissait pas fort éloigné de se rendre à ses désirs. Il avait même consenti à ce que le premier enfant qu'elle lui donna fût présenté sur les fonts baptismaux. Mais huit jours après, l'enfant mourut. Profondément affligé de cette perte, Clovis s'en prit à Clotilde, à qui il adressa d'amers reproches : « Si mon fils, lui dit-il, avait été consacré au nom de mes dieux, certainement il vivrait encore; mais tu as voulu qu'il fût baptisé au nom de ton Christ, et c'est pour cela qu'il n'a pu vivre. » Peu à peu, toutefois, la colère de Clovis s'apaisa; et quand, un an plus tard, la reine eut mis au monde un second enfant, elle obtint qu'il recevrait aussi le baptême. Par malheur, à quelques jours de là, le petit prince tomba dangereusement malade. Alors les craintes superstitieuses du roi se réveillèrent. Inquiet et irrité, il disait à Clotilde : « Comment lui arriverait-il autre chose que ce qui est arrivé à son frère? Lui aussi, il faut qu'il meure; car il a été baptisé. » Le ciel épargna cette douleur au cœur maternel de la reine : l'enfant revint à la santé et à la vie[1]. Mais Clovis gardait au fond de son âme un reste de prévention et de défiance contre la religion chrétienne, et il se montrait de moins en moins disposé à prêter l'oreille aux exhortations de sa pieuse épouse. Un événement inattendu vainquit enfin la ré-

1. Cet enfant s'appelait Clodomir. Il devait, après la mort de Clovis, régner sur une partie des Francs. (Voy. le IIe récit.)

sistance de ce prince, et, en ouvrant ses yeux à la lumière de la vraie foi, combla le vœu le plus cher de Clotilde.

Excitée par l'exemple des Visigoths, des Bourguignons et des Francs, qui, sans autre droit que leur courage, avaient conquis de vastes établissements dans la Gaule, la nation des Allemands voulut aussi avoir sa part de cette riche proie. Les tribus d'au delà du Rhin franchirent donc le fleuve, et se réunirent à celles qui étaient déjà cantonnées en Alsace; puis, toutes ensemble, elles envahirent le territoire des Francs ripuaires.

A la première nouvelle du danger qui menaçait le roi de Cologne[1], Clovis vole à sa défense. Une bataille furieuse s'engage dans les plaines de Tolbiac[2]. Pendant longtemps la victoire reste indécise; mais enfin elle paraît sur le point de se déclarer pour les Allemands. Blessé au visage, Clovis voit tomber autour de lui l'élite de ses guerriers, et déjà le désordre se met dans les rangs de l'armée franque, qui commence à plier de toutes parts. En cet instant critique, le roi des Saliens se rappelle ce que la reine lui avait dit tant de fois de la puissance du Dieu des chrétiens, et, levant les yeux et les mains au ciel : « Dieu de Clotilde! s'écrie-t-il, si tu viens à mon aide et que tu m'accordes de vaincre en ce jour, je jure de n'adorer que toi désormais et de recevoir le baptême[3]. » A peine a-t-il

1. Cologne était, on s'en souvient, la capitale des Francs ripuaires.

2. On croit que l'ancienne ville de Tolbiac est aujourd'hui Zulpich, à trente kilomètres sud-ouest de Cologne.

3. Suivant un ancien chroniqueur, Frodoard, ce fut le Gallo-Romain

prononcé ces mots, que les Francs, comme animés d'un nouveau courage, retournent à la charge. L'ennemi s'étonne. Tout à l'heure il poursuivait des troupes rompues, qui semblaient n'avoir plus de salut que dans la fuite, et le voilà obligé de s'arrêter pour recommencer la lutte. Bientôt le combat change complétement de face. Attaqués avec une irrésistible vigueur, les Allemands reculent à leur tour et abandonnent le champ de bataille. Ils avaient perdu dans cette journée leurs soldats les plus braves. Leur roi lui-même fut trouvé parmi les morts.

Clovis se garda bien de laisser l'ennemi opérer tranquillement sa retraite. Chassant devant lui les débris de l'armée vaincue, il les força de repasser le Rhin, traversa le fleuve à leur suite, et commença à ravager l'Allémanie par le fer et la flamme. Alors les Allemands, de peur qu'une plus longue résistance ne les exposât à une ruine totale, prirent le parti de mettre bas les armes, et envoyèrent dire au roi des Francs : « Cesse d'exterminer notre nation, car nous sommes à toi. » Clovis accepta leur soumission [1], et, de retour dans son royaume, il raconta à la reine comment le Christ, qu'il avait invoqué au moment du péril, lui avait donné la victoire.

Clotilde, voyant les bonnes dispositions de son époux, manda immédiatement l'évêque de Reims, et

Aurélien, le même dont nous avons parlé plus haut, qui, au plus fort du péril, conseilla à Clovis d'invoquer l'assistance du Dieu des chrétiens.

1. Depuis cette époque, les Allemands ne furent plus gouvernés par des rois, mais seulement par des ducs, qui reconnaissaient la suprématie des princes mérovingiens.

le pria d'achever l'œuvre de cette conversion si désirée, *en faisant descendre dans le cœur du roi la parole du salut*. Remi accepta avec empressement la tâche confiée à son zèle. Il eut avec Clovis de fréquents entretiens, et, par son éloquence persuasive, il l'amena peu à peu à reconnaître la vérité de l'Évangile. Toutefois ce prince hésitait encore : il craignait de se voir abandonné de ses soldats, dès qu'il leur proposerait de renoncer aux idoles qu'avaient adorées leurs ancêtres. A la fin pourtant il se décida, quoi qu'il pût arriver, à tenir son serment. Mais, suivant le témoignage de Grégoire de Tours, comme il allait prendre la parole, pour exhorter les Saliens à abjurer le culte de leurs fausses et impuissantes divinités, ses compagnons d'armes le prévinrent et s'écrièrent : « Nous rejetons des dieux périssables, et nous sommes prêts à servir le Dieu immortel que Remi annonce. »

Cette nouvelle remplit l'évêque de l'allégresse la plus vive. Sans plus tarder, il fit préparer les fonts baptismaux dans une basilique qui était située hors des murs de la ville de Reims. Le jour de Noël de l'an 496 fut fixé pour la célébration de cette solennité. Jamais, dans ses cérémonies, l'Église n'avait déployé plus de pompe et de magnificence. Des tentures tapissaient les rues, des milliers de cierges brillaient de tous côtés, et les plus doux parfums embaumaient l'air. Bientôt le cortége part du palais. Le clergé ouvre la marche, précédé des saints Évangiles, de la croix et des bannières, et chantant des hymnes et des cantiques; le pontife vient ensuite, conduisant

par la main le vainqueur de Tolbiac; la reine suivait avec tout le peuple. On dit que, chemin faisant, Clovis, émerveillé d'un spectacle si nouveau pour lui, demanda à saint Remi si c'était là ce royaume céleste dont il lui avait si souvent parlé : « Non, répondit l'évêque; mais c'est l'entrée de la route qui y conduit. » Quand ils furent arrivés à la porte de la basilique, le roi s'avança le premier, pour recevoir le baptême de la main du prélat. Au moment où il entrait dans le baptistère, Remi élevant la voix : « Courbe humblement la tête, Sicambre, lui dit-il; adore ce que tu as brûlé, et brûle ce que tu as adoré. » A ces mots, il répandit sur le front du prince l'eau du sacrement; puis il l'oignit du saint chrême[1]. Alboflède, sœur du roi[2], et plus de trois mille guerriers saliens, sans

1. Quelques historiens ont voulu voir là le premier exemple du sacre des rois de France. Mais ce n'était probablement que le sacrement de la confirmation, qu'il était d'usage alors de conférer immédiatement après le baptême. Un passage de Fleury vient à l'appui de cette opinion : « Au baptême, dit-il, on joignait l'onction de l'huile sanctifiée sur l'autel. Les baptisés étaient présentés à l'évêque, et, par sa prière et l'imposition de ses mains, ils recevaient le Saint-Esprit, c'est-à-dire la confirmation. » (*Mœurs des chrétiens*, IIe partie, § 2.)

Il ne paraît pas qu'aucun roi franc ait été sacré avant Pépin le Bref, le fondateur de la seconde race.

Tout le monde connaît la tradition suivant laquelle une colombe, d'une blancheur éclatante, aurait apporté du ciel à l'évêque Remi une fiole (*ampulla*) contenant l'huile avec laquelle il donna à Clovis l'onction sainte. C'est ce que l'on appelle le miracle de la *sainte ampoule :* pieuse fiction, qui paraît avoir pris naissance au IXe siècle. Toujours est-il que la fiole à laquelle on attribuait cette merveilleuse origine, et dont on se servait pour le sacre de nos rois, était précieusement conservée dans le trésor de la cathédrale de Reims. Elle a été brisée en 1794.

2. Une autre sœur de Clovis, nommée Lantéchilde, qui était arienne, abjura l'hérésie et revint au catholicisme, le jour même du baptême du roi des Francs.

compter un grand nombre de femmes et d'enfants, reçurent le baptême en ce même jour[1].

Ce n'est pas sans raison que l'on a appelé Clovis *le fils aîné de l'Église*[2]. En effet, il n'y avait alors aucun autre souverain, dans toute l'étendue du monde chrétien, qui fît profession de la foi orthodoxe. L'empereur de Constantinople, Anastase, était tombé dans

1. Les craintes qui d'abord avaient fait hésiter Clovis à recevoir le baptême, ne laissèrent pas de se réaliser en partie. Un certain nombre de ses soldats, mécontents de son changement de religion, se séparèrent de lui et se retirèrent au delà de la Somme. Là, ils continuèrent de pratiquer leur ancien culte, jusqu'à l'époque où, comme nous le verrons plus loin, Clovis réunit sous son autorité tous les petits royaumes francs. Alors l'exemple des trois mille guerriers qui avaient été baptisés à Reims avec leur roi, fut imité par le reste de la nation, et l'on peut dire que de ce moment date l'entière conversion des Francs à la religion chrétienne. Toutefois, au VIIe siècle, on trouvait encore des vestiges de paganisme sur les bords de l'Escaut et de la Meuse, ainsi que près de la rive gauche du Rhin, dans l'ancien pays des Ripuaires.

2. Ses successeurs héritèrent de ce glorieux titre, et même lorsqu'ils eurent des rois *pour frères en Jésus-Christ*, ils conservèrent toujours, aux yeux de l'Église, *un droit de primogéniture*.

Quelques historiens (Mézeray, entre autres) attribuent, en outre, à Clovis le titre de *roi très-chrétien*, et ils veulent qu'il l'ait légué à ses descendants. C'est une erreur. On ne voit dans aucun monument contemporain que Clovis ait jamais pris ce titre, et, s'il a été donné à quelques-uns des rois qui, dans les huit siècles qui suivirent, se succédèrent sur le trône de France, ce ne fut évidemment point en vertu d'un droit héréditaire et dont l'origine remonterait au fondateur même de la monarchie. Il y a plus. On trouve quelquefois des souverains, autres que ceux qui régnèrent sur notre pays, désignés par ce surnom. C'est seulement vers le XIVe siècle qu'il a commencé à devenir d'un usage particulier pour nos rois, en mémoire et comme en récompense des services que, de tout temps, ils avaient rendus à l'Église, surtout pendant les croisades. Au XVe siècle, une bulle du pape Paul II (1469) consacra cet usage, en assurant à Louis XI et à ses descendants la possession exclusive du titre de *très-chrétiens*. Depuis lors, ce titre devint l'attribut distinctif et héréditaire des rois de France.

des erreurs que plusieurs conciles avaient solennellement condamnées; et tous les chefs barbares qui se trouvaient à la tête de quelqu'un des royaumes fondés sur les ruines de l'empire d'Occident, avaient adopté l'hérésie arienne. Aussi la conversion de Clovis fut-elle un grand sujet de joie pour tous les catholiques, qui virent en lui un nouveau Constantin, un nouveau Théodose. Le pape Anastase II lui adressa une lettre pleine de félicitations, dans laquelle il exprimait l'espoir que jamais l'appui du roi des Francs ne manquerait à l'Église, et que ce glorieux fils qu'elle venait *de donner au Seigneur*, serait pour elle *comme une colonne de fer*. De leur côté, les évêques catholiques des Gaules, opprimés, persécutés par les Bourguignons et les Visigoths hérétiques[1], tournaient désormais vers le vainqueur de Tolbiac leurs regards et leurs espérances; et l'un d'eux, l'évêque de Vienne Avitus[2], se faisait l'interprète fidèle des sentiments de tous, lorsqu'il écrivait à Clovis : « Ta foi est notre

1. Le roi Euric, le prédécesseur d'Alaric II sur le trône des Visigoths, s'était surtout montré l'ennemi implacable des orthodoxes. Un écrivain contemporain, le célèbre évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, nous représente, dans le royaume de ce prince, les églises catholiques privées de leurs pasteurs et les basiliques sans toits, sans portes, n'ayant d'autre clôture que les ronces et les épines, de telle sorte que les troupeaux venaient brouter l'herbe jusque dans le sanctuaire.

2. Avitus, né vers le milieu du ve siècle, monta sur le siége épiscopal de Vienne en 490. Depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée en 525, il joua un très-grand rôle dans l'Église des Gaules, surtout comme défenseur de l'orthodoxie. Il avait composé de nombreux ouvrages, dont quelques-uns seulement sont parvenus jusqu'à nous. Le plus célèbre est un poëme sur la création et la chute de l'homme, qui, dans certains passages, offre une frappante analogie avec le *Paradis perdu* de Milton.

triomphe; chacun de tes combats est pour nous une victoire. » L'appui du clergé allait être pour ce prince l'une des principales causes des rapides progrès et de l'affermissement de sa puissance.

Nouveaux succès du roi des Francs. — Son invasion en Bourgogne.

Clovis, chrétien et catholique, n'était plus un étranger et un ennemi pour les Gallo-Romains. C'est ainsi que les cités armoricaines, qui, jusqu'alors, avaient opiniâtrément repoussé toutes ses attaques, se donnèrent volontairement à lui, presque aussitôt après sa conversion (497). Les troupes romaines, qui occupaient encore en Gaule[1] quelques places fortes, suivirent cet exemple, et Clovis les incorpora dans son armée; seulement il fut convenu qu'elles continueraient de garder leur ancienne organisation, leur costume et leurs drapeaux.

Ce prince, en même temps, poursuivait le cours de ses victoires. On le voit, dans l'espace de quelques années, porter la guerre jusque chez les Thuringiens[2], dont il dévasta tout le pays; battre le Breton Budic[3],

1. Principalement dans la partie de la Gaule qui avait reconnu l'autorité de Syagrius.

2. La Thuringe formait alors un royaume qui s'étendait depuis les rives du Wéser supérieur, à l'ouest, jusqu'à l'Elbe, à l'est, et qui confinait, du côté du nord, au pays des Saxons, du côté du sud, à la Bohême et au territoire des Bavarois. Elle était, comme on voit, beaucoup plus vaste que la Thuringe actuelle.

3. D'après le témoignage des chroniques bretonnes, il descendait de ce Conan-Mériadec qui avait fondé le royaume de Bretagne (Voy. la note 3 de la page 4.

qu'il contraignit à quitter le nom de roi et à se contenter du simple titre de duc[1]; puis envahir la Bourgogne, qui allait, à son tour, sentir le poids de ses armes.

Depuis la défaite et la mort de Chilpéric et de Gondemar[2], Gondebaud, après avoir laissé à son troisième frère Godegisèle une portion du royaume, avec Genève pour capitale, avait rangé sous son autorité tout le reste de la Bourgogne. La mésintelligence ne tarda pas à se mettre entre ces deux princes. Elle était entretenue et attisée par les principaux chefs de la population gallo-romaine, qui ne pouvaient pardonner à Gondebaud, d'ailleurs couvert du sang d'une partie de sa famille, son zèle pour l'arianisme[3]. Ce fut à leur instigation que Godegisèle, qui se sentait le moins fort, résolut d'appeler à son aide le roi des Francs. Il envoya donc secrètement vers celui-ci des députés chargés de lui dire que si, par son secours, il devenait seul maître de la Bourgogne, il s'engageait à lui payer un tribut annuel. Clovis accueillit avec joie cette proposition, et, au temps convenu, il se mit en marche avec toute son armée (500).

A cette nouvelle, Gondebaud, qui ignorait la trahison de son frère, lui fit porter en toute hâte un message ainsi conçu : « Les Francs marchent contre

1. Nous verrons plus d'une fois encore, dans la suite de cette histoire, reparaître le titre de roi des Bretons.

2. Voy. ci-dessus la note 1 de la page 10.

3. Les Bourguignons étaient catholiques au commencement du ve siècle, c'est-à-dire à l'époque où ils s'établirent dans la partie orientale des Gaules. On croit généralement que ce fut sous Gondebaud, et à son exemple, qu'ils embrassèrent l'arianisme.

nous pour s'emparer de notre pays. Unissons donc nos forces contre ces envahisseurs, de peur que, combattant séparément, nous n'éprouvions le même sort que les autres peuples. — Certainement j'irai à ton secours, » lui répondit le perfide Godegisèle.

Les deux princes bourguignons ayant joint leurs troupes, s'avancèrent immédiatement à la rencontre de Clovis, qu'ils atteignirent à peu de distance de Dijon, sur les bords de la rivière d'Ouche. A peine l'action était-elle engagée, que Gondebaud vit son frère passer à l'ennemi, avec tous les soldats qui marchaient sous ses ordres. Malgré le trouble où le jeta cette défection inattendue, il essaya pourtant de disputer la victoire. Mais il fut accablé sous le nombre et forcé, après avoir perdu l'élite des siens, d'abandonner précipitamment le champ de bataille. Alors, fuyant le long du Rhône, il courut se renfermer dans les murs d'Avignon. Clovis arriva bientôt devant la place, et, sans perdre de temps, il en commença le siége, qui fut poussé avec une telle vigueur, que Gondebaud, réduit aux abois, se décida à demander la paix. Il l'obtint, mais à la condition de se reconnaître, lui aussi, tributaire des Francs.

Le traité conclu, Clovis avait repris la route de ses États. Sa retraite entraîna la perte de Godegisèle. En effet, dès qu'il ne fut plus contenu par la présence de l'armée franque, Gondebaud rallia ses troupes dispersées; puis il attaqua son frère, l'assiégea dans Vienne, dont il se rendit maître après une courte résistance, et fit égorger le malheureux prince avec un grand nombre de ses partisans. Toute la Bourgogne subit

alors la loi du vainqueur, qui s'affranchit aussitôt du tribut promis à Clovis. On pouvait croire que cette violation du traité d'Avignon amènerait le renouvellement de la guerre. Il n'en fut rien, et Gondebaud put achever en paix son règne. Bientôt même il allait voir le roi des Francs rechercher son allience.

Guerre contre les Visigoths.—Bataille de Vouglé.

Le succès des diverses expéditions entreprises par l'heureux chef des Saliens avait fait des Francs la première des nations barbares établies dans la Gaule. Mais l'ambition de Clovis n'était point encore satisfaite, et, rêvant toujours de nouvelles conquêtes, il ne cherchait qu'un prétexte pour déclarer la guerre à Alaric II. L'occasion ne pouvait, ce semble, être plus favorable. Le souvenir de la persécution exercée par le roi Euric contre les catholiques de ses États, était encore vivant dans tous les cœurs, et rien n'avait plus contribué à rendre odieuse aux populations de l'Aquitaine la domination des Visigoths. Aussi la plupart des Gallo-Romains de cette partie des Gaules désiraient-ils avec ardeur de passer sous l'autorité des Francs. Déjà même quelques évêques se déclaraient hautement en faveur de Clovis[1]. Ce prince était donc attendu, appelé comme un libérateur et un vengeur par les habitants gallo-romains du pays situé au sud

1. Nous citerons, entre autres, Quintianus, évêque de Rodez. Dénoncé aux Visigoths qui habitaient la ville comme partisan des Francs, il fut menacé de mort et se vit contraint, pour échapper au péril, de quitter précipitamment son diocèse et d'aller chercher un refuge en Auvergne.

de la Loire. D'ailleurs, le résultat de la lutte qu'il allait entreprendre ne paraissait pas douteux. Amollis par les douceurs d'une longue paix, les Visigoths avaient perdu peu à peu leurs vertus guerrières, et le roi des Saliens se flattait de vaincre sans grands efforts ce peuple dégénéré de son antique bravoure. De son côté, Alaric II, effrayé des progrès de son redoutable voisin et inquiet des secrètes intelligences que Clovis entretenait avec une partie de ses propres sujets, sentait bien que, tôt ou tard, il lui faudrait recourir aux armes, pour repousser le péril qui le menaçait et pour arrêter, s'il en était temps encore, l'essor si rapide de la fortune des Francs. Tout annonçait, comme on voit, une rupture prochaine.

La guerre faillit d'abord éclater, à l'occasion de quelques démêlés relatifs aux limites des deux royaumes. Mais un puissant médiateur intervint tout à coup. C'était le monarque des Ostrogoths[1], l'illustre Théodoric, qui, par son génie et ses éminentes qualités, non moins que par l'étendue de ses possessions, tenait le premier rang entre les rois d'origine barbare. Au moment même où les hostilités allaient commencer, il écrivit à Alaric et à Clovis, pour les sommer de déposer les armes[2]. « Vous êtes tous les deux, leur

1. Dans l'espace de quelques années (489-493), les Ostrogoths, sous la conduite de Théodoric, avaient renversé en Italie la domination des Hérules, et fondé sur les ruines du royaume d'Odoacre un État puissant, que d'importantes conquêtes hors des limites de la péninsule devaient agrandir encore. Lorsque Théodoric mourut, en 526, son vaste empire s'étendait du lac de Constance à l'extrémité de la Sicile, et de l'embouchure du Rhône au confluent de la Drave et du Danube.

2. Théodoric avait d'autant plus le droit d'interposer sa médiation entre

disait-il, dans la fleur de l'âge, et vous régnez paisiblement sur deux grandes nations; n'allez pas, par une guerre entreprise à la légère, mettre en péril la prospérité et l'existence même de vos États. Je vous offre ma médiation : croyez-moi, acceptez-la, plutôt que d'en venir aux mains. Au reste, je vous avertis l'un et l'autre, comme votre père et votre ami, que je prendrai parti contre celui de vous deux qui refusera de déférer à mes conseils. »

Cette lettre produisit l'effet que Théodoric en attendait. Pour n'avoir pas à combattre en même temps, avec ses seules forces, les armées réunies des Visigoths et des Ostrogoths, Clovis ajourna ses projets de conquête. Il parut même accéder de bonne grâce à la proposition que lui fit Alaric de régler, à l'amiable et en personne, leurs différends. L'entrevue eut lieu dans une petite île[1], près d'Amboise. Les deux rois s'embrassèrent, s'entretinrent longuement de leurs affaires, et ne prirent congé l'un de l'autre qu'après s'être prodigué les protestations les plus vives d'une amitié fraternelle (502).

Ces apparences de paix ne durèrent pas. Au bout de quelques années, de nouveaux sujets de querelle s'élevèrent entre Alaric et Clovis, et vinrent ranimer leur jalousie et leur haine mutuelles. Cette fois, le roi des Francs fut assez habile pour s'assurer l'alliance et les secours des Bourguignons. Dès lors, bravant les

ces deux princes, qu'il était uni à l'un et à l'autre par des liens de famille. En effet, il avait donné une de ses filles en mariage à Alaric II, et lui-même avait épousé Anaflède, sœur de Clovis.

1. C'est aujourd'hui l'île Saint-Jean.

menaces de Théodoric, il ne songea plus qu'à la guerre. Ses préparatifs terminés, il rassembla à Paris ses soldats et leur dit : « Je supporte avec peine que ces Visigoths, qui sont ariens, possèdent une partie des Gaules. Marchons contre eux avec l'aide de Dieu, et, après les avoir défaits, soumettons leur pays à notre domination. » A ces paroles de leur chef, tous les soldats répondent qu'ils sont prêts à le suivre. Puis, conformément à un vieil usage de leur nation, ils jurent de laisser croître leur barbe, jusqu'à ce qu'ils aient vaincu l'ennemi.

Bientôt l'armée se mit en marche. Quand on fut arrivé sur le territoire de Tours, Clovis envoya quelques-uns de ses officiers porter, en son nom, de riches présents sur le tombeau de saint Martin, l'illustre patron des Gaules. Il leur avait aussi recommandé de bien prendre garde, lorsqu'ils entreraient dans la basilique, aux paroles que chanteraient alors les prêtres[1], et de les lui rapporter exactement, afin qu'il sût ce qu'il devait augurer du succès de son entreprise[2]. Les officiers exécutèrent les ordres qu'ils avaient reçus, et, de retour auprès de Clovis, ils lui dirent

1. L'église de Saint-Martin de Tours était une de celles où des chœurs de prêtres, se relevant à différentes heures, faisaient sans cesse entendre le chant des psaumes, la nuit comme le jour. C'est ce qu'on appelait la *psalmodie perpétuelle.*

2. C'était alors un usage fort répandu de chercher ainsi à connaître l'avenir, en s'appliquant à soi-même le sens des premiers passages de l'Écriture sainte qu'on entendait prononcer, ou qui s'offraient d'abord à la vue, quand on ouvrait le livre. On appelait cela *consulter les sorts des saints*. Cette coutume superstitieuse, souvent blâmée par l'Église, ne cessa que sous Charlemagne.

qu'à l'instant même où ils franchissaient le seuil de l'église, le chœur entonnait ces deux versets du psaume XVII :

« Seigneur, vous m'avez revêtu de force pour le combat; vous avez renversé sous mes pieds ceux qui s'étaient élevés contre moi.

« Par votre secours, mes ennemis ont été forcés de tourner le dos, et vous avez exterminé ceux qui me haïssaient. »

Le récit des envoyés du roi fut accueilli comme un gage certain de victoire. L'ardeur et la confiance des troupes s'accrurent encore par quelques circonstances, qui n'avaient sans doute rien que de fort naturel, mais dans lesquelles nos anciens historiens, toujours amateurs du merveilleux, ont voulu voir autant de prodiges et de signes manifestes de la protection du ciel en faveur de Clovis. C'est ainsi, à les en croire, que, quand les Francs furent arrivés sur les bords de la Vienne, alors considérablement grossie par des pluies d'orage, une biche *d'une merveilleuse grandeur* sortit tout à coup d'un bois voisin, et, traversant la rivière sans se mettre à la nage, leur indiqua par là le gué qu'ils cherchaient. C'est ainsi encore, d'après les mêmes historiens, qu'un globe de feu apparut au sommet de la principale église de Poitiers [1], pour éclairer pendant la nuit la marche des troupes, comme cette colonne lumineuse qui, lorsque les Hébreux sorti-

1. Cette église était placée sous l'invocation de saint Hilaire, l'infatigable adversaire des ariens (Voy., au tome précédent, XIe récit, l'histoire de ce célèbre évêque de Poitiers).

rent d'Égypte, guidait leurs pas vers la terre promise[1].

A l'approche de l'ennemi, Alaric leva son camp qu'il avait établi au pied même des remparts de Poitiers et battit en retraite. Il voulait se replier derrière la Charente, pour y attendre, dans quelque forte position, l'arrivée des renforts que devait lui envoyer le roi des Ostrogoths. C'était, au reste, le conseil que lui donnaient les plus sages de ses officiers. Mais tel ne fut point l'avis du plus grand nombre, qui, s'indignant de la prudente circonspection de leur chef, demandaient à grands cris qu'on les menât au combat. Le tumulte et la confusion régnaient encore dans l'armée des Visigoths, quand Clovis parut avec ses troupes. Alaric, pour son malheur, eut la faiblesse de céder aux murmures et aux clameurs de ses soldats, et, faisant volte-face, il accepta la bataille. L'action s'engagea dans les champs de Vouglé ou Vouillé, sur les bords de la petite rivière du Clain, un peu au sud de Poitiers (507). Les Visigoths voulurent d'abord se servir de leurs armes de trait; les Francs ne leur en laissèrent pas le temps. En effet, ils eurent à peine essuyé une première décharge, que, s'élançant sur les ennemis, l'épée et la hache à la main, ils les contraignirent à combattre corps à corps. Dans cette journée, qui allait décider du sort de deux puissantes nations, Clovis fit des prodiges de bravoure. Tout à coup, au

1. Il est probable que ce globe de feu n'était autre chose qu'un signal fait à Clovis par ses partisans.

milieu de la mêlée, il reconnaît Alaric. Il se précipite sur lui, l'attaque avec fureur, le renverse à terre et lui porte dans le flanc un coup mortel. Mais peu s'en fallut que lui-même ne périt enseveli dans son propre triomphe. Deux soldats visigoths, qui n'avaient pu arriver à temps pour sauver leur prince, fondirent ensemble sur Clovis, et, le frappant des deux côtés à la fois, ils s'efforçaient de le percer de leurs lances : grâce à la solidité de son armure et à la vigueur de son cheval, le chef salien échappa au péril.

La mort d'Alaric fut comme le signal de la défaite des siens. Ces guerriers, si arrogants avant la bataille, n'eurent pas plutôt vu tomber leur roi, qu'ils se mirent à fuir de tous côtés. La déroute fut complète. Les seuls Arvernes, qui combattaient comme auxiliaires dans les rangs de l'armée des Visigoths, et qui avaient à leur tête le fils du poëte Sidoine Apollinaire, opposèrent aux Francs une résistance désespérée, et justifièrent ainsi leur vieille réputation de vaillance. Ils succombèrent à la fin et furent taillés en pièces. Grand nombre de leurs plus illustres citoyens restèrent parmi les morts.

Le roi Alaric II laissait en mourant un fils dans l'enfance et un royaume troublé par les discordes civiles. Aussi le vainqueur de Vouglé soumit-il, presque sans combat, toute l'Aquitaine. Les villes les plus puissantes, telles que Bordeaux et Toulouse, s'empressèrent de lui ouvrir leurs portes. Déjà même les Francs avaient attaqué la Septimanie[1] et la Provence ;

1. C'est, à ce qu'il paraît, vers le milieu du Ve siècle, que l'on avait

et c'en était fait de toutes les possessions des Visigoths dans la Gaule, si Théodoric ne se fût hâté d'intervenir pour sauver ces deux provinces. Par son ordre, Ibbas, l'un de ses généraux, franchit les Alpes avec des forces considérables, et se porta d'abord au secours de la ville d'Arles, que Thierry, fils aîné de Clovis, à la tête d'une armée de Francs et de Bourguignons auxiliaires, bloquait étroitement et qui déjà se trouvait réduite aux dernières extrémités[1]. Ibbas livra bataille à ce prince, le défit et dégagea la place. Ensuite, marchant contre Clovis lui-même, il l'obligea à lever le siége de la forte ville de Carcassonne (508). C'est là le seul échec

commencé à désigner sous ce nom le pays compris entre la partie orientale de la chaîne des Pyrénées, les Cévennes, la petite rivière de l'Ardèche, le Rhône et la mer. Ce pays correspondait à la Narbonaise première, moins Toulouse et son territoire. On croit qu'il fut appelé *Septimanie*, à cause des sept villes principales qu'il renfermait, à savoir : Elne, Carcassonne, Narbonne, Béziers, Maguelone (aujourd'hui simple village), Lodève et Nîmes.

1. Arles avait alors pour évêque l'illustre saint Césaire. Devenu suspect aux Visigoths et à leurs partisans, il faillit périr au milieu d'une émeute, et n'échappa à la fureur des ariens, ses ennemis, que pour être jeté dans une prison, où on le tint renfermé jusqu'à la fin du siége.

C'est en 501 que les habitants d'Arles avaient choisi Césaire pour leur pasteur. Doué d'une éloquence simple, facile, entraînante, il exerçait avec tout le zèle d'un apôtre le ministère de la parole évangélique. Mais ce qui le distinguait surtout, c'était sa charité immense, inépuisable. Tout ce qu'il possédait, il le consacrait au soulagement des malheureux. Une fois même, pour racheter des captifs, il vendit jusqu'aux ornements de son église. Quelques personnes en murmurèrent, comme d'un excès de zèle. Instruit de ces murmures, l'évêque se contenta de répondre : « Ceux qui blâment ma conduite seraient-ils fâchés qu'on en fît autant pour eux? » Il ajouta ces belles paroles : « Non, Dieu ne peut condamner un pareil emploi des objets matériels qui servent à son culte, quand il s'est donné lui-même pour racheter les hommes. » Césaire mourut en 542, à l'âge de soixante-treize ans.

que le roi des Saliens ait jamais éprouvé, dans tout le cours de ses guerres.

Entrée triomphale de Clovis dans la ville de Tours. — Derniers événements du règne de ce prince. — Sa mort.

Contraint de renoncer à pousser plus loin ses conquêtes, Clovis rentra dans l'Aquitaine. Une seule cité résistait encore : c'était Angoulême, dernier refuge des Visigoths dans cette partie des Gaules. Elle fut emportée d'assaut. Le roi des Francs y laissa une assez nombreuse garnison. Il mit également des troupes dans quelques autres places fortes, afin que leur présence contînt le pays et empêchât toute tentative de révolte de la part des vaincus. Après quoi il reprit la route de Tours. Il trouva dans cette ville les ambassadeurs de l'empereur d'Orient, Anastase, qui venaient, au nom de ce prince, le féliciter de ses victoires et lui proposer une ligue offensive et défensive contre les Visigoths et les Ostrogoths, leurs communs ennemis. En même temps, l'empereur lui envoyait les insignes de la dignité consulaire. Clovis accepta avec empressement cette distinction flatteuse, et, à cette occasion, il célébra une fête brillante. Revêtu de la tunique de pourpre et de la chlamyde[1], et le front ceint d'un diadème orné de pierreries, il monta à cheval près de la basilique de Saint-Martin, pour se rendre de là à la cathédrale de

1. La chlamyde était une sorte de long manteau qui, chez les Romains du temps de l'empire, avait peu à peu remplacé la toge. Les rois mérovingiens en adoptèrent l'usage pour les cérémonies publiques.

Tours, et traversa, comme en triomphe, toute la ville, jetant des poignées de pièces d'or et d'argent à la foule du peuple, qui le saluait, sur son passage, des noms de consul et d'Auguste (508). Peu après, il retourna à Paris, où il fixa sa résidence.

La fin de ce règne, dont les commencements avaient jeté tant d'éclat, fut souillée par une horrible série de crimes.

Jusqu'alors Clovis n'avait commandé qu'à la seule tribu des Saliens, chacune des autres tribus franques continuant d'avoir son roi particulier. La puissance de ces rois, quoique bien inférieure à la sienne, ne laissait pas de lui porter ombrage. Il ne voyait en eux que de dangereux rivaux, de secrets ennemis qui se déclareraient à la première occasion. Pour se délivrer de ce souci, il résolut de les faire tous périr, de s'emparer de leurs États et de réunir ainsi sous son pouvoir la nation franque tout entière.

Sigebert, roi de Cologne, fut sa première victime. Il avait été naguère grièvement blessé, en payant bravement de sa personne à Tolbiac. Mais ce souvenir même ne put lui servir de sauve-garde. Par ses perfides suggestions, Clovis vint à bout de faire naître dans l'âme de Chlodéric, fils de ce prince, l'horrible pensée de tuer son père, pour monter plus tôt sur le trône. Le crime fut commis dans la forêt Buconia (sur la rive droite du Rhin et à peu de distance de Cologne). Un jour que l'infortuné Sigebert était entré dans sa tente, vers l'heure de midi, pour prendre un peu de repos, des assassins, soudoyés par son fils, se précipitèrent sur lui et le poignardèrent pendant son sommeil.

Aussitôt le parricide Chlodéric fit dire au roi des Saliens : « Mon père est mort, et j'ai en mon pouvoir son trésor et son royaume. Envoie-moi quelques-uns des tiens, et je m'empresserai de leur remettre pour toi la part qui te plaira dans les richesses qui maintenant m'appartiennent. » Clovis répondit : « Je te rends grâces de ta bonne volonté, et désire seulement que tu fasses voir ton trésor à ceux qui iront te trouver en mon nom ; après quoi, tu en resteras seul possesseur. » Le crédule Chlodéric fit ce qu'on lui demandait. Mais tandis qu'il montrait avec complaisance aux messagers saliens le coffre où son père avait coutume d'enfermer ses pièces d'or, l'un d'eux, levant tout à coup sa francisque, lui en fracassa le crâne et l'étendit mort à ses pieds.

Dès qu'il eut reçu la nouvelle de cet événement, Clovis se hâta d'accourir à Cologne, et là, ayant convoqué une assemblée générale des Ripuaires, il leur adressa un discours où l'on ne sait ce qui l'emporte de l'hypocrisie ou de l'impudence. « Apprenez, leur dit-il, ce qui est arrivé. Pendant que je naviguais sur l'Escaut, Chlodéric, fils de mon parent, inquiétait et tourmentait son père, lui répétant sans cesse que je voulais le tuer. Et comme Sigebert fuyait à travers la forêt Buconia, Chlodéric a envoyé contre lui des brigands qui l'ont assassiné. Ensuite lui-même, tandis qu'il visitait les trésors de son père, a été frappé à son tour. Par qui? Je l'ignore. Je ne suis pour rien dans tout cela. Je ne puis répandre le sang de mes proches[1] ; ca c'est un crime.

1. Les rois qui régnaient sur les diverses tribus franques étaient tous, comme Clovis lui-même, de la race mérovingienne.

Mais enfin, puisque le mal est fait, je vous donne un conseil que vous adopterez s'il vous convient : c'est de mettre en moi toutes vos espérances et de vous placer sous ma protection. » Ces paroles, prononcées du ton de la plus parfaite bonne foi, eurent un plein succès auprès des Ripuaires, qui les accueillirent par d'unanimes acclamations, et en entrechoquant à grand bruit leurs boucliers. Puis, les principaux d'entre eux ayant élevé Clovis sur un pavois, le promenèrent dans les rangs de l'assemblée, qui le proclama roi.

Ce prince n'en resta pas là. Mêlant toujours l'artifice à la cruauté, il se débarrassa également des autres chefs établis à Cambrai, au Mans[1], à Thérouanne. C'est ainsi qu'il parvint à étendre son autorité sur toutes les tribus du peuple franc. Mais, par un juste jugement de la Providence, il ne devait pas jouir longtemps de cet accroissement de pouvoir, acheté au prix de tant de forfaits. Il mourut le 27 novembre 511, dans la trentième année de son règne[2].

Caractère de Clovis.

Clovis n'avait que quarante-cinq ans, lorsque la mort vint interrompre sa carrière. Mais il avait assez vécu pour se faire un nom dont la mémoire ne devait

1. Le petit royaume franc dont la ville du Mans était la capitale, paraît n'avoir été fondé qu'après la bataille de Soissons. Sur ce point, du reste, on en est réduit aux conjectures.

2. Clovis fut enterré à Paris, dans la basilique des Saints-Apôtres (nommée plus tard église Sainte-Geneviève).

point périr parmi les hommes, et pour asseoir les fondements d'un vaste et puissant empire. Comme guerrier, comme conquérant, c'est sans contredit le plus illustre des rois mérovingiens. Vraiment digne de commander à une nation éprise de la gloire des armes, il affrontait avec le plus intrépide courage les périls du champ de bataille, et il voulait être le premier des Francs par sa bravoure, comme il l'était par son rang et sa naissance. Hardi, entreprenant et très-prompt à se décider, même dans les conjonctures les plus critiques, il savait, toutefois, tempérer par la prudence l'audace et l'impétuosité naturelles de son caractère; attendre, pour agir, le moment favorable, et préparer avec une sage lenteur le succès de ses desseins. L'entreprise une fois commencée, il en poursuivait l'exécution avec vigueur, et les obstacles tombaient bientôt devant cette volonté si ferme et si persévérante. D'une activité infatigable, il eut presque constamment les armes à la main, et chaque victoire fut pour lui comme un acheminement à des victoires nouvelles. Les qualités supérieures qu'il déploya dans la conduite de la guerre, lui avaient conquis l'admiration des Francs; sa sévérité inexorable créa et maintint parmi eux une discipline qu'ils n'avaient jamais connue, et il semble avoir été plus jaloux encore de se faire respecter et craindre de ses soldats que de s'en faire aimer.

Par un rare assemblage des talents les plus divers, Clovis n'était pas moins habile à gouverner ses États qu'à gagner des batailles. Il sut faire vivre sous ses lois des peuples différents d'origine, de mœurs, de

langage, et, plus heureux que les rois des Bourguignons et des Visigoths, il ne vit point les vaincus conspirer contre son autorité et appeler l'ennemi au cœur de son empire. De bonne heure il avait compris que les évêques seuls, par l'influence qu'ils exerçaient sur la population gallo-romaine, pouvaient la disposer à la soumission et au respect dus à sa personne. Aussi n'eut-il rien tant à cœur que de se concilier leurs sympathies et leur appui. Il y parvint tout d'abord par le fait même de sa conversion, et, depuis lors, il travailla sans relâche à resserrer chaque jour davantage les liens de cette utile alliance, tant par la déférence qu'il leur témoignait en toute occasion, que par les libéralités[1] et les priviléges[2] dont il se plut à les combler, jusqu'à la fin de son règne.

Malheureusement Clovis paraît s'être mis peu en peine de pratiquer les préceptes de la nouvelle religion qu'il avait embrassée. Chrétien, il continua de se livrer à toute la fougue de ses passions, avec la même violence qu'il avait pu le faire alors qu'il était encore plongé dans les ténèbres du paganisme. Son insatiable ambition lui fit entreprendre des guerres évidemment injustes. Infidèle à ses serments, il ne rougissait pas de rompre, sans autre motif que son

1. C'est ainsi, par exemple, qu'il concéda à l'église de Reims de vastes propriétés dans les diverses provinces de son royaume. Le chroniqueur Frodoard raconte, entre autres, qu'un jour Clovis offrit à saint Remi de lui donner et qu'il lui donna, en effet, tout le terrain qu'il pourrait parcourir, tandis que lui-même ferait sa méridienne. Beaucoup d'autres évêques eurent également part aux libéralités du roi des Francs.

2. Nous aurons occasion de parler ailleurs (dans le cours du XIVe récit) des priviléges du clergé et, en particulier, du droit d'asile.

intérêt, les traités les plus solennels. Implacable dans ses ressentiments et dans ses haines, il ne dissimulait quelquefois les injures reçues que pour mieux assurer sa vengeance. Enfin la perfidie et la cruauté de ce prince n'épargnèrent pas même ses proches. C'est là surtout ce qui a terni la splendeur d'un règne qu'avaient signalé les plus brillants exploits, et imprimé une souillure ineffaçable à ce nom, d'ailleurs si glorieux, de Clovis.

DEUXIÈME RÉCIT.

LES FILS DE CLOVIS[1].

Premier partage du royaume gallo-franc.

Chez les Francs, de même que chez les autres peuples d'origine germanique, si un homme, en mourant, laissait plusieurs fils, la loi les appelait tous à partager, par portions égales, l'héritage paternel, et, à cet égard, il n'y avait nulle différence entre les familles des princes et celles des simples particuliers. C'est en vertu de cette loi que les conquêtes du fondateur de la monarchie franque furent, après sa mort, divisées entre ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire.

Au premier coup d'œil, rien de plus irrégulier, rien de plus bizarre que ce partage[2]. Chacun des quatre frères obtint pour son lot des provinces et des cités qui, loin d'être contiguës les unes aux autres

1. Nous rattacherons à ce deuxième récit ce que nous avons à dire de Théodebert et de Théodebald (l'un petit-fils et l'autre arrière-petit-fils de Clovis), par la raison que tous les deux sont morts avant Clotaire, le dernier survivant des quatre fils du fondateur de la monarchie.

2. Voy., au numéro 1 de l'appendice, la géographie politique du royaume gallo-franc, après ce premier partage.

et de former une masse compacte, étaient éparses dans toute l'étendue de l'empire gallo-franc; de telle sorte que les quatre royaumes semblaient comme enchevêtrés l'un dans l'autre. Il en résultait encore que, quand l'un de ces princes voulait visiter ses diverses possessions, il ne le pouvait qu'en traversant des pays placés sous une autorité autre que la sienne[1].

Au reste, cette irrégularité et cette bizarrerie s'expliquent. Le royaume conquis par Clovis se composait de deux parties distinctes : les pays en deçà et les pays au delà de la Loire. En deçà, c'est-à-dire au nord du fleuve, la domination des Francs était déjà solidement assise. Là, d'ailleurs, la nation entière se trouvait réunie sous les armes, prête à se porter partout où l'appellerait l'espoir de quelque nouvelle conquête ou la passion du pillage. Leur intérêt bien entendu conseillait donc aux quatre frères de s'assurer d'abord un certain nombre de villes et de domaines dans cette partie des Gaules. C'est ce qu'ils firent. Ce fut également au milieu du peuple conquérant qu'ils fixèrent leur résidence. Thierry établit à Metz son séjour ordinaire, Clodomir prit pour capitale Orléans, Childebert Paris, et Clotaire, le plus jeune des quatre frères, alla demeurer à Soissons.

Quant à l'Aquitaine[2], c'est-à-dire à la partie du

1. C'est ce qui arrivait, par exemple, à Childebert, dans le lot duquel se trouvaient trois villes très-éloignées l'une de l'autre, Paris, Poitiers et Toulouse.

2. La division de l'Aquitaine en trois parties (Aquitaine première, Aquitaine seconde, Novempopulanie) avait disparu peu à peu, après l'établissement des barbares en Gaule.

territoire gaulois située au midi de la Loire, il s'en fallait beaucoup qu'elle fût définitivement soumise. Clovis y avait bien laissé quelques garnisons ; mais il n'avait pas eu le temps d'affermir sa conquête et de prendre fortement possession du pays. Aussi ses fils se gardèrent-ils bien de transporter leur séjour au milieu des populations méridionales, qui ne voyaient en eux que des étrangers ou même des ennemis. Seulement, comme l'Aquitaine était sans contredit une des contrées les plus fertiles et les plus riches de la Gaule, chacun des quatre princes en réclama une part, et le midi fut divisé en quatre lots, comme l'avait été le nord.

Les Gallo-Romains suivirent le sort de la province ou de la cité qu'ils habitaient, et ils devinrent les sujets et les tributaires de celui des fils de Clovis que le hasard de ce premier partage leur avait donné pour maître. Mais il n'en fut pas de même des Francs. Ceux-ci ne reconnaissaient point aux descendants de Mérovée le droit de disposer ainsi de leurs personnes, et chacun d'eux s'attacha librement au prince dont il crut devoir, de préférence, suivre la bannière. Toutefois le lien qui unissait entre elles les diverses tribus de la nation ne fut point rompu, et, bien qu'il y eût quatre royaumes, les Francs n'en continuèrent pas moins à former un seul peuple.

Guerre de Bourgogne. — Victoire et mort de Clodomir. La Bourgogne conquise par les Francs.

L'ardeur guerrière des Francs ne se ralentit pas sous les fils de Clovis, et ces princes, héritiers du

courage et de l'humeur belliqueuse de leur père, allaient s'efforcer d'agrandir encore les vastes États qu'il leur avait légués. Leur conquête la plus importante fut celle de la Bourgogne.

En 523, sous prétexte de venger les parents de leur mère, assassinés naguère par ordre de Gondebaud, les trois fils de Clotilde, Clodomir, Childebert et Clotaire envahirent la Bourgogne. Gondebaud était mort[1] six ans auparavant (517), et ses deux fils, Sigismond et Godomar, lui avaient succédé[2]. Au premier bruit de cette invasion, les deux frères rassemblèrent leurs troupes et marchèrent à la rencontre de l'armée franque. Mais ils furent complétement défaits. Sigismond, que tous ses soldats avaient abandonné, erra quelque temps au hasard. Puis, se voyant serré de près par les vainqueurs, il se retira sur le sommet d'une montagne escarpée et sauvage. Là, il se coupa les cheveux et revêtit le simple et grossier costume d'un anachorète. Il espérait, à la faveur de ce déguisement, échapper aux poursuites de l'ennemi. Vain espoir! Quelques-uns de ses sujets, qui avaient conçu le lâche dessein de le livrer aux Francs, parvinrent à découvrir le secret de sa retraite. Feignant

1. Malgré les exhortations et les instances d'Avitus et d'un grand nombre d'autres évêques, Gondebaud refusa constamment d'abjurer l'hérésie arienne. Mais il permit que son fils Sigismond embrassât la doctrine catholique, et, dès que celui-ci fut monté sur le trône, la nation bourguignonne, à l'exemple de son nouveau roi, renonça à l'arianisme et revint à la foi catholique

2. Sigismond, qui était l'aîné, eut la plus grande partie du royaume paternel, avec Lyon pour capitale. Quant à Godomar, on croit que ce fut à Vienne qu'il établit sa résidence.

d'être touchés de son malheur, ils lui conseillèrent de se réfugier au monastère de Saint-Maurice[1], comme dans un plus sûr asile, et ils s'offrirent de l'y conduire eux-mêmes. L'infortuné prince, qui ne soupçonnait nullement leur projet de trahison, consentit à les suivre. Mais il n'eut pas plutôt franchi le seuil de ce monastère, que toutes les issues furent occupées par des soldats francs. On se saisit de sa personne, et on l'amena chargé de chaînes à Clodomir. Celui-ci, qui déjà tenait en son pouvoir la femme et les deux fils de Sigismond, fit aussitôt partir pour Orléans les quatre prisonniers. Peu après, il s'y rendit lui-même.

Cependant Godomar qui était plein de bravoure et d'énergie, avait rallié les débris de l'armée des Bourguignons et recouvré l'une après l'autre toutes les villes dont les Francs s'étaient emparés après leur victoire. A la nouvelle de ces événements, Clodomir se disposa à marcher de nouveau contre la Bourgogne. Mais de peur que, pendant son absence, ses prisonniers ne parvinssent à tromper la vigilance de leurs gardes et à s'évader, il résolut de les faire mourir. Alors un saint prêtre[2] se présenta devant lui, et, l'interpellant avec une généreuse liberté : « O roi, lui dit-il, que la crainte de Dieu te retienne! Épargne ceux que la victoire a fait tomber entre tes mains, et le ciel combattra pour

1. Ce monastère s'appelait d'abord Agaune. Rebâti et agrandi par Sigismond lui-même, qui le plaça sous l'invocation du glorieux chef de la légion thébéenne, saint Maurice, il devait plus tard donner naissance à la ville de ce nom, Saint-Maurice, dans le Valais (Suisse).

2. Il s'appelait Avit et était abbé du monastère de Micy (plus tard Saint-Mesmin), situé dans les environs d'Orléans.

toi dans la guerre que tu vas entreprendre. Mais si tu t'obstines dans ton barbare projet, sache-le bien, le châtiment ne se fera pas attendre longtemps. Toi et ta famille, vous subirez le même sort que tu auras fait éprouver à Sigismond, à sa femme et à ses fils. » Clodomir ne tint aucun compte de cette prédiction menaçante. Avec une froide barbarie, il fit, à l'heure même, égorger les malheureux captifs. Après cette affreuse exécution, il partit d'Orléans et se dirigea vers la frontière de la Bourgogne.

Cette fois, les deux autres fils de Clotilde refusèrent, on ne sait au juste pour quel motif, d'unir leurs armes à celles de Clodomir. Celui-ci n'en continua pas moins sa marche, et le roi de Metz, Thierry, lui ayant amené des renforts, tous deux pénétrèrent au cœur même du royaume de Godomar et livrèrent bataille à ce prince dans un lieu nommé Véseronce, près des bords du Rhône, entre Vienne et Belley (524). Dès le premier choc, les Bourguignons plièrent. Clodomir, qui les poursuivait avec la plus aveugle ardeur, s'aperçoit trop tard qu'il s'est imprudemment séparé de ses troupes. Pendant qu'il cherche à les rejoindre, quelques-uns des ennemis, l'ayant reconnu à sa longue chevelure, l'appellent en imitant son cri de guerre. Il entend ces mots : « Par ici, par ici ! nous sommes des tiens. » Le roi s'avance vers eux sans défiance ; mais à peine est-il à la portée du trait, que les soldats bourguignons se jettent sur lui, le tuent, lui coupent la tête, et, la fixant au bout d'une pique, élèvent en l'air et promènent dans les rangs ce sanglant trophée. En même temps, Godomar, s'empresse de profiter

d'un événement qui peut changer le sort de la journée. Il rallie les fuyards et s'efforce de rétablir le combat. Mais les Francs, animés par le désir de venger leur prince, se précipitèrent sur les Bourguignons avec tant de fureur, qu'ils les culbutèrent de nouveau et les taillèrent en pièces. Puis ils coururent tout le pays et y exercèrent d'horribles ravages.

Toutefois la mort de Clodomir allait donner quelque répit à la Bourgogne. En effet, aucun de ses frères ne parut songer à recueillir les fruits d'une victoire qu'il avait payée de sa vie, et ils laissèrent même Godomar rentrer, pour la seconde fois, en possession de ses États. La guerre, ainsi suspendue, ne recommença qu'au bout de huit années (532). Elle fut d'abord conduite assez mollement par Childebert et par Clotaire. Mais, en 534, le roi de Metz[1] leur ayant envoyé quelques renforts, les hostilités furent poussées avec plus de vigueur. Défait dans une nouvelle et dernière bataille, Godomar tomba au pouvoir des vainqueurs, et alla finir ses jours dans une forteresse qui lui fut donnée pour prison. Quant à la Bourgogne, elle passa dès lors sous la loi des Francs. Les trois princes mérovingiens se la partagèrent; mais l'histoire contemporaine ne nous dit pas de quelle manière fut fait ce partage[2].

1. C'était alors Théodebert, fils de Thierry.

2. Ainsi divisée d'abord entre plusieurs princes, puis réunie sous un seul maître, la Bourgogne devait continuer, pendant longtemps encore, à porter le titre de royaume. En outre, elle conserva ses lois, ses usages et même son gouvernement particulier. Un patrice, dont le pouvoir ressemblait beaucoup à celui qu'eurent plus tard les maires du palais, exerçait, au nom du roi, la principale autorité dans le royaume de Bourgogne.

Thierry Ier. — Conquête de la Thuringe.

Thierry, le roi de Metz, venait de mourir, à l'époque où fut entreprise la dernière campagne des Francs contre la Bourgogne. Dix ans auparavant, il avait, comme nous l'avons vu, accompagné Clodomir dans l'expédition qui se termina par la bataille de Véseronce. Depuis lors, il avait fait, pour son propre compte, plusieurs autres guerres. La principale est celle qui eut lieu, en 529 et qui amena la conquête de la Thuringe.

Hermanfred ou Hermanfroi régnait alors sur les Thuringiens. Il n'avait hérité d'abord que d'un tiers des États de son père. Mais poussé par les conseils de sa femme, princesse ambitieuse et cruelle, il attaqua successivement ses deux frères, les vainquit, les fit périr et se rendit ainsi seul maître du royaume. Pour venir à bout de cette odieuse entreprise, ses propres forces ne lui suffisant pas, il s'était vu contraint de recourir au roi de Metz, avec promesse, pour prix de son intervention, de lui céder une partie de la Thuringe. Après la victoire, il oublia ses engagements, et Thierry, pour l'en punir, lui déclara la guerre.

A cette nouvelle, Hermanfroi, rassemblant toutes ses troupes, vint se poster dans un camp fortement retranché, à peu de distance des rives de l'Unstrutt[1].

1. L'Unstrutt, rivière des États prussiens, prend sa source dans la régence d'Erfurt, un peu au-dessus du bourg de Dingelstadt, et va se jeter dans la Saale, vis-à-vis de Naumbourg, après un cours d'environ deux

Comme il n'ignorait point à quels adversaires redoutables il avait affaire, il résolut d'appeler la ruse à son aide, et, par son ordre, on creusa en avant de ses lignes des fosses profondes, qu'on eut soin de recouvrir d'un épais gazon, de manière à simuler une plaine tout unie. Thierry arriva peu après, et aussitôt il donna le signal de l'attaque. D'abord bon nombre de ses soldats, cavaliers et fantassins, tombèrent dans les fossés qui défendaient les approches du camp ennemi. Mais le piége une fois connu, il devint facile de l'éviter, et bientôt les Thuringiens, forcés dans leurs retranchements, se mirent à fuir dans le plus grand désordre. Hermanfroi avait été entraîné dans la déroute des siens. Au moment où il atteignait les bords de l'Unstrutt, il fit halte, et, ramenant ses troupes au combat, il essaya encore de tenir tête à l'armée ripuaire. Cet effort désespéré ne servit qu'à rendre sa défaite plus sanglante. Les Thuringiens furent écrasés, et ceux qui ne périrent pas par l'épée des vainqueurs, trouvèrent la mort, pour la plupart, dans les eaux de la rivière. A la suite de cette bataille, les Francs achevèrent sans peine la conquête de la Thuringe. Puis, ils reprirent la route de leur pays, chargés d'un riche butin et chassant devant eux une multitude de captifs [1].

Cependant Hermanfroi, après le désastre de son

cents kilomètres. C'est sur les bords de l'Unstrutt que s'élevait Scheidingen, aujourd'hui simple village, mais qui était alors la capitale du royaume de Thuringe.

1. Dans le nombre se trouvait Radegonde, fille de Bertaire, l'un des frères d'Hermanfroi. Lorsqu'on procéda au partage du butin et des prisonniers, le

armée, s'était dérobé par une fuite rapide à la poursuite des Francs, et, depuis ce temps, on ne l'avait plus revu. Le roi de Metz, qui craignait que quelque jour il ne reparût au milieu des Thuringiens, pour les exciter à la révolte, le faisait vainement chercher de tous côtés. A la fin, on découvrit le lieu qui lui servait d'asile. Thierry lui fit aussitôt promettre en son nom sûreté entière, s'il voulait le venir trouver. Sur cette assurance, Hermanfroi se rendit à Tolbiac, où résidait momentanément le chef des Ripuaires. Ce dernier l'accueillit d'abord avec honneur et lui fit de magnifiques présents. Mais il ne voulait par là que lui inspirer une sécurité trompeuse. En effet, au bout de quelques jours, comme ils se promenaient ensemble sur les remparts de la place, un des hommes de la suite de Thierry, saisissant par derrière le malheureux Hermanfroi, le précipita du haut des créneaux dans le fossé (530). Tel fut le sort du dernier roi de Thuringe. Depuis lors, ce pays, réuni à la monarchie des Francs, fut gouverné par de simples ducs, qui reconnaissaient la suprématie des princes mérovingiens[1].

Un autre trait de perfidie, plus odieux encore, puisqu'il s'agissait, cette fois, du meurtre de l'un de ses

sort la fit échoir à Clotaire, qui avait suivi Thierry dans son expédition contre la Thuringe. Nous verrons bientôt (IVe récit) la suite de son histoire.

1. La Thuringe ne conserva pas, sous les Francs, toute l'étendue qu'elle avait eue au temps de son indépendance. En effet, aussitôt après la conquête du pays, Thierry en détacha la partie septentrionale, pour la céder aux Saxons, qui l'avaient aidé du secours de leurs armes dans la guerre contre Hermanfroi. Seulement il exigea d'eux, en retour, la promesse d'un tribut annuel.

frères, achèvera de nous faire connaître le caractère de Thierry.

Au moment où il venait de terminer la conquête de la Thuringe, il voulut se défaire de Clotaire Ier, qui avait été son allié contre Hermanfroi, mais dont il convoitait le royaume. Il l'invita donc à un entretien secret dans sa propre tente. Des hommes armés, qu'il avait cachés derrière un rideau, devaient, à un signal donné, se jeter sur Clotaire et le frapper de leurs glaives. Celui-ci vint au rendez-vous. Mais comme le rideau trop court ne descendait pas jusqu'à terre, le roi de Soissons aperçut de loin les pieds des soldats, et il ne consentit à entrer dans la tente qu'avec son escorte. Thierry, voyant sa trame découverte, fut assez maître de lui-même pour dissimuler son dépit. Il inventa une fable, parla de choses et d'autres, et prodiguant hypocritement à son frère les protestations de la plus vive tendresse, il ne prit congé de lui qu'après lui avoir fait présent d'un plat d'argent magnifique. Mais à peine Clotaire se fut-il éloigné, que le roi de Metz eut l'impudence de lui faire redemander par son propre fils ce plat d'argent qu'il n'avait donné qu'à regret, et seulement pour sortir de l'embarras où l'avait jeté la découverte de sa trahison.

Thierry mourut en 534. Les Francs ripuaires proclamèrent roi à sa place son fils Théodebert.

Théodebert Ier. — Grandes qualités de ce prince.

A l'exemple de Clovis, son aïeul, Théodebert avait recherché de bonne heure la gloire des armes, et il

venait à peine d'atteindre sa dix-huitième année, quand une descente des Danois sur les côtes maritimes de la Gaule lui fournit une première occasion de signaler son courage.

Des pirates de cette nation, débarquant à l'improviste près de l'embouchure de la Meuse, avaient pillé une bourgade qui se trouvait comprise dans le royaume de Metz. Leur audace fut rudement châtiée. Théodebert, que Thierry avait envoyé contre eux, arriva au moment où ils chargeaient le butin sur leurs vaisseaux, et lorsque déjà ils s'apprêtaient à mettre à la voile, pour retourner dans leur patrie. Aussitôt il les attaque, les culbute et tue de sa main leur chef, qui était resté sur le rivage, pour protéger l'embarquement des siens. En même temps, les deux flottes étaient aux prises, et ce combat naval, le premier qu'eussent livré les Francs depuis leur établissement en Gaule, se termina par une victoire complète [1]. Les Danois, forcés de prendre la fuite [2], laissèrent au pouvoir des vainqueurs la plus grande partie de leur butin, sans compter un nombre considérable de prisonniers que Théodebert eut la joie de délivrer et de rendre à leurs familles.

Ce premier exploit lui avait valu l'honorable sur-

1. Il est encore plusieurs fois question, dans nos anciens chroniqueurs, de la marine militaire des Francs. Mais c'est ici le seul combat naval de quelque importance dont ils fassent mention, pendant toute la durée de la période mérovingienne.

2. Cette victoire de Théodebert sur les Danois eut lieu au commencement du règne de Thierry, en 515. Près de trois siècles devaient s'écouler, avant qu'on vît les pirates du nord revenir infester les rivages de la Gaule.

nom de *Prince utile*[1]. Depuis lors, dans les diverses expéditions dont on lui confia le commandement ou bien auxquelles il prit part sous les ordres de son père[2], il sut soutenir et accroître encore, par de nouveaux succès, sa précoce renommée. Mais ce furent surtout les qualités du cœur qui valurent à Théodebert les éloges de ses contemporains, et c'est là aussi, aux yeux de la postérité, son principal titre de gloire. Bien qu'il n'eût pas entièrement échappé à la barbarie des mœurs de son temps, l'histoire lui doit cette justice de reconnaître en lui des élans de générosité et une noblesse de sentiments bien rares chez les rois mérovingiens. On le voit, par exemple, racheter des mains de ses soldats des captifs, qu'il s'empressait ensuite de remettre en liberté; sauver la vie à plusieurs seigneurs francs que poursuivait la vengeance du barbare Thierry, et, à peine monté sur le trône, s'occuper avant tout de réparer les injustices nombreuses qu'avait commises son prédécesseur. Enfin, nous dit-on, il ne laissait échapper aucune occasion de faire le bien et de secourir l'infortune. Voici ce que raconte, à ce sujet, Grégoire de Tours.

Didier, évêque de Verdun, avait été injustement persécuté et condamné à l'exil par Thierry. Il n'en

1. Dans le langage du temps, ce mot signifiait vaillant, actif, capable de grandes entreprises.

2. En 529, par exemple, il accompagna Thierry dans la guerre de Thuringe. Cinq ans après (534), son père l'ayant opposé aux Visigoths, il reprit sur eux quelques contrées de l'Aquitaine (le Rouergue, le Gévaudan, le Velay), récemment retombées en leur pouvoir, et pénétra en vainqueur au delà de Cévennes et jusque sur les bords du Rhône.

fut rappelé qu'à la mort de ce roi. De retour dans sa ville épiscopale, il la trouva réduite à la plus extrême détresse. Le commerce était complétement ruiné, et la plupart des habitants en proie à une affreuse misère. Ce triste spectacle déchirait le cœur de l'évêque; mais, comme lui-même avait été entièrement dépouillé de ses biens sous le dernier règne, il ne lui restait plus de quoi leur venir en aide. Dans cette cruelle situation, il résolut de s'adresser à Théodebert, dont il entendait célébrer de toutes parts la bienfaisance. Didier écrivit donc au prince, le suppliant de lui prêter, pour les malheureux habitants de Verdun, une certaine somme d'argent, laquelle lui serait plus tard fidèlement rendue. Théodebert, touché de compassion, lui envoya sept mille sous d'or[1], que le prélat partagea entre ses concitoyens. Ceux-ci, par leur industrie et leur activité, eurent bientôt rétabli l'ancienne prospérité de leur ville. L'évêque alors, suivant sa promesse, vint rapporter à Théodebert la somme que ce prince lui avait prêtée. Mais le roi ne la voulut point reprendre. « Je n'en ai pas besoin, lui dit-il, et c'est un assez grand bonheur pour moi d'avoir pu, à ta prière, soulager des hommes que la misère accablait. »

C'est ainsi que Théodebert travaillait à se rendre digne de l'affection et de la reconnaissance de ses peuples. En même temps, il continuait le cours de ses entreprises guerrières et cherchait sans cesse à étendre au loin la puissance des Francs et la terreur de leur

1. Le sou d'or de l'époque mérovingienne est évalué à 9 fr. 28 c. (valeur intrinsèque).

nom. Ce fut surtout contre l'Italie qu'il dirigea l'effort de ses armes.

Expédition de Théodebert en Italie. — Projets ambitieux de ce prince.—Sa mort.—Règne de son fils Théodebald. — Les ducs Leutharis et Bucelin.

Deux peuples se disputaient alors la possession de ce pays : c'étaient les Ostrogoths et les Grecs[1]. Les uns et les autres recherchèrent avec un empressement égal l'alliance des Francs, ne doutant point que de tels auxiliaires ne dussent faire pencher la victoire en faveur de celle des deux nations dont ils auraient embrassé la querelle. Pour obtenir le secours des princes mérovingiens, les Ostrogoths, non contents de leur donner de fortes sommes d'argent, leur firent, en outre, l'abandon de la partie de la Gaule méridionale dont ils étaient les maîtres, c'est-à-dire de la Provence[2]; de sorte qu'à partir de ce moment (536)[3], la Gaule entière, moins la Septimanie, fut complétement soumise à la race de Clovis. De son côté, l'empereur de Constantinople, Justinien, en prodiguant les présents et les pro-

1. C'est le nom qu'on donnait aux habitants de l'empire d'Orient, par la raison que la Grèce proprement dite formait la partie la plus importante de cette moitié de l'ancien monde romain dont Constantinople était devenue la capitale, et qu'en outre les populations de ces contrées parlaient généralement la langue grecque.

2. Le roi des Ostrogoths, Théodoric, après avoir, à la suite de la bataille de Vouglé, repoussé les Francs de la Provence et de la Septimanie, avait gardé pour lui la première de ces deux provinces, comme prix des secours qu'il avait fournis aux Visigoths contre Clovis.

3. La Provence, après qu'elle eut été cédée aux Francs, fut aussitôt partagée entre Childebert, Clotaire et Théodebert.

messes, s'était efforcé de gagner à sa cause les rois francs, et particulièrement Théodebert. Il avait même adopté ce dernier. Mais, du reste, cette adoption n'était, de sa part, qu'un simple témoignage d'amitié et d'estime, et, comme on le pense bien, elle ne donnait au roi de Metz aucune espèce de droit à la succession de son père adoptif. Justinien se regardait comme très-assuré de l'appui des Francs. Le roi des Ostrogoths, Vitigès, n'y comptait pas moins. L'illusion, dont ils se berçaient tous les deux fut bientôt dissipée.

A la tête de près de cent mille hommes, Théodebert avait franchi les Alpes, frayant ainsi à ses compatriotes la route de cette contrée qui, durant treize siècles, devait être tant de fois témoin de leurs victoires et de leurs revers. Quand il arriva sous les murs de Pavie (539), deux armées se trouvaient en présence : les Ostrogoths d'un côté, les Grecs de l'autre. Les Goths à qui, pour les mieux tromper, il avait, l'année précédente, fait passer secrètement quelques renforts, le virent approcher non-seulement sans défiance, mais avec une vive allégresse. Convaincus que ce prince allait se joindre à eux contre les légions de l'empereur, ils le laissèrent tout à loisir ranger ses troupes en bataille. Mais, à leur grande surprise, ces prétendus alliés les assaillirent tout à coup eux-mêmes avec une telle furie que, toute résistance devenant impossible, il ne leur resta bientôt plus d'autre parti à prendre que celui de la fuite. Les Grecs ne furent pas mieux traités. La déroute de l'armée ennemie leur avait fait croire que c'était le général en chef des forces impériales en Italie, l'illustre Bélisaire, qui venait en personne à leur

secours. Dans cette persuasion, déjà ils se mettaient en mouvement pour se joindre à lui et l'aider à compléter sa victoire, lorsque les Francs, par une brusque et impétueuse attaque, les contraignirent à leur tour de battre précipitamment en retraite. Les vaincus ne trouvèrent pas même un asile dans leur camp, qui déjà était au pouvoir d'un corps nombreux, détaché au commencement de l'action par le roi de Metz.

Alors les Francs, que rien n'arrêtait plus dans leur marche, se répandirent comme un torrent sur tout le nord de la péninsule, qu'ils couvrirent de sang et de ruines; puis ils allèrent assiéger Gênes, la prirent et la saccagèrent. Toute l'Italie tremblait au nom de Théodebert, et peut-être ce prince aurait-il réussi, suivant ses secrètes espérances, à chasser de cette contrée et les Grecs et les Ostrogoths, si la famine et la peste, qui firent périr en peu de temps plus d'un tiers de ses troupes, ne l'eussent obligé à repasser les monts. Il se contenta de laisser derrière lui un de ses lieutenants, pour garder quelques postes au delà des Alpes, jusqu'à ce que lui-même fût en mesure de conduire ou d'envoyer en Italie une nouvelle armée.

En apprenant l'échec essuyé par les siens, Bélisaire avait écrit sur-le-champ à Théodebert une lettre pleine de reproches : « J'ai toujours pensé, lui disait-il dans cette lettre, que le mensonge est indigne d'un homme de cœur, et surtout d'un prince, qui, comme vous, a été placé par la Providence à la tête d'une grande nation; mais violer ses engagements et manquer à la foi des traités, c'est ce dont rougirait le dernier des

hommes. » Il lui rappelait ensuite les promesses qu'il avait faites à Justinien, et la perfidie avec laquelle il s'était parjuré. Il terminait en le menaçant de toute la colère de l'empereur. Théodebert s'effraya peu de cette menace. Mais sans doute il dut s'avouer à lui-même qu'il n'avait que trop mérité les sévères paroles que lui adressait Bélisaire. On regrette de voir un prince, doué d'ailleurs de si nobles qualités, se rendre coupable d'un tel manque de foi et payer ce honteux tribut aux vices de sa nation et de son siècle.

Cependant Justinien, malgré le ressentiment que la duplicité des Francs avait dû lui faire éprouver, se trouva bientôt contraint, par le mauvais état de ses affaires, à rechercher de nouveau leur alliance contre les Ostrogoths. Dans cette vue, il renonça en leur faveur, à tous les droits qu'il revendiquait sur la Provence. Il autorisa même les princes mérovingiens à présider dans la ville d'Arles aux jeux du cirque, à l'imitation des anciens empereurs d'Occident et des préfets qui exerçaient, au nom de ces derniers, le gouvernement des Gaules. Enfin il publia un décret par lequel il déclarait que la monnaie d'argent et d'or, marquée à l'effigie des rois francs, aurait cours dans toute l'étendue de ses États, privilége qui n'avait été accordé jusqu'alors à aucun des monarques barbares alliés de l'empire. Mais toutes ces concessions, toutes ces prévenances intéressées de la cour de Constantinople ne purent détourner Théodobert de ses projets de conquête.

Ce prince roulait alors dans son esprit les desseins

les plus gigantesques. Indigné de ce que Justinien, parmi les titres nombreux qu'il s'attribuait dans ses édits, prenait celui de *Francique*, comme s'il eût vaincu et dompté les Francs, il annonça hautement sa résolution d'aller lui demander raison de cette injure jusque dans Constantinople. Et ce n'était pas avec les seules forces de sa nation qu'il se proposait d'exécuter une si audacieuse entreprise. Il comptait, en prenant sa route par la vallée du Danube, entraîner facilement à sa suite les peuples qui habitaient les deux rives du fleuve; puis, marchant rapidement vers le Bosphore, il aurait précipité tous ces flots de barbares sur la capitale de l'empire d'Orient. Mais il n'eut pas le temps de réaliser ce rêve, dont son ambition aimait à se repaître. En 547, un accident arrivé à la chasse, ou, d'après Grégoire de Tours, une longue maladie contre laquelle échoua tout l'art des médecins, enleva Théodebert Ier au milieu de sa brillante carrière.

La mort *du grand roi des Francs* (comme l'appelle un ancien chroniqueur) fut peut-être le salut de Constantinople. Théodebald, son fils, qui lui succéda, n'avait que quatorze ans. Il ne pouvait donc songer à reprendre les projets de son père. Son règne n'en fut pas moins marqué par une nouvelle irruption des Francs en Italie; car le mouvement qui semblait entraîner la nation vers la péninsule n'était pas arrêté encore, et à la place du prince, que son âge et sa constitution faible et maladive empêchaient de se mettre lui-même à la tête de ses troupes, deux chefs intrépides se chargèrent de guider au delà des Alpes une armée formidable composée non-seulement de

Ripuaires mais de Bourguignons, d'Allemands, de Thuringiens et de Bavarois[1].

Ces chefs étaient deux frères, Allemands d'origine et qui portaient l'un et l'autre le titre de ducs. On les nommait Leutharis et Bucelin. Quand ils parurent sur les rives du Pô (553), la monarchie, fondée à la fin du siècle précédent par le grand Théodoric, venait de s'écrouler sous les coups de Narsès, l'heureux et digne successeur de Bélisaire, et, à l'exception d'un petit nombre de places où les débris de la nation des Ostrogoths essayaient de prolonger une inutile résistance, tout le pays avait reconnu l'autorité de Justinien. Les Francs et leurs alliés n'en continuèrent pas moins leur marche, et, renversant devant eux tous les obstacles, ils se frayèrent un passage jusqu'à l'extrémité méridionale de l'Italie. Là, ils se séparèrent. Leutharis, au printemps de l'année suivante, remonta vers le nord, avec l'intention de repasser les Alpes, pour aller mettre son butin en sûreté. Mais avant même qu'il fût arrivé au pied de ces montagnes, la peste se déclara dans son armée. Le chef allemand succomba des premiers aux atteintes de ce terrible fléau, et, dans l'espace de quelques mois, la plupart de ses soldats éprouvèrent le même sort.

Bucelin, pendant ce temps, se dirigeait lentement

1. La Bavière avait pour limites, à l'ouest le Lech qui la séparait du pays des Allemands, à l'est la rivière de l'Ens, les Alpes au sud, et au nord le cours du Danube.

On ne sait, au juste, à quelle époque les Bavarois étaient devenus tributaires des Francs. Il est assez probable que cela n'eut lieu qu'après la mort de Clovis, peut-être sous le règne de Théodebert. Toujours est-il qu'au temps dont nous parlons, ils marchaient déjà comme auxiliaires sous les drapeaux des rois mérovingiens.

vers la Campanie. Parvenu près de Casilin[1], petite ville sur les bords du Vulturne, et à peu de distance au nord-ouest de Capoue, il s'arrêta pour attendre Narsès, qui, en effet, ne tarda pas à venir camper en face de lui et à le provoquer au combat. D'abord Bucelin se tint sur la défensive, se bornant à quelques escarmouches sans importance. Mais enfin le manque de vivres se faisant vivement sentir parmi ses troupes, il prit brusquement la résolution de sortir de ses retranchements et d'engager une bataille générale, pour décider par les armes à qui des Francs ou des Grecs resterait la possession de l'Italie (554).

L'armée franque se rangea sur une seule ligne, au centre de laquelle l'élite des guerriers formait, suivant l'usage, une sorte de *coin*, dont la pointe menaçait l'ennemi. Cette armée était forte de trente mille hommes. Celle de Narsès n'en comptait que dix-huit mille; mais, en revanche, il avait une cavalerie nombreuse, tandis que Bucelin en était presque entièrement dépourvu[2].

Ce furent les frondeurs et les archers du général grec qui commencèrent l'action. Les Francs essuient d'abord, sans y répondre, la grêle de pierres et de flèches que ces troupes légères faisaient pleuvoir sur eux. Ensuite, poussant leur cri de guerre accoutumé, ils s'avancent, tête baissée, contre l'ennemi. Les uns, armés de la redoutable francisque, brisent et font voler en éclats les longs boucliers des soldats impériaux; les

1. Cette ville de Casilin ou Casilinum n'existe plus aujourd'hui.
2. Le gros de la cavalerie avait suivi Leutharis.

autres combattent avec l'épée. Déjà les deux premières lignes de l'infanterie grecque, rompues et dispersées, se sont rejetées en désordre sur le corps de bataille, qui lui-même ne résiste plus qu'avec peine, et la victoire va se déclarer pour les Francs, lorsque Narsès les fait tout à coup charger en flanc et en queue par sa cavalerie, qu'il avait mise en embuscade derrière un bois épais. Attaqués de tous les côtés à la fois et n'espérant plus vaincre, les compagnons d'armes de Bucelin voulurent du moins vendre chèrement leur vie. Mais ils furent promptement écrasés et tombèrent en foule sous le fer des Grecs. Bucelin lui-même resta parmi les morts.

Théodebald ne survécut pas longtemps à ce désastre de ses compatriotes. Il mourut l'année suivante (555).

Childebert et Clotaire. — Massacre des enfants de Clodomir.—Mort de Childebert.—Fondation de l'église Saint-Germain des Prés et de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

Théodebald n'ayant point laissé d'enfants, la loi franque appelait à lui succéder ses grands-oncles, Childebert et Clotaire, qui étaient, dans la ligne masculine, ses parents les plus proches[1]. Le hasard voulut

1. Théodebald avait deux sœurs, Wisigarde et Ragnitrude. Mais ni l'une ni l'autre ne fut admise à l'héritage de son royaume. Ainsi le voulait, chez les Francs, cette coutume nationale qui excluait les femmes de la couronne. Le même fait devait se renouveler, trois ans après, à la mort de Childebert.

Il était naturel que, chez un peuple éminemment guerrier, le pouvoir royal ne fût confié qu'à des mains viriles, et qu'en aucun cas on ne le laissât tomber *de lance en quenouille*. Cet usage qui se perpétua, et qui reçut plus tard le nom fameux de *loi salique*, est devenu, comme on sait, l'une des règles fondamentales du droit public de la France.

que le premier de ces deux princes fût alors gravement malade. L'ambitieux Clotaire se hâta de profiter de cette circonstance, et il s'empara, au préjudice de son frère, de tout l'héritage de Théodebald.

Les quatre royaumes entre lesquels la monarchie des Francs avait été divisée en 511, se trouvèrent alors réduits à deux; car Childebert et Clotaire s'étaient, depuis longtemps déjà, partagé les États du roi d'Orléans. Mais, à leur honte éternelle, ils avaient acheté l'accroissement de puissance que leur valut ce partage, au prix d'un des plus odieux et des plus lâches forfaits dont nos annales aient conservé le souvenir.

Lorsqu'il fut tué à Véseronce, Clodomir avait trois fils encore dans l'enfance. Clotilde prit avec elle les orphelins et les emmena dans la ville de Tours, où, depuis la mort de Clovis, la veuve du conquérant des Gaules avait fixé sa résidence. Là, elle les fit élever sous ses yeux, en attendant qu'arrivés à l'âge d'homme, ils pussent être présentés à l'assemblée de la nation et solennellement proclamés rois, à la place de leur père. Cette espérance, que la vieille reine n'avait pas cru devoir dissimuler, causa leur perte.

Childebert voyait avec jalousie la tendre affection de Clotilde pour les enfants de Clodomir. Il craignait surtout qu'elle ne réussît à les faire admettre par les Francs au partage de la royauté. C'en fut assez pour allumer sa haine et pour lui faire concevoir les plus sinistres projets. L'occasion s'offrit bientôt de les mettre à exécution.

Clotilde était venue à Paris avec les trois petits prin-

ces, et elle semblait avoir l'intention d'y faire un assez long séjour. Childebert envoya aussitôt un message secret au roi de Soissons. « Notre mère, lui mandait-il, a pris sous sa garde les fils de notre frère Clodomir, et c'est sa volonté bien arrêtée qu'ils héritent du royaume de leur père. Viens donc me trouver promptement à Paris, pour que nous avisions de concert au parti qu'il convient de prendre à l'égard de nos neveux. Faut-il leur couper les cheveux et les réduire à la même condition que le reste du peuple[1] ? ou bien, vaut-il mieux les faire périr, afin de pouvoir ensuite nous emparer des États de notre frère ? » Loin de repousser une si horrible proposition, Clotaire l'accueillit avec une joie farouche. Il se hâta donc de quitter sa capitale et accourut au palais des Thermes[2], demeure ordinaire du roi de Paris, pendant que ce dernier, pour détourner les soupçons, faisait répandre le bruit que le but de son entrevue avec Clotaire était de mettre les fils de Clodomir en possession de l'héritage paternel.

Après avoir conféré ensemble, les deux frères firent prier la reine de leur envoyer leurs neveux, qu'ils voulaient, disaient-ils, élever sur le pavois, en présence de tout le peuple. Clotilde ne se doutait nullement de ce qui se tramait. Elle s'empressa donc d'accéder à cette demande, et, en prenant congé de ses petits-fils : « Je croirai, leur dit-elle, n'avoir pas perdu mon cher Clodomir, si je vous vois monter à sa place sur

1. Un prince mérovingien à qui l'on coupait les cheveux était par là même dégradé de la royauté.

2. Voy., sur l'emplacement et l'étendue du palais des Thermes, la note 4, page 474 du tome précédent.

le trône. » Les trois enfants partirent aussitôt pour le palais des Thermes. A peine y furent-ils arrivés, qu'on éloigna d'eux les gens de leur suite et leurs gouverneurs, qui furent gardés à vue, tandis qu'on les conduisait eux-mêmes dans un appartement séparé. En même temps Childebert et Clotaire dépêchaient vers la reine un Gallo-Romain, nommé Arcadius. Il était petit-fils du célèbre Sidoine Apollinaire, et son père, comme nous l'avons dit plus haut, avait vaillamment combattu à la tête des Arvernes, dans les champs de Vouglé; mais, par une bassesse de sentiments qui forme un triste contraste avec une si noble origine, il s'était voué corps et âme au roi de Paris, pour être l'exécuteur servile de ses volontés, et, au besoin, de ses crimes. Cet homme, dès qu'il parut devant Clotilde, lui présenta des ciseaux et une épée nue, symboles expressifs de la terrible alternative qu'il avait ordre de lui proposer. « Reine, lui dit-il, tes fils, nos maîtres, attendent que tu leur fasses connaître ta volonté sur la manière dont ils doivent traiter les enfants de Clodomir. C'est à toi de décider de leur sort. Lequel préfères-tu, qu'ils vivent avec les cheveux coupés, ou qu'ils meurent? » A ces paroles, à l'aspect de l'épée et des ciseaux, Clotilde, hors d'elle-même et comme égarée par la douleur, s'écria : « S'ils doivent être privés de la couronne, j'aime mieux les savoir morts que tondus! » Arcadius ne lui donna pas le temps de rétracter cette exclamation imprudente. Il revint en toute hâte dire aux deux rois : « Achevez ce que vous avez commencé; la reine y consent. » Les petits princes se trouvaient

en ce moment auprès de leurs oncles. Clotaire, aussitôt, se saisit de l'aîné[1], le renverse à terre et lui plonge son poignard dans le cœur. Le cadet, tout éperdu, court se jeter aux genoux de Childebert, et le conjure, en pleurant et en sanglotant, de lui sauver la vie. Tout féroce qu'il était, Childebert se sentit ému du désespoir de ce pauvre enfant, et, ne pouvant lui-même retenir ses larmes, il supplia le roi de Soissons de ne point passer outre et de se contenter d'une seule victime. Alors Clotaire, les yeux étincelants de rage : « Quoi ! répondit-il, c'est toi qui m'as poussé à cette action, et déjà tu recules ! Livre-moi cet enfant, ou tu vas mourir à sa place. » Effrayé de cette menace, Childebert n'osa pas défendre plus longtemps son neveu. Il le repoussa loin de lui et l'abandonna à Clotaire, qui l'eut bientôt étendu sans vie à côté du cadavre de son frère. Quant au troisième, nommé Clodoald, il aurait infailliblement subi le même sort, si quelques hommes courageux, pénétrant de vive force dans l'appartement où se passait cette scène affreuse, ne l'eussent dérobé à la furie du roi de Soissons[2]. Toute la suite des jeunes princes fut

1. Il avait dix ans et le cadet sept. On ne sait pas au juste l'âge du troisième.

2. Plus tard Clodoald se fit couper les cheveux, annonçant par là qu'il renonçait à tous ses droits à la couronne, et il embrassa la vie religieuse. Il mourut en 560, dans un monastère que lui-même avait fondé près de Paris, au village de Nogent-sur-Seine. L'Église l'honore sous le nom de saint Cloud (dérivé, par corruption, de *Clodoaldus*).

A l'époque où le prince mérovingien vint s'y établir, le village dont nous parlons n'offrait qu'un triste et sauvage séjour, tout entouré d'arides buissons, de bois et de rochers qui en rendaient les abords très-difficiles. Bientôt, par

massacrée, le jour même, par les satellites de Childebert et de Clotaire. Puis ce dernier, montant à cheval, reprit tranquillement la route de son royaume (526).

Cependant la rumeur publique avait appris à Clotilde le massacre de ses deux petits-fils. Par son ordre, les corps furent enlevés sur un brancard, et, se mettant elle-même à la tête du cortége funèbre, la vieille reine se dirigea, au milieu des prières et des larmes de tout le peuple, vers la basilique des Saints-Apôtres (plus tard Sainte-Geneviève), où elle les fit enterrer. Après quoi, elle quitta Paris, dont le séjour lui était devenu odieux, pour revenir se fixer à Tours, près du tombeau de saint Martin. Elle y passa les dernières années de sa vie dans une retraite profonde et uniquement occupée de bonnes œuvres. Sa mort arriva en 543[1].

L'espèce d'accord que la complicité d'un même crime avait établi entre Childebert et Clotaire, ne pouvait subsister longtemps. Ils réunissaient l'un et l'autre, au même degré, l'ambition et la mauvaise

les soins de Clodoald, le sol fut défriché, ensemencé, et l'on perça des routes à travers l'épaisseur des forêts. Alors le nombre des habitants s'accrut d'une manière assez rapide, et l'aisance succéda peu à peu à la misère. Aussi la reconnaissance publique ne tarda-t-elle pas à donner à ce village le nom de celui qui en avait été le bienfaiteur : Nogent-sur-Seine devint Saint-Cloud.

La basilique du cloître où l'illustre cénobite finit ses jours avait reçu sa dépouille mortelle. Son tombeau se voyait encore, à la fin du siècle dernier, dans la crypte de l'église qui remplaça cette ancienne basilique. Ce tombeau, devant lequel une lampe brûlait continuellement, était d'une seule pierre, recouvert d'un marbre noir et surmonté de quatre colonnes qui soutenaient une espèce de dôme. Il a été détruit en 1793.

1. Le corps de Clotilde fut apporté à Paris et enseveli dans l'église des Saints-Apôtres, à côté du tombeau de Clovis.

foi, et nul scrupule ne les arrêtait, quand il s'agissait pour eux de satisfaire leur passion de s'agrandir. Aussi s'éleva-t-il entre ces princes de fréquents démêlés. Childebert qui, dans ses entreprises contre son frère, avait eu constamment le dessous, en éprouvait un vif dépit. La déloyauté avec laquelle nous avons vu que Clotaire le frustra de la part qui lui revenait dans l'héritage de Théodebald, porta au comble son ressentiment. Animé par le désir de la vengeance, il suscita au roi de Soissons de graves embarras, soit au dedans, soit au dehors de son royaume [1], et finit par prendre lui-même les armes contre lui. Cette guerre durait encore, lorsque Childebert mourut (558).

Ce prince, dans le cours de son règne, avait fait deux expéditions contre les Visigoths. La première (531) fut marquée par une brillante victoire des Francs près de Narbonne et par la prise et le pillage de cette ville, où ils firent un immense butin [2]. La seconde n'eut pas, à beaucoup près, un succès aussi heureux. Cette fois, Childebert, défait sous les murs de Saragosse qu'il était venu assiéger, se vit contraint de battre précipitamment en retraite [3]. Devancé par les Visigoths, qui s'étaient emparés des passages des Pyrénées, il aurait certainement péri avec toutes ses

1. Au dedans, il poussa à la révolte son fils Chramme, dont nous aurons tout à l'heure occasion de parler; au dehors, il arma contre lui un peuple tributaire, les Saxons, qui battirent Clotaire et le réduisirent à demander la paix (555).

2. Au reste, les Francs ne cherchèrent point à s'assurer la possession de Narbonne qui, peu après, repassa sous la domination des Visigoths.

3. Le roi de Soissons avait uni ses armes à celles de Childebert, dans cette seconde expédition.

troupes, si le général ennemi, qui se laissa corrompre, ne lui avait vendu à prix d'or le retour dans ses États (542).

Childebert avait rapporté de son invasion en Espagne une relique vénérée, la tunique du martyr saint Vincent[1]. De retour à Paris, il fonda, pour y déposer cette relique, une église qui paraît avoir été l'un des plus beaux monuments de l'époque mérovingienne. Des colonnes d'un marbre précieux soutenaient, à l'intérieur, les voûtes de l'édifice. Des peintures rehaussées d'or décoraient les lambris et les murailles. Le pavé était en mosaïque, et le toit, couvert de lames de cuivre doré, brillait d'un vif éclat, lorsqu'il venait à être frappé des rayons du soleil. Mais ce qui faisait le plus curieux ornement de cette basilique, c'étaient les statues de pierre placées des deux côtés de la porte principale. Elles représentaient un évêque (probablement saint Remi); deux reines, dont l'une était Clotilde, l'autre la femme de Childebert, et cinq rois, à savoir Clovis et les quatre fils de ce prince[2]. On appela d'abord cette église Saint-Vincent et Sainte-Croix[3]. Vers le milieu du VIIe siècle, elle fut

1. Saint Vinçent était un diacre de l'église de Saragosse, qui subit la mort avec un admirable courage, en 304, au commencement de la persécution de Dioclétien.

2. Ces huit statues ont été détruites pendant la Révolution. Quant à l'église elle-même, elle fut entièrement reconstruite au commencement du IXe siècle, et restaurée depuis, à diverses reprises. Il ne reste plus aujourd'hui de la basilique mérovingienne que le portail, et la partie inférieure de la grosse tour carrée qui, s'élevant au-dessus de ce portail, domine tout l'édifice.

3. Le premier de ces deux noms s'explique par les détails qui précèdent.

placée sous l'invocation particulière de l'évêque de Paris, saint Germain[1], et alors elle reçut le nom de Saint-Germain des Prés[2], qu'elle porte encore. C'est là que Childebert fut enterré. Son tombeau était placé au fond du chœur, dans l'abside[3].

Une autre construction, non moins célèbre, due au même prince, est celle de l'*Hôtel-Dieu* de Lyon[4], l'hôpital le plus ancien peut-être qui ait été fondé dans les Gaules. L'antiquité païenne n'avait connu rien de semblable à ces asiles où la charité chrétienne recueillait, avec une si touchante et si admirable sollicitude, les voyageurs, les pauvres, les malades; où l'indigence et le malheur étaient sûrs de trouver toujours abri, secours, soins compatissants. L'hospice dont nous parlons fut bâti près de la rive droite du Rhône, sur le même emplacement qu'occupe encore aujourd'hui le vaste et magnifique édifice qui forme le grand

Le second venait de ce que Childebert avait voulu que l'édifice eût la forme d'une croix, disposition assez rare alors dans la construction des églises, mais qui, par la suite, devint fort commune.

1. C'est lui qui en avait fait la dédicace, le jour même de la mort de Childebert (23 décembre 558).

2. Cette basilique, située hors de la ville, était, en effet, tout entourée de vastes prairies qui, plus tard, ont disparu pour faire place à l'un des plus beaux quartiers de la capitale. Le nom de Saint-Germain des Prés servait, en outre, à la distinguer d'une autre église bâtie sur la rive opposée de la Seine. Cette dernière église, dédiée à saint Germain, évêque d'Auxerre, est la même qui s'appelle encore aujourd'hui Saint-Germain l'Auxerrois.

3. Plusieurs autres princes et princesses de la première race eurent aussi leur sépulture dans l'église Saint-Germain des Prés. On peut citer, entre autres, Chilpéric, Frédégonde et Clotaire II.

4. La ville de Lyon appartenait à Childebert, depuis l'époque où les rois francs s'étaient partagé le royaume de Bourgogne.

hôpital de Lyon. L'évêque de cette ville, Sacerdos, à la prière duquel le roi de Paris avait commencé cette pieuse et si utile fondation, en fit la dédicace en présence du prince. Puis un concile, présidé par le saint prélat, déclara *meurtrier des pauvres et frappé d'un anathème irrévocable* quiconque chercherait à s'approprier les dons que les fidèles pourraient faire à l'hospice, ou bien à y introduire le trouble et le désordre. Dans ces temps de barbarie, quelle autre autorité que celle de l'Église aurait pu mettre un frein à la cupidité et à la violence?

Clotaire Ier seul roi des Francs. — Révolte de Chramne. Sa fin tragique. — Mort de Clotaire.

Le roi de Soissons ayant survécu à ses trois frères, et même au fils et au petit-fils de Thierry, se trouvait ainsi seul possesseur du vaste héritage de Clovis, accru encore de la Thuringe, de la Bourgogne et de la Provence. Parvenu à ce haut point de puissance et de grandeur, il espérait sans doute achever en paix son règne. Cet espoir ne se réalisa pas.

Vers 556, Clotaire avait donné le gouvernement de l'Auvergne à Chramne, l'aîné de ses fils. Celui-ci, égaré par de perfides conseils, se révolta contre son père. D'abord il obtint quelques succès, et, pendant deux ans, il sut se maintenir en possession du pays dont il s'était emparé, c'est-à-dire d'une grande partie de l'Aquitaine. En 558, la mort de Childebert l'ayant tout à coup privé de son principal appui, il se décida à faire sa soumission et à implorer sa grâce. Clotaire, touché du repentir qu'il témoignait, lui pardonna.

Mais cet esprit inquiet et brouillon ne tarda pas à former de nouvelles intrigues. Ses coupables menées furent découvertes, et, pour se soustraire au juste châtiment qu'il méritait, il prit le parti de s'enfuir auprès du roi des Bretons, Conobre, à qui il demanda asile et protection. Conobre, d'abord simple comte de Nantes, s'était rendu maître de toute la presqu'île armoricaine par un triple fratricide, et c'est alors qu'il avait pris le titre de roi[1]. Il embrassa d'autant plus volontiers la querelle du prince mérovingien, que Clotaire avait accueilli avec honneur le fils d'une de ses victimes, son neveu Judual, et lui avait promis de l'aider à reconquérir la succession paternelle.

Furieux de l'ingratitude et de la perfidie de son fils, Clotaire rassembla des forces nombreuses, entra en Bretagne, et se porta rapidement à la rencontre de l'armée ennemie, qu'il joignit dans les environs de Dol. Après quelques escarmouches entre les troupes légères des deux partis, on se sépara, vers le coucher du soleil, et la bataille fut remise au lendemain. Pendant la nuit, Conobre, qui, malgré la férocité dont il n'avait que trop donné de preuves, ne pouvait soutenir l'idée de voir un fils marcher, l'épée à la main, contre son père, essaya de détourner Chramne de prendre part au combat. « Laisse-moi, lui dit-il, le soin de tes intérêts. Cette nuit même j'attaquerai par surprise le camp de Clotaire, et lui et tous les siens

1. Conobre était petit-fils de ce Budic, qui, vers la fin du siècle précédent, avait soutenu la guerre contre Clovis.

tomberont sous mes coups. » Mais le jeune prince, comme frappé d'aveuglement et de vertige, s'obstina dans cette lutte impie. Le lendemain, dès la pointe du jour, l'action s'engagea. On combattit longtemps des deux côtés avec un égal acharnement. Mais à la fin, Conobre ayant été tué[1], les Bretons commencèrent à plier et bientôt ils se débandèrent. Chramne, voyant tout perdu, prit la fuite et se dirigea vers la mer. Des vaisseaux, tout prêts à mettre à la voile et qu'il avait fait venir dans la prévision d'une défaite, l'attendaient près du rivage. Il allait s'embarquer, lorsqu'il reçut la nouvelle que sa femme et ses deux filles étaient tombées aux mains de l'ennemi. Il retourna alors sur ses pas pour tâcher de les délivrer. Mais il fut aussitôt enveloppé, fait prisonnier, chargé de chaînes; puis on le conduisit dans la demeure d'un pauvre paysan, où déjà se trouvaient ses enfants et sa femme. Clotaire survint quelques instants après. Sourd à tout sentiment de pitié, il fit sur-le-champ étrangler Chramne. Ensuite on mit le feu à la cabane, qui ensevelit sous ses débris fumants, avec le cadavre du fils rebelle, les trois infortunées qu'il avait entraînées dans sa perte (560).

Clotaire ne survécut que peu de temps à sa triste et funeste victoire. Au retour d'une partie de chasse, il

1. La mort de Conobre permit à Judual, le protégé de Clotaire, de rentrer en possession de l'héritage de son père, c'est-à-dire du comté de Rennes. Plus tard, en 577, il prit le titre de roi et le nom d'Alain Ier. Mais il ne parvint jamais à étendre son autorité sur toute la Bretagne, dont la plus grande partie était alors gouvernée par des comtes indépendants.

fut pris d'une fièvre violente et mourut à Compiègne[1], un an et un jour après la fin si tragique de Chramne (561). On raconte que, comme il était près d'expirer, on l'entendit s'écrier avec un sentiment de terreur que redoubiait encore le souvenir des forfaits qui avaient souillé sa vie : « Ah! que pensez-vous que soit ce roi du ciel qui fait ainsi périr, comme il lui plaît, les plus grands rois de la terre? »

1. La villa royale de Compiègne, tout entourée de vastes et giboyeuses forêts, était, dès cette époque, une des résidences de prédilection des Mérovingiens.

TROISIÈME RÉCIT.

AVENTURES D'ATTALE.

Triste sort des Gallo-Romains, après la conquête de leur pays par les Francs.

La Gaule s'était d'abord réjouie des victoires des Francs et du rapide accroissement de leur puissance. Confiante dans ses nouveaux maîtres, elle espérait qu'ils allaient mettre un terme aux longues souffrances qu'elle avait endurées, durant l'agonie de l'empire romain, et lui rendre enfin un peu de repos et de sécurité. Son attente fut cruellement déçue. En effet, à peine établis sur le territoire gaulois, les Francs semblèrent prendre à tâche, à force de violences et de brigandages, d'y faire détester leur domination. On eût dit que cette contrée n'était pour eux qu'un séjour passager, une terre ennemie, où ils ne songeaient qu'à faire à la hâte un riche butin. C'est ainsi qu'on les vit en 532, sous prétexte de châtier la révolte de l'Auvergne[1], dévaster cette province avec

1. L'Auvergne avait tenté, en 531, de secouer le joug de Thierry et de passer sous le gouvernement de Childebert. La tentative échoua. Le roi de Metz parut d'abord ne vouloir tirer aucune vengeance de cette révolte qui, du reste, avait été promptement réprimée. Mais, l'année suivante, les

une fureur sauvage, incendier les moissons, saccager les villages et les villes, n'épargnant, tout chrétiens qu'ils étaient, ni églises, ni monastères; emmener parmi les bagages, pour les vendre ensuite comme esclaves, des troupes d'hommes, de femmes, d'enfants arrachés pour toujours au sol de leur patrie, et, suivant l'énergique expression d'un chroniqueur, « ne rien laisser à ceux qui demeurèrent dans le pays, si ce n'est là terre que ces barbares ne pouvaient pas emporter. » Le désastre de l'Auvergne répandit l'effroi de toutes parts, et les Gallo-Romains durent comprendre qu'il ne leur restait plus qu'à se résigner en silence au joug des farouches conquérants dont ils étaient devenus la proie.

Pour compléter le tableau du triste état de la Gaule sous la domination franque, nous allons raconter ici, d'après Grégoire de Tours, un épisode célèbre de l'histoire de cette époque. On y verra à quel genre d'angoisses et de douleurs les plus grandes familles d'entre les vaincus étaient parfois exposées, au milieu des guerres civiles des princes mérovingiens, et comment il n'y avait plus pour personne de garantie contre l'oppression la plus inique et la plus brutale. C'est d'ailleurs une curieuse peinture des mœurs du temps.

Francs ripuaires ayant menacé de quitter ses drapeaux, parce qu'il refusait de se joindre à ses frères pour attaquer la Bourgogne, *il se souvint*, dit Grégoire de Tours, *que l'Auvergne lui avait été infidèle*, et offrit à ses soldats, s'ils consentaient à rester avec lui, de les mener dans ce pays où ils trouveraient en abondance de l'or, de l'argent, des troupeaux et des esclaves. L'offre fut acceptée et la malheureuse province paya les frais de la réconciliation des Francs et de leur roi.

Le Gallo-Romain Attale, d'abord emmené comme otage, est ensuite réduit en servitude. — L'esclave Léon entreprend de le délivrer.

C'était à l'instigation de Childebert qu'avait eu lieu le soulèvement de l'Auvergne, et Thierry ne l'ignorait pas. On devait donc craindre de voir bientôt le roi de Metz, avec son caractère violent et irascible, faire appel aux armes pour venger son injure. Pourtant, contre l'attente générale, il se réconcilia avec son frère (532), et tous deux se promirent sous serment de vivre désormais en bonne intelligence. Comme gage de leur foi mutuelle, ils se donnèrent des otages, parmi lesquels on comptait plusieurs fils de sénateurs[1] gallo-romains. Mais, dès l'année suivante, de nouveaux démêlés s'étant élevés entre Thierry et Childebert, les otages portèrent la peine du peu de fidélité des princes à tenir leur parole : ils furent tous privés de la liberté, et ceux des leudes[2] francs qui les avaient reçus en garde, en firent leurs esclaves. Quelques-uns s'échappèrent et retournèrent dans leur pays; les autres, moins heureux, ne purent briser leurs chaînes et restèrent en servitude.

1. Les anciennes familles sénatoriales (voy. la note 1, p. 211, du tome précédent) formaient toujours la première classe de la population gallo-romaine. Mais les priviléges dont elles jouissaient, au temps des empereurs, n'avaient pas survécu à la domination de Rome, et, depuis la conquête franque, tout ce qui leur restait de crédit et d'influence se concentrait dans l'enceinte même des cités.

2. Ce nom de *leudes*, d'origine germanique, désignait les principaux compagnons d'armes d'un prince mérovingien, ceux qui s'étaient particulièrement attachés à sa personne. On disait encore, dans le même sens, les *fidèles* du roi.

Du nombre de ces derniers se trouvait un jeune homme, neveu de Grégoire, évêque de Langres. On l'appelait Attale. Retenu prisonnier dans le royaume de Metz, par suite de la rupture de la paix entre les deux frères, il fut attaché au service d'un seigneur franc qui demeurait aux environs de Trèves et qui le destina à garder les chevaux. Cependant Grégoire avait envoyé à la recherche d'Attale, des serviteurs qui parvinrent, non sans peine, à découvrir sa trace. Ils allèrent aussitôt vers son maître, et lui offrirent des présents, s'il consentait à mettre le captif en liberté. Mais il rejeta avec dédain leurs offres, et ajouta : « Pour la rançon d'un homme de si noble extraction, ce n'est pas trop de dix livres d'or. » Là-dessus, les serviteurs se retirèrent, et, de retour à Langres, ils racontèrent tristement à l'évêque le peu de succès de leur mission. Alors un esclave, qui remplissait dans la maison de Grégoire le modeste emploi de cuisinier, lui dit : « Si tu voulais me permettre d'y aller à mon tour, peut-être réussirais-je à tirer ton neveu de captivité. » Grégoire ayant répondu qu'il le voulait bien, Léon (c'était le nom de cet esclave dévoué) prit sur-le-champ la route de Trèves.

Lorsqu'il fut arrivé sur les lieux, il essaya d'abord divers stratagèmes, pour enlever secrètement le jeune Attale; mais tous ses efforts furent en pure perte. Alors il alla trouver un homme du pays et lui dit : « Viens avec moi et vends-moi comme esclave dans la maison de ce barbare[1]; tu garderas l'argent. Tout ce

1. Le nom de *barbare* n'avait alors par lui-même rien d'injurieux. Il ser-

que je désire, c'est d'être plus à portée d'exécuter le projet que j'ai conçu. » L'homme auquel il s'adressait, dans la crainte sans doute de quelque piége, exigea d'abord que Léon attestât par serment la sincérité de ses paroles. Après quoi, il le conduisit à la maison désignée, et le vendit douze pièces d'or, qu'il prit pour lui, suivant leur convention. Cela fait, il se retira.

Cependant le barbare s'étant fait amener son nouvel esclave, lui demanda ce qu'il savait faire. « Je sais, répondit Léon, apprêter tous les mets qui se servent sur la table des maîtres, et, pour ce genre de talent, je n'ai certainement pas mon pareil. Je ne cherche point à t'en imposer : quand tu voudrais traiter le roi lui-même, je suis plus capable que personne de préparer un festin digne de lui être présenté. — Eh bien, répliqua le Franc, le jour du soleil[1] approche; ce jour-là, j'inviterai à ma table mes amis et mes voisins. C'est pour toi une belle occasion de montrer ton savoir-faire. Sers-nous un repas qui excite leur admiration, et qui les force d'avouer qu'ils n'ont jamais rien vu de mieux dans le palais du roi. — Que mon maître, répondit l'esclave, fasse faire une grande provision de volaille, et ses ordres seront ponctuellement accomplis. » On prépara, en effet, tout ce qu'avait demandé Léon, et, le dimanche étant venu, il servit un festin dont tous les convives furent émerveillés. Ceux-ci, tant

vait simplement à désigner, par opposition aux Gallo-Romains, c'est-à-dire aux anciens habitants du pays, les conquérants d'origine germanique, Francs, Visigoths, Burgondes, qui s'étaient établis en Gaule.

1. C'est ainsi que l'on nommait chez les Francs le jour du repos, le dimanche.

que dura le repas, ne tarirent point en éloges sur l'abondance et la délicatesse des mets, et ils ne cessèrent de complimenter leur hôte, jusqu'au moment où ils prirent congé de lui.

La vanité du barbare avait été très-agréablement flattée de toutes les louanges que lui avaient adressées ses convives. Aussi, depuis ce jour, l'habile cuisinier devint-il son esclave favori. Il en fit comme son intendant, et c'est à lui qu'était confié le soin de distribuer aux autres serviteurs leur ration de vivres. Une année se passa ainsi, durant laquelle Léon acheva de gagner la confiance de son maître. Jugeant alors que l'occasion était bonne pour l'exécution du dessein qu'il méditait depuis si longtemps, il résolut de ne pas différer davantage.

Avant tout, il lui fallait prévenir Attale. Un jour donc, il se rendit dans la prairie où ce dernier gardait ses chevaux. S'étant couché à terre, à quelque distance du jeune homme et le dos tourné de son côté, afin qu'on ne pût les soupçonner de causer ensemble, Léon lui dit : « Il est temps que nous pensions à revoir notre pays natal. C'est pourquoi je te recommande, lorsque la nuit sera arrivée et que tu auras ramené les chevaux à l'étable, de ne pas te laisser aller au sommeil ; mais, dès que je t'appellerai, sois prêt, et nous partirons. » Or, ce jour-là, le Franc dont ils étaient tous deux les esclaves, avait de nouveau invité à un festin plusieurs de ses parents, au nombre desquels se trouvait le mari de sa fille. Suivant les vieux usages germaniques, le repas se prolongea fort avant dans la nuit. Enfin les convives se levèrent de table, pour aller

se livrer au repos. Léon accompagna jusque dans sa chambre le gendre du maître de la maison, et, après avoir placé près de son lit une coupe pleine de vin, il allait se retirer, lorsque le barbare lui dit en plaisantant : « Toi qui es l'homme de confiance de mon beau-père, voyons, parle franchement : est-ce que tu ne songes pas quelque jour, si toutefois on te laisse faire, à prendre les chevaux de ton maître et à retourner dans ton pays? » L'esclave répondit sur le même ton : « C'est un dessein que j'espère accomplir cette nuit même, si Dieu me vient en aide. » Le barbare, qui était loin de prendre au sérieux ces paroles, repartit aussitôt : « Dans ce cas, c'est à mes gens de faire bonne garde ; sans cela tu pourrais bien emporter quelque chose de ce qui m'appartient. » Et là-dessus, ils se séparèrent en riant.

Léon et Attale s'échappent de chez leur maître. — Dangers qu'ils courent dans leur fuite. — Ils parviennent à regagner leur pays. — Léon récompensé de son dévouement.

Quand tout le monde fut endormi, Léon appela Attale. Celui-ci, qui se tenait aux aguets, arriva à l'instant. Il sella deux chevaux, et, comme son compagnon lui demandait s'il avait des armes : « Je n'ai, répondit-il, qu'une petite lance. » Alors Léon entra dans la chambre de son maître, et lui prit son bouclier et son épée. Le barbare s'étant éveillé au bruit, demanda qui était là et ce qu'on lui voulait. « Je suis Léon, ton serviteur, répondit l'esclave ; j'éveille Attale, pour qu'il se lève promptement et qu'il conduise les

chevaux au pâturage : il dort comme un homme ivre. — C'est bon, reprit le barbare ; fais ce qu'il te plaira. » Et il se rendormit.

L'audacieux esclave sortit aussitôt, et alla donner au jeune homme les armes dont il venait de s'emparer. Ensuite, ayant fait un paquet de leurs vêtements, ils franchirent l'un et l'autre, sans être vus, la porte de la cour qui heureusement était ouverte, et s'éloignèrent à toute bride. Déjà ils avaient atteint les bords de la Meuse, lorsque la vue de quelques personnes qui semblaient les épier, leur inspira des craintes. Alors ils abandonnèrent leurs chevaux et leurs effets, et traversèrent le fleuve à la nage, en s'aidant de leurs boucliers. Les deux esclaves gagnèrent ainsi l'autre rive vers la chute du jour, et, à la faveur des ténèbres, ils s'enfoncèrent dans une forêt où ils passèrent une partie de la nuit.

Cette nuit était la troisième depuis leur départ, et ils n'avaient pas encore pris de nourriture. Par bonheur, ils trouvèrent un prunier chargé de fruits. Ils en mangèrent, et ayant ainsi un peu réparé leurs forces, ils continuèrent leur route et entrèrent bientôt dans les plaines de la Champagne. Tout à coup un bruit de chevaux qui galopaient vint frapper leurs oreilles. Tous deux alors coururent se cacher derrière un grand buisson, et se couchèrent par terre, ne faisant aucun mouvement et osant à peine respirer; mais ils tenaient l'épée hors du fourreau, bien résolus, s'ils étaient découverts, à défendre jusqu'au dernier soupir leur liberté et leur vie.

Lorsque les cavaliers furent arrivés près du buisson

qui abritait les deux fugitifs, ils s'arrêtèrent pour laisser reposer un moment leurs chevaux. « Quel malheur, dit l'un d'eux, de ne pouvoir rattraper ces misérables esclaves! J'en jure par mon âme! s'ils retombent entre mes mains, je ferai pendre l'un et hacher l'autre en morceaux. » Celui qui parlait ainsi, c'était le barbare, leur maître, qui les avait inutilement poursuivis depuis Trèves. Enfin il s'éloigna avec son escorte.

Quelques heures après, Léon et Attale atteignaient les faubourgs de Reims. Il y avait dans cette ville un prêtre nommé Paulelle, qui était lié d'amitié avec l'évêque Grégoire. Ils se dirigèrent donc vers sa maison, qu'un homme qu'ils rencontrèrent leur avait indiquée, et traversant la grande place, au moment où la cloche sonnait matines, ils allèrent frapper à sa porte. Dès qu'il sut qui ils étaient, Paulelle s'empressa de leur ouvrir, et quand Léon lui eut, en peu de mots, raconté leur aventure : « Voilà mon songe vérifié, dit le prêtre; en effet, cette nuit, pendant mon sommeil, je voyais deux colombes, l'une blanche et l'autre noire, venir en volant se poser sur ma main. » L'esclave reprit aussitôt : « Que le Seigneur nous pardonne, si, malgré la sainteté de ce jour[1], nous vous prions de nous donner un peu de nourriture; car, depuis que nous avons quitté la maison de notre maître, nous n'avons encore goûté ni pain ni viande. » Leur hôte, ému de ces paroles, leur offrit du pain

1. On était au dimanche, et, à l'époque dont nous parlons, les lois de l'Eglise ne permettaient point, ce jour-là, de prendre de nourriture avant la messe.

trempé dans du vin; puis, les ayant fait cacher, il sortit pour se rendre à l'église. Au bout de quelque temps, comme il rentrait chez lui, le barbare survint, cherchant toujours ses esclaves. Mais le bon prêtre eut assez d'adresse et de présence d'esprit pour éluder toutes ses questions, et le Franc se vit contraint de reprendre la route de Trèves, sans avoir pu accomplir ses projets de vengeance.

Attale et son compagnon, échappés comme par miracle à un si grand danger, restèrent encore deux jours à Reims; ensuite ils se remirent en route et arrivèrent enfin à Langres. L'évêque, qui n'espérait plus les revoir, éprouva la plus vive joie de leur retour. Il pressa, en pleurant, son neveu contre son cœur, et, voulant témoigner au fidèle Léon toute sa reconnaissance, il l'affranchit de la servitude[1], lui et toute sa race. En outre, il lui concéda, en pleine propriété, des terres sur lesquelles Léon vécut libre le reste de ses jours, avec sa femme et ses enfants.

1. Il y avait plusieurs modes d'affranchissement. Le plus souvent, la mise en liberté de l'esclave se faisait tout simplement par un écrit signé de la main du maître. D'autres fois, cet acte était entouré d'une certaine solennité. Le maître se rendant à l'église avec son esclave, le remettait, en présence du clergé et de tout le peuple, entre les mains de l'évêque, qui faisait immédiatement rédiger l'acte d'affranchissement. Il y avait aussi l'affranchissement par le denier. Dans ce dernier cas, l'esclave, tenant à la main un denier, symbole du rachat de sa liberté, était amené devant le roi; celui-ci, en lui frappant la main, faisait sauter la pièce de monnaie, et, en même temps, il le déclarait homme libre.

QUATRIÈME RÉCIT.

LA VIE MONASTIQUE AU VIe SIÈCLE. — SAINT MAUR ; SAINTE RADEGONDE ; SAINT COLOMBAN.

Principaux monastères établis en Gaule, depuis l'introduction du monachisme dans ce pays jusqu'à la fin du VIe siècle.

Saint Martin, qui introduisit en Gaule la vie cénobitique, avait, comme nous l'avons vu[1], fondé deux monastères : celui de Ligugé, aux environs de Poitiers; celui de Marmoutiers, près de Tours. Vers le même temps, il s'en éleva deux autres sur le territoire de Lyon : l'un dans une île au milieu de la Saône[2] (on l'appelait le monastère de l'Ile-Barbe); l'autre au confluent de la Saône et du Rhône. Ce dernier, connu sous le nom d'abbaye d'Ainay, fut bâti au-dessus d'une crypte ou église souterraine dédiée à la mémoire de Blandine, la jeune esclave qui, dans ces mêmes lieux, avait si courageusement subi le martyre en témoi-

1. P. 192-194 du précédent volume (XIe récit).

2. Cette île, de peu d'étendue, mais qui présente un aspect des plus pittoresques, est située à deux kilomètres au-dessus de Lyon. Suivant une vieille tradition, Charlemagne fut si frappé de la beauté de ce séjour, qu'il aurait songé un moment à y venir passer les dernières années de sa vie.

gnage de sa foi[1]. On rapporte aussi à la seconde moitié du IVe siècle les commencements du cloître d'Agaune (plus tard Saint-Maurice) dans le Valais[2].

Le siècle suivant s'ouvrit par l'établissement de deux monastères, Saint-Victor de Marseille et Lérins[3], qui, l'un et l'autre, occupent une place importante dans l'histoire ecclésiastique de la Gaule. Le premier eut pour fondateur saint Cassien (409). C'était un pieux solitaire, qui, après avoir passé une partie de sa jeunesse en Palestine et dans ces déserts de la Thébaïde où le monachisme avait pris naissance, était venu se fixer à Marseille. Le second fut élevé sous les auspices de saint Honorat (410). De ces deux abbayes, devenues bientôt des écoles fameuses de science théologique, devaient sortir une foule de prêtres et d'évêques, non moins recommandables par leur savoir que par leur piété, et qui ont répandu un vif éclat sur ces premiers temps de notre Église nationale.

Pendant le cours du Ve siècle, vingt-deux autres monastères s'établirent en Gaule. Au VIe, leur nombre s'accrut d'une manière si rapide, que, pour cette époque seulement, on n'en compte pas moins de deux cent trente-huit, parmi lesquels nous citerons ceux de Glanfeuil, de Sainte-Croix de Poitiers et de Luxeuil. Ces trois monastères, soit par les circonstances qui ont

1. Voy., au tome précédent, le VIIIe récit.

2. Voy. ci-dessus la note 1 de la p. 44.

3. On comprend sous la dénomination commune d'*îles de Lérins* les deux îles situées en face de la ville de Cannes (département du Var). Chacune d'elles, au reste, a son nom particulier. La plus grande s'appelle Sainte-Marguerite; la plus petite Saint-Honorat. C'est dans cette dernière qu'était bâti le monastère dont nous parlons.

marqué leur origine, soit à cause de l'influence qu'ils devaient exercer sur le développement de la vie monastique, méritent tout particulièrement d'attirer notre attention.

Saint Maur fonde l'abbaye de Glanfeuil et y établit la règle de saint Benoît.

En 529, saint Benoît de Nursia[1] avait fondé en Italie, près de la frontière des Abruzzes et de la terre de Labour, le célèbre monastère du mont Cassin, qui fut comme le berceau de l'ordre des Bénédictins[2]. C'est là qu'il mit en vigueur la règle qu'il avait instituée et qui porte son nom. Plus tard, l'évêque du Mans l'ayant prié de lui envoyer quelques-uns de ses moines pour propager en Gaule la nouvelle législation cénobitique, Benoît s'empressa d'accéder à sa demande, et quatre religieux, à la tête desquels il plaça saint Maur, le plus chéri de ses disciples, furent désignés par lui pour cette mission. Après avoir reçu les instructions de leur vénérable abbé et un exemplaire de la règle du mont Cassin, ils partirent. Mais comme ils arrivaient sur les bords de la Loire, on leur annonça que l'évêque qui les avait appelés venait de mourir, et que son successeur paraissait peu disposé à favoriser leur entreprise. Cette nouvelle les jeta dans une extrême perplexité. Ne sachant plus que faire en Gaule, déjà ils se préparaient à reprendre la route

1. Nursia, aujourd'hui Norcia, lieu de naissance de saint Benoît, est une petite ville de l'Italie centrale, située au pied de l'Apennin, à l'est-nord-est de Spolète (États de l'Église).

2. Ainsi appelés de leur fondateur, Benoît (en latin *Benedictus*).

des Alpes, lorsqu'un seigneur nommé Florus offrit de leur donner, s'ils voulaient y fixer leur demeure, un de ses domaines situé dans l'Anjou, près des bords de la Loire. L'offre fut acceptée, et les cinq religieux s'étant adjoint quelques moines du pays, allèrent bâtir, au milieu du terrain que leur avait si généreusement concédé Florus, le monastère de Glanfeuil[1] (543). Élu abbé par ses compagnons, saint Maur les soumit immédiatement à la règle instituée par saint Benoît. Nous allons, en quelques mots, essayer de la faire connaître.

« L'oisiveté, dit le saint législateur, est l'ennemie de l'âme. » D'après ce principe, il détermine heure par heure l'emploi de la journée, qu'il partage entre la prière, le chant des psaumes, les lectures pieuses et le travail des mains. Sept heures sont consacrées au travail et deux à la lecture. La règle ajoute : « Que le dimanche tous s'occupent à lire des livres de piété, excepté ceux qui ont quelque office particulier à remplir. Quant aux frères infirmes ou d'une santé débile, qu'on se contente de leur imposer une tâche ou un emploi tels qu'ils ne soient ni oisifs ni accablés par l'excès du travail. Leur faiblesse doit être prise en considération. »

Saint Benoît exige des moines la docilité la plus entière envers leur supérieur ou abbé. Quel que soit l'ordre qu'ils auront reçu, ils sont tenus d'obéir sans délai comme sans murmure. De plus, toute propriété

1. Ce monastère prit dans la suite le nom de Saint-Maur-sur-Loire. On en voit encore aujourd'hui les ruines dans le bourg de Saint-Maur, situé sur la rive gauche de la Loire, à 22 kilomètres à l'ouest-nord-ouest de Saumur.

leur est formellement interdite, et, à moins que l'abbé ne les y autorise, ils ne peuvent ni donner ni recevoir ou posséder quoi que ce soit; « car, dit la règle, il ne leur est pas même permis d'avoir en leur propre puissance leur corps et leur volonté. »

Jusqu'alors les moines de l'Occident ne se liaient par aucun engagement formel. A l'exemple de saint Basile, qui, au IVe siècle, avait été le législateur monastique de l'Orient[1], saint Benoît astreignit les religieux à des vœux solennels et irrévocables. D'après le nouvel institut, quiconque veut embrasser la vie cénobitique, doit promettre, à la face des autels et en présence de toute la communauté, non-seulement de rester toujours soumis à la discipline de la maison, mais, en outre, de ne jamais chercher à quitter le séjour du cloître, pour rentrer dans le siècle. Cette promesse, il faut qu'il l'écrive de sa main et qu'il la signe de son nom. Il ne peut la violer, sans encourir les anathèmes de l'Église.

Par une conséquence naturelle de la perpétuité des vœux et pour empêcher qu'on ne les prononçât à la légère, saint Benoît institua le *noviciat*. C'était un temps d'épreuves qui ne durait pas moins d'une année, et pendant lequel on donnait plusieurs fois lecture au novice de la règle de la maison, en lui répétant, à chaque fois, ces paroles : « Voilà la loi sous laquelle tu veux vivre et combattre; si tu te crois la force de

1. C'est saint Basile qui, le premier, introduisit dans la vie cénobitique l'obligation des vœux perpétuels. (Voir, sur cet illustre Père de l'Église, la belle étude de M. Villemain dans son *Tableau de l'éloquence chrétienne au* IVe *siècle*.)

l'observer, entre ; sinon, va en liberté. » Celui qui persévérait dans sa résolution était admis, à l'expiration de son noviciat, à prononcer ses vœux. C'est ce qu'on appelait *faire profession*. Dès lors, enfermé, enseveli, pour ainsi dire, dans le monastère, *comme un mort dans son sépulcre*[1], il était, en quelque sorte, perdu pour sa famille, pour ses amis, pour le monde.

Suivant la règle bénédictine, aux religieux eux-mêmes appartient le droit de choisir leur abbé. Quant à celui-ci, bien que son autorité soit absolue, il doit toujours pourtant prendre l'avis des *frères*. Dans les choses d'un intérêt secondaire, il peut se borner à consulter les anciens. Mais toutes les fois qu'il s'agit de quelque affaire importante, il faut qu'il convoque toute la communauté et demande à chacun son sentiment, *parce que Dieu révèle souvent au plus jeune ce qui vaut le mieux*. Les frères sont tenus de donner leur avis en toute soumission, et sans chercher à le soutenir avec opiniâtreté. C'est ensuite à l'abbé à prendre une décision, et tous doivent obéir à ce qu'il a jugé équitable et salutaire.

Telles sont les dispositions principales de la règle de saint Benoît. Ce qu'on remarque surtout dans les nombreux chapitres dont elle se compose, c'est un caractère tout particulier de bon sens, de sagesse et de douceur. « La pensée morale et la discipline générale en sont sévères ; mais dans le détail de la vie, elle est humaine et modérée[2]. » Telle avait été, au reste, la pensée de saint Benoît lui-même. « Nous

1. Fleury, *Mœurs des chrétiens*, troisième partie, § XIX.
2. M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, 14e leçon.

espérons, dit-il dans le préambule de sa loi, n'avoir rien prescrit d'âpre ni de pénible. » Et, en effet, il écarte avec soin du plan de conduite qu'il trace pour ses religieux les macérations, les abstinences trop rigoureuses et tout ce qui aurait pu produire sur eux cette exaltation plus bizarre que vraiment édifiante des ascètes d'Orient[1].

La nouvelle législation cénobitique fut accueillie avec faveur non-seulement en Gaule, mais dans toute l'Europe. Presque partout elle se substitua aux divers codes de discipline qui avaient primitivement régi les

1. Le mot *ascète*, dérivé du grec ἀσκητής, signifie *celui qui s'exerce*. On donnait ce nom à ceux qui volontairement se livraient aux plus rudes exercices de la pénitence.

Au premier rang des ascètes, étaient ces *stylites*, qui, à l'exemple de Siméon d'Antioche, choisissaient pour demeure le haut d'une colonne où ils passaient des années entières (plusieurs même y restèrent jusqu'à leur mort), sans cesse exposés à toute la rigueur et à toute l'intempérie des saisons. Ils eurent en Gaule quelques imitateurs, mais en petit nombre. Tel fut, entre autres, ce Wulfilaïch dont parle Grégoire de Tours. Lorsque notre historien eut l'occasion de le voir, il y avait plusieurs années déjà que, forcé de quitter sa colonne, il était venu habiter un monastère des environs de Coblentz. Interrogé par Grégoire sur son ancien genre de vie : « Au temps, lui dit-il, où je demeurais sur le territoire de Trèves, j'avais élevé de mes propres mains, près de ma cellule, une colonne sur laquelle je me tenais, les pieds nus, avec d'horribles souffrances. Quand venait l'hiver, la rigueur du froid que j'avais à endurer était telle, que souvent elle fit tomber les ongles de mes pieds, et que l'eau glacée pendait à ma barbe en forme de chandelles. Pour toute nourriture, j'avais un peu de pain et de légumes; pour boisson un peu d'eau. » Wulfilaïch raconta ensuite à Grégoire de Tours que les évêques du voisinage lui enjoignirent de renoncer à cette vie de stylite, en lui disant : « La voie que tu suis n'est pas la bonne, » et qu'il obéit aussitôt, non sans regret pourtant. L'un d'eux, dès qu'il fut parti, ayant envoyé des ouvriers pour renverser la colonne, le solitaire, à son retour, n'en trouva plus que les ruines. « Je pleurai amèrement, dit-il, mais je ne voulus pas réédifier ce

monastères de l'Occident[1], et, avant la fin du VIIIe siècle, elle deviendra, pour longtemps, la règle à peu près unique des communautés religieuses de cette moitié du monde chrétien.

Sainte Radegonde. — Elle établit le monastère de Sainte-Croix.

Il n'y avait encore en Gaule qu'un très-petit nombre de couvents de femmes, lorsque sainte Radegonde fit bâtir à Poitiers celui de Sainte-Croix. Mais avant de parler de cet établissement monastique, quelques mots d'abord sur l'histoire de sa fondatrice, cette princesse dont la douce et touchante image forme un si étrange contraste avec la barbarie grossière des temps mérovingiens.

qu'on avait détruit, de peur d'encourir le reproche de braver les ordres des évêques. Depuis lors, je me suis contenté d'habiter avec mes frères, ainsi que je fais maintenant. »

Quant aux périls que pouvaient entraîner les excès de la vie ascétique, voici en quels termes ils sont signalés par l'un des plus illustres Pères de l'Église, saint Jérôme : « Il est, dit-il, des moines qui, par l'humidité des cellules, par des jeûnes immodérés, par ennui de la solitude, par excès de lectures, tombent dans la mélancolie et ont plus besoin des remèdes d'Hippocrate que de nos conseils... J'ai vu des personnes, de l'un et de l'autre sexe, en qui le cerveau avait été altéré par trop d'abstinence, surtout parmi celles qui habitaient dans des cellules froides et humides; elles ne savaient plus ce qu'elles faisaient, ni comment se conduire, ni ce qu'il fallait dire ou taire. » (Voy. M. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II, 14e leçon.)

1. Parmi ces monastères, les uns suivaient la règle donnée anciennement par saint Pacôme aux anachorètes de la Thébaïde ; d'autres celle de saint Basile ; d'autres encore celle qu'avait publiée l'évêque d'Arles, saint Césaire. On verra plus loin que saint Colomban rédigea aussi une règle qui fut longtemps en vigueur dans un assez grand nombre de couvents de la Gaule.

On se rappelle que Clotaire Ier avait accompagné son frère Thierry dans la guerre de Thuringe. La campagne terminée, on procéda, suivant l'usage, au partage du butin et des captifs, et Clotaire eut dans son lot deux enfants de race royale, le fils et la fille de Bertaire, l'un des derniers rois de la nation thuringienne[1]. La jeune fille (c'était Radegonde elle-même) atteignait à peine alors sa huitième année; mais les grâces naïves ainsi que la rare et précoce beauté de cette enfant produisirent sur le roi de Soissons une impression telle que, dès ce moment, il conçut le dessein d'en faire un jour sa femme. En attendant, il résolut de donner à la noble orpheline une éducation digne de sa naissance, et, dans cette pensée, il l'envoya à son domaine d'Aties, sur la Somme. « Là, dit M. Augustin Thierry[2], par une louable fantaisie de son maître et de son futur époux, elle reçut, non la simple éducation des filles de race germanique, qui n'apprenaient guère qu'à filer et à suivre la chasse au galop, mais l'éducation raffinée des riches Gauloises. A tous les travaux élégants d'une femme civilisée, on lui fit joindre l'étude des lettres romaines, la lecture des poëtes profanes et des écrivains ecclésiastiques. » La vive et pénétrante intelligence de Radegonde et ses progrès de jour en jour plus rapides justifièrent pleinement les soins dont elle était l'objet. En même temps, à mesure qu'elle croissait en âge, on voyait se développer en elle une piété profonde, une ar-

1. Voy. la note 1 de la p. 49.
2. *Récits des temps mérovingiens*, t. II, p. 266.

dente charité[1] et tous les instincts d'une âme forte, élevée, généreuse.

La fille de Bertaire passa ainsi neuf années. Enfin, en 538, un message royal lui annonça que le roi de Soissons l'attendait dans sa capitale pour la célébration de leur mariage. Saisie d'un double sentiment de répugnance et d'effroi, et ne pouvant supporter l'idée de devenir la femme d'un tel homme, elle essaya d'abord d'échapper à son escorte. Mais on la rejoignit, on l'amena à Clotaire, et la cérémonie nuptiale eut lieu aussitôt.

Même dans la paisible et studieuse retraite où s'était écoulée sa jeunesse, rien n'avait pu effacer de l'esprit de Radegonde le terrible souvenir des malheurs de sa patrie et de sa famille. Son union forcée avec Clotaire, en ravivant une blessure encore saignante, acheva de la plonger dans une inexprimable tristesse. Qu'on juge d'ailleurs de ce que devait avoir à souffrir cette nature délicate et cultivée, que le sort condamnait à vivre au milieu des leudes ignorants, brutaux et féroces qui remplissaient la cour de Soissons! Les devoirs de son rang lui étaient de plus en plus à charge. Afin de s'y soustraire, au moins en partie, elle se livrait à des austérités qui faisaient dire à Clotaire : « C'est une nonne que j'ai épousée là, non une reine. » Elle se plaisait surtout à consacrer ses loisirs à des œuvres de charité, se rendant, en quelque sorte, la servante des malades et des pauvres. Le do-

1. « Elle se faisait une joie, dit un de ses anciens biographes, de réunir les enfants pauvres du voisinage, pour leur distribuer des aliments, des vêtements, surtout pour leur apprendre à prier et à aimer Dieu. »

maine royal d'Aties, que lui avait donné le roi son époux, fut transformé par elle en un hospice pour les femmes indigentes. Souvent elle s'y rendait pour y distribuer des aumônes, ou même pour y panser de ses mains, comme une simple infirmière, les plaies les plus hideuses. D'autres fois c'était à ses livres bien-aimés, ou à l'entretien de quelque savant et pieux évêque, qu'elle demandait une distraction passagère à la mélancolie dans laquelle son âme était habituellement plongée, et que redoublaient encore les fêtes bruyantes et les orgies grossières de la cour de Soissons.

Depuis qu'elle avait vu sa destinée enchaînée à celle de Clotaire, Radegonde n'avait plus d'autre désir, ne formait plus d'autre vœu que de pouvoir rompre ce fatal mariage, pour aller finir ses jours dans le cloître. Mais il paraissait bien difficile que le roi y consentît, et, pendant six ans, elle dut se résigner à dévorer en silence sa douleur et ses larmes. Un dernier malheur domestique changea tout à coup en une ferme résolution ce qui jusque-là n'avait été chez elle qu'une aspiration secrète. Ce fut la mort de son frère, tué, on ne sait trop pourquoi, par l'ordre du barbare Clotaire. A ce coup, qui rouvrait pour elle, comme elle le disait plus tard elle-même, « les sépulcres de son père, de sa mère, de son oncle, de tous les parents qu'elle avait pleurés, » Radegonde n'hésita plus. Toutefois, de peur d'éveiller les soupçons, elle dissimula d'abord et demanda seulement la permission de se rendre auprès d'un évêque également vénérable par son âge et par sa réputation de vertu, saint Médard

de Noyon. Le roi ne s'y opposa point. Peut-être espérait-il que les distractions du voyage calmeraient un peu une douleur dont le spectacle l'importunait sans doute. Toujours est-il que la reine put sortir librement de Soissons. Quand elle arriva auprès du prélat, elle le trouva qui célébrait l'office divin dans sa cathédrale. Aussitôt, s'avançant vers lui : « Prêtre de Dieu, lui dit-elle, je veux quitter l'habit et la vie du siècle. Ne me refuse pas, je t'en conjure, et consacre-moi au Seigneur. » Surpris de cette requête inattendue, Médard ne savait que résoudre. Son incertitude et son trouble augmentèrent encore, lorsqu'il entendit les leudes francs qui avaient accompagné Radegonde le menacer de se porter sur lui aux dernières violences, s'il osait donner le voile de religieuse à une femme que le roi avait solennellement épousée. D'un autre côté, le peuple et le clergé faisaient hautement des vœux pour que l'évêque se rendît au désir de la reine. Celle-ci, pendant tout ce tumulte, s'était réfugiée dans la sacristie. Après s'y être revêtue à la hâte d'un costume de recluse qu'elle mit par-dessus ses habits royaux, elle retourna au sanctuaire, et s'adressant à Médard : « Si tu tardes encore à me consacrer, s'écrie-t-elle, si tu crains les hommes plus que Dieu, souviens-toi que tu auras un jour à répondre, devant le pasteur, de l'âme de sa brebis. » Ces paroles, prononcées avec l'accent d'une conviction profonde, frappèrent vivement l'esprit de l'évêque et mirent fin à son hésitation. Alors, élevant la voix, il déclara rompu le mariage de la fille de Bertaire. En même temps, par l'imposition des mains, il lui conféra le titre de dia-

conesse[1]. Radegonde, au comble de ses vœux, et, dit un de ses biographes, « ne voulant rien conserver de cette vaste et orageuse mer d'où elle sortait si heureusement, » s'empressa de se dépouiller de tout ce qu'elle portait sur elle d'ornements et de joyaux précieux, pour en faire don aux pauvres. Quant aux seigneurs francs, émus eux-mêmes de la scène dont ils étaient témoins, ils cessèrent leurs protestations et leurs menaces, et ne parlèrent plus de ramener la reine de vive force vers Clotaire.

Dès qu'ils furent éloignés de Noyon, la nouvelle diaconesse quitta cette ville où elle ne se sentait pas en sûreté. Longtemps elle erra de basilique en basilique, toujours craignant de retomber au pouvoir du roi, qui se montrait très-irrité de sa fuite, et qui menaçait d'aller l'arracher du pied même des autels. A la fin pourtant, sur les remontrances énergiques de l'évêque de Paris, saint Germain[2], il consentit à ce qu'elle cessât de lui appartenir, et lui permit de fonder à Poitiers un couvent de femmes, pour y achever en paix le reste de ses jours.

Radegonde consacra à cette pieuse fondation tout ce qu'elle tenait de la libéralité de celui qui avait été son

1. Les *diaconesses* exerçaient auprès des personnes de leur sexe, et sous la direction des évêques et des prêtres, des fonctions analogues à celles que les diacres remplissaient auprès des hommes. Elles visitaient les femmes pauvres ou malades, instruisaient celles qui n'étaient encore que catéchumènes, les présentaient aux fonts baptismaux, etc. Elles étaient considérées comme faisant partie du clergé. Au reste l'usage de consacrer des diaconesses ne tarda pas à tomber en désuétude. Il ne se maintint, par exception, que dans un très-petit nombre d'églises.

2. Sur saint Germain de Paris, voyez ci-après la note 2 de la p. 122 (Ve récit).

époux. Situé un peu en dehors de la ville, le nouveau monastère couvrait avec ses dépendances une très-vaste étendue de terrain. Outre le cloître proprement dit, il renfermait des jardins, des portiques, des salles de bains et une église, le tout environné de murs que flanquaient, de distance en distance, de hautes et fortes tours[1]. On l'appela le monastère de Sainte-Croix, parce que Radegonde, peu de temps après, y déposa un morceau du bois de la vraie croix[2].

Plusieurs années s'écoulèrent avant l'entier achèvement de l'édifice. « Le jour où tout fut prêt, dit l'éloquent historien que nous avons déjà cité[3], et où la reine entra dans ce refuge, d'où ses vœux lui prescrivaient de ne plus sortir que morte, fut un jour de joie populaire. Les places et les rues de la ville qu'elle devait parcourir étaient remplies d'une foule immense; les toits des maisons se couvraient de spectateurs avides de la voir passer ou de voir se refermer sur elle les portes du monastère. Elle fit le trajet à pied, escortée d'un grand nombre de jeunes filles qui allaient partager sa réclusion, attirées auprès d'elle par le renom de ses vertus chrétiennes, et peut-être aussi par l'éclat de son rang. La plupart étaient de

1. C'était là une mesure de sûreté tout à fait nécessaire dans un temps où il n'existait aucun pouvoir public assez fort pour prévenir ou pour réprimer la violence et le brigandage. Nous verrons, au reste, que l'usage d'entourer les monastères de fortifications devint presque général dans les siècles suivants.

2. C'est à l'occasion de la translation solennelle de cette relique dans le couvent de Sainte-Croix, que le poëte Fortunat, dont nous parlerons ci-après, composa l'hymne *Vexilla regis*.

3. M. Augustin Thierry, *Récits des temps mérovingiens*, t. II, p. 279.

race gauloise et filles de sénateurs; c'étaient celles qui, par leurs habitudes de retenue et de tranquillité domestique, devaient le mieux répondre aux soins maternels et aux pieuses intentions de leur directrice; car les femmes de race franque portaient jusque dans le cloître quelque chose des vices originels de la barbarie. Leur zèle était fougueux, mais de peu de durée; et, incapables de garder ni règle ni mesure, elles passaient brusquement d'une rigidité intraitable à l'oubli le plus complet de tout devoir et de toute subordination. »

Le couvent de Sainte-Croix de Poitiers avait été commencé en 544. Il fut inauguré vers 550. Peu de temps après, Radegonde, voulant donner elle-même à la communauté l'exemple de l'humilité chrétienne et de l'obéissance, se démit du titre et des fonctions d'abbesse. Puis elle fit élire en cette qualité une jeune fille nommée Agnès, qu'elle avait adoptée tout enfant et élevée avec une tendresse maternelle. Ainsi descendue, par sa libre volonté, au rang de simple religieuse, elle ne cessa point toutefois d'être comme l'âme du monastère, et d'exercer sur ses compagnes un ascendant qui tenait moins encore à l'éclat de sa naissance qu'à la vénération qu'inspiraient son noble caractère et ses rares vertus.

Avant d'abdiquer son autorité entre les mains d'Agnès, Radegonde avait adopté pour son couvent la règle de saint Césaire[1]. Dans cette règle,

1. Saint Césaire avait institué cette règle pour un couvent de femmes fondé par lui, vers 506, dans sa cité métropolitaine d'Arles, et dont il avait donné la direction à sa sœur sainte Césarie. Ce couvent, placé

comme dans celle de saint Benoît, qui la remplaça plus tard, l'étude des lettres figure au premier rang des occupations de la communauté. Toutes les religieuses doivent y consacrer au moins deux heures par jour. Le reste de la journée se partage entre les exercices de piété et différents ouvrages manuels. On travaille en commun. Pendant ce temps, une des sœurs fait à haute voix une lecture édifiante. L'abstinence de la viande et du vin est sévèrement prescrite. La règle, néanmoins, permet quelques-unes des commodités de la vie, l'usage fréquent des bains, par exemple. De plus, pour procurer à l'esprit un peu de relâche, elle autorise certaines distractions, certains amusements même. C'est ainsi que, de temps à autre, on donnait dans l'intérieur du monastère des espèces de représentations théâtrales. Parfois aussi, bien qu'en général les communications avec le dehors fussent interdites, des évêques, des prêtres, de simples laïques même y recevaient une somptueuse et bienveillante hospitalité. On peut citer, entre autres, le poëte Fortunat.

Italien de naissance, Fortunat était venu en Gaule pour y faire un pèlerinage au tombeau de saint Martin. La curiosité ou le hasard l'ayant ensuite amené au monastère de Sainte-Croix, il y fut accueilli, sur le bruit de sa réputation de poëte, avec la plus flatteuse distinction par Agnès et Radegonde. Bientôt il se lia d'une étroite amitié avec ces deux femmes, qu'il appelait l'une sa sœur, l'autre sa mère. Renonçant,

d'abord sous l'invocation de saint Jean, prit par la suite le nom de son fondateur, saint Césaire.

sur leurs instances, à retourner dans sa patrie, il s'établit à Poitiers, y prit les ordres et fut attaché en qualité de prêtre au service de l'église métropolitaine de cette ville. Dès lors s'établit entre le poëte et les deux recluses un commerce journalier de bons offices, de petits présents, de soins empressés et affectueux. En même temps, il était devenu comme l'intendant général de la communauté. C'était lui qui se chargeait de tout ce qu'il y avait de démarches à faire, de négociations à suivre, de mesures à prendre pour conserver intactes les riches possessions de l'abbaye. Nous aurons plus loin occasion de reparler de Fortunat.

Quant à Radegonde, elle prolongea sa vie jusqu'en 590. Elle mourut au milieu de ses religieuses éplorées, auxquelles, jusqu'au dernier moment, elle ne cessa d'adresser de consolantes paroles: « Mes filles bien-aimées, leur disait-elle, pourquoi vous désoler ainsi ? Réjouissez-vous bien plutôt; car c'est la mort qui va me faire entrer en possession de la vie véritable ; c'est par elle que je vais recevoir l'héritage qui m'est réservé dans le ciel. Mais je ne serai pas pour cela séparée de vous, mes chères filles. Vous aurez toujours en moi une mère tendre et dévouée; mon cœur et ma pensée ne cesseront jamais d'habiter au milieu de vous. »

En l'absence de l'évêque de Poitiers, ce fut Grégoire de Tours qui célébra la cérémonie des funérailles. La reine fut inhumée dans l'église du monastère de Sainte-Croix, où son tombeau existe encore[1]. Mais

1. Le monastère de Sainte-Croix est actuellement occupé par des religieuses qui se consacrent à l'éducation des jeunes filles.

ses ossements ne s'y trouvent plus. Ils ont été brûlés et dispersés, pendant les guerres religieuses du XVIe siècle.

Saint Colomban et le monastère de Luxeuil.

Vers la fin du VIe siècle, on vit débarquer en Gaule, sur les côtes de l'Armorique, un moine étranger appelé Colomban, qu'accompagnaient douze autres religieux. Il venait du monastère irlandais de Bangor[1]. Il y avait passé presque tout le temps de sa jeunesse, et s'y était fait remarquer de bonne heure par son savoir et sa piété. Colomban parcourut d'abord les diverses provinces de la Gaule franque, s'efforçant, par ses prédications, de rétablir dans quelques couvents où déjà de grands désordres commençaient à s'introduire, le respect de la règle et la réforme des mœurs. Ensuite il se retira dans les solitudes boisées et montagneuses des Vosges, et il y fonda, en 590, trois monastères, dont le plus célèbre est celui de Luxeuil.

A l'époque où Attila avait envahi les Gaules, Luxeuil (*Luxovium*) était une ville florissante. Mais elle fut prise par le *fléau de Dieu*, qui la détruisit de fond en comble, et lorsque le moine irlandais y arriva, elle ne présentait plus qu'un amas de ruines. Ce fut là, au milieu des décombres dont le sol était couvert, que Colomban jeta les fondements du nouveau cloître.

1. Ce monastère a donné naissance à la ville actuelle du même nom, située sur les côtes du golfe de Carrickfergus, au nord-est de l'Irlande, dans le comté de Down, province d'Ulster.

Sa réputation de sainteté y attira bientôt une foule de religieux. Au bout de quelques années, on n'en comptait pas moins de trois cents, et ce nombre fut plus que doublé sous le troisième abbé de ce monastère[1]. Aussi vit-on bientôt des essaims de moines sortir de Luxeuil, pour aller bâtir dans l'est et le nord-est de la Gaule franque des communautés du même ordre, lesquelles étaient comme autant de colonies de l'abbaye principale[2].

Colomban dirigea d'abord lui-même l'établissement qu'il venait de fonder, et son premier soin fut d'y mettre en vigueur la règle qui porte son nom. Cette règle est d'une extrême austérité. Elle exige l'obéissance la plus aveugle, le silence le plus absolu, l'abstinence la plus sévère. Les moindres négligences sont rigoureusement punies, quelquefois même par des châtiments corporels. Sous cette dure discipline, qui semble ne tenir nul compte de la faiblesse humaine, le religieux n'a, pour ainsi dire, ni repos ni trêve.

1 Ce fut alors aussi que la ville de Luxeuil commença à se relever de ses ruines. Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement, elle fait partie du département de la Haute-Saône. Elle est située au pied des Vosges, à l'extrémité d'une plaine fertile qu'arrose le Breuchin (affluent de la Saône) et au nord-est de Vesoul.

Quant au monastère même de Luxeuil, d'où devaient sortir par la suite un grand nombre d'illustres docteurs et de saints évêques, il a subsisté jusqu'à la fin du siècle dernier. Les vastes bâtiments dont se composait l'antique abbaye, et qui furent reconstruits à diverses époques, sont maintenant répartis entre divers établissements publics. Une des ailes de l'édifice principal est devenue un petit séminaire.

2. Lorsqu'une colonie de moines allait ainsi s'établir au loin, on lui donnait, pour la diriger, un *prieur*, qui gouvernait la communauté nouvelle au nom et sous les ordres de l'abbé, chef du monastère primitif.

Il ne peut aller chercher son lit que quand la fatigue a brisé ses membres; il faut qu'il s'endorme en s'y rendant, et qu'après quelques heures à peine de sommeil, il se lève. Au reste, la loi monastique instituée par saint Colomban ne devait pas tarder à se fondre avec la règle plus modérée et plus sage de saint Benoît de Nursia.

Les moines incorporés dans le clergé. — Nouveaux progrès de la vie cénobitique. — Services rendus à la civilisation par les ordres religieux.

Les moines, dans l'origine, ne faisaient pas partie du clergé. Toutefois ils n'étaient point confondus avec la foule des fidèles et tenaient, pour ainsi dire, le milieu entre ceux-ci et les prêtres. Peu à peu, mais surtout à partir du VIe siècle, ils demandèrent et obtinrent de partager les fonctions précédemment réservées aux ecclésiastiques. On vit alors de simples religieux, après avoir reçu l'onction sacerdotale, annoncer dans les églises la parole sainte, administrer les sacrements, célébrer l'office divin, en un mot remplir tous les devoirs du sacré ministère, tandis que d'autres allaient au loin répandre chez les idolâtres les lumières de la foi chrétienne. Dès ce moment, les moines formèrent, sous le nom de *clergé régulier* [1], une classe nombreuse dont la richesse, le crédit, la puissance s'accrurent de jour en jour.

Les progrès du monachisme avaient été rapides en Gaule du IVe au VIe siècle. Ils le furent plus encore

1. C'est-à-dire soumis à une règle particulière.

dans les deux siècles suivants. Pendant cette seconde moitié de la période mérovingienne, tout le pays acheva de se couvrir de monastères. On accourait en foule dans ces pieuses retraites. Les uns y étaient attirés par le désir de vaquer, libres de tous les soucis, de toutes les préoccupations de la vie matérielle, à leur avancement dans les voies de la perfection chrétienne et au soin de leur salut. Les autres, les femmes surtout, y cherchaient un refuge contre les violences auxquelles était alors en proie la société barbare. D'autres encore y venaient expier, dans le repentir, la pénitence et les larmes, les égarements ou les crimes dont ils s'étaient rendus coupables. Mais il s'en trouvait aussi un certain nombre qui ne se faisaient moines que par l'espoir de mener à l'avenir une existence indolente et oisive, et d'entrer en partage des avantages de toutes sortes dont le clergé régulier fut de bonne heure en possession. Ceux-là n'apportaient naturellement pas dans le cloître l'esprit d'obéissance, d'humilité et de renoncement qui est comme le fondement des vertus cénobitiques. De là trop souvent, au sein des monastères, le relâchement de la discipline, de graves abus et de tristes scandales, dont la répression nécessita par la suite les plus énergiques efforts de la part soit des conciles, soit des papes, soit de quelques illustres réformateurs des congrégations religieuses.

Mais quels qu'aient été, en divers temps, les désordres auxquels s'abandonna une partie du clergé régulier, n'oublions pas les éminents services que les moines, en général, ont rendus à notre patrie. C'est

par eux que les derniers restes du paganisme des anciens Francs ont été extirpés de la Gaule. C'est par eux aussi que les forêts, les landes, les marécages qui couvraient encore une partie du territoire, ont été défrichés ou desséchés et transformés en fertiles campagnes. De plus, en même temps que l'agriculture prenait un nouvel essor, les populations rurales se groupaient autour des monastères: il se formait ainsi des villages, qui devinrent ensuite de gros bourgs, puis des villes. Beaucoup de cités importantes dans notre pays n'ont pas d'autre origine [1]. Rappelons-nous enfin que ce sont les moines, et parmi eux l'ordre des Bénédictins principalement, qui ont transcrit et par là conservé pour la postérité la plupart des chefs-d'œuvre littéraires de la Grèce et de Rome. Ce bienfait seul suffirait pour leur mériter à jamais la reconnaissance de la France et avec elle du monde civilisé.

1. On peut citer, entre autres, les villes de Saint-Denis, Saint-Omer, Saint-Valery-sur-Somme, Saint-Amand (Nord), etc.

CINQUIÈME RÉCIT.

CARIBERT. — SIGEBERT Ier. — GUERRES CIVILES.

Deuxième partage. — Caribert, roi de Paris. — Mort de ce prince. — Les quatre royaumes francs réduits à trois. — L'Austrasie et la Neustrie.

Clotaire Ier laissait quatre fils, qui se partagèrent sa succession par la voie du sort. Caribert, l'aîné, eut le royaume de Childebert, et Paris devint le siége de sa puissance. L'héritage de Clodomir passa à Gontran, avec Orléans pour capitale. Chilpéric obtint pour sa part l'ancien royaume de son père Clotaire, et, comme lui, il alla s'établir à Soissons. Enfin, Sigebert Ier, à qui étaient échus les États du roi Thierry, fit d'abord de la ville de Reims sa demeure ordinaire; dans la suite, il transféra son séjour à Metz[1].

On voit que ce deuxième partage avait beaucoup d'analogie avec le premier. Mais comme les Francs, depuis la mort de Clovis, avaient fait de nouvelles et importantes conquêtes, les quatre lots, entre lesquels on divisa l'héritage de Clotaire, furent nécessairement plus considérables que ceux qui avaient été tirés au

1. Pour plus de détails sur le partage de l'an 561, voir le numéro II de l'appendice.

sort en 511. C'est ainsi, par exemple, qu'on dut ajouter au royaume d'Orléans, outre le Sénonais ou pays de Sens, la plus grande partie de ce qui avait appartenu aux rois bourguignons. De là le nom de royaume de Bourgogne, qui fut donné aux possessions de Gontran. Bientôt ce prince, trouvant sa capitale Orléans trop éloignée du centre de ses États, abandonna le séjour de cette ville, et ce fut à Châlons-sur-Saône qu'il fixa sa résidence.

Caribert, le roi de Paris, n'occupa le trône que six années. L'histoire ne parle guère de lui que pour signaler l'extrême licence de ses mœurs et son despotisme hautain et brutal, qui n'épargna pas même les évêques. Toutefois ses contemporains lui surent gré du zèle qu'il faisait paraître dans l'administration de la justice. On doit aussi remarquer que, loin de se complaire, à l'exemple du plus grand nombre de ses compatriotes, dans une grossière et honteuse ignorance, il eut la louable ambition de cultiver son esprit. Ses efforts ne furent point perdus, et il parvint à parler la langue des Gallo-Romains avec une facilité et une élégance qui lui valurent les éloges du poëte Fortunat. Il mourut en 567, pendant un voyage dans ses domaines d'Aquitaine, et fut enterré au château de Blaye[1].

Aussitôt après la mort de Caribert, les frères de ce princ partagèrent entre eux son royaume. Ce nouveau morcellement du territoire gallo-franc eut ceci de particulier, que certaines villes, telles que Senlis et Marseille, furent assignées par moitié à deux maîtres

1. Sur la rive droite de la Gironde au nord-est de Bordeaux.

différents. Paris, qui avait déjà acquis une assez grande importance, devint l'objet d'une convention plus singulière encore. Gontran, Sigebert et Chilpéric convoitaient également la possession de cette cité, et aucun d'eux ne paraissait d'humeur à se désister de ses prétentions personnelles en faveur de ses frères. A la fin, pour se mettre d'accord, ils réglèrent qu'ils posséderaient chacun un tiers de Paris, avec cette clause expresse que celui qui y entrerait sans le consentement des deux autres, perdrait non-seulement sa part de cette ville, mais tous ses droits à une portion quelconque de l'héritage de Caribert.

Quelque bizarre qu'il puisse paraître, ce troisième partage était pourtant, à tout prendre, moins irrégulier que les précédents. En effet, les royaumes qui en furent formés correspondaient à trois grandes divisions du territoire, dont deux commençaient à être désignées sous une dénomination nouvelle : nous voulons parler de l'Ostrasie et de la Neustrie. Par Ostrasie, ou pays des Francs orientaux, on entendait toute la partie de l'ancienne Gaule qui avait pour limites : à l'est, le cours du Rhin, depuis son embouchure jusqu'à Bâle; au sud la frontière du royaume de Bourgogne; à l'ouest, une ligne qui, descendant l'Aube jusqu'à la ville de Bar, allait de là, en laissant à gauche Soissons, à droite Reims et Laon, rejoindre l'Escaut, dont elle longeait ensuite le cours; enfin, au nord, l'Océan, de l'embouchure de l'Escaut occidental à l'endroit où l'Yssel se jette dans le Zuyder-Zée. La Neustrie, ou pays des Francs occidentaux, était comprise entre l'Ostrasie à l'est, la Bourgogne et la Loire au sud, la

Bretagne armoricaine à l'ouest, et au nord la Manche et le Pas-de-Calais. L'Ostrasie appartenait à Sigebert; la Neustrie, presque tout entière, obéissait à Chilpéric. Les Francs ostrasiens étaient, en grande partie, les anciens Ripuaires; les Francs neustriens descendaient des Saliens, compagnons de Clovis[1]. Quant au royaume de Bourgogne, qui reconnaissait, comme nous l'avons dit plus haut, les lois de Gontran, il formait une troisième division de la monarchie, laquelle égalait à peu près en étendue chacune des deux précédentes

Dès l'année 561, lors des arrangements qui furent pris après la mort de Clotaire, la Thuringe avait été dévolue au roi de Metz, ainsi que les autres annexes de l'empire franc au delà du Rhin. Cette disposition fut maintenue dans le nouveau partage de 567. On divisa en trois lots, au lieu de quatre, l'Aquitaine proprement dite, et chacun des trois frères eut ainsi une portion de cette belle et riche province. La Novempopulanie, placée au sud-ouest de l'Aquitaine, à laquelle on la rattachait quelquefois, fut partagée entre Sigebert et Chilpéric, à l'exclusion de Gontran. D'un autre côté, Chilpéric n'obtint pas une seule ville dans la Provence, dont ses deux frères s'étaient exclusivement réservé la possession[2].

1. A partir de Clovis, il n'est plus guère question que des Saliens et des Ripuaires, toutes les autres peuplades dont se composait la nation franque s'étant fondues peu à peu dans ces deux puissantes tribus.

2. Voy., au sujet de ce troisième partage, le numéro III de l'appendice.

Double expédition de Sigebert contre les Avares.

Des quatre fils de Clotaire Ier, un seul, Sigebert, signala sa bravoure contre les ennemis du dehors.

En 562, il apprit qu'un peuple redoutable, les Avares, menaçait les frontières de son royaume. C'était, disait-on, un débris de la nation des Huns, et leur férocité, leur laideur repoussante, ne démentaient point cette origine. De la Pannonie où ils avaient d'abord dressé leurs tentes, ils s'étaient ensuite avancés à l'occident, épiant l'occasion de pénétrer en Gaule. Sigebert ne leur en laissa pas le temps. Il marcha contre eux et les atteignit dans la Thuringe, dont les peuples, révoltés contre la domination franque, avaient uni leurs armes à celles de ces barbares. Le roi de Metz, qui sentait la nécessité de rétablir son autorité dans la Germanie par un coup de vigueur, engagea sur-le-champ la bataille. Posté au premier rang, il chargea résolûment les ennemis, et enflamma par son exemple le courage de ses soldats, qui remportèrent une brillante victoire. Les Avares, poursuivis jusqu'à l'Elbe, furent contraints de demander la paix.

Six ans après (568), ils tentèrent de nouveau d'envahir le territoire des Francs. Sigebert accourut à leur rencontre. Mais, cette fois, saisies d'une terreur panique, les troupes ostrasiennes se débandèrent, dès le commencement du combat, et, pour comble de disgrâce, le roi lui-même, qui était resté à l'arrière-garde pour couvrir la retraite, fut enveloppé, fait prisonnier et conduit à la tente du Chagan

(c'est le nom que les Avares donnaient à leur chef). Ce cruel revers de fortune n'abattit nullement le courage du prince mérovingien, et la fermeté avec laquelle il supportait son malheur frappa les barbares d'étonnement et d'admiration. Ses libéralités, ses manières insinuantes achevèrent de les gagner. Ils consentirent donc sans peine à le mettre en liberté, et firent avec lui un traité d'alliance, s'engageant par serment à respecter désormais les frontières de ses États. Ils n'eurent point à se repentir de ce généreux procédé. En effet, Sigebert, ayant su, à quelques jours de là, qu'ils avaient beaucoup à souffrir de la disette, s'empressa de donner des ordres pour qu'on leur fournît abondamment des vivres, jusqu'à ce qu'ils eussent regagné leurs campements de Pannonie.

Première guerre entre Sigebert et Chilpéric. — Mariage de ces deux princes.—Triste fin de la reine Galsuinte.

Non-seulement Sigebert avait soutenu seul le poids de la guerre des Avares; mais l'année même où il fit contre eux sa première campagne, il lui avait fallu repousser, en même temps, une dangereuse et déloyale attaque du roi de Soissons, dont la turbulente ambition devait être pour le royaume une cause permanente de dissensions intestines.

Chilpéric avait commencé à se brouiller avec ses frères, dès les premiers jours qui suivirent la mort de Clotaire Ier. Pendant qu'on s'occupait de régler la succession du monarque défunt, il courut à la villa

royale de Braine[1], et, s'emparant du trésor de son père qui y était déposé, il fit d'abondantes largesses aux grands, afin de les gagner à ses intérêts; après quoi il entra avec des troupes dans Paris, où ses partisans le proclamèrent roi. Mais les autres princes, in-

1. Aujourd'hui chef-lieu de canton du département de l'Aisne, sur la petite rivière de la Vesle, affluent de l'Aisne, et à l'est-sud-est de Soissons.

« C'était, au VIe siècle, dit M. Augustin Thierry (*Récits des temps mérovingiens*, tome I, p. 363), une de ces immenses fermes où les rois des Francs tenaient leur cour, et qu'ils préféraient aux plus belles villes de la Gaule. L'habitation royale n'avait rien de l'aspect militaire des châteaux du moyen âge; c'était un vaste bâtiment entouré de portiques d'architecture romaine, quelquefois construits en bois poli avec soin et ornés de sculptures qui ne manquaient pas d'élégance. Autour du principal corps de logis se trouvaient disposés par ordre les logements des officiers du palais, soit barbares, soit romains d'origine. D'autres maisons de moindre apparence étaient occupées par un grand nombre de familles qui exerçaient, hommes et femmes, toutes sortes de métiers, depuis l'orfévrerie et la fabrique des armes, jusqu'à l'état de tisserand et de corroyeur; depuis la broderie en soie et en or, jusqu'à la plus grossière préparation de la laine et du lin.

« La plupart de ces familles étaient gauloises, nées sur la portion du sol que le roi s'était adjugée comme part de conquête, ou transportées violemment de quelques villes voisines pour coloniser le domaine royal. Des bâtiments d'exploitation agricole, des haras, des étables, des bergeries et des granges, les masures des cultivateurs et les cabanes des serfs du domaine complétaient le village royal, qui ressemblait parfaitement, quoique sur une plus grande échelle, aux villages de l'ancienne Germanie. »

Il y avait un très-grand nombre de ces *villa* royales. En temps de paix, les princes mérovingiens voyageaient presque constamment de l'une à l'autre, consommant dans chacune, en compagnie de leurs fidèles, les provisions en nature qu'on y avait rassemblées, et s'y livrant à tous les plaisirs de la campagne, surtout à celui de la chasse. Souvent aussi ils y convoquaient l'assemblée des leudes ou des évêques de leur royaume. C'est à Braine, par exemple, que se rassembla, en 580, le concile devant lequel Chilpéric fit comparaître Grégoire de Tours. (Voy. ci-après le VIIe récit.)

dignés de cette perfidie, le contraignirent à main armée de lâcher prise et de s'en rapporter, lui aussi, à la décision du sort. Nous avons vu plus haut que le royaume de Soissons lui échut pour sa part. C'était le plus petit des quatre royaumes francs. Ajoutez que sa capitale se trouvait comme bloquée par les possessions de Caribert et de Sigebert, dont le premier était maître de Compiègne, et le second de Laon et de Reims. Doublement mécontent de son lot, Chilpéric se promit bien de se dédommager tôt ou tard aux dépens de l'un de ses frères, et il n'attendait qu'une occasion favorable pour mettre ce dessein à exécution. Quand il vit Sigebert aux prises avec les Avares, il crut que le moment d'agir était venu. Aussitôt il envahit l'Ostrasie, dévasta toute la Champagne, et força Reims et plusieurs autres villes à lui ouvrir leurs portes. Mais le roi de Metz, survenant tout à coup, le chassa sans beaucoup de peine de ses récentes conquêtes, le défit en bataille rangée, lui enleva Soissons, et l'aurait entièrement dépouillé de ses domaines, sans la prompte intervention de Gontran (562). La paix rétablie, Sigebert, avec une générosité dont on ne trouve que bien peu d'exemples à cette époque, renvoya libre à la cour de son père, après l'avoir comblé de présents, Théodebert, l'aîné des fils de Chilpéric, qu'il avait fait prisonnier dans Soissons.

Cette paix n'était qu'une trêve. La haine mutuelle de deux femmes qui furent, durant la triste période où nous allons entrer, comme les deux mauvais génies de l'empire franc, allait rallumer la discorde

entre Chilpéric et Sigebert, et attirer sur la famille royale et sur toute la nation les plus terribles calamités. C'est assez dire qu'il s'agit ici de Brunehaut et de Frédégonde. Mais avant de raconter comment éclata entre elles cette implacable et si funeste inimitié, il nous faut reprendre les choses d'un peu plus haut.

Les frères du roi d'Ostrasie avaient épousé des femmes de la plus basse condition, et ces unions disproportionnées furent la source de bien des désordres. Sigebert, qui avait des sentiments plus dignes de son rang et de sa naissance, résolut de ne s'allier qu'à une maison royale. Il envoya donc en Espagne des ambassadeurs chargés d'offrir au roi des Visigoths, Athanagilde, de riches présents, et de lui demander pour leur maître la main de sa fille cadette Brunehaut. La demande fut accueillie avec faveur. La jeune princesse se mit aussitôt en route pour l'Ostrasie, et bientôt elle arriva à Metz. C'est dans cette ville que le mariage fut célébré[1] (566), au milieu des festins et des fêtes et aux applaudissements de tous les seigneurs du royaume, charmés de l'esprit, des grâces et de la beauté de la nouvelle reine.

Parmi les convives se trouvait le poëte Fortunat. Il avait composé, pour la circonstance, un épithalame qu'il récita en présence des deux époux et de toute l'assemblée. Dans ce poëme, tout rempli d'allégories

1. Brunehaut était née dans la religion arienne, que professait encore à cette époque la nation des Visigoths. Avant de recevoir la bénédiction nuptiale, elle abjura entre les mains de l'évêque métropolitain de Metz, et embrassa solennellement le catholicisme.

mythologiques, Fortunat chantait en vers pompeux et sonores, mais presque toujours puérilement prétentieux, l'arrivée à la cour d'Ostrasie de celle qu'il appelait « une nouvelle perle donnée au monde par l'Espagne, » et son union avec Sigebert. Sans doute, bien peu de seigneurs francs étaient en état de comprendre la langue des vaincus, et ces derniers accents de la muse latine[1] frappaient les oreilles du plus grand nombre, sans parvenir jusqu'à leur intelligence. Mais l'hommage ainsi publiquement rendu à leur roi par un bel-esprit gallo-romain flattait leur vanité barbare, et leur semblait ajouter encore à l'éclat de la solennité.

1. Fortunat, que l'on peut considérer comme appartenant à la Gaule, puisqu'il y passa la plus grande partie de sa vie, est, en effet, le dernier poëte de la période mérovingienne. Après lui, la poésie meurt, étouffée, en quelque sorte, par la barbarie franque, pour ne plus renaître qu'au siècle de Charlemagne.

Outre le mauvais goût qui règne généralement dans les écrits de Fortunat, on y trouve encore, à chaque instant, la trace de la décadence de la langue, décadence qui datait de loin, mais dont l'invasion des peuplades grossières de la Germanie avait naturellement accéléré les progrès. Lui-même, au reste, ne se faisait sur ce point aucune illusion. « Le langage que je parle, dit-il quelque part, est comme hérissé de rouille, et mes lèvres ne laissent échapper que des sons discordants et sans art. »

Ses œuvres se composent principalement d'un grand nombre de petites pièces de vers, qui trop souvent ne roulent que sur les sujets les plus frivoles. Toutefois on y remarque aussi quelques poëmes qui, malgré les défauts ordinaires de l'auteur, ne sont pourtant point sans mérite et offrent çà et là d'assez heureuses inspirations. On lui doit encore plusieurs hymnes que l'Église a adoptées, entre autres, comme nous l'avons déjà dit, le *Vexilla regis*.

On a vu ci-dessus (p. 100) que Fortunat était entré dans les ordres, peu après avoir fixé son séjour à Poitiers. Il devint évêque de cette ville, vers 599, et ce fut là qu'il mourut dix ans plus tard (609).

Chilpéric, un moment jaloux du brillant mariage que venait de contracter son frère, songea ensuite à prendre exemple sur lui, et, dans cette pensée, il fit demander au roi des Visigoths sa fille aînée, appelée Galsuinte. Ce ne fut pas sans peine qu'il l'obtint. Ce qu'on savait à la cour de Tolède[1] du caractère de ce prince, et surtout de ses mœurs dissolues, était peu fait pour rassurer le cœur d'un père. Aussi Athanagilde montra-t-il d'abord une assez grande répugnance à lui confier le bonheur de sa fille. A la fin, cédant aux instantes prières des ambassadeurs neustriens, mais plus encore à la promesse solennelle qu'ils lui firent, au nom de leur maître, que désormais sa conduite privée serait exempte de tous reproches, il donna son consentement, et les fiançailles eurent lieu aussitôt.

La reine, femme d'Athanagilde, s'était vainement opposée à cette union. Lorsqu'elle vit Galsuinte prête à quitter l'aile maternelle pour aller vivre au loin sur une terre étrangère et au milieu d'hommes grossiers et farouches, elle témoigna la plus profonde douleur. Pendant quelque temps, elle imagina mille prétextes, afin de reculer le jour du départ. Mais les délais s'épuisèrent, et le moment fatal arriva. Les ambassadeurs francs prirent donc congé du monarque visigoth; puis ils sortirent de Tolède par la porte du nord, emmenant avec eux la jeune princesse qu'ils devaient con-

1. Tolède (*Toletum*), sur le Tage, était devenue, en 531, c'est-à-dire l'année même de l'invasion de la Septimanie et de la prise de Narbonne par Childebert, la capitale des rois visigoths.

duire à son futur époux. La reine accompagna l'escorte jusqu'à plusieurs journées de marche de la ville. Elle eût poussé plus loin encore, si les officiers qui la suivaient ne l'eussent avertie que l'heure de la séparation ne pouvait plus être différée. Ce fut une scène déchirante. La malheureuse mère, dont l'âme était agitée des plus sombres pressentiments, ne pouvait se résoudre à laisser partir sa fille. Elle la tenait enlacée dans ses bras, la serrait convulsivement contre son cœur, et la couvrait de ses baisers et de ses larmes. Enfin, faisant effort sur elle-même : « Puisses-tu être heureuse! s'écria-t-elle d'une voix entrecoupée de sanglots, et puisse le ciel te préserver des périls que j'entrevois! — Dieu l'a voulu ainsi, répondit tristement Galsuinte; il faut obéir. » A ces mots, elle s'arracha des bras de sa mère, qui, immobile et muette de douleur, ne cessa de suivre des yeux le char de sa fille que lorsqu'il eut disparu dans l'éloignement.

Après avoir franchi les monts Pyrénées, Galsuinte se rendit à Narbonne, qui appartenait toujours aux Visigoths, ainsi que toute la Septimanie. De là elle passa sur les terres de la domination franque, et se dirigea par la route de Poitiers et de Tours vers la cité de Rouen. C'est là que Chilpéric l'attendait. Dès que la fille d'Athanagilde eut fait son entrée solennelle dans les murs de cette ville, la cérémonie nuptiale fut célébrée[1] (567). Ensuite la nouvelle reine, dont l'air de

1. De même que Brunehaut, Galsuinte abjura l'arianisme avant la célébration de son mariage.

douceur et de bonté avait déjà gagné tous les cœurs, reçut les serments de fidélité des sujets de son mari, soit que ce fût la coutume du temps[1], soit que son père eût exigé l'accomplissement de cette formalité, dans l'espoir de rendre par là plus indissoluble encore une union qui aurait eu tout un peuple pour témoin et pour garant. Le lendemain des noces, le roi de Soissons, suivant le vieil usage germanique, offrit à sa jeune épouse le *présent du matin*[2] ou, comme on disait dans la langue des Francs, le *morgengab*. Le présent qu'il lui fit consistait en cinq villes, dont il lui abandonnait les revenus en pleine propriété. Ces villes étaient : Limoges, Bordeaux, Cahors, Béarn et Bigorre[3].

Galsuinte goûta quelques mois d'une vie calme et presque heureuse. Mais bientôt elle remarqua avec douleur que son mari n'était plus le même pour elle, et que l'affection qu'il lui avait d'abord témoignée faisait place peu à peu à une froide indifférence. Ce changement était l'œuvre de Frédégonde.

Celle-ci avait commencé par être simple suivante d'Audovère, première femme de Chilpéric[4]. Douée

1. Remarquons, au reste, que l'histoire de cette époque n'en fournit pas d'autre exemple.

2. C'était une espèce de douaire assuré à la femme, dans le cas où elle survivrait à son mari.

3. Les villes de Béarn (*Beneharnum*) et de Bigorre (*Bigorra*) n'existent plus. Mais elles ont laissé leur nom à deux des provinces de l'ancienne France, dont l'une, le Béarn, est aujourd'hui comprise dans le département des Basses-Pyrénées, et l'autre, le Bigorre, forme actuellement la plus grande partie de celui des Hautes-Pyrénées.

4. Victime des intrigues de Frédégonde, Audovère, en 566, fut répudiée

d'une beauté merveilleuse, et très-habile à cacher, sous les dehors les plus séduisants, l'effrayante perversité de son âme, elle ne tarda pas à faire sur le cœur du prince neustrien une vive et profonde impression. Chilpéric l'aima, et il songea même un moment à lui donner le titre de reine; mais un caprice de jalousie et de vanité lui ayant fait ensuite abandonner ce projet et solliciter la main de la fille d'Athanagilde, Frédégonde vit tout à coup s'évanouir ses ambitieuses espérances. Dès lors elle voua à Galsuinte, cause innocente de sa disgrâce, une haine implacable. Tous les artifices, toutes les perfidies que put lui suggérer un esprit fécond en de telles ressources, et que stimulait encore l'ardeur de la vengeance, furent employés par elle pour enlever à la jeune reine la tendresse de son époux. Cette trame odieuse ne réussit que trop. Délaissée de l'homme à qui elle avait uni sa destinée, et continuellement en butte aux insultes et aux outrages de son indigne rivale, Galsuinte essaya, mais sans succès, de faire entendre quelques plaintes. Alors une vague terreur s'empara de son âme, et, comme si elle eût prévu le sort qui la menaçait, elle demanda en grâce à Chilpéric de la laisser retourner librement dans son pays, offrant de lui abandonner les trésors qu'elle avait apportés de la cour de son père. Le roi de Soissons s'y refusa hautement, dans la crainte, sans doute, s'il cédait à la prière de Galsuinte, de se brouiller avec Athanagilde et de s'attirer

par son mari. Elle lui avait donné trois fils, Théodebert, Clovis et Mérovée. La suite nous montrera quelle fut la destinée de ces trois princes.

par là quelque mauvaise affaire. En même temps, il chercha, par d'hypocrites protestations de repentir, à calmer le juste ressentiment de la reine et à dissiper ses alarmes. Mais peu après cette feinte tentative de réconciliation, l'infortunée fut trouvée morte dans son lit. Chilpéric affecta d'abord de pleurer amèrement la perte de sa femme; puis, au bout de quelques jours, cessant de se contraindre, il épousa publiquement Frédégonde (567). Dès ce moment, le voile qui couvrait encore la fin si subite et si prématurée de Galsuinte fut déchiré. Nul ne douta plus qu'elle n'eût péri par les ordres de Chilpéric et à l'instigation de celle qui avait succédé à son titre d'épouse et de reine. L'indignation fut générale et profonde, surtout à la cour d'Ostrasie. Quant à Brunehaut, elle ne se contenta pas de donner des larmes à la mort de sa sœur; elle jura d'en tirer vengeance. Dès lors commença entre elle et Frédégonde cette lutte qui devait leur mériter à l'une et à l'autre une si triste célébrité.

Nouvelles guerres entre Chilpéric et Sigebert. — Mort de Sigebert. — Caractère de ce prince.

Sans cesse excités l'un contre l'autre par leurs vindicatives épouses, les rois de Metz et de Soissons, qui d'ailleurs avaient eu précédemment ensemble de fréquents démêlés, ne tardèrent pas à devenir ennemis irréconciliables. Enfin, des deux parts, on courut aux armes, et la guerre éclata : guerre cruelle, sanglante et qui fut marquée par tous les excès que peuvent commettre des bandes indisciplinées et sans frein.

Les troupes de Sigebert surtout, qui se composaient en grande partie de hordes venues d'au delà du Rhin, se livraient sur leur passage aux plus horribles dévastations. La férocité de ces barbares avait répandu l'épouvante dans la Neustrie, et la Gaule entière se crut à la veille d'une invasion nouvelle. Du reste, le succès de la lutte ne fut pas longtemps douteux. Battu à plusieurs reprises et poursuivi jusqu'au cœur de ses États, Chilpéric se vit par deux fois contraint de demander la paix à Sigebert, qui en régla, comme il lui plut, les conditions (573-574).

Ainsi Brunehaut l'emportait. Mais Frédégonde n'était pas femme à dévorer en silence le dépit qu'elle ressentait du triomphe de la reine d'Ostrasie. Bientôt, par ses funestes conseils et à force de lui remettre sous les yeux la honte de sa défaite, elle entraîna Chilpéric à recommencer la guerre. Celui-ci toutefois se souciait peu de braver seul la redoutable puissance du roi de Metz, et avant d'engager les hostilités, il eut soin de s'assurer l'alliance de Gontran, qui déjà l'avait soutenu, faiblement, il est vrai, dans sa dernière campagne. Gontran avait de graves sujets de plainte contre l'ambitieux Sigebert[1]. Ce fut donc chose facile d'obtenir de lui la promesse qu'il unirait de nouveau ses armes à celles des Neustriens. Il tint parole, et Chilpéric se crut à la veille de prendre une éclatante revanche de ses échecs passés. Mais, malgré l'appui de la Bourgogne, le roi de Soissons ne put long-

1. Sigebert avait tenté d'enlever à Gontran la portion de la Provence qui relevait du royaume de Bourgogne, et peu s'en était fallu qu'il n'y réussît.

temps balancer la fortune, et la mort de son fils, le jeune et vaillant Théodebert, tué, aux environs de Tours, dans une rencontre avec les troupes ennemies[1], lui fit expier cruellement la violation de la paix jurée. Peu après, il reçut la nouvelle que Gontran, effrayé des menaces de Sigebert, avait fait son accommodement particulier avec ce prince. Alors il perdit courage, et, suivi de Frédégonde et de ses enfants, il se réfugia en toute hâte dans les murs de Tournai. Pendant ce temps, le roi d'Ostrasie, après s'être rendu maître de Rouen et de tout le pays voisin, marchait sur Paris, où il entrait sans résistance, violant ainsi le premier la convention par laquelle les trois princes, frères de Caribert, s'étaient réciproquement interdit l'entrée de cette ville. Ce fut là que Brunehaut vint le rejoindre. Elle accourait de Metz avec ses deux filles et son fils, le petit Childebert, persuadée que sa vengeance ne pouvait plus lui échapper désormais et que bientôt elle allait tenir entre ses mains les meurtriers de Galsuinte.

A son arrivée, on lui remit une lettre de l'évêque de Paris, saint Germain[2]. Dans cette lettre, d'une

1. Il périt, dit-on, de la main même du duc Gontran-Boson, l'un des généraux de l'armée ostrasienne. Son cadavre était resté sur le champ de bataille. Un de ses serviteurs, nommé Sigulf, le retrouva et le transporta à Angoulême, où il lui rendit les derniers devoirs.

2. Saint Germain de Paris, ainsi nommé parce qu'il fut évêque de cette ville, et, en outre, pour le distinguer de saint Germain, évêque d'Auxerre, dont nous avons parlé dans le volume précédent (voy. le XIIIe récit de la première période, p 226, note 1), était né à Autun, vers la fin du Ve siècle. Il avait près de quarante ans, lorsqu'il entra dans les ordres sacrés. Peu après, on le nomma abbé du monastère de Saint-Symphorien, qui était situé dans l'un des faubourgs de sa ville natale. Plus tard enfin, en 554, pendant un sé-

éloquence noble et touchante, Germain s'efforçait d'inspirer à Brunehaut, dont il connaissait l'influence sur l'esprit de son époux, des pensées plus humaines et plus généreuses. Avec une liberté tout apostolique, il l'avertissait que c'était elle que tout le monde accusait d'entretenir le roi dans des sentiments de haine contre son frère, et il la suppliait, au nom de son propre honneur, d'ôter promptement tout prétexte à une semblable imputation. « Puissiez-vous, ajoutait-il, délivrer les habitants de ce pays des maux qui les accablent, au lieu d'être pour eux une cause de ruine! C'est une victoire peu glorieuse que celle qu'un frère remporte sur son frère. Quand des hommes unis par les liens du sang se font la guerre entre eux, ils détruisent comme à plaisir leur propre bonheur, et le spectacle de leurs dissensions fait tressaillir de joie l'ennemi qui les regarde. Souvenez-vous des paroles de l'apôtre : « Celui qui hait son frère est « un homicide; il marche dans les ténèbres, sans sa-

jour qu'il fit à Paris où l'avaient appelé quelques affaires particulières, les habitants de cette ville l'élurent, d'une commune voix, à la place de leur évêque qui venait de mourir. Ils n'eurent qu'à se féliciter d'un tel choix. En effet, la vie humble et austère de Germain, son active charité, le zèle qu'il déploya dans plusieurs conciles pour le maintien des lois et de la discipline de l'Église, et par-dessus tout le courage avec lequel il s'éleva tantôt contre les honteux désordres des princes, tantôt contre leurs ambitieuses fureurs, ne tardèrent pas à lui mériter l'admiration de la Gaule entière, qui voyait en lui le modèle de toutes les vertus épiscopales. Il mourut en 576, à l'âge de quatre-vingts ans. Il fut enterré dans la basilique de Saint-Vincent et Sainte-Croix, dont il avait lui-même fait la dédicace (voy. ci-dessus p. 69, note 1). C'est lui aussi qui avait fondé, près de cette même basilique, le monastère si connu plus tard sous le nom de Saint-Germain-des-Prés.

« voir où il porte ses pas. » Il terminait en conjurant Brunehaut d'imiter Esther, et d'intercéder comme elle auprès de son mari pour le salut du peuple.

Tout entière à ses projets de vengeance, la reine resta sourde aux remontrances et aux prières de Germain. Celui-ci, sans se décourager, s'adressa ensuite à Sigebert lui-même, mais sans plus de succès. « Prince, lui dit alors le saint évêque, si tu pars avec l'intention d'épargner les jours de celui que tu vas combattre, tu reviendras vivant et vainqueur; mais si tu as une autre pensée, tu mourras. Ce n'est pas en vain que le Seigneur a dit par la bouche de Salomon : « Quiconque creuse une fosse pour y faire tom- « ber son frère, y tombera le premier. »

Cependant Chilpéric semblait perdu. La plupart des villes du royaume de Soissons s'étaient, l'une après l'autre, déclarées en faveur de son rival, et les leudes neustriens, désespérant de la cause de leur prince, avaient d'eux-mêmes offert au vainqueur de le reconnaître pour leur roi. Sigebert envoya alors une partie de ses troupes investir dans Tournai Chilpéric et sa famille, et avec le reste il se rendit à Vitry, domaine royal[1] situé sur la Scarpe. C'était là qu'il devait recevoir les serments de ses nouveaux sujets. Déjà on l'avait élevé sur le pavois et on le promenait, suivant l'usage, dans les rangs du peuple, lorsque deux émissaires de Frédégonde, s'élançant tout à coup sur lui, le frappent de leurs couteaux empoisonnés. Sigebert

1. C'est aujourd'hui un simple chef-lieu de canton, à seize kilomètres nord-est d'Arras (département du Pas-de-Calais.)

pousse un cri, tombe et expire. Les assassins sont aussitôt mis en pièces par les soldats (575).

Telle fut la fin tragique du plus jeune des fils de Clotaire Ier. Brave dans les combats, actif, énergique[1] et d'une fermeté d'âme à l'épreuve des revers de la fortune, Sigebert plaisait encore à la nation par les qualités extérieures de sa personne. Ajoutez qu'il avait dans le caractère de la franchise et de la générosité, avec une affabilité de manières qui lui gagnait tous les cœurs. Heureux ce prince s'il avait mieux su résister aux mouvements d'une injuste ambition! Heureux surtout s'il n'avait jamais sacrifié à un désir aveugle de vengeance le repos et le sang de ses peuples et jusqu'aux sentiments les plus sacrés de la nature !

Brunehaut prisonnière de Chilpéric. — Son mariage avec Mérovée. — Mort de ce prince.

La mort du roi de Metz changea subitement la face des affaires. Le siége de Tournai fut levé, et Chilpéric

1. Un jour, entre autres, Sigebert donna une preuve frappante de cette énergie de caractère qui le distinguait. C'était, en 574, au retour de sa troisième expédition contre Chilpéric. Les farouches guerriers qui l'avaient suivi d'au delà du Rhin jusqu'au cœur de la Neustrie, gardaient un profond ressentiment des efforts qu'il n'avait cessé de faire pour arrêter leurs dévastations et leurs brigandages. Ils lui reprochaient encore d'avoir conclu la paix, au lieu de continuer la guerre, et se plaignaient hautement d'être ainsi frustrés du riche butin qu'ils se promettaient d'un plus long séjour en Gaule. L'irritation des esprits devenant de jour en jour plus vive, à la fin une sédition éclata dans le camp. A cette nouvelle, Sigebert monte à cheval, se présente seul aux révoltés, leur impose par sa ferme contenance, et parvient, non sans peine toutefois, à les faire rentrer dans le devoir.

recouvra sans peine tous ses États. En même temps Brunehaut, qui, dans l'ignorance où elle était de ce brusque revirement de fortune, attendait avec confiance la nouvelle de la ruine entière de ses ennemis, et qui déjà se croyait reine de Soissons, se vit tout à coup prisonnière dans Paris et environnée des plus grands périls. Troublée, éperdue, elle ne savait que résoudre et s'abandonnait au plus violent désespoir. Elle tremblait surtout pour les jours de son fils, dont la perte paraissait certaine. En effet, Chilpéric et Frédégonde n'auraient probablement pas hésité à commettre un crime de plus pour s'assurer l'héritage de Sigebert; mais ils n'en eurent pas le temps. Un fidèle officier, trompant la vigilance des gardes, ou bien les gagnant à prix d'or, pénétra dans le palais qui servait de prison au petit prince, cacha l'enfant dans une grande corbeille, et, chargé de ce précieux fardeau, se laissa glisser, à l'aide d'une longue corde, jusqu'au pied de la muraille. De là, par des chemins détournés, il le conduisit à Metz, où les leudes du royaume d'Austrasie le proclamèrent roi, sous le nom de Childebert II[1].

Cependant Chilpéric se présentait devant Paris et y entrait en maître. Il commença par se faire livrer les trésors de Brunehaut, et, après avoir séparé cette princesse de ses deux filles, auxquelles il assigna Meaux pour résidence, il l'exila elle-même à Rouen. Cela fait, il croyait n'avoir plus qu'à jouir en paix de son triomphe, quand, au bout de quelques mois, on

1. Ce prince n'avait alors que cinq ans.

vint lui annoncer tout à coup que Mérovée, son propre fils, épris d'une vive passion pour la veuve de Sigebert, s'était rendu secrètement auprès d'elle et l'avait épousée. Saisi d'étonnement et de fureur, le roi de Soissons marcha aussitôt sur Rouen. Mais, à son approche, les deux époux s'étaient réfugiés dans une basilique, et ce fut en vain qu'il essaya, par ruse et par artifice, de les attirer hors de cet asile. Il fallut, pour les en faire sortir, qu'il leur promît avec serment de ne point chercher à rompre leur union. Lorsqu'ils parurent l'un et l'autre devant lui, Chilpéric, dont le courroux semblait un peu calmé, leur fit un assez favorable accueil. Mais après un court séjour à Rouen, il emmena brusquement Mérovée et le garda auprès de lui à Soissons. Quant à Brunehaut, comme les Ostrasiens la réclamaient avec menaces, et que, d'ailleurs, la présence en Neustrie de celle qui lui avait voué une si implacable haine n'était pas pour lui sans danger, il se hâta de lui rendre ses filles et de la laisser retourner dans le royaume de Metz (576).

Par son mariage avec la veuve de Sigebert, Mérovée avait mortellement offensé Frédégonde. La vengeance ne se fit pas attendre. Bientôt, en effet, avec cet art infernal dont elle ne possédait que trop bien le secret, la reine de Soissons réussit à persuader à son crédule et pusillanime époux que le jeune prince avait conçu le projet de le renverser du trône, pour y monter à sa place. Chilpéric ne songea plus dès lors qu'aux moyens de déjouer promptement ce complot imaginaire. Par son ordre, le prétendu coupable fut arrêté;

on lui enleva ses armes, on lui coupa les cheveux, et quand il eut subi cette double dégradation, son père le fit partir pour le monastère de Saint-Calais[1], afin qu'il s'y formât à la pratique des devoirs du sacerdoce. En route, Mérovée échappa à son escorte, et courut se réfugier dans la basilique de Saint-Martin de Tours. Il y demeura renfermé pendant deux mois. Enfin il prit le parti de s'enfuir de cet asile. A travers mille périls, il parvint à gagner la capitale de l'Ostrasie, où Brunehaut l'accueillit avec une vive tendresse. Mais les grands, par crainte sans doute de le voir acquérir dans le gouvernement une influence rivale de la leur, se déclarèrent hautement contre lui et l'obligèrent à quitter la cour de Childebert. Privé de ce dernier asile, le malheureux prince erra quelque temps encore, menant la vie d'un aventurier ou plutôt d'un proscrit, jusqu'au jour où, de toutes parts entouré de piéges et d'assassins, il désespéra de lui-même et chercha dans une mort volontaire un refuge contre la haine et la cruauté de Frédégonde. Ceux de ses compagnons d'infortune qui tombèrent entre les mains de la reine de Neustrie furent condamnés à périr dans les plus atroces tortures.

1. Le monastère de Saint-Calais, qui a donné naissance à une ville du même nom, était situé sur les bords de la petite rivière d'Anille, à cinquante kilomètres est-sud-est du Mans (département de la Sarthe).

Lutte de Chilpéric contre Childebert II et Gontran. — La guerre civile prend de plus en plus un caractère national. — Origine et progrès de la rivalité de l'Austrasie et de la Neustrie. — État du royaume gallo-franc pendant cette période.

Le premier soin de Brunehaut, quand, après sa mise en liberté, elle avait pu revenir à Metz, avait été de faire déclarer la guerre à Chilpéric par les leudes qui composaient le conseil de son fils. En même temps, elle rechercha l'alliance de Gontran, qu'elle savait alors très-irrité contre le roi de Soissons. Ce dernier, en effet, profitant des dangers extérieurs qui, depuis quelques années, menaçaient la Bourgogne[1],

1. Il s'agit ici de la guerre que le roi de Bourgogne eut à soutenir contre les Lombards. Ce peuple, germain d'origine, était venu, en 568, s'établir en Italie par droit de conquête, à la place de la nation des Ostrogoths que Narsès en avait expulsée, quinze ans auparavant. Bientôt, franchissant les Alpes, ils se jetèrent sur le sud-est de la Gaule, taillèrent en pièces les premières troupes qu'on leur opposa et mirent à feu et à sang le Dauphiné et la Provence (570). Gontran, effrayé de cette invasion, se hâta de confier le commandement de ses armées au premier homme de guerre de ce temps. C'était Mummold, patrice de Bourgogne. Celui-ci rassura d'abord les populations par d'énergiques mesures de défense, et lorsque, deux ans après (572), les Lombards reparurent, il manœuvra si habilement, qu'il les cerna près d'Embrun et leur fit éprouver un rude échec. Une nouvelle irruption, qu'ils tentèrent en 576, eut pour eux une issue encore plus funeste. Trois bandes nombreuses de ces barbares avaient pénétré à la fois dans les possessions de Gontran. L'une fut écrasée sous les murs de Grenoble; l'autre aux environs d'Embrun, non loin du lieu qui avait été le théâtre de la première victoire du patrice; la troisième n'échappa que par une prompte fuite à un désastre semblable. Découragés par tant de revers, les Lombards ne se hasardèrent plus à repasser les Alpes, et, depuis lors, les pays de la domination franque demeurèrent à l'abri de leurs ravages.

avait récemment tenté de dépouiller son frère de ses possessions d'Aquitaine, et il n'avait renoncé à cette déloyale agression, qu'à la suite d'une défaite essuyée par les troupes neustriennes sous les murs de Limoges[1] (576). On conçoit dès lors que Gontran fût tout disposé à prêter l'oreille aux propositions de la reine d'Ostrasie. Aussi lui promit-il tout d'abord de soutenir énergiquement sa cause. Bien plus, l'année suivante (577), il résolut d'adopter Childebert II pour son héritier. Il fit donc prévenir ce prince, qu'il désirait avoir avec lui une entrevue, et il lui donna rendez-vous dans un lieu nommé le *Pont de Pierre*[2]. Childebert y vint, accompagné d'une suite nombreuse. Là, Gontran, après avoir embrassé le jeune roi, dit, en présence des leudes des deux royaumes : « Le ciel m'a condamné, en punition de mes fautes, à survivre à mes enfants[3]. Désormais c'est mon neveu qui me tiendra lieu des fils que j'ai perdus. » Ensuite ayant fait asseoir Childebert à ses côtés, sur le trône où lui-même avait pris place, il le proclama solennellement héritier de la Bourgogne. « Que le même bouclier, dit-il, nous protége! que la même framée nous défende! Si plus

1. C'était encore Mummold qui, dans cette bataille, commandait les troupes du roi de Bourgogne. Le général de l'armée neustrienne s'appelait Didier. Tous deux étaient d'origine gallo-romaine.

2 Le lieu dont il est ici question se trouvait situé sur la frontière des deux royaumes d'Ostrasie et de Bourgogne. On croit que c'est aujourd'hui le village de Pompierre, sur le Mouzon, petite rivière qui se jette dans la Meuse, près de Neufchâteau (département des Vosges).

3. Gontran avait eu quatre fils, qui tous les quatre étaient morts à la fleur de l'âge, les deux derniers dans cette même année 577, quelques mois seulement avant qu'il adoptât son neveu Childebert.

tard il me naissait d'autres fils, je ne t'en considérerais pas moins comme l'un de mes enfants, et alors je partagerais entre eux et toi l'affection que je te promets aujourd'hui devant Dieu. »

Après quelques jours passés ensemble, les deux princes reprirent la route de leurs États. Avant de se séparer, ils avaient envoyé d'un commun accord des ambassadeurs au roi de Soissons, pour le sommer de leur rendre immédiatement toutes celles de leurs villes qu'il avait usurpées, ou de se préparer à la guerre. Un refus dédaigneux fut l'unique réponse de Chilpéric. Sans doute celui-ci ne pouvait se flatter de tenir tête, avec ses seules forces, aux armées réunies de l'Ostrasie et de la Bourgogne, et si, dans une situation en apparence des plus critiques, il montrait une telle confiance, c'est qu'il comptait bien que l'alliance de ses ennemis ne serait pas de longue durée. L'événement justifia ses prévisions. Bientôt, en effet, de vifs démêlés éclatèrent entre les cours de Châlons et de Metz, au sujet de quelques cités[1] sur lesquelles, de part et d'autre, on élevait des prétentions rivales. C'était le moment que Chilpéric attendait pour ressaisir l'avantage. Par une suite d'expéditions qui se succédèrent rapidement, dans l'espace de cinq années (de 577 à 581), non-seulement il assura la sécurité de ses frontières, mais

1. Dans le nombre se trouvaient Marseille et Senlis. Ces deux villes, d'après le traité de partage de 567, devaient, comme nous l'avons dit plus haut, appartenir par moitié aux rois de Bourgogne et d'Ostrasie. Mais, dès la mort de Sigebert, Gontran s'en était attribué la souveraineté exclusive.

il dépouilla son frère et son neveu de la plus grande partie de ce qui leur appartenait dans l'ouest et le midi de la Gaule, les réduisant presque à leurs possessions de Bourgogne et d'Ostrasie. Encore ne leur permit-il pas d'y rester en repos. Pour leur ôter de plus en plus la possibilité de lui nuire, peut-être même afin de se ménager les moyens de leur enlever, quelque jour, le reste de leurs États, il s'efforça d'y fomenter des troubles et de leur susciter à l'un et à l'autre, par ses intrigues et ses sourdes menées, des difficultés et des périls sans cesse renaissants; tandis que des assassins, aux gages de Frédégonde, allaient menacer jusque dans leur propre palais la vie de ces deux princes.

Ainsi la guerre civile devenait, en quelque sorte, permanente. Désormais les descendants de Clovis renoncent presque entièrement aux conquêtes extérieures, pour tourner leurs armes les uns contre les autres, et ils ne paraissent plus occupés qu'à chercher les moyens de s'entre-détruire. Par un effet trop ordinaire de l'exemple des grands, l'esprit de discorde descendit peu à peu des rois dans toute la nation. La différence de caractère et de mœurs[1] avait déjà fait

1. Depuis l'époque de la conquête, un notable changement s'était opéré dans le caractère et la manière de vivre des Francs neustriens. C'était, au reste, la conséquence toute naturelle de leurs rapports journaliers avec la population gallo-romaine qui les entourait de toutes parts, et dont l'exemple semblait les convier à quitter les habitudes violentes et désordonnées de la vie barbare, pour se plier au joug de cette civilisation que les Romains avaient apportée dans la Gaule. C'est, en effet, ce qui arriva. Peu à peu les Neustriens s'accoutumèrent à une existence plus sédentaire et plus paisible; leur humeur, naguère si farouche, s'adoucit, et ils montraient, de

naître entre les Ostrasiens et les Neustriens une sorte d'antipathie mutuelle. Cette antipathie ne pouvait que s'accroître, au milieu des combats sanglants que les deux peuples ne cessaient de se livrer pour la cause de leurs princes; aussi se changea-t-elle peu à peu en une rivalité déclarée, en une haine profonde, acharnée, que nous verrons survivre aux dissensions mêmes de la famille royale. Il eût été bien difficile que les Bourguignons restassent simples spectateurs de la lutte. Quelquefois, à la vérité, ils se bornèrent à interposer leur médiation. Mais presque toujours ils intervinrent comme auxiliaires, tantôt des Neustriens, tantôt des Ostrasiens, et nous les verrons souvent faire pencher la balance en faveur du parti dont ils auront épousé la querelle. Quant aux Gallo-Romains, forcés de suivre le drapeau de celui des rois francs dont le sort les avait rendus les sujets et de s'entr'égorger

jour en jour, moins de turbulence et de grossière rudesse. Mais en même temps, leur énergie guerrière s'était sensiblement affaiblie, et l'on eût eu peine à reconnaître en eux les descendants des compagnons d'armes de Clovis. Il n'en était pas de même des Ostrasiens. Placés, pour ainsi dire, près du berceau de leur nation, au milieu d'un pays d'où les continuels ravages des hordes germaniques avaient fait disparaître toute trace de la civilisation de Rome, et sans cesse tenus en haleine par les incursions et les révoltes des peuples d'au delà du Rhin, ils avaient conservé, dans toute sa sauvage énergie, leur caractère primitif, et surtout cet esprit inquiet et vagabond, cette indomptable ardeur pour la guerre et le pillage, qui étaient les traits distinctifs des anciens Francs. Aussi n'avaient-ils que des sentiments de mépris et d'aversion pour les Neustriens. Ceux-ci, de leur côté, ne voyaient dans les Ostrasiens que des barbares, qui leur inspiraient une terreur presque égale à celle qu'eux-mêmes avaient autrefois fait éprouver aux Gallo-Romains. Voilà comment ces deux peuples, entre lesquels se partageait la masse de la nation conquérante, étaient devenus à la longue complétement étrangers l'un à l'autre. De là à une hostilité déclarée il n'y avait pas loin. L'événement ne le prouva que trop.

pour le compte d'autrui, ils se précipitèrent bientôt dans cette horrible guerre, avec la même animosité, avec la même fureur que les barbares, leurs maîtres. Alors la Gaule entière devint comme un vaste champ de bataille, où les peuples étaient armés contre les peuples, les citoyens contre les citoyens; où de toutes parts on ne voyait plus que scènes de dévastation, de pillage et de meurtre. C'est sans contredit l'une des époques les plus lamentables de notre histoire.

SIXIÈME RÉCIT.

CHILPÉRIC.

Puissance de Chilpéric.

Chilpéric touchait enfin au but de son ambition. Les conquêtes qu'il venait de faire en Aquitaine avaient considérablement agrandi son royaume, et aucun danger sérieux ne le menaçait désormais de la part de Childebert et de Gontran, l'un trop jeune encore, l'autre trop timide et trop irrésolu pour entreprendre de lui demander compte de ses usurpations ou de ses crimes. Cette haute puissance à laquelle il était parvenu avait fixé sur le monarque neustrien les regards des nations étrangères, et c'est à lui, comme au véritable chef de la nation des Francs, que s'adressaient de préférence les ambassadeurs des rois visigoths d'Espagne et des empereurs de Constantinople, qui venaient solliciter l'alliance des conquérants de la Gaule [1]. Dans sa cour, il aimait à s'entourer d'une certaine magnificence. Il faisait faire des vases, des

1. On voit, par exemple, qu'en 581, une ambassade solennelle vint trouver Chilpéric dans sa maison royale de Nogent-sur-Marne et lui offrir de riches présents de la part de l'empereur d'Orient, Tibère II.

bassins enrichis d'or et de pierreries, qu'il étalait ensuite avec complaisance aux yeux de ses leudes. En même temps, des cirques s'élevaient par son ordre à Paris et à Soissons[1], et, comme autrefois les Césars, il y célébrait des jeux et des spectacles. Il voulait, disait-il, *donner de l'éclat et du renom à la nation des Francs*, et il se flattait, si Dieu prolongeait sa vie, d'accomplir de bien autres desseins, qui éterniseraient la mémoire de son règne. Mais au milieu de toute cette prospérité et de toute cette pompe dont s'enivrait son orgueil, il lui manquait ce que rien ne saurait remplacer pour un roi, l'amour de ses peuples.

Chilpéric accable ses sujets d'impôts. — Révolte des citoyens de Limoges.

Chilpéric était un prince d'une cupidité sordide et insatiable. Toujours préoccupé de l'idée de remplir son trésor, il regardait, depuis longtemps, d'un œil de convoitise les grands biens dont le clergé était en possession, et, plus d'une fois, il lui échappa de dire avec dépit : « Notre fisc[2] s'appauvrit tous les jours, et nos richesses passent aux évêques. » Mais la crainte d'encourir les anathèmes de l'Église fut plus forte en

1. C'est en 577, au moment même où Childebert II et Gontran venaient de le faire sommer, par leurs ambassadeurs, de restituer les villes dont il s'était emparé à leur détriment (voy. plus haut, p. 131), que Chilpéric, comme pour les braver et pour montrer le peu de cas qu'il faisait de leurs menaces, commença la construction de ces cirques à Paris et à Soissons. Il n'en reste plus aucun vestige aujourd'hui. Peut-être ne consistaient-ils qu'en une simple arène entourée de palissades.

2. On appelait *fisc* le trésor royal.

lui que la soif de l'or. Il voulut, du moins, se dédommager aux dépens des Gallo-Romains de son royaume, et peut-être fut-il poussé à cette résolution par Frédégonde, qui était aussi très-avare, et que l'on trouve toujours de moitié dans toutes les mauvaises actions et dans tous les crimes de son mari. Quoi qu'il en soit, le roi de Soissons fit remplacer, dans chaque ville, les anciens rôles ou registres des impositions par des rôles nouveaux. Tout fut taxé : les terres, les vignes, les esclaves, les meubles, etc. Alors la consternation devint générale. Comme dans les derniers temps de la domination romaine, dont les calamités et les misères étaient encore présentes à tous les esprits et semblaient près de renaître, un grand nombre de citoyens se condamnèrent d'eux-mêmes à l'exil. Ils aimaient mieux abandonner leurs propriétés et leur pays natal, que de rester à la merci des agents de Chilpéric.

Mais nulle part les charges nouvelles dont ce prince avait accablé ses sujets n'excitèrent une plus vive indignation qu'à Limoges. Au commencement du mois de mars de l'an 579, une insurrection éclata dans cette ville. La foule ameutée se saisit d'abord des registres du recensement et les livra aux flammes. Après quoi se jetant avec des cris de mort sur l'officier chargé du recouvrement de l'impôt, elle l'aurait mis en pièces, si l'évêque Ferréol ne l'eût courageusement pris sous sa protection. Tous ces excès ne servirent qu'à attirer sur les citoyens de Limoges les plus terribles châtiments. Irrité de leur audace, Chilpéric n'eut pas plutôt fait rentrer la ville dans l'obéissance, qu'il donna à sa

vengeance un libre cours. Plusieurs habitants furent punis de mort. On raconte même que l'on attacha à des poteaux, pour leur faire subir divers genres de tortures, des abbés et des prêtres que les officiers du roi lui avaient faussement dénoncés comme les instigateurs du soulèvement. Puis, quand tous ces supplices eurent frappé de terreur la multitude, la malheureuse cité fut condamnée à une amende qui acheva de la ruiner. Ainsi finit cette révolte, dont la cupidité de Chilpéric avait été la première cause. Ce prince ne se serait pas vu dans la triste nécessité de recourir à la force, pour rétablir son autorité méconnue, si, plus touché de la misère de ses peuples, il ne les avait point poussés à bout par ses injustes et intolérables exactions.

La Gaule ravagée par divers fléaux. — Terreurs de Frédégonde; ses remords, sa douleur maternelle.

L'année suivante (580) fut marquée pour la Neustrie, comme au reste pour toute la Gaule, par des fléaux sans nombre, qui mirent le comble à la détresse publique. Dans certaines contrées[1], il tomba sans relâche, pendant plusieurs semaines, des pluies torrentielles qui inondèrent le sol et le pénétrèrent à une telle profondeur qu'ensuite il devint impossible de faire les semailles. En outre, les rivières et les fleuves, subitement gonflés, se débordèrent d'une manière effrayante et causèrent de très-grands ravages; en beaucoup de lieux, les maisons furent renversées,

1 Notamment en Auvergne.

les moissons détruites, et des troupeaux entiers périrent entraînés dans les eaux. Ailleurs, on ressentit des tremblements de terre si violents, que des quartiers de rocher se détachèrent des montagnes [1], et que les murailles de quelques villes (celles de Bordeaux [2], entre autres) menacèrent de s'écrouler. Et, comme si ce n'était point assez de tant de maux, des incendies terribles réduisirent en cendres des villages, des bourgades, des cités florissantes [3]. En même temps, les rumeurs les plus étranges circulaient. On se racontait, en frémissant, de prétendus prodiges, dans lesquels la multitude, par crédulité non moins que par ignorance, croyait voir l'annonce de calamités plus grandes encore [4]. Aussi la désolation était-elle à son comble, et l'épouvante avait glacé tous les cœurs.

L'événement sembla vouloir justifier ces terreurs populaires. En effet, durant le cours de cette même année, une contagion cruelle exerça ses fureurs dans presque toute la Gaule. L'enfance fut attaquée la première, et le fléau moissonna en peu de temps une foule de jeunes victimes. « Alors, dit Grégoire de Tours, nous perdîmes nos doux et chers petits en-

1. Dans les Pyrénées, des vallées entières disparurent ensevelies sous ces énormes débris.

2. Grégoire de Tours dit que tous les habitants prirent la fuite, dans la crainte d'être écrasés sous les ruines de leur ville.

3. Orléans, par exemple, fut alors ravagé par un incendie, qui plongea toute la population de cette ville, sans distinction de riches et de pauvres, dans la plus affreuse misère.

4. Les phénomènes célestes, les comètes surtout, étaient alors regardés comme les signes certains et les avant-coureurs de quelque grande et inévitable catastrophe.

fants, que nous avions réchauffés dans notre sein, portés dans nos bras, nourris avec la tendresse la plus vigilante, leur présentant les aliments de notre propre main. Mais après avoir essuyé nos pleurs, nous avons dit avec le saint homme Job : « Le Seigneur me « les avait donnés, le Seigneur me les a ôtés[1]; tout s'est « fait comme il lui a plu ; que son nom soit béni dans « les siècles ! »

Cependant, l'épidémie commençait également à sévir sur les personnes arrivées à l'âge mûr. Chilpéric tomba malade, et, un moment, on put craindre pour sa vie. A peine était-il échappé au danger, que deux des fils qu'il avait eus de Frédégonde, furent successivement atteints de la contagion. Le mal fit des progrès si rapides, que bientôt les petits princes se trouvèrent réduits à la dernière extrémité. Alors la reine fut en proie à une sombre douleur. Cette femme, jusque-là si dure et si farouche, à son tour elle gémit, elle verse des larmes, elle voudrait, au prix de ses jours, arracher ses enfants aux étreintes de la mort. Tant il est vrai que, dans les âmes même les plus perverses, l'amour maternel ne perd jamais ses droits !

Le malheur rend compatissant. Au milieu des poignantes angoisses qui la torturaient, Frédégonde parut éprouver soudain, et pour la première fois de sa vie peut-être, quelques sentiments de commisération et de pitié à la pensée des souffrances d'autrui. En

1. Grégoire de Tours, en s'exprimant ainsi, parle évidemment non de lui-même, mais de ses concitoyens. En effet, à cette époque il y avait sept ans déjà qu'il était évêque, et l'on ne voit pas qu'il ait été marié avant d'entrer dans le sacerdoce.

même temps, la voix du remords se faisait entendre au fond de son cœur. Ne doutant plus que les injustices, les violences et les crimes sans nombre dont elle s'était rendue coupable, n'eussent enfin appelé sur sa tête la colère céleste, la reine de Neustrie fut saisie d'un tardif, mais sincère repentir. Elle vint donc trouver le roi et lui dit : « Depuis bien longtemps, la bonté de Dieu supporte nos mauvaises actions. Plus d'une fois déjà, il nous a envoyé, pour nous avertir, des fièvres et d'autres maux, et nous ne nous sommes point amendés. Maintenant, nous nous voyons à la veille de perdre nos fils. Les larmes des pauvres, les lamentations des veuves, les soupirs des orphelins, c'est là ce qui tue nos enfants entre nos bras ; c'est là ce qui va nous enlever jusqu'à l'espoir de laisser après nous un héritier de nos biens. Nous thésaurisons, sans savoir pour qui nous amassons toutes ces richesses. Voilà qu'ils vont demeurer sans possesseurs, ces trésors qui sont le fruit de nos rapines et qui nous ont attiré tant de malédictions. Est-ce que nos celliers ne regorgeaient pas de vin et nos greniers de froment? Nos coffres n'étaient-ils pas remplis d'or, d'argent, de pierres précieuses, de colliers et d'autres ornements semblables à ceux que portent les empereurs? Et ce que nous avions de plus beau, nous le perdons! Viens, crois-moi, brûlons ces registres iniques; contentons-nous pour notre fisc de ce qui suffisait à ton père, le roi Clotaire. » En achevant ces paroles, Frédégonde, agitée d'une sorte de transport convulsif, sanglotait et se frappait la poitrine. Après un moment de silence, elle se fit apporter les rôles qu'on lui avait

expédiés de chaque ville, et les jeta au feu. Puis, se retournant vers le roi : « Quoi! tu hésites! lui dit-elle. Allons, fais comme moi, afin que, si nous perdons nos chers enfants, nous échappions du moins à la damnation éternelle. » Chilpéric obéit, et les registres furent entièrement brûlés. Ensuite il envoya aux officiers, qui gouvernaient en son nom les provinces et les villes du royaume de Neustrie, la défense formelle pour l'avenir d'en dresser de semblables.

Cependant le plus jeune des deux enfants de Frédégonde venait de succomber à la contagion. Alors le père et la mère confièrent à quelques serviteurs le soin de transporter son corps de leur maison royale de Braine jusqu'à Paris, et de là à l'église de Saint-Denis[1], où le petit prince fut enterré. Pour eux, ils étaient restés auprès de l'aîné, dont l'état empirait de jour en jour. N'espérant plus sa guérison que du secours du ciel, ils le placèrent sur un brancard, le conduisirent à la basilique de Saint-Médard de Soissons, et l'exposèrent, couché dans son lit, devant le tombeau du saint, qu'ils conjurèrent par un vœu solennel de rendre leur fils à la vie. Mais le pauvre enfant, épuisé et n'ayant plus que le souffle, rendit l'âme au milieu de la nuit suivante. Chilpéric et Frédégonde assistèrent à ses obsèques, et toute la population de la ville accompagna le triste cortége. Les femmes s'avançaient à pas lents, revêtues d'habits lugubres, comme pour les funérailles d'un époux. Les hommes

1. On verra plus loin (X^e récit) que, dès la fin du ve siècle, une petite église avait été bâtie, par les soins de sainte Geneviève, sur le lieu où reposaient les restes de l'évêque saint Denis.

venaient ensuite, et la plupart ne pouvaient retenir leurs larmes. On eût dit que tout ce peuple avait mis en oubli la tyrannie et les crimes de Chilpéric et de la reine, pour ne plus songer qu'à leur infortune présente et s'associer généreusement à leur douleur.

Frédégonde fait périr Clovis et Audovère.

Accablé de tristesse, le roi quitta bientôt le séjour de Soissons, et il se retira aux environs de Compiègne. Frédégonde l'y suivit. Les sentiments d'humanité et de repentir que la maladie et la mort de ses fils avaient d'abord fait naître dans l'âme de cette femme, avaient alors cédé la place à de tout autres pensées.

De tous les enfants mâles du roi de Neustrie, il n'en restait plus qu'un, qui devait le jour à sa première femme Audovère[1]. On l'appelait Clovis. Depuis que, par la mort de ses frères, il semblait destiné à recueillir seul l'héritage paternel, ce jeune prince ne gardait nulle réserve dans ses discours, et il allait répétant, avec une jactance que la légèreté de son âge pouvait seule faire excuser : « Tout le royaume de mon père m'appartiendra un jour. Mes ennemis sont désormais à ma merci : je les traiterai comme il me plaira. » On rapporta ces propos inconsidérés à Frédégonde, qui en conçut les plus vives alarmes. Comme elle avait donné des preuves constantes d'inimitié à

1. On a vu dans le précédent récit (p. 122 et 128), la mort des deux autres fils d'Audovère, Théodebert et Mérovée.

Clovis, en qui elle ne voyait qu'un rival pour ses propres enfants et un obstacle à la grandeur qu'elle rêvait pour eux, alors que ceux-ci vivaient encore, elle redoutait maintenant d'être exposée sans défense au ressentiment de ce prince, si la couronne de Neustrie venait à passer sur sa tête. Toujours poursuivie de cette idée, Frédégonde n'eut point de repos qu'à force d'insinuations perfides et de calomnies sans cesse répétées, elle ne fût parvenue à le perdre dans l'esprit du roi. L'insensé Chilpéric se laissa même persuader que c'était Clovis qui, à l'aide de maléfices et de sortiléges, avait fait périr les deux enfants dont il pleurait la mort. Transporté de fureur, et, sans se donner le temps de réfléchir à l'évidente absurdité d'une telle accusation, il envoya au jeune prince l'ordre de se rendre sur-le-champ auprès de lui. Clovis, qui était sans nulle défiance, s'empressa d'obéir. Mais à peine fut-il arrivé à la cour de Soissons, que deux des officiers du palais se saisirent de sa personne, le dépouillèrent de ses armes et de ses riches vêtements, le couvrirent d'un habit grossier, et, après l'avoir chargé de chaînes, l'amenèrent devant Frédégonde, à la discrétion de qui Chilpéric l'abandonnait. La reine n'eut pas plutôt son ennemi en sa puissance, qu'elle lui fit subir un long et minutieux interrogatoire. Mais ni par ruse, ni par violence, on ne put lui arracher l'aveu de son prétendu crime. Alors, frémissant de rage, l'odieuse marâtre commanda de le conduire, toujours garrotté, à la maison royale de Noisy-sur-Marne [1]. Il y

1. Village à 16 kilomètres à l'est de Paris et presque en face de Neuilly-sur-Marne. On l'appelle aussi Noisy-le-Grand.

fut d'abord gardé à vue; puis, au bout de quelque temps, des émissaires de Frédégonde l'assassinèrent (580)[1]. Quant à Chilpéric, on lui fit accroire que Clovis avait lui-même mis fin à ses jours, et, trompé par ce faux rapport, il ne donna pas une larme à celui dont la mort tragique et prématurée était en grande partie son ouvrage.

Audovère ne survécut que peu de temps au dernier de ses fils. Cette même année 580, des assassins pénétrèrent dans le cloître où l'infortunée était venue abriter ses douleurs, et, sans nul souci de la sainteté du lieu, ils la frappèrent de leurs poignards, achevant par ce meurtre d'assouvir la vengeance de Frédégonde sur son ancienne rivale, sur la mère de Théodebert, de Mérovée et de Clovis.

Mort de Chilpéric. — Caractère de ce prince.

Chilpéric avait vu tous ses fils le devancer au tombeau : les uns, emportés par la maladie[2] ou par les

1. Clovis avait d'abord été enseveli sur le théâtre même du crime. Déterré quelque temps après, par ordre de Frédégonde, son cadavre fut jeté dans la Marne. Un pêcheur, en soulevant ses filets, le retira de l'eau et reconnut le jeune prince à sa longue chevelure. Ému de douleur, il déposa pieusement le corps dans une fosse qu'il recouvrit de gazon. Plus tard, lorsque la mort de Chilpéric eut amené Gontran à Paris, le pêcheur vint le trouver et lui révéla le lieu de l'humble sépulture de Clovis. Le roi de Bourgogne se rendit immédiatement à l'endroit désigné, et les tristes restes de son neveu furent exhumés en sa présence. Il lui fit ensuite célébrer de magnifiques funérailles dans l'église Saint-Vincent et Sainte-Croix (Saint-Germain-des-Prés), et ce fut lui-même qui mena le deuil du fils d'Audovère.

2. Outre les deux jeunes enfants qu'elle perdit en 580 (voy. ci-dessus

hasards de la guerre ; les autres, victimes des embûches que leur avait tendues Frédégonde. Enfin, en 584, la reine donna naissance à un fils que la fortune destinait à recueillir seul l'héritage de son père, et même à régner un jour sur toute la monarchie des Francs. Mais le roi de Soissons ne vit point grandir sous ses yeux cet enfant, sa dernière espérance.

Au mois de septembre de cette même année (584), Chilpéric était venu habiter son domaine de Chelles[1]. Un soir, au retour de la chasse, au moment où on l'aidait à descendre de cheval et pendant qu'il tenait encore la main appuyée sur l'épaule d'un de ses serviteurs, un homme s'approcha de lui, et, le frappant de deux coups de couteau, l'étendit mort à ses pieds. Les officiers qui entouraient le roi prirent aussitôt la fuite, et le cadavre demeura quelque temps abandonné et gisant à terre. Enfin l'évêque de Senlis[2], qui, depuis trois jours, sollicitait vainement une audience de Chilpéric, ayant été informé de la mort de ce prince, se hâta de venir lui rendre les derniers devoirs. Puis il le fit transporter de Chelles à la basilique de Saint-

p. 142), Frédégonde avait encore eu deux autres fils qui moururent également en bas âge, enlevés par la maladie.

1. L'ancien domaine royal de Chelles est maintenant un simple bourg du département de Seine-et-Marne, à neuf kilomètres à l'ouest de Lagny.

A l'époque mérovingienne, ce domaine avait une assez grande importance. Les rois de la première race aimaient à venir s'y reposer avec leur suite, lorsqu'ils s'étaient livrés au plaisir de la chasse dans la forêt de Bondy, alors bien plus vaste qu'elle ne l'est actuellement, puisqu'elle s'étendait jusque dans le voisinage de Chelles. La partie de cette forêt que, pour cette raison, l'on appelait quelquefois *la forêt de Chelles*, a été abattue au XIVe siècle.

2. Il se nommait Mallulf, nom qui semble indiquer une origine franque.

Vincent et Sainte-Croix, située, on se le rappelle, dans le faubourg méridional de Paris. C'est là qu'il fut enseveli.

Quel avait été l'instigateur du crime? Qui avait armé le bras de l'assassin? Les uns ont accusé Brunehaut, laquelle aurait voulu venger ainsi la mort de Galsuinte. D'autres prétendent que Chilpéric fut tué par l'ordre de sa femme, qui, pour se mettre à l'abri de la vengeance d'un époux qu'elle avait, dans une circonstance récente, mortellement offensé, n'aurait point hésité à commettre le plus horrible des forfaits. Mais il s'en faut bien que cette allégation repose sur des preuves suffisantes. Une sorte de mystère impénétrable a toujours enveloppé les circonstances de la mort de Chilpéric, et les meurtriers, quels qu'ils soient, ont échappé à la justice de l'histoire.

Le roi de Neustrie ne fut pleuré de personne. Eh! qui donc eût regretté un prince dont la vie presque entière ne présente, en quelque sorte, qu'un tissu de désordres, de folies, de violences et de crimes? Sa grossière intempérance, ses mauvaises mœurs et son impiété, qui s'alliait en lui à une superstition ridicule[1],

1. En voici un assez curieux exemple. A l'époque où le jeune Mérovée chercha un refuge dans la basilique de Saint-Martin de Tours, ce même asile abritait déjà un autre proscrit. Nous voulons parler du duc Gontran-Boson. Menacé de la vengeance de Chilpéric, à qui la voix publique le signalait comme ayant tué de sa main son fils aîné, Théodebert (voy. ci-dessus, p. 122, note 1), et se sentant hors d'état de tenir tête aux forces que le roi de Soissons dirigeait contre lui, Boson avait pris le parti d'abandonner le commandement qu'il exerçait en Aquitaine, au nom de Childebert II, et de venir se placer sous la protection de l'illustre patron des Gaules. Chilpéric survint bientôt, croyant déjà tenir sa proie. Sur le refus de l'évêque (c'était notre historien Grégoire de

furent un objet constant de scandale pour ses sujets. La vanité de ce prince égalait son ignorance, et, lorsqu'il avait une fois exprimé son opinion, même sur les questions qui lui étaient le plus étrangères, comme, par exemple, sur des questions de théologie, il ajoutait d'un ton brusque, en s'adressant à ses interlocuteurs : « Ma volonté est que vous croyiez cela. » Il voulut être poëte ; mais ses vers, composés contre toutes les règles[1], égayèrent à ses dépens tous ceux auxquels il les montra. Un jour, il lui prit fantaisie d'introduire dans l'alphabet de nouvelles lettres de sa façon[2]. Aussitôt il envoya dans

Tours lui-même) de contraindre le duc ostrasien à quitter l'enceinte sacrée, le roi voulut d'abord employer la force ouverte. Toutefois il recula devant la crainte de s'attirer le courroux de saint Martin, en violant les priviléges de son église. Il se trouva alors dans une grande perplexité. Enfin, pour sortir d'embarras, il imagina le singulier moyen que voici. On déposa, d'après ses ordres, sur le tombeau du saint une lettre par laquelle il lui demandait s'il pouvait ou non se permettre de faire saisir et traîner hors de la basilique son ennemi Boson. Il avait eu le soin d'accompagner cette lettre d'une feuille de papier blanc, pour que saint Martin pût y écrire sa réponse. Au bout de trois jours, le messager de Chilpéric revint, et, tout naturellement, il retrouva sur le tombeau la feuille de papier blanc, telle qu'il l'y avait mise et sans aucune trace d'écriture. Il en rendit compte au prince, qui, persuadé dès lors que le saint n'approuvait pas son projet, prit le parti d'y renoncer. Quant à Gontran-Boson, il s'échappa quelque temps après de son asile, et réussit, non sans peine, à regagner le royaume de Metz.

1. Peu familier avec les lois de la prosodie latine (car c'était en latin, et non dans la langue nationale des Francs, que Chilpéric s'exerçait à composer des vers), il mettait à chaque instant, dit Grégoire de Tours, « des syllabes longues là où il en eût fallu de brèves, et réciproquement des syllabes brèves quand il en fallait de longues. »

2. C'est une question très-controversée de savoir quelles étaient, au juste, les lettres nouvelles inventées par Chilpéric. Le plus ancien manuscrit de

chaque ville de son royaume l'ordre de les enseigner aux enfants, et d'effacer avec la pierre ponce les anciens livres, pour les récrire avec les nouveaux caractères dont il prescrivait l'emploi. On ne sait pas bien si cet ordre reçut un commencement d'exécution. Du moins, il ne paraît pas que les nouvelles lettres aient survécu à leur inventeur.

Tous les vices du cœur se joignaient dans Chilpéric à ces travers d'esprit, à ces instincts honteux et bas que nous venons de signaler. Au milieu de l'abondance et des richesses dont il vivait entouré, il restait sourd à la voix de l'indigent et repoussait durement sa prière. La misère et les souffrances de ses peuples lui étaient complétement indifférentes, et nous avons vu que, pour satisfaire son avarice, il ne se fit aucun scrupule de les épuiser par ses exactions. Souvent

l'histoire de Grégoire de Tours les représente par ces quatre signes figuratifs de l'alphabet grec Ω, Ψ, Z, Δ. Mais les autres manuscrits du même auteur offrent sur ce point d'assez notables différences. Ajoutez qu'un autre chroniqueur, Aimoin (mort au commencement du XIe siècle), après avoir également donné la lettre Ω, remplace les trois suivantes par celles-ci : Χ, θ, φ; ce qui est loin d'éclaircir la difficulté.

Quoi qu'il en soit, on a conjecturé, et cela non sans vraisemblance, que Chilpéric avait probablement voulu, à l'aide de caractères ayant quelque analogie avec ceux dont se servaient les Romains, essayer de représenter dans leur langue certains sons gutturaux, certaines aspirations de l'idiome franc ou germanique.

Nous ne pouvons guère aujourd'hui, en l'absence de toutes données positives à cet égard, apprécier la tentative en elle-même. Mais de la part d'un homme, juge aussi peu compétent que l'était en pareille matière le roi Chilpéric, l'idée de faire exécuter, sans délai et par ordonnance, une innovation qui bouleversait et violentait les habitudes traditionnelles de tout un peuple, est à coup sûr l'une des fantaisies les plus bouffonnes qui puissent traverser l'esprit d'un despote.

même, quand il rendait en personne la justice, il lui arriva de prononcer des sentences de la plus révoltante iniquité, uniquement pour que la condamnation des accusés lui fournît un prétexte de confisquer leurs biens. Plein de dissimulation et d'hypocrisie[1], il ne rougissait pas d'unir le mensonge à la violence. Parjure et sans foi, il était toujours prêt à fouler aux pieds, à la première occasion, les engagements les plus sacrés. Son ambition désordonnée causa les plus grands maux au royaume. Sa cruauté, également stupide et féroce[2], surpasse tout ce qu'on en pourrait dire : sur ce point, il ne le cède qu'à Frédégonde elle-même. Faible jusqu'à la lâcheté vis-à-vis de cette femme, jamais il n'osa entreprendre de secouer le joug qu'elle lui avait imposé, et il fut constamment ou le jouet de ses intrigues, ou le servile instrument de ses fureurs. Mauvais frère, époux tour à tour pusillanime ou barbare, père dénaturé, il devint l'ennemi le plus acharné et comme le bourreau de sa propre famille. Aussi descendit-il au tombeau chargé du mépris et de la haine publics, et c'est avec justice que ses contemporains l'ont surnommé le *Néron de son siècle.*

1. On en verra surtout la preuve dans le récit suivant, lorsque nous parlerons du jugement de l'évêque Prétextat.

2. Les instructions qu'il envoyait à ses agents dans les provinces, relativement à la levée des impôts ou à la perception des revenus de ses domaines, se terminaient toujours par ces mots : « Si quelqu'un enfreint nos ordonnances, qu'on le punisse en lui arrachant les yeux. »

SEPTIÈME RÉCIT.

PRÉTEXTAT ET GRÉGOIRE DE TOURS, OU DEUX ÉVÊQUES AU VIe SIÈCLE.

Prétextat encourt la haine de Frédégonde. — Accusé par Chilpéric, il comparaît en jugement devant un concile convoqué à Paris. — Il est envoyé en exil.

Prétextat était évêque de Rouen. Il avait tenu sur les fonts baptismaux Mérovée, fils de Chilpéric et de la reine Audovère, et, depuis ce moment, il lui avait voué l'affection la plus tendre. Cette affection ne fit que s'accroître par la suite, lorsque le jeune prince se vit réduit à fuir le courroux de son père et la haine de sa marâtre. Dans son infortune il trouva quelques amis fidèles. L'évêque de Rouen surtout ne l'abandonna pas. Celui-ci, en effet, sans s'inquiéter des périls auxquels, à un âge déjà avancé, il allait s'exposer lui-même, fit les plus généreux efforts pour sauver les jours de celui qu'il appelait son fils chéri. Ce fut en vain. Le malheureux prince succomba à sa triste destinée[1]. Mais avant même qu'on en eût reçu la nouvelle à la cour de Soissons, la reine de Neustrie cher-

1. Voir, sur la mort de Mérovée, ce qui a été dit plus haut, p. 128.

chait déjà une autre victime. En protégeant contre elle ce Mérovée dont elle avait proscrit la tête, et plus encore en prêtant les mains au mariage de son royal filleul avec la veuve de Sigebert, Prétextat s'était attiré la redoutable inimitié de Frédégonde. Dès lors sa perte fut résolue.

Bientôt, à l'instigation de son implacable épouse, Chilpéric ayant fait arrêter l'évêque de Rouen, le traduisit devant un concile convoqué à Paris (577), et qui s'assembla dans l'église des Saints-Apôtres[1]. Cette église avait été fondée par Clovis soixante ans auparavant, en 507. « Il en avait ordonné la construction, dit M. Augustin Thierry[2], à la prière de Clotilde, au moment de son départ pour la guerre contre les Visigoths; arrivé sur le terrain désigné, il avait lancé sa hache droit devant lui, afin qu'un jour on pût mesurer la force et la portée de son bras par la longueur de l'édifice. C'était une de ces basiliques du ve et du vi^e^ siècle, plus remarquables par la richesse de leur décoration que par la grandeur de leurs proportions architectoniques, ornées à l'intérieur de colonnes de marbre, de mosaïques et de lambris peints et dorés, et à l'extérieur d'un toit de cuivre et d'un portique. Le portique consistait en trois galeries, l'une appliquée à la face antérieure du bâtiment et les autres formant de chaque côté des ailes saillantes en guise de fer à cheval. Ces galeries dans toute leur longueur, étaient

1. On l'appelait ainsi, parce qu'elle était placée sous l'invocation des apôtres saint Pierre et saint Paul. Plus tard, comme nous l'avons dit déjà, elle prit le nom d'église Sainte-Geneviève.

2. *Récits des Temps Mérovingiens*, t. II, p. 149.

décorées de peintures à fresque divisées en quatre grands compartiments, et représentant les quatre phalanges de l'ancienne et de la nouvelle loi, les patriarches, les prophètes, les martyrs et les confesseurs. »

Le roi s'était rendu en personne au milieu du concile. La séance, à peine ouverte, il se leva et prit la parole pour accuser Prétextat. Il commença par lui reprocher d'avoir violé les canons (c'est-à-dire les règles de la discipline ecclésiastique), en bénissant l'union de Mérovée avec Brunehaut, qui était sa tante. « Et non-seulement, ajouta-t-il, en s'adressant à l'évêque de Rouen lui-même, tu es convaincu d'avoir failli sur ce point; mais encore tu as travaillé de tous tes efforts à rendre celui dont je parle l'ennemi de son père; tu as distribué des présents à mes leudes et répandu l'argent parmi le peuple, pour que personne ne me conservât la foi jurée; enfin tu as voulu livrer mon royaume aux mains d'un autre[1]. » A ces mots, les hommes de guerre qui entouraient Chilpéric firent entendre contre l'évêque un cri de rage. Ils s'apprêtaient déjà à briser les portes de l'église et voulaient l'emmener dehors pour le lapider. Le roi s'y opposa; car il eût ainsi perdu sa vengeance. Ce qu'il lui fallait, ce n'était pas la vie de Prétextat, mais son honneur.

Le calme une fois rétabli, on invita ce dernier à prendre la parole, afin de répondre aux diverses imputations dont il était l'objet. Sur le premier chef, il n'essaya point de se justifier, et il ne le pouvait pas.

1. C'est-à-dire de Mérovée.

A cette époque, en effet, les lois de l'Église prohibaient sévèrement le mariage entre le neveu et la tante, et ces lois, il les avait enfreintes, par condescendance et par entraînement de cœur pour son cher Mérovée. Quant aux autres chefs d'accusation, fort du témoignage de sa conscience, il les repoussa avec beaucoup de calme et de fermeté. Les débats, qui se prolongèrent pendant plusieurs séances, tournaient évidemment à son avantage; Chilpéric, à bout de calomnies, de subterfuges et de mensonges[1], cherchait vainement à cacher son trouble et sa confusion, et déjà la reine frémissait de colère, en pensant que l'évêque allait lui échapper. Malheureusement la constance du vieillard se démentit tout à coup.

Toujours dominé par l'ascendant de l'impérieuse Frédégonde, le roi de Soissons avait résolu de recourir à un dernier expédient, pour éviter, s'il en était temps encore, la honte dont le couvrirait l'acquittement de Prétextat par le concile. Ayant donc mandé en secret quelques-uns de ses plus intimes confidents : « Je l'avoue, leur dit-il, je suis vaincu

1. Dans le cours du procès, Chilpéric, pour perdre plus sûrement Prétextat, imagina de le dénoncer au concile comme coupable de vol. A l'en croire, ce dernier lui aurait dérobé deux caisses remplies d'objets précieux, et un sac qui pouvait contenir environ deux mille pièces d'or. L'évêque n'eut pas de peine à repousser cette imputation, et sa réponse démontra, de la façon la plus évidente, non-seulement que les richesses qu'on l'accusait de s'être appropriées par un larcin lui avaient été confiées par Brunehaut, quand cette reine avait quitté Rouen pour retourner à Metz, mais, de plus, que le roi lui-même savait depuis longtemps à qui elles appartenaient, et comment elles se trouvaient en dépôt entre ses mains. On peut juger d'après ce détail jusqu'où Chilpéric, dans toute cette ...re, poussa la duplicité et l'effronterie.

par les paroles de l'évêque. Je sais que ce qu'il dit est la vérité. Que faire maintenant, afin que les volontés de la reine sur lui s'accomplissent? » Et comme ceux auxquels il s'adressait gardaient le silence : « Eh bien! reprit-il, écoutez-moi. Il faut que que vous alliez la trouver, et que vous lui disiez, comme si de vous-mêmes vous lui donniez ce conseil : « Tu n'ignores pas que le roi Chilpéric est bon, facile « à émouvoir, et que son cœur incline aisément à la « miséricorde : humilie-toi donc devant lui et confesse-« toi coupable de ce dont il t'accuse. Alors nous nous « prosternerons tous à ses genoux, et nous obtiendrons « certainement qu'il te pardonne. » Les confidents du prince s'acquittèrent sans délai de la mission qui leur était confiée, et, par une inexplicable faiblesse, Prétextat promit de faire ce qu'ils lui demandaient. Sans doute il espérait, à ce prix, désarmer le ressentiment de Chilpéric et de Frédégonde. C'était bien mal les connaître.

Le lendemain, le concile se réunit de nouveau. Le roi, revenant sur un des points de l'accusation que l'évêque avait précédemment réfutés, lui dit : « Tu prétends que si tu as fait des présents à plusieurs de mes leudes, c'est parce que tu avais toi-même reçu d'eux divers objets de prix. Mais alors d'où vient que tu leur demandais de s'engager par serment à rester fidèles à Mérovée? — Il est vrai, répondit Prétextat, j'ai fait appel, dans l'intérêt de ton fils, à leur dévouement. Je lui cherchais partout des amis sur la terre, et, si cela eût été en mon pouvoir, je lui en aurais cherché parmi les anges du ciel ; car, je le répète, il était mon fils spirituel par le baptême. »

Là-dessus, la discussion se ranima. Elle fut très-violente de la part de Chilpéric, qui, furieux de ce que l'évêque paraissait vouloir encore se défendre, se livrait à tous les emportements de la plus brutale colère. Ce nouvel orage acheva de briser les forces du vieillard. Il tomba à genoux au milieu de l'assemblée, et, d'une voix suppliante : « O roi très-miséricordieux, dit-il, oui, j'ai péché contre le ciel et contre toi. Je suis un détestable homicide, et il n'est que trop vrai que j'ai voulu te faire périr, pour placer ton fils sur le trône. »

Dès qu'il vit Prétextat pris au piége qu'il avait tendu à sa simplicité, Chilpéric se radoucit tout à coup. Puis, avec la plus impudente hypocrisie, se prosternant à son tour devant le concile : « Vous l'entendez, s'écria-t-il, ô pieux évêques! Le coupable avoue son crime exécrable. » Les prélats, émus et troublés de cette scène étrange, s'empressèrent de relever le roi. Celui-ci alors commanda à l'évêque de Rouen de sortir de la basilique. Après quoi, il se retira lui-même et rentra dans son palais.

Il s'agissait maintenant d'obtenir contre Prétextat une condamnation infamante. Le roi demanda donc aux prélats, non-seulement de déposer leur confrère, comme indigne de la dignité épiscopale, mais encore de l'exclure à jamais de la communion des fidèles. Il voulait même qu'on lui déchirât sa tunique sur le dos, en plein concile, et qu'on prononçât sur sa tête les malédictions contenues dans le psaume CVIII[1]. Frappée

1. Ce sont les malédictions de David contre ses ennemis, malédic-

de stupeur, l'assemblée n'osait point prendre la défense de Prétextat; car c'eût été entrer en lutte ouverte avec Chilpéric et Frédégonde, et presque personne[1], parmi ses membres, ne se sentait ce courage. Toutefois, elle se borna à prononcer la déposition pure et simple, et refusa de consentir à aucune aggravation de peine. Alors Chilpéric, perdant patience, se décida à brusquer le dénoûment du procès. Par l'ordre de ce prince, des hommes armés entrèrent dans la basilique, où l'évêque de Rouen avait été rappelé pour entendre la lecture de sa sentence, et, après s'être saisis de lui sous les yeux mêmes de ses juges, ils le conduisirent en prison. La nuit suivante, Prétextat essaya de s'évader; mais cette tentative échoua, et ses gardes, furieux d'avoir été sur le point de voir leur prisonnier se sauver de leurs mains, le maltraitèrent cruellement. Enfin, on le fit partir, sous bonne escorte, pour se rendre au lieu d'exil que lui avait assigné Frédégonde : c'était une île située en face de la cité de Coutances, probablement Jersey.

tions que les Actes des apôtres appliquèrent, par la suite, à Judas Iscariote. « O Dieu! s'écrie dans ce psaume le roi prophète, que les jours de l'impie soient en petit nombre; que ses enfants deviennent orphelins et sa femme veuve; que ses fils soient chassés de leur demeure, réduits à mener une vie errante et vagabonde et à mendier leur pain; que l'usurier dévore tout ce qu'il possède, et que des étrangers lui ravissent le prix de ses travaux; qu'il ne se trouve personne qui ait pitié de ses malheurs et lui vienne en aide; que tous ses enfants périssent, et que son nom soit effacé et oublié dans le cours d'une seule génération! »

1. Grégoire de Tours paraît avoir été le seul des quarante-cinq évêques présents au concile, qui ait osé résister hautement à la reine et au roi (voy. plus loin, p. 164-165).

Rappel de Prétextat. — Sa mort.

Prétextat resta sept années en exil. Au bout de ces sept années, Chilpéric étant mort, les citoyens de Rouen s'empressèrent de rappeler leur évêque et de le remettre en possession de son siége (584). Son retour fut un véritable triomphe. La population tout entière s'était portée au-devant de lui, et ce dut être pour ce vieillard, si rudement éprouvé, une consolation bien douce que les cris de joie qui l'accueillirent, quand il rentra dans sa cité épiscopale.

Frédégonde s'était vainement opposée au rappel de Prétextat. Toutefois, elle le laissa d'abord en paix; car, dans les premiers temps de son veuvage, elle eut assez à faire de pourvoir à sa propre sûreté. Ce fut au commencement de l'année 586, que les idées de vengeance parurent tout à coup se réveiller dans son âme. A cette époque elle était venue habiter Rouen. Furieuse d'y retrouver, à la tête de son troupeau et entouré de tous les témoignages de la vénération publique, l'homme que naguère elle avait fait ignominieusement déposer de l'épiscopat, sans cesse elle éclatait contre lui en injures et en menaces. Mais l'évêque, dont le courage semblait s'être retrempé dans le malheur, bravait ses emportements et sa haine. Un jour, à la suite d'une altercation très-vive, Frédégonde lui ayant dit que le temps viendrait bientôt où il irait revoir le lieu de son exil : « Exilé ou non, répondit Prétextat, je n'ai jamais cessé d'être évêque; je le suis et le serai toujours. Mais un temps viendra

ù tu ne jouiras plus de la puissance royale. Si je re-
ourne sur la terre d'exil, je ne la quitterai que pour
nonter au ciel. Pour toi, tremble, lorsque le pouvoir
t la vie t'échapperont à la fois, de tomber aux mains
l'un Dieu vengeur des crimes. » La reine, maîtrisant sa
olère prête à éclater, ne dit mot. Mais, à quelque
emps de là, le jour même de Pâques, comme le saint
évêque célébrait dans son église l'office divin, un assas-
in, traversant la foule, s'élança sur lui et le frappa
l'un coup de poignard. Prétextat, blessé à mort, eut
ncore la force de se traîner jusqu'au pied de l'autel.
à, élevant ses mains toutes sanglantes vers le taber-
nacle, il en tira le ciboire, communia et demeura un
noment en prières. Après quoi, quelques fidèles
'emportèrent dans sa demeure et le placèrent sur son
it. Bientôt arriva Frédégonde. Elle s'approcha du mo-
ibond, et, avec l'accent d'une feinte douleur : « Plût
Dieu, dit-elle, que je connusse le meurtrier! Il ne
arderait pas à porter la peine de son crime. » Mais
'évêque, indigné de tant d'hypocrisie et d'impudence :
« Eh! qui donc, répondit-il, a ordonné ma mort, si
ce n'est celle qui a tué des rois, versé à flots le sang
innocent et causé tant de maux à tout le royaume? »
La reine, sans se déconcerter, et comme si elle n'eût
pas compris que c'était elle que désignaient les paro-
les du moribond, reprit aussitôt : « J'ai près de moi
de très-habiles médecins, qui pourront certainement
guérir cette blessure. Ne veux-tu pas permettre qu'ils
viennent te voir? — C'en est fait, dit Prétextat, d'une
voix éteinte : je sens que Dieu me rappelle de ce
monde. Mais toi, conseillère de crimes, tu seras à ja-

mais maudite sur la terre, et la justice céleste fera retomber mon sang sur ta tête. » Frédégonde sortit alors de l'appartement. Quelques moments après, Prétextat rendait le dernier soupir.

La nouvelle de sa mort plongea toute la ville dans le deuil et l'épouvante. Une enquête fut ordonnée, et l'évêque de Bayeux, après avoir pris l'avis du clergé de Rouen, fit fermer toutes les églises, avec défense d'y célébrer l'office divin, jusqu'à ce que l'auteur du meurtre eût été découvert. Personne, parmi le peuple, ne doutait que ce ne fût Frédégonde. Déjà l'indignation publique se manifestait hautement contre elle, et l'on vit même un des seigneurs francs qui habitaient la ville, aller la trouver jusque dans son palais, pour lui déclarer en face que la mort de Prétextat ne resterait pas impunie. Mais elle, loin de plier devant l'orage, sembla, au contraire, redoubler d'audace. Un breuvage empoisonné la débarrassa de ce seigneur qui avait osé lui faire entendre des menaces de vengeance. Puis, elle sut si bien employer tour à tour ses ressources accoutumées, l'intrigue, la perfidie, la violence, qu'elle vint à bout d'empêcher qu'on ne donnât suite à l'enquête commencée contre elle et échappa ainsi au châtiment que méritait son crime.

Grégoire de Tours. — Sa naissance, son éducation; il est élevé à l'épiscopat.

Il s'en faut bien que nous ayons raconté tous les forfaits dont se souilla Frédégonde. Mais nous en avons assez dit, pour qu'on puisse juger du rôle que

joue dans notre histoire ce monstre de scélératesse et de cruauté. L'âge, le rang, la vertu, le malheur, rien n'était sacré à ses yeux, rien ne trouvait grâce devant sa haine. Toujours altérée de vengeance, elle soudoyait des assassins qu'elle-même dressait à l'accomplissement de leur sinistre mission; elle les fascinait par ses paroles, les exaltait par l'appât des récompenses, ou bien même leur versait de sa main quelque liqueur enivrante, qui, en troublant leur raison, achevait de leur ôter la conscience de ce qu'ils allaient faire; puis, d'un mot, d'un signe, elle envoyait ces aveugles instruments de sa rage frapper indistinctement toute victime désignée à leurs coups, jeune homme ou vieillard, prêtre ou laïque, roi ou sujet. Tant qu'il vécut, Chilpéric n'avait que trop bien secondé les fureurs de sa femme, et, comme on les savait capables l'un et l'autre de ne reculer devant aucun crime pour se délivrer de quiconque leur portait ombrage, il régnait autour d'eux une sorte d'épouvante, qui faisait fléchir les courages les plus fiers. Un homme se trouva pourtant qui, plus d'une fois, osa leur résister en face : cet homme, c'est Grégoire de Tours.

Georges-Florent Grégoire, plus connu sous le nom de Grégoire de Tours[1], naquit en Auvergne, l'an 539. Il était d'une famille également illustre dans l'État et

1. Il avait reçu à sa naissance les noms de Georges et de Florent, qui étaient ceux de son grand-père et de son père. Ce fut seulement après avoir été promu à la dignité épiscopale, qu'il prit le nom de Grégoire, en souvenir d'un de ses ancêtres, saint Grégoire, d'abord comte d'Autun, puis évêque de Langres (le même dont il a été fait mention dans l'histoire d'Attale).

dans l'Église. En effet, cette famille avait donné autrefois à l'empire romain des sénateurs et des magistrats, et au christianisme des martyrs[1] et des évêques.

Grégoire perdit son père peu de temps après sa naissance. Mais ce malheur n'eut point pour lui toutes les suites qu'on en pouvait craindre. Dieu lui avait donné une mère d'un rare mérite, qui se voua entièrement au soin de son éducation. A cette époque, on ne trouvait plus guère que chez les hommes qui appartenaient à l'Église quelques vestiges de culture littéraire. Aussi, dès qu'il eut atteint l'âge des études sérieuses, l'enfant fut-il remis entre les mains de son oncle, l'évêque de Clermont, qui se chargea de l'instruire lui-même dans les lettres. Grâce à ses heureuses dispositions, il fit de rapides progrès, et si, par une prévention que partageaient la plupart de ses contemporains, il crut devoir négliger les chefs-d'œuvre de l'antiquité païenne, il acquit, en revanche, une connaissance assez étendue pour son temps de l'Écriture sainte et des Pères. Non moins que son savoir, sa piété et la sagesse de ses mœurs le rendirent de bonne heure l'objet de l'estime publique. Il ne tarda pas à en recevoir un éclatant témoignage.

A l'occasion d'une maladie qui mit sa vie en danger, Grégoire avait fait un pèlerinage au tombeau de saint Martin de Tours. Les habitants de cette ville furent vivement frappés de son mérite, et le souvenir de tout ce qu'ils avaient remarqué en lui d'éminentes qualités,

1. Entre autres Épagathus, l'un de ces courageux confesseurs qui, en 177, avaient souffert le martyre à Lyon, en témoignage de leur foi (voy. tome I, p. 131).

durant son séjour au milieu d'eux, resta profondément gravé dans leur esprit. Aussi, en 573, le siége épiscopal de Tours étant venu à vaquer, les suffrages unanimes du clergé et du peuple se réunirent sur Grégoire, qui fut proclamé évêque[1]. Celui-ci se trouvait, en ce moment, à la cour de Sigebert[2]. Une députation partit aussitôt pour aller prier le prince de confirmer, suivant l'usage[3], l'élection faite par la cité. Sigebert y consentit de bonne grâce, Mais ce ne fut pas sans peine que l'on triompha de l'hésitation de Grégoire. Au milieu du déchaînement de tant de passions désordonnées, brutales, sanguinaires, c'était une rude et périlleuse tâche que celle d'un évêque, et le nouvel élu, qui joignait à beaucoup de sens et de raison une extrême modestie, redoutait de se voir chargé d'un tel fardeau. A la fin, pourtant, il accepta. Peu de jours après, il fut sacré par le métropolitain de Reims, et aussitôt il se mit en route pour aller prendre possession des fonctions qui lui étaient confiées. Il avait alors trente-quatre ans.

Deux ans plus tard, Sigebert périssait assassiné, et, à la suite de ce tragique événement, la ville de Tours, détachée du royaume d'Ostrasie, passait sous la domination du roi de Neustrie, Chilpéric. Ici va commencer pour Grégoire une série d'épreuves qui mirent sa vertu dans tout son jour, et qui nous montrent un bel

1. Grégoire de Tours, à cette époque, n'était encore que simple diacre.

2. L'Auvergne, patrie de Grégoire de Tours, appartenait au roi d'Ostrasie.

3. L'élection d'un évêque par les suffrages réunis du clergé et du peuple n'était définitive qu'après que le roi l'avait confirmée et sanctionnée.

exemple de l'influence salutaire que le clergé exerçait dans ces temps de barbarie.

Noble fermeté et désintéressement de Grégoire de Tours.

L'une des premières occasions où il eut à lutter contre le roi de Neustrie, ce fut lorsque le jeune Mérovée vint chercher un asile dans la basilique de Saint-Martin de Tours[1]. Chilpéric, qui ne regardait plus cet infortuné prince que comme un ennemi, non comme un fils, envoya dire à l'évêque : « Si tu ne chasses ce traître de ton église, j'irai brûler tous les environs de ta ville. » Et comme Grégoire refusait hautement d'obéir à un pareil ordre, le roi résolut de mettre sa menace à exécution. Il rassembla donc des troupes et s'avança vers les murs de Tours, en dévastant tout sur son passage. Mais rien ne put ébranler la constance du prélat. Malgré la douleur qu'il éprouvait à la vue de ces cruels ravages, il n'abandonna ni la défense des priviléges de son église, ni la cause sacrée du malheur, et, tant que Mérovée voulut rester dans la basilique de Saint-Martin, nul n'osa entreprendre de l'en arracher de vive force.

Peu de temps après, Grégoire fut appelé à siéger au sein du concile qui devait juger Prétextat. Il y joua le plus noble rôle. Lorsque tous les autres évêques gardaient le silence, surtout par crainte de s'attirer la colère de Frédégonde, seul il eut le courage d'élever la voix en faveur de l'accusé. Ce fut en vain

1. Voy. plus haut, page 128.

que Chilpéric essaya ou de l'intimider ou de le séduire : l'évêque, sans jamais se départir du respect qu'il devait au roi, demeura inébranlable. La reine intervint à son tour, se flattant de réussir mieux que son mari. Elle crut que Grégoire ne serait pas insensible à l'appât des richesses, et elle lui fit secrètement offrir deux cents livres d'argent, s'il voulait retirer son appui à Prétextat : « Quand vous me donneriez mille livres d'or et d'argent, reprit l'évêque, il me serait impossible de faire autre chose que ce qui m'est ordonné par ma conscience. » Enfin lorsque, sur les aveux arrachés par surprise à l'accusé, Chilpéric demanda que sa dégradation fût perpétuelle et qu'on y ajoutât une flétrissure publique, Grégoire s'opposa encore à ce redoublement de rigueur, qui n'était pas justifié par les canons. Grâce à lui, les ennemis de Prétextat furent, comme on l'a vu plus haut, contraints de se contenter d'une demi-vengeance.

Grégoire de Tours devant le concile de Braine.

Bientôt Grégoire eut à se défendre lui-même devant le roi de Neustrie. Il avait pour ennemi un scélérat, nommé Leudaste, qui, à force d'intrigues et de bassesses, était parvenu de la plus obscure condition [1] au rang de comte de la cité de Tours, mais

1. Il était né dans l'île de Ré, d'un serf nommé Léocadius, qui travaillait aux vignes du fisc. Lui-même servit d'abord dans les cuisines royales; puis, comme ses yeux malades souffraient beaucoup de l'âcreté de la fumée, on le fit passer à la boulangerie. Ce changement d'emploi était loin de satisfaire son esprit inquiet, remuant, ambitieux. Aussi

que ses prévarications de toutes sortes, ses rapines, ses violences et ses crimes, avaient ensuite fait dépouiller de son office. Leudaste soupçonnait que l'évêque, adversaire déclaré de son gouvernement injuste et tyrannique, n'était pas étranger à sa disgrâce. Il en conçut un profond ressentiment, et voulut, du moins, se donner la satisfaction d'entraîner Grégoire dans sa chute. Il alla donc trouver Chilpéric, et, dans un entretien secret qu'il eut avec ce prince, il lui dénonça l'évêque de Tours comme ayant formé un complot dont le but était de livrer cette ville à Childebert II, et comme coupable, en outre, d'avoir parlé de la reine de la manière la plus injurieuse. Transporté de fureur, le roi de Neustrie convoqua aussitôt un concile dans sa villa de Braine, et Grégoire fut sommé d'y comparaître, pour avoir à se justifier des inculpations qui s'élevaient contre lui (580). Il obéit sur-le-champ. Dès que l'assemblée fut entrée en séance, Chilpéric vint prendre place au milieu des prélats qui la composaient, se flattant peut-être qu'intimidés par sa présence, ils se laisseraient arracher, comme lors du jugement de Prétextat, une sentence de condamnation. Mais il n'était pas aussi facile que

essaya-t-il, plusieurs fois, de s'échapper. Mais il fut repris, et, on le punit de ses tentatives réitérées d'évasion, en lui coupant une oreille. Il ne se découragea pas pourtant, et, quelque temps après, ayant enfin réussi à tromper la vigilance de ses gardiens, il s'enfuit auprès de la reine Marcovèfe, femme du roi de Paris Caribert. Cette reine, qui elle-même était d'une origine fort humble, accueillit avec bonté l'esclave fugitif, et lui donna l'intendance d'une partie de ses écuries. Ce fut là le commencement et comme le premier échelon de la haute fortune à laquelle il devait plus tard parvenir.

se l'imaginait ce prince de perdre un homme tel que Grégoire. Celui-ci, en effet, par l'importance de son siége [1] et plus encore par l'éclat de ses vertus, était en grande vénération dans toute la Gaule. Aussi le peuple, qui entourait la salle dans laquelle se tenait le concile, se répandait-il en plaintes et en murmures contre le roi et les autres ennemis de l'évêque. « Pourquoi, disait-on parmi la foule, imputer de si grands crimes à un saint prêtre? Pourquoi le roi poursuit-il un telle affaire? O Dieu! sois en aide à ton serviteur! » Il n'y eut pas jusqu'à la propre fille de Frédégonde et de Chilpéric, la princesse Rigonthe [2], qui ne

1. Le siége métropolitain de Tours, autrefois occupé et illustré par saint Martin, était regardé comme l'un des premiers de la Gaule franque.

2. Au nom de cette princesse se rattache le souvenir d'un bien triste épisode, qui seul suffirait à nous montrer combien alors était misérable le sort des peuples, surtout sous un maître tel que Chilpéric. Voici cet épisode, dont nous empruntons le récit à Grégoire de Tours.

Quatre ans après le concile de Braine, par conséquent en 584, des ambassadeurs visigoths vinrent demander la main de Rigonthe pour Récarède, fils de leur roi Leuvigilde (c'est ce Récarède, qui, ayant succédé à son père, abjura l'hérésie arienne devant un concile tenu à Tolède, en 589, et ramena au catholicisme toute sa nation). La demande fut accordée, et les fiançailles célébrées à Paris avec une grande pompe. Après quoi, on s'occupa des préparatifs du départ.

Pour augmenter la suite de sa fille et lui composer un cortége digne d'une reine, Chilpéric n'avait rien imaginé de mieux que de recruter de force, dans les maisons du fisc, une foule de colons et de serfs. Comme la plupart de ces malheureux faisaient des efforts désespérés, afin d'échapper à ceux qui les emmenaient, le roi de Soissons donna l'ordre de les traîner en prison. Il comptait par là venir facilement à bout de leur résistance. Mais quelques-uns préférèrent la mort à la douleur d'être ainsi arrachés à leurs familles. « En effet, dit Grégoire de Tours, on séparait le fils du père, la mère de sa fille, et cette séparation cruelle était accompagnée de gémissements et de malédictions. Une désolation universelle régnait dans la ville. Plusieurs personnes des plus nobles

s'intéressât très-vivement au sort de l'accusé. Inquiète du péril auquel elle le voyait exposé, elle jeûna, pendant plusieurs jours, avec toutes ses femmes, pour obtenir du ciel l'heureuse issue du procès.

Enhardis par ces manifestations publiques, les juges qui, d'ailleurs, ne pouvaient guère mettre en doute que Grégoire n'eût été indignement calomnié, refusèrent d'entendre les accusateurs. Seulement, par une sorte de déférence pour le roi, ils décidèrent que leur confrère serait soumis à l'épreuve du serment[1]. Grégoire se conforma à cette décision. Il célébra donc la messe à trois autels différents, et, chaque fois, il jura, la main étendue sur l'autel, qu'il n'était point coupable. Cette formalité remplie, on regarda l'évêque de Tours comme complétement justifié. Peu s'en

familles, que l'on contraignait aussi de partir, léguèrent par écrit la totalité de leurs biens aux églises, avec recommandation expresse d'ouvrir leurs testaments, dès qu'on aurait appris l'entrée de la princesse en Espagne. Tant elles étaient convaincues qu'il ne leur restait plus aucun espoir de revenir jamais de ce funeste voyage ! »

Les larmes de ces infortunés semblèrent avoir appelé le courroux céleste sur Chilpéric et sur sa fille. Quelques semaines plus tard, ce prince, comme on l'a vu, périssait à Chelles sous les coups d'un assassin. Quant à Rigonthe, lorsqu'elle reçut, à Toulouse, la nouvelle de la mort tragique de son père, elle avait déjà été abandonnée, chemin faisant, de la plus grande partie de son escorte. Bientôt aussi on lui annonça que son royal fiancé, Récarède, renonçait à sa main. Alors tristement déçue de l'espoir de ceindre une couronne, et dépouillée, par ceux-là mêmes à qui Chilpéric avait confié le soin de la protéger, des trésors et des effets précieux dont Frédégonde et les leudes de la cour de Soissons lui avaient fait présent, au moment de son départ, elle n'eut plus d'autre parti à prendre que de retourner vers sa mère, qu'elle rejoignit dans le plus misérable équipage.

1. Sur les *épreuves*, et sur celle du serment en particulier, voy. ce qui est dit plus loin, dans le XIVe récit.

fallut même que le roi ne fût déclaré calomniateur, et, comme tel, excommunié par le concile. Leudaste, réduit à prendre la fuite, termina, trois ans après, par une mort misérable, une vie remplie de crimes. L'un de ses complices, qui n'avait pas eu le temps de s'échapper de Braine, fut mis en jugement, et l'assemblée le condamna à la peine capitale. C'était un des ennemis les plus acharnés de Grégoire. Ce dernier n'en demanda pas moins généreusement sa grâce, et, à force de prières, il obtint que la sentence de mort ne serait point exécutée; mais il ne put soustraire le coupable à la torture. On la lui fit même subir avec tant de cruauté, que le malheureux, se croyant près de mourir, fit publiquement l'aveu de l'odieuse machination dont Leudaste et lui avaient été les principaux artisans. Cet aveu tardif acheva de démontrer la parfaite innocence de Grégoire de Tours.

Dernières années et travaux divers de Grégoire de Tours. — Sa mort. — Son caractère.

Après la mort de Chilpéric, la Touraine rentra sous les lois du roi d'Ostrasie, qui était alors Childebert II. Ce prince, à l'exemple de son père, témoignait à Grégoire beaucoup de considération, et souvent il le chargea de négociations et d'ambassades importantes. Au reste, jamais le désir de se maintenir en faveur à la cour de Metz ne put arracher à l'évêque un seul acte de faiblesse. Il eut quelquefois à défendre contre les entreprises de Childebert les droits ou les priviléges de la ville de Tours, et il le fit constamment de ma-

nière à justifier la confiance qu'avaient mise en lui ses concitoyens. Il s'occupait, en même temps, avec un très-grand zèle, à bâtir des églises ou à réparer celles que la guerre avait ruinées. Enfin, il consacrait ses heures de loisir à composer, pour l'édification des fidèles, des livres de piété[1], et à écrire l'histoire de la Gaule, depuis l'invasion des Francs[2]. Il mourut en 593, dans la cinquante-quatrième année de son âge.

C'est un beau caractère que celui de Grégoire de Tours. Vivant dans un siècle barbare, au milieu de ces hommes violents et féroces à qui le sort des

1. Parmi ces livres, on trouve un traité *sur la gloire des martyrs* et un autre *sur la gloire des confesseurs*.

2. L'ouvrage de Grégoire de Tours, divisé en dix livres, est intitulé *Histoire ecclésiastique des Francs*. Ce titre paraît d'abord assez bizarre; mais il s'explique, lorsqu'on songe au caractère que présente l'époque dont l'auteur avait entrepris de retracer le tableau, époque où l'Église, d'une part, et, de l'autre, les hommes de la conquête occupaient, pour ainsi dire, seuls la scène. Le premier livre, qui n'est qu'une sorte d'introduction, renferme un résumé de l'histoire générale, depuis l'origine du monde. Il s'arrête à la mort de saint Martin, arrivée vers l'an 400. Les suivants comprennent les annales de la Gaule, à partir du commencement du Ve siècle jusqu'à l'année 591. Malgré les erreurs de toute sorte dont il abonde et les fables absurdes qu'on y rencontre souvent, cet ouvrage n'en est pas moins le document le plus curieux, le plus intéressant, le plus instructif qui nous soit parvenu sur la première moitié des temps mérovingiens. Quant au style, presque toujours incorrect et barbare, sans force et sans éclat, il offre un triste mais frappant témoignage du rapide déclin des lettres. Au reste, Grégoire de Tours en fait lui-même humblement l'aveu, quand il dit, au début de son livre : « Avant tout, je demande au lecteur de me pardonner, si, dans les mots ou dans les syllabes, je me suis écarté des règles de la grammaire; car je ne les connais qu'imparfaitement, m'étant toujours appliqué de préférence à retenir, avec simplicité et droiture de cœur, ce que l'Église enseigne et ce qu'elle nous prescrit de croire. »

armes avait livré la Gaule, il sut, pendant vingt années, remplir les devoirs alors si difficiles de l'épiscopat, avec une fermeté courageuse qui n'excluait ni la modération ni la prudence. La gravité douce et calme de ses mœurs, sa piété sincère, la droiture de ses intentions, son désintéressement, son intégrité à toute épreuve, et cet esprit de justice, de paix, de charité qui animait toutes ses actions, lui concilièrent le respect et les sympathies de ses contemporains, et compensent amplement, aux yeux de la postérité, le tribut que parfois il paya aux erreurs, aux préjugés, ou même, sous quelques rapports, à la décadence morale de son temps [1]. A tout prendre, c'est sans contredit l'un des évêques qui ont le plus honoré l'Église gallo-franque, durant la période mérovingienne.

1. C'est ainsi que trop souvent, dans son histoire, il raconte avec une sorte d'impassibilité, avec une indifférence au moins apparente, les forfaits les plus horribles. On dirait que l'habitude d'avoir sous les yeux le spectacle de tant de scènes de corruption, de violence et de meurtre, avait, à la longue, un peu affaibli en lui et comme émoussé la délicatesse du sens moral.

HUITIÈME RÉCIT.

GONTRAN ET CHILDEBERT II.

Frédégonde, après la mort de Chilpéric, implore la protection de Gontran; le roi de Bourgogne accepte la tutelle de son neveu Clotaire II.

Nous avons raconté plus haut comment le roi de Soissons périt à Chelles, frappé par une main inconnue. La mort de ce prince jeta sa veuve dans une situation pleine de périls et d'alarmes. Elle tremblait de voir ces Neustriens, dont elle n'avait que trop provoqué la haine, lui demander compte enfin de sa tyrannie et de ses crimes, et peut-être entreprendre de la livrer à Brunehaut, sa mortelle ennemie. En proie aux plus cruelles angoisses, Frédégonde perdit tout à coup cette audace de courage qui ne lui avait jamais fait défaut jusque-là. Elle s'enfuit donc précipitamment de Chelles à Paris, et courut se renfermer, avec la plus grande partie de ses trésors, dans la cathédrale de cette ville, où l'évêque Ragnemode[1] lui avait offert un asile. De là, par le conseil de quelques fidèles serviteurs, elle écrivit au roi de

1. Il avait succédé, en 576, à saint Germain.

Bourgogne, afin d'implorer sa protection et pour elle-même et pour l'héritier de Chilpéric.

Gontran était, à tout prendre, le plus juste et le plus humain des quatre fils de Clotaire Ier. On vantait son humeur pacifique, son caractère indulgent et débonnaire, la facilité avec laquelle il pardonnait et oubliait les injures reçues, sa charité envers les pauvres, sa libéralité envers les églises, sa déférence pour les évêques. On l'appelait *le bon Gontran*. Et cependant, il se souilla, lui aussi, de plus d'un meurtre, tantôt dans le premier accès d'une colère aveugle, tantôt pour obéir aux volontés de sa femme, princesse méchante et cruelle [1], qui exerçait sur son esprit un empire absolu. Du reste, faible envers tout le monde, il ne savait ni se faire respecter ni se faire craindre, et par là, il s'attira quelquefois les plus grossiers outrages. Tant il est vrai que la bonté du cœur n'est souvent qu'une qualité stérile, dangereuse même, si l'on n'y joint pas, avec une certaine fermeté d'âme, le sentiment de sa propre dignité!

La lettre que les envoyés de Frédégonde présen-

1. Elle s'appelait Austrechilde. Un seul trait suffira pour la faire connaître. Elle avait été atteinte de la peste, qui, en 580, désola toute la Gaule, et bientôt elle sentit que sa dernière heure était venue. Mais, dit Grégoire de Tours, *avant d'exhaler sa méchante âme*, elle voulut que son mari lui promît avec serment que ses deux médecins ne lui survivraient pas : « car, disait-elle, ce sont eux, qui, par leurs potions, ont abrégé mes jours : si j'étais tombée en d'autres mains, je pouvais espérer de vivre encore. » Soit qu'il ajoutât foi à cette absurde imputation, soit seulement par suite de sa déplorable et criminelle faiblesse envers Austrechilde, Gontran se laissa arracher cet affreux serment, et, dès que la reine eut expiré, il fit périr par le glaive les infortunés dont elle avait exigé la mort.

tèrent à Gontran était conçue dans les termes les plus humbles : « Que mon seigneur vienne promptement, disait la reine de Neustrie, et qu'il prenne possession du royaume de son frère. J'ai un petit enfant[1] que je veux remettre entre ses bras. Pour moi, je ne songe plus à régner, et je me soumets entièrement à sa domination. »

Jusqu'alors le roi de Bourgogne n'avait éprouvé que de l'éloignement et de l'aversion pour Frédégonde. Il la regardait, non sans raison, comme la principale cause de tous les malheurs de sa famille, et l'expérience du passé lui avait appris à redouter pour lui-même l'ambition, l'astuce et la scélératesse de cette femme. Toutefois, la lettre qu'elle venait de lui écrire produisit sur son esprit une impression favorable, et il parut très-touché de cette marque de confiance. Il se dirigea donc aussitôt vers Paris, accompagné de troupes nombreuses. Là, dès les premiers entretiens qu'elle eut avec Gontran, Frédégonde sut si bien employer toutes les ressources de cet art de persuader et de séduire qu'elle possédait au plus haut degré, que ce prince, mettant en oubli ses anciens griefs, jura de défendre, envers et contre tous, le fils et la veuve de son frère. L'occasion de tenir l'engagement qu'il avait ainsi contracté ne se fit pas longtemps attendre. Déjà, en effet, le roi de Metz, excité par sa mère Brunehaut, accourait à la tête d'une armée. Sur le refus

1. Le nouveau roi de Neustrie, qui, comme nous le verrons, reçut dans la suite le nom de Clotaire II, n'avait encore que quatre mois, lorsqu'il perdit son père.

des habitants de Paris de lui ouvrir les portes de leur ville, il s'adressa à son oncle lui-même, lui demandant de livrer entre ses mains, pour qu'il en pût tirer enfin une éclatante vengeance, celle dont les fureurs avaient fait périr Galsuinte, Sigebert et tant d'autres royales victimes. Mais, fidèle à sa parole, Gontran repoussa hautement la demande que lui faisait Childebert. Il ne l'écouta pas davantage, lorsque ce dernier lui proposa d'unir leurs forces, pour dépouiller de son héritage le fils de ce Chilpéric, qui avait été leur commun ennemi. Il se hâta, au contraire, de présenter le petit prince aux grands du royaume de Soissons, qui le reconnurent aussitôt pour leur roi, et lui firent ensuite prêter serment de fidélité par toutes les villes qui avaient appartenu à son père.

L'un des premiers soins de Gontran, dès qu'il eut pris en main la tutelle de son neveu, fut de travailler à réparer les maux sans nombre que les sujets de Chilpéric avaient eu à souffrir sous le règne de cet odieux tyran. Il rappela les bannis de leur exil, annula les sentences iniques, restitua les biens qui avaient été injustement confisqués. Bientôt même, cédant à la clameur publique, il relégua Frédégonde dans le domaine royal de Reuil [1]. C'est ainsi qu'il s'appliquait à mériter, par un noble usage de son pouvoir, la reconnaissance des Neustriens, quand se forma contre lui un orage formidable.

1. C'est aujourd'hui Notre-Dame du Vaudreuil, dans la vallée de l'Eure, à peu de distance de l'endroit où cette rivière fait sa jonction avec la Seine (département de l'Eure, arrondissement de Louviers, canton du Pont-de-l'Arche).

Commencements de Gondovald. — Il se fait proclamer roi. — Réconciliation de Gontran et de Childebert II.

On avait vu longtemps à Constantinople un homme qui se disait fils de Clotaire Ier, et qui, en signe de cette royale origine, portait la longue chevelure, attribut distinctif des princes mérovingiens. Il s'appelait Gondovald. Clotaire, auquel sa mère[1] l'avait présenté dans son enfance, n'avait point voulu le reconnaître, et lorsque, plus tard, il vint réclamer sa part de la succession paternelle, les fils du roi de Soissons le repoussèrent avec mépris. Ainsi renié et abandonné de la famille qu'il appelait la sienne, il passa de longues années en proie à la misère. Il paraît même qu'il fut réduit, pour vivre, à s'enrôler parmi les ouvriers qui travaillaient à orner de peintures les murailles des maisons particulières et des églises. Enfin, après diverses aventures, il se retira dans la capitale de l'empire d'Orient, où le gouvernement grec l'accueillit avec bienveillance. Ce fut là sans doute le motif qui le détermina à fixer sa résidence dans cette ville. Las d'être le jouet de la fortune, il semblait résigné à mener une existence obscure, mais tranquille, sans plus songer à revendiquer ses droits au trône, lorsque l'un des seigneurs les plus puissants de l'Austrasie, le célèbre Gontran-Boson, qui se trouvait alors comme ambassadeur à Constantinople, vint réveil-

1. Le roi Clotaire Ier avait eu un grand nombre de femmes. Mais toutes n'avaient point vu leur union avec ce prince légitimée et bénie par l'Église, et il en avait été de même sans doute de la mère de Gondovald.

ler son ambition et lui promettre l'appui des leudes francs.

A cette époque, l'aristocratie franque, indignée des tentatives qu'avaient faites quelques-uns des descendants de Clovis pour la plier à l'obéissance et restreindre son pouvoir, était en lutte ouverte avec la royauté. Des menaces hautaines, des conspirations ourdies dans l'ombre, des révoltes fréquentes n'attestaient que trop l'esprit d'insubordination des grands et leur haine chaque jour croissante contre la race des Mérovingiens. Gontran surtout leur était odieux. Peut-être leur animosité contre lui venait-elle de ce qu'il avait annoncé, en plusieurs occasions, l'intention de réprimer sévèrement la turbulence des leudes et leurs continuels complots, non-seulement contre l'autorité, mais même contre la vie des descendants de Clovis. Toujours est-il que sa ruine était devenue le but permanent de leurs vœux et de leurs efforts, et ce fut dans cette pensée qu'ils appelèrent Gondovald en Gaule. Ils voulaient se servir de lui pour renverser Gontran; puis ils l'auraient fait monter lui-même sur le trône. Ils ne doutaient point qu'un roi, qui leur serait redevable de son élévation, ne s'empressât, en retour, de leur garantir la pleine et libre jouissance des priviléges qu'ils s'étaient arrogés, et qu'ils comptaient bien désormais mettre à l'abri de toute atteinte.

Gondovald, comme s'il eût été retenu par quelque sinistre pressentiment, ne répondit d'abord qu'avec beaucoup de réserve aux ouvertures qui lui étaient faites au nom de l'aristocratie franque. A la fin pourtant, rassuré par les protestations réitérées du duc

Boson et par les serments solennels que celui-ci renouvela, en sa présence, dans douze églises ou chapelles de Constantinople, il se décida à quitter cette ville et se rendit par mer à Marseille (582). A peine y fut-il débarqué, qu'une partie de la population se déclara en sa faveur. Plusieurs des principaux d'entre les leudes vinrent aussi le rejoindre. Dans le nombre se trouvait le patrice de Bourgogne, ce Mummold qui, par ses talents, sa valeur et ses exploits[1], était regardé comme le personnage le plus illustre de la Gaule franque. Mais la mésintelligence qui ne tarda pas à se mettre entre les chefs de l'insurrection, et la trahison de quelques-uns, firent échouer cette première tentative de Gondovald. Il se retira alors dans une île que les historiens ne nomment pas, et où il demeura caché, en attendant une occasion plus propice. Elle se présenta bientôt.

Vers la fin de l'année 584[2], enhardis par l'état de trouble où se trouvait la plus grande partie du royaume, et plus encore par la minorité du roi de Soissons, l'extrême jeunesse de Childebert[3] et la faiblesse bien connue de Gontran, les factieux renouèrent leurs intrigues et ramenèrent Gondovald sur la scène. Cette fois, ses progrès furent beaucoup plus rapides qu'en 582, et, en apparence, bien plus décisifs. Dans l'espace de moins de trois mois, il rangea sous son autorité non-seulement le Dauphiné et la

1. Voy. la note 1 de la p. 129.
2. C'était, par conséquent, peu de temps après la mort de Chilpéric.
3. Childebert II, à cette époque, n'avait encore que quatorze ans.

Provence, mais aussi une grande partie de l'Aquitaine. Alors, accompagné de Mummold, il se rendit à Brives-la-Gaillarde[1]. Là, suivant l'antique cérémonial, il fut élevé sur un bouclier et promené trois fois dans les rangs de son armée, qui le salua roi. Puis il parcourut les principales cités de l'Aquitaine, Périgueux, Angoulême, Poitiers, Saintes, Bordeaux, Agen, Cahors, Toulouse, etc., dont les habitants s'empressèrent de le recevoir dans leurs murs. Déjà il parlait d'aller bientôt fixer sa résidence à Paris, et un tel projet paraissait n'avoir rien de trop téméraire. En effet, Childebert lui-même, trompé par les perfides conseils de quelques-uns de ses leudes, qui abusaient de son inexpérience pour le trahir et l'entraîner à sa perte, avait promis de soutenir Gondovald dans son entreprise et de l'aider à rentrer en possession de ses droits.

Gontran ne reçut point sans une sorte de terreur la nouvelle de ces événements. Néanmoins, avec une promptitude de résolution qui ne lui était pas habituelle, il prit immédiatement des mesures pour étouffer une si dangereuse révolte. Son premier soin fut de chercher à enlever aux rebelles l'appui de son neveu Childebert, en se réconciliant avec ce prince. Il l'envoya donc inviter, au commencement de l'année 585, à se rendre auprès de lui. Le roi de Metz accepta l'invitation, et, malgré les efforts que firent pour l'en détourner ceux de ses leudes qui avaient trempé

1. Brives-la-Gaillarde, alors simple bourg, est aujourd'hui une assez jolie ville, chef-lieu d'arrondissement du département de la Corrèze, à vingt-trois kilomètres sud-ouest de Tulle.

dans le complot de Gondovald, il vint trouver son oncle à Châlons-sur-Saône. Il en fut accueilli avec une bonté toute paternelle. Gontran s'empressa de restituer à Childebert les quelques villes que celui-ci réclamait[1] depuis le commencement de son règne, et dont la possession contestée avait été jusqu'alors entre eux la cause de brouilleries fréquentes. Ensuite il résolut de renouveler l'adoption solennelle de son neveu[2]. Il le conduisit donc au milieu de l'assemblée des seigneurs ostrasiens et bourguignons, et lui plaçant une lance dans la main[3] : « Ceci, lui dit-il, est la marque certaine que je t'ai remis mon royaume ; maintenant, va, soumets à ta domination toutes mes villes, comme si elles étaient véritablement à toi, et sois le seul héritier de mes États[4]. » Après quoi il prit le jeune prince à part, et, dans un long entretien, il lui fit connaître quels étaient, parmi les grands de sa cour, ceux de qui il pouvait attendre de bons et utiles conseils, et ceux dont, au contraire, il devait se défier. Au banquet du

1. Voy. à ce sujet la note de la p. 131.

2. On se rappelle que déjà, en 577, Gontran avait, une première fois, adopté son neveu (voy. ci-dessus, p. 130).

3. Chez les Francs, la lance était, aussi bien que le sceptre, le symbole de la royauté. Voilà pourquoi, sur l'anneau trouvé dans le tombeau de Childéric, ce prince est représenté tenant une lance à la main.

4. Ainsi il déshéritait son autre neveu, le fils de Chilpéric, dont il avait d'abord généreusement adopté la tutelle. Mais Frédégonde et les leudes du royaume de Neustrie avaient profondément blessé le roi de Bourgogne, en refusant plusieurs fois avec obstination de lui laisser voir le jeune prince, et ce fut sans doute par ressentiment de la défiance injurieuse qu'on semblait ainsi lui témoigner, que Gontran se décida à l'exclure de sa succession.

soir, le roi de Bourgogne, s'adressant aux leudes qui l'entouraient et leur montrant Childebert : « Voilà mon fils, leur dit-il. Maintenant ce n'est plus un enfant, mais un homme. Renoncez donc désormais à vos trames perfides et à vos projets de révolte ; car il est votre roi, et vous lui devez tous obéissance et respect. » Trois jours se passèrent dans les festins et les réjouissances. Enfin les deux princes, après s'être fait l'un à l'autre de riches présents, se séparèrent, et Childebert reprit la route de Metz.

Gondovald, forcé de battre en retraite devant l'armée bourguignonne, se réfugie dans Comminges. — Siége et sac de cette ville. — Mort de Gondovald et de ses principaux partisans.

Cette réconciliation des rois de Bourgogne et d'Ostrasie porta un coup irréparable aux affaires de Gondovald. Il perdait par là tout espoir d'une diversion faite par les Francs du royaume de Metz. Bientôt quelques-uns de ses partisans l'abandonnèrent, dans l'espoir d'obtenir, au prix de cette défection, leur pardon de Gontran. Gondovald apprit en même temps que les troupes de ce dernier, après avoir reçu de nombreux renforts, s'étaient mises à sa poursuite. Alors, désespérant de pouvoir tenir tête à l'ennemi en rase campagne, il repassa à la hâte la Garonne, et, se dirigeant vers les Pyrénées, il courut se réfugier derrière les remparts de Comminges[1].

1. Aujourd'hui Saint-Bertrand-de-Comminges, à vingt et un kilomètres sud-ouest de Saint-Gaudens (département de la Haute-Garonne).

Cette ville avait été fondée par les Romains, vers le milieu du premier siècle avant l'ère chrétienne. Située sur la cime d'un rocher très-escarpé et isolé de toutes parts, elle dominait cette vallée longue et étroite où la Garonne, qui n'est encore qu'un torrent, roule à travers mille obstacles ses ondes écumantes, avant de se frayer dans la plaine un libre passage. Il n'y avait point d'eau sur cette hauteur. Mais du pied du rocher jaillissait une source vive. Une grosse tour en défendait les approches, et tout près de là aboutissait un chemin souterrain qui, partant de la ville même, permettait aux habitants de venir, sans être vus, puiser à cette source l'eau nécessaire à leurs besoins. La place, entourée d'épaisses murailles, était d'ailleurs abondamment pourvue de vivres. Aussi Gondovald n'hésita-t-il point à s'y renfermer avec ceux de ses compagnons d'armes qui étaient demeurés fidèles à sa fortune.

Cependant les troupes de Gontran s'avançaient à marches forcées, pillant et ravageant tout sur leur passage. Arrivées devant Comminges, elles prirent position au bas de la montagne et y dressèrent leurs tentes. Tandis que, de part et d'autre, on travaillait avec activité aux préparatifs de l'attaque et de la défense, souvent des soldats de l'armée assiégeante gravissaient la hauteur, et, s'arrêtant à portée de la voix, ils adressaient à Gondovald, dès qu'il se montrait sur les remparts, les interpellations les plus injurieuses : « Ne serais-tu pas, lui criaient-ils, ce méchant peintre qu'on a vu, au temps du roi Clotaire, badigeonner les murailles et les plafonds des oratoires?

N'est-ce pas toi que les habitants des Gaules surnommaient Ballomer[1]? N'es-tu pas cet homme, enfin, qui, pour avoir osé aspirer au trône, fut, à plusieurs reprises, tondu[2] par nos rois et envoyé en exil? Qui donc t'a inspiré l'audace d'envahir leurs possessions? Maintenant la mort est devant tes yeux; sous tes pieds s'ouvre le gouffre que tu as cherché si longtemps, et nous allons t'y précipiter. » Et lui, pour toute réponse à ces railleries et à ces menaces, leur racontait la longue histoire de ses malheurs. Il leur disait aussi comment et par qui il avait été appelé en Gaule, et les adjurait de se joindre à lui, afin d'amener Gontran à le reconnaître pour son frère et à lui rendre sa part de l'héritage paternel. Que s'ils ne voulaient pas l'aider à obtenir justice, il les suppliait du moins de le laisser retourner librement à Constantinople. Mais ses paroles ne provoquaient, de la part de ceux à qui il s'adressait, que de bruyants éclats de rire et de nouveaux outrages.

A la suite de quelques escarmouches sans importance, les travaux du siége commencèrent. Les Bourguignons firent d'abord avancer contre la ville leurs machines de guerre, parmi lesquelles figuraient plusieurs béliers[3]. Mais lorsqu'ils furent arrivés au pied

1. Ce surnom de Ballomer voulait dire, à ce qu'il paraît, le faux prince.

2. Il l'avait été, une première fois, par ordre de Clotaire, lorsque sa mère le présenta à ce prince qui ne voulut pas l'avouer pour son fils. Plus tard, Sigebert le fit encore dépouiller de la longue chevelure qu'il se prétendait en droit de porter, comme issu des Mérovingiens.

3. On appelait ainsi une machine de guerre faite d'une longue poutre assez semblable à un mât de navire, et dont une des extrémités, armée de fer, avait ordinairement la forme d'une tête de bélier. Cette machine, placée

des murs, ni les claies, ni les madriers dont ils avaient, suivant l'usage, formé des galeries couvertes, ne purent les garantir des traits que faisaient pleuvoir sur eux les défenseurs de la place. Souvent encore ces derniers les accablaient d'une grêle de pierres, ou bien ils leur lançaient des pots remplis de poix ardente et de graisse enflammée. Tout soldat bourguignon qui se présentait à la portée des coups de l'ennemi, tombait bientôt mortellement atteint. Les assaillants dirigèrent alors leurs efforts d'un autre côté. Ils comblèrent avec des fascines[1] le fossé profond qui était à l'orient de la ville, afin de pouvoir facilement approcher des remparts, qu'ils croyaient sans doute moins bien gardés ou plus faibles en cet endroit. Mais ils ne parvinrent point à mettre en défaut la vigilance de la garnison, et les assauts successifs qu'ils tentèrent, durant plusieurs semaines, furent constamment repoussés.

horizontalement sous une galerie roulante, était attachée par le milieu avec de grosses cordes ou avec des chaînes, et suspendue à une forte traverse. A l'aide de ces cordes ou de ces chaînes, on mettait le bélier en mouvement, et on le poussait violemment contre les murs de la ville assiégée, jusqu'à ce qu'il y eût fait brèche. Quant à la galerie elle-même, qui était recouverte de claies et de madriers, elle avait une double destination : elle servait à faire avancer le bélier jusque sous les murs de la place, et à protéger ceux qui le faisaient jouer contre les projectiles de toute sorte qu'on leur lançait du haut des remparts ennemis.

L'invention des béliers remontait à une très-haute antiquité, et c'était des Romains que les Francs en avaient appris l'usage, de même qu'ils leur avaient aussi emprunté toutes les autres machines de guerre qu'ils employaient dans les siéges.

1. C'étaient des fagots de branchages, qui servaient à combler les fossés de la ville assiégée, lorsqu'on voulait ou faire approcher les machines des murailles ou monter à l'assaut.

Les assiégeants avaient déjà perdu beaucoup de monde dans ces attaques infructueuses. Convaincus dès lors qu'ils ne pourraient point, par la force seule, venir à bout de la résistance qu'on leur opposait, les généraux de Gontran eurent recours à un autre moyen : ce fut d'adresser aux principaux chefs des ennemis, et en particulier à Mummold, un message secret, pour les exhorter à abandonner une cause perdue et leur garantir la vie sauve, à la condition de livrer cet aventurier qui se disait leur roi légitime. Des pourparlers s'engagèrent aussitôt, et l'infâme marché fut promptement conclu. Alors les traîtres se rendent auprès de Gondovald, et Mummold prenant la parole au nom de tous : « Tu sais, lui dit-il, que nous t'avons prêté serment de fidélité. Eh bien! écoute un conseil salutaire : sors de cette ville, et va, suivant le désir que tu en as souvent manifesté, te présenter à ton frère. Nous venons d'avoir un entretien avec quelques-uns de ses officiers, et ils nous ont affirmé que leur roi ne songe nullement à te faire périr ; car il ne reste plus que bien peu de rejetons de votre race. » A ces mots, Gondovald, comprenant que sa perte était résolue, leur rappela, non sans une vive et bien naturelle émotion, que c'était sur leurs instances qu'il avait quitté Constantinople, et qu'il n'avait jamais voulu régner que par eux et pour eux. « Si vous me trompez, ajouta-t-il, c'est Dieu qui vous en demandera compte; c'est lui qui sera juge entre vous et moi. » Mummold lui répondit que ses craintes étaient dénuées de fondement; qu'au reste il n'y avait plus à délibérer, parce que déjà les plus

grands seigneurs de l'armée de Bourgogne l'attendaient en dehors des murs de la place, pour le recevoir et lui faire cortége. En même temps, d'un ton rude et brusque, il redemanda à Gondovald un baudrier d'or dont lui-même lui avait fait présent. De plus, comme tous deux avaient naguère, en signe d'amitié, échangé leurs épées : « Reprends ton épée, lui dit-il encore, et rends-moi la mienne. » Quand on eut franchi la porte de la ville, le perfide patrice remit Gondovald aux mains des seigneurs bourguignons et rentra lui-même dans Comminges. Alors l'infortuné, qui se voyait au pouvoir de ses ennemis, levant les bras et les yeux au ciel : « Dieu juste, dit-il, Dieu qui as en horreur la fourberie et le mensonge, puisses-tu me venger bientôt de tous ceux qui m'ont si indignement trahi ! »

A quelque distance des murailles, comme on côtoyait le bord du précipice formé par l'escarpement du rocher sur lequel la ville était assise, un de ceux qui accompagnaient Gondovald le poussa si rudement qu'il le fit tomber. Aussitôt cet homme s'écria d'un air de triomphe : « Voilà votre Ballomer, voilà celui qui se prétend fils et frère de rois ! » et, en prononçant ces mots, il le frappa d'un javelot qu'il tenait à la main. Mais le coup, amorti par la cuirasse de Gondovald, ne lui fit aucun mal. Celui-ci s'étant relevé s'efforçait de remonter vers la ville, lorsque le duc Boson lui lança une pierre qui l'atteignit à la tête et le renversa mort. Son cadavre, percé de mille coups par les soldats bourguignons, fut ensuite lié avec une corde et traîné tout à l'entour du camp; puis, après

qu'on lui eut arraché la barbe et les cheveux, on l'abandonna sans sépulture. Ce meurtre allait être suivi d'une scène bien plus horrible encore. Le lendemain, dès la pointe du jour, l'armée de Gontran, introduite dans Comminges par Mummold et les divers chefs du complot, fit main basse sur les habitants, mit le feu aux maisons, aux églises et aux autres édifices, et détruisit de fond en comble cette malheureuse cité (585)[1].

Le dernier vœu de Gondovald ne devait pas tarder à s'accomplir. Un ordre secret du roi de Bourgogne avait prescrit à ses généraux de punir de mort, nonobstant toute promesse de pardon qui aurait pu leur être faite, Mummold et tous les grands renfermés avec lui dans la place. Le patrice, qui eut vent du sort qu'on lui réservait, voulut du moins vendre chèrement sa vie. Cerné dans une tente où il s'était réfugié, il se défendit avec le courage du désespoir, et rendit longtemps inutiles toutes les attaques. A la fin, comme il cherchait à s'élancer dehors et à se faire jour à travers la foule des assaillants, il tomba percé de coups. Plusieurs de ses complices eurent une fin semblable. Nul ne les plaignit, et assurément ils ne méritaient aucune pitié. Mais Gontran devait-il oublier qu'on se déshonore en vengeant la perfidie par une autre perfidie, le crime par un autre crime?

1. Elle ne fut rebâtie que cinq siècles après, en 1085, par saint Bertrand, évêque du pays de Comminges. Après la mort de ce prélat, les habitants, par reconnaissance, donnèrent son nom à leur ville. C'est depuis lors qu'on l'a appelée Saint-Bertrand-de-Comminges.

Au nombre de ceux qui furent enveloppés dans la perte du patrice de Bourgogne se trouvait Sagittaire, évêque de Gap. C'était un homme de très-mauvaises mœurs, perfide, violent, cruel, et dont toute la vie n'offrait qu'une longue suite de désordres et de crimes. En 572, lors de la première invasion des Lombards, on l'avait vu, avec son frère Salone, évêque d'Embrun, mettant en oubli la dignité et les devoirs du ministère sacerdotal, se mêler au tumulte des camps, et tous deux, comme le dit Grégoire de Tours, *s'armant non de la croix céleste, mais du casque et de la cuirasse du siècle, ils avaient versé, de leurs propres mains, le sang de beaucoup d'hommes.* Ce scandale, le premier de ce genre qui eût affligé l'Église des Gaules, causa dans tout le clergé une vive et douloureuse émotion. Aussi une sentence de déposition fut-elle, bientôt après, prononcée contre les deux frères, par un concile convoqué à Châlons-sur-Saône.

Sagittaire avait été l'un des plus empressés à trahir Gondovald et à se rendre dans le camp bourguignon. Témoin du meurtre de Mummold, il comprit qu'un sort semblable le menaçait lui-même et fut saisi d'une subite terreur. Quelqu'un qui se trouvait à ses côtés lui dit alors : « Tu vois ce qui se passe. Crois-moi, couvre-toi la tête de ton capuchon, pour n'être pas reconnu, et cours te cacher dans la forêt prochaine. » Sagittaire voulut suivre cet avis; mais au moment où il essayait de s'enfuir du camp, celui-là même qui lui en avait donné le conseil, le frappant par derrière avec son épée, lui abattit la tête.

Quant à Gontran-Boson, le principal auteur de tous ces troubles, il parvint alors à s'échapper ; mais, deux ans après, étant entré dans un nouveau complot, il fut arrêté et mis à mort par ordre des deux rois de Bourgogne et d'Ostrasie. « C'était, nous dit Grégoire de Tours, un homme vain dans sa conduite, d'une avarice insatiable, avide outre mesure du bien d'autrui, donnant sa foi à tout venant, et toujours prêt à se jouer de ses promesses. »

Nouvelles conspirations des leudes. — Traité d'Andelot.

Le mauvais succès de l'entreprise de Gondovald n'avait point découragé les leudes, et ils ne tardèrent pas à former de nouveaux complots. Effrayé de se voir sans cesse en butte à la haine de ces hommes qui semblaient avoir juré l'extermination de la race royale[1], Gontran ne se montrait plus en public qu'entouré d'une escorte nombreuse. En même temps, il surveillait avec une sollicitude inquiète la conduite des grands de la cour de Metz. Averti par son oncle du péril qui le menaçait, Childebert se tint sur ses gardes et déjoua toutes leurs trames. La vengeance qu'il en tira fut atroce. On raconte, entre autres, que deux des conjurés[2], attirés sous

1. « Puisque tu ne veux pas rendre à ton neveu les villes que tu lui as enlevées, disait un jour à Gontran un ambassadeur ostrasien, souviens-toi de mes paroles : la hache qui a frappé la tête de tes frères est encore en bon état, et bientôt elle te brisera le crâne. »

2. Ils s'appelaient, l'un Magnovald, l'autre Rauching. Celui-ci était duc de Champagne ; celui-là un des grands officiers du palais de Childebert.

un faux prétexte dans le palais, périrent massacrés par les ordres du prince et en sa présence. Quelle triste époque que celle où la justice ne savait atteindre un coupable qu'en recourant au guet-apens et à l'assassinat !

En 587, Gontran fit demander à son neveu une nouvelle entrevue, afin de pouvoir s'entendre avec lui sur les mesures qu'il convenait de prendre pour leur sûreté mutuelle. Ce fut à Andelot[1], villa royale au sud du royaume d'Ostrasie, qu'ils se réunirent. Là, les deux rois commencèrent par régler à l'amiable tous les sujets de contestation et de mésintelligence qui pouvaient encore exister entre eux, surtout relativement au partage des villes et territoires provenant de la succession de Caribert[2]. Après quoi ils avisèrent aux moyens de se donner une sorte de garantie réciproque contre le parjure et la trahison. Dans cette pensée, ils se promirent de ne plus permettre désormais que les leudes pussent passer capricieusement d'un royaume à l'autre, comme cela était arrivé souvent pendant les guerres civiles, parfois à la sollicitation des princes eux-mêmes. De plus, on convint

1. Andelot, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département de la Haute-Marne, est situé sur la rive droite du Rognon, affluent de la Marne, à environ seize kilomètres au nord-est de Chaumont.

2. L'une des clauses du traité d'Andelot adjugea à Gontran la possession exclusive de Paris, que ce prince réclamait comme ayant, lui seul des trois frères et héritiers de Caribert, tenu son serment de ne point entrer de vive force dans cette ville. A ce titre, il avait également élevé des prétentions sur la totalité de la succession de l'ancien roi de Paris. Mais il finit par se contenter du pays Chartrain, du Dunois, du Vendomois et de la cité d'Étampes, laissant le reste à son neveu.

que tous les transfuges seraient contraints de retourner auprès du roi qui avait reçu leurs premiers serments. Toutefois, pour ne pas pousser à bout l'aristocratie franque, Childebert et Gontran décidèrent, d'un commun accord, de faire droit à quelques-unes de ses réclamations.

C'est principalement la question des bénéfices qui avait mis aux prises les rois mérovingiens et leurs leudes. Mais avant de dire ce qui fut arrêté à Andelot sur ce point important, quelques explications préliminaires sont indispensables.

Anciennement, dans la Germanie, les rois, les chefs francs, pour s'attacher plus étroitement leurs compagnons d'armes, leur donnaient de fréquents et copieux festins[1]; ou bien encore ils leur distribuaient des framées, des épées, des chevaux de bataille, des esclaves. Plus tard, la conquête de la Gaule ayant fait tomber en leur pouvoir d'immenses domaines, des lots de terre, pris sur ces domaines, devinrent, pour les princes mérovingiens, les présents ordinaires par lesquels ils cherchaient à retenir autour d'eux leurs leudes ou à en acquérir de nouveaux. C'est là ce qu'on appela des *bénéfices*. Ils différaient essentiellement des *alleux*[2], c'est-à-dire des terres que les

1. Voy. p. 143 du tome précédent.

2. *Alodis* ou *allodium*, dans le latin du moyen âge.

La terre allodiale, aussi appelée *terre salique*, était, d'après quelques publicistes, la terre du Salien. D'autres, dont l'opinion semble plus probable, veulent que ce fût la terre qui entourait immédiatement la *sala*, comme on disait en langue germanique, c'est-à-dire la maison du guerrier, et qui formait le principal domaine et le patrimoine particulier de

Francs, à l'époque de leur établissement dans le pays conquis, avaient enlevées aux vaincus pour se les partager par la voie du sort[1], et qui demeurèrent la pleine et libre propriété de quiconque en était devenu possesseur[2]. En effet, les bénéfices ne se donnaient qu'à titre d'usufruit, pour un temps presque toujours limité[3], et sous la condition expresse de la *fidélité*[4] du bénéficiaire envers le donateur. Comme autrefois le compagnon germain, le leude qui avait ainsi reçu un lot de terre, devait se dévouer à son chef, à son *seigneur*, le suivre dans toutes ses expéditions, combattre à ses côtés, et, au besoin, mourir pour le défendre. S'il manquait à ses obligations, s'il se rendait coupable de lâcheté ou de félonie, alors il perdait

la famille. De là vient qu'on la nommait aussi quelquefois *la terre des aïeux*. Dans l'origine, les enfants mâles héritaient seuls de l'alleu, au préjudice des filles. Mais cette loi d'exclusion ne tarda pas à tomber en désuétude.

1. Il est probable que ce partage eut lieu de la même manière que celui qui avait suivi l'invasion des Bourguignons et des Visigoths (voy. la note 2 de la p. 252 du tome précédent). Mais, du reste, on ne sait rien de précis à cet égard.

2. Le possesseur d'un alleu ne relevait de personne pour sa terre ; car, comme on disait plus tard, il ne la tenait que *de Dieu et de son épée*.

3. On trouve bien, dès l'époque mérovingienne, des exemples de bénéfices concédés à titre héréditaire. Mais, en général, la concession n'était faite que pour la vie du bénéficier. Quand il mourait, sa terre faisait retour au fisc, ou bien, si elle passait à ses enfants, c'était avec le consentement formel du donateur.

Il y avait aussi des terres qui étaient données en usufruit pour un temps fixe, pour cinq ans, pour dix ans, par exemple. C'est ce qu'on appelait des *précaires*.

4. Ce mot exprimait alors, d'une manière générale, mais un peu vague, les obligations du bénéficier envers le donateur, obligations qui devaient plus tard se régulariser et devenir de véritables lois.

tout droit à la possession de son bénéfice. Telle était la règle; mais cette règle, qu'aucune loi d'ailleurs n'avait encore sanctionnée d'une manière formelle, était souvent violée. D'une part, les bénéficiers ne se résignaient qu'avec peine à ne point regarder comme leur appartenant en propre les biens qu'ils tenaient de la libéralité royale. Aussi s'efforçaient-ils sans cesse d'en changer la nature, afin de pouvoir les transmettre héréditairement à leurs enfants, et comme de simples alleux. D'autre part, les rois ne se faisaient nul scrupule de révoquer, par vengeance, par caprice, sur le plus léger prétexte, les donations qu'ils avaient faites. Toute l'histoire du temps est pleine d'exemples de ces confiscations arbitraires, iniques, brutales, qui exaspéraient les grands et ajoutaient continuellement de nouveaux griefs à tous ceux qu'ils avaient déjà contre la race mérovingienne.

Justement inquiets de cette situation violente et pleine de périls, Gontran et Childebert avaient résolu, tout en maintenant les droits du pouvoir royal, d'apaiser par quelque concession l'irritation croissante des leudes. Ils insérèrent donc, dans le traité d'Andelot, diverses clauses destinées à rassurer les possesseurs de bénéfices contre la crainte d'être, à l'avenir, dépouillés sans raison de leurs biens. La dernière, qui résume toutes les autres, était ainsi conçue : « Que chacun jouisse en toute sécurité de ce qu'il aura obtenu de la munificence des princes précédents jusqu'à la mort du seigneur roi Clotaire[1], et que tout

1. Clotaire Ier.

ce qui, depuis cette époque, aura été ravi aux personnes restées fidèles, leur soit immédiatement restitué. »

Cette première concession, faite par la royauté, suspendit, mais ne termina point la lutte. Elle devait se continuer encore, avec des vicissitudes diverses, durant plusieurs siècles, jusqu'à l'époque où les possesseurs de *fiefs* (nom qu'on donna plus tard aux bénéfices) ayant conquis non-seulement l'hérédité, mais la plupart des droits qui sont l'essence même du pouvoir souverain, notre pays passa sous les lois de la *féodalité*.

Expéditions diverses de Gontran et de Childebert II. — Baptême du jeune roi de Neustrie. — Mort de Gontran. — Mort de Childebert.

En 585, deux ans avant le traité d'Andelot, Gontran, reprenant les projets de Clovis, avait entrepris d'expulser les Visigoths de la Septimanie et de les rejeter au delà des Pyrénées. Mais les deux armées qu'il envoya contre eux furent vigoureusement repoussées et perdirent beaucoup de monde, soit dans le combat, soit dans la retraite. Deux nouvelles expéditions, l'une en 587 (peu de mois après l'entrevue d'Andelot), l'autre en 589, ne réussirent pas mieux. Depuis lors, les Francs renoncèrent à disputer aux Visigoths la possession de cette belle et riche province.

Gontran ne fut pas plus heureux dans la guerre qu'il fit aux Bretons. En sa qualité de tuteur du fils de Chilpéric, il s'était chargé de réprimer ces voisins incommodes, qui, par leurs incursions, infestaient

sans cesse la frontière du royaume de Soissons. En 590, ses troupes s'avancèrent jusque sur le territoire de Vannes. Mais à la suite d'une bataille meurtrière, qu'elles perdirent, elles furent contraintes d'évacuer précipitamment le pays. L'indépendance de la Bretagne ne devait plus être sérieusement menacée, durant tout le reste de la période mérovingienne.

Le roi de Metz, de son côté, avait tourné ses armes contre l'Italie. Il s'était laissé entraîner à cette guerre et par sa propre ambition, et par les sollicitations de l'empereur d'Orient, Maurice, qui voulait se servir des Ostrasiens pour chasser les Lombards de la Péninsule. Comme autrefois Théodebert Ier, quand il faisait espérer à Justinien son appui contre les Ostrogoths, Childebert reçut de la cour de Constantinople des subsides considérables, pour prix du service qu'il s'engageait à lui rendre. Mais à l'exemple aussi du fils de Thierry, il se promettait bien de garder pour lui-même ses conquêtes. Du reste, le succès répondit peu à son attente. Des diverses expéditions qu'il dirigea en personne ou que ses lieutenants conduisirent contre la nation lombarde, aucune ne réussit. La dernière eut lieu en 590. Après avoir, pour unique fruit de leur invasion, ravagé tout le plat pays et pris quelques villes sans importance, les Francs, décimés par la famine et par les maladies pestilentielles, plus encore que par le fer de l'ennemi, se décidèrent à repasser les Alpes[1]. Quant aux Lom-

1. Ils ne devaient plus reparaître en armes dans la Péninsule que sous Pépin, le fondateur de la dynastie carlovingienne.

bards, comme ils craignaient que l'alliance des Ostrasiens et des Grecs ne les exposât sans cesse à de nouveaux périls, ils résolurent, quoique vainqueurs, de demander la paix à Childebert. Ils l'obtinrent ; mais ce fut à condition de lui payer un tribut annuel de douze mille sous d'or, et de s'engager à marcher comme auxiliaires, chaque fois qu'ils en seraient requis, sous les drapeaux des Francs.

L'année suivante (591), la mésintelligence parut près de renaître entre les rois d'Ostrasie et de Bourgogne. Ce dernier, à la demande de Frédégonde, qui, depuis quelque temps, cherchait à se rapprocher de lui, avait promis d'être le parrain de son fils; car on avait toujours différé jusqu'alors le baptême de cet enfant, déjà parvenu à sa septième année. Gontran se rendit donc à Paris, accompagné d'une suite nombreuse; ensuite il alla à Ruel[1], domaine royal situé à peu de distance de cette ville. Ce fut là qu'on lui amena son neveu. Mais, en même temps, il vit arriver des envoyés du roi de Metz qui venaient lui reprocher de trahir ses serments, en s'unissant aux plus dangereux ennemis de leur maître. Gontran, après les avoir écoutés, leur répondit avec beaucoup de calme et de raison : « Non, je ne manque point à la foi que j'ai jurée à Childebert, et il serait mal à lui de se plaindre de ce que j'ai voulu accomplir envers son cousin, le fils de mon frère, un devoir auquel nul chrétien ne peut se refuser. Si les maîtres présentent souvent eux-

1. Aujourd'hui simple commune du département de Seine-et-Oise, à douze kilomètres à l'ouest de Paris.

mêmes sur les fonts baptismaux les enfants de leurs propres serviteurs, pourquoi ne me serait-il pas permis d'y présenter un proche parent, et d'en faire mon fils spirituel par la grâce du baptême? Allez donc, et dites de ma part à votre roi que je suis toujours décidé à conserver intact le traité que nous avons conclu ensemble, et que si ce traité n'est pas rompu par sa faute, il ne le sera certainement pas par la mienne. »

Quand il eut congédié les envoyés ostrasiens, Gontran donna l'ordre de préparer le baptistère de la chapelle du village de Nanterre. Cette chapelle était placée sous l'invocation de sainte Geneviève, et, suivant la tradition, elle occupait l'emplacement où s'élevait autrefois la maison des parents de la célèbre patronne de Paris. Fidèle à sa promesse, Gontran tint lui-même son neveu sur les fonts sacrés; il lui donna le nom de Clotaire, qui, dans la langue des Francs, signifiait *pur, sans tache*, et, levant les yeux au ciel : « Qu'il croisse, cet enfant, dit-il; qu'il se montre digne du nom qu'il a reçu, et puisse-t-il un jour égaler en puissance le roi qui, le premier, s'est appelé Clotaire[1] ! »

Après la célébration du baptême, Gontran était retourné dans sa résidence de Châlons-sur-Saône. Il y mourut deux ans après (593), et, conformément aux stipulations du traité d'Andelot, ses États passèrent à son neveu Childebert, qui se trouva ainsi le maître de

1. Le Xe et dernier livre de l'*Histoire ecclésiastique des Francs*, par Grégoire de Tours, s'arrête peu après le récit du baptême de Clotaire II, et à cette même année (591).

la plus grande partie de l'empire gallo-franc. Mais aux yeux de l'ambitieuse Brunehaut, ce n'était point assez encore. Foulant aux pieds toute justice, elle voulait que ce prince profitât de l'immense supériorité de ses forces, pour détrôner le jeune Clotaire II et le dépouiller de son royaume. Surtout il lui tardait de le voir saisir avec ardeur l'occasion que semblait lui offrir la fortune de venger enfin, sur la veuve de Chilpéric, et sa famille et lui-même. Pour réveiller les ressentiments du roi de Metz, sans cesse elle lui rappelait la mort tragique de son père assassiné par des émissaires de Frédégonde; les périls qu'il avait lui-même courus, lorsque, prisonnier dans Paris, il n'avait été soustrait à une mort certaine que grâce au dévouement d'un de ses leudes; les embûches que, plus tard, leur avait tendues à tous deux la reine de Soissons, toujours acharnée à leur perte; tant d'autres crimes enfin de cette odieuse femme restés impunis. De pareils conseils s'accordaient trop bien avec les propres sentiments de Childebert pour qu'il ne s'empressât pas de les suivre. Une armée ostrasienne reçut donc l'ordre d'envahir les possessions de Clotaire II. Mais Frédégonde se tenait sur ses gardes. Avec son activité ordinaire, elle leva des troupes, les rassembla près de sa villa de Braine, où elle les passa en revue, et, pour les animer à bien faire, elle promena dans leurs rangs son fils, cet unique rejeton de Chilpéric. Ensuite on marcha à l'ennemi. La bataille eut lieu près du village de Droissi, au sud de Soissons (593). Attaqués à l'improviste, les Ostrasiens furent complétement défaits et

poursuivis jusque sous les murs de Reims. Depuis lors, Childebert II s'abstint prudemment de toute nouvelle agression contre le roi de Neustrie. Du reste, il survécut peu à cette guerre. Il mourut en 596, à l'âge de vingt-cinq ans.

NEUVIÈME RÉCIT.

THÉODEBERT II. — THIERRY II. — CLOTAIRE II.

Avénement de Théodebert II et de Thierry II. — Mort de Frédégonde.

Childebert, en mourant, laissait deux fils. L'aîné, Théodebert, fut proclamé roi d'Ostrasie[1], et le cadet, Thierry, eut pour sa part le royaume de Bourgogne, auquel on annexa le sud de la Champagne, l'Alsace et quelques autres territoires. Comme ils n'étaient encore ni l'un ni l'autre en âge de régner par eux-mêmes[2], Brunehaut s'empara immédiatement de la tutelle de ces jeunes princes et de la direction des affaires. D'autre part, Frédégonde, depuis que la mort de Gontran l'avait débarrassée d'une surveillance incommode, par conséquent, depuis trois ans déjà, exerçait en Neustrie une autorité semblable. Ainsi l'empire franc était alors gouverné, au nom de trois princes mineurs, par deux reines, dont certes on ne saurait nier l'habileté, l'énergie et le courage; mais

1. Outre l'Ostrasie proprement dite, le royaume de Théodebert comprenait encore tous les pays tributaires d'au delà du Rhin.

2. L'aîné avait dix ans, le cadet neuf.

qui n'avaient donné que trop de preuves d'une ambition sans frein et d'une audace dès longtemps familiarisée avec les plus grands crimes.

Rien n'empêchait plus ces deux femmes, que tant de causes de haine animaient l'une contre l'autre, de laisser enfin un libre cours à leurs ressentiments. Une nouvelle guerre devenait donc imminente, et ce fut Frédégonde qui en donna le signal. Suivie de forces nombreuses, elle marcha rapidement sur Paris, où elle entra sans résistance. Puis, après avoir également réduit sous son pouvoir quelques autres villes des bords de la Seine, elle s'avança au-devant des troupes que Brunehaut avait envoyées à sa rencontre. Les deux armées se joignirent dans un lieu nommé Latofao[1], et, l'action s'étant engagée, la victoire, cette fois encore, resta aux Neustriens. La reine de Soissons se disposait sans doute à pousser plus loin ses avantages; mais elle fut arrêtée tout à coup par une maladie aiguë, qui l'enleva en quelques jours, au milieu de ses projets de conquête et de vengeance (597)[2]. Elle mourut au comble de la puissance, victorieuse de tous ses ennemis, et après avoir affermi le trône chancelant de son fils Clotaire II. Mais ni cette prospérité éclatante, ni la vigueur de caractère et les rares talents qu'elle déploya dans les circonstances les plus critiques, ne sau-

1. On croit que ce lieu était situé dans les environs de Moret (chef-lieu d'arrondissement du département de Seine-et-Marne; à douze kilomètres est-sud-est de Fontainebleau).

2. Elle fut enterrée à Paris, dans la basilique de Saint-Vincent et Sainte-Croix (Saint-Germain-des-Prés). La pierre qui recouvrait son tombeau existe encore. On la voit maintenant dans les caveaux de Saint-Denis.

raient, un seul moment, faire oublier les crimes de celle que Gontran appelait *l'ennemie de Dieu et des hommes*, et le nom de Frédégonde est demeuré justement chargé des malédictions et de l'horreur de la postérité.

Lutte de Brunehaut contre les leudes d'Ostrasie. — Elle est forcée de se réfugier à la cour de Bourgogne.

La reine d'Ostrasie ne chercha point à profiter de la mort de Frédégonde pour reprendre aux Neustriens leurs récentes conquêtes. Un autre dessein occupait alors toutes ses pensées. Tranquille désormais du côté du royaume de Soissons (car Clotaire II, lorsqu'il perdit sa mère, était âgé de treize ans à peine), Brunehaut se hâta de pourvoir à la sécurité de ses frontières par des traités avec les peuples voisins[1], et, après s'être ainsi délivrée de toute inquiétude extérieure, elle ne songea plus qu'à écraser ses ennemis du dedans, c'est-à-dire les leudes, contre lesquels elle soutenait une lutte désespérée. L'origine de cette lutte remontait au commencement du règne même de Childebert II.

Lorsqu'après la mort de son époux et une captivité de plusieurs mois à Rouen, Brunehaut était retournée à la cour de Metz, elle y avait trouvé son fils Childebert sous la tutelle d'un conseil composé des principaux de la nation, qui gardaient tout le pouvoir entre leurs mains. En sa qualité de mère du jeune roi, elle revendiqua une part dans le gouvernement. Mais le conseil, qui redoutait son esprit hautain, ambitieux et

1. Particulièrement avec les Avares, qui menaçaient les possessions des Francs en Germanie.

entreprenant, rejeta cette prétention et s'obstina à la tenir éloignée des affaires.

Malgré cet échec, Brunehaut ne désespéra point d'arriver tôt ou tard à son but; car elle savait bien qu'elle avait à la cour d'Ostrasie des partisans déclarés, surtout parmi les Gallo-Romains. Dans le nombre se trouvait le duc de Champagne, Lupus, qui avait été l'un des officiers les plus distingués et des ministres les plus habiles du roi Sigebert. Sincèrement attaché à la veuve de ce prince, il travaillait avec un zèle infatigable à lui faire obtenir dans le royaume l'autorité qu'elle réclamait, et il l'aidait de tous ses efforts à rétablir l'ordre et la paix publique, sans cesse troublés par la turbulence des leudes. C'était plus qu'il n'en fallait assurément pour lui mériter la haine de ces hommes farouches, impatients de tout frein et de toute règle, et bientôt il se vit exposé à de continuelles violences. Des bandes armées venaient piller les maisons qui lui appartenaient ou dévaster ses domaines; sa vie même fut plus d'une fois menacée. Enfin les grands, qui formaient le conseil de régence, le dépouillèrent de ses emplois et le déclarèrent ennemi public; après quoi ils envoyèrent une armée contre lui. Lupus, de son côté, avait levé quelques troupes, et, malgré l'infériorité de ses forces, il attendit l'ennemi de pied ferme. On allait en venir aux mains, quand Brunehaut fut avertie de la situation périlleuse de celui qui s'était dévoué si généreusement pour elle. Aussitôt, animée d'un courage tout viril, elle accourt sur le champ de bataille, se jette résolûment au-devant des soldats qui se disposaient à charger la petite troupe

du duc Lupus, et les conjure avec larmes de ne pas s'entr'égorger, par haine contre un seul homme. Elle parlait encore, lorsqu'un des leudes l'interrompant avec colère : « Femme, s'écria-t-il, de quoi te mêles-tu ? Assez longtemps tu as gouverné du vivant du roi ton mari. C'est maintenant ton fils qui règne, et c'est à nous, non à toi, qu'est confié le soin de veiller aux intérêts du royaume. Retire-toi promptement, si tu ne veux être foulée aux pieds de nos chevaux. » Sans se troubler de cette insolente menace, la reine redoubla ses instances auprès des chefs et des soldats. Elle réussit enfin à prévenir l'effusion du sang. Mais le duc Lupus, pour mettre ses jours en sûreté, fut forcé de quitter l'Ostrasie et d'aller, avec sa famille, chercher un refuge en Bourgogne, auprès du roi Gontran (583).

Pendant deux années encore, Brunehaut dut se résigner à dévorer en silence bien des injures et des affronts. Enfin, celui des leudes qui remplissait les fonctions de gouverneur de Childebert étant mort, elle saisit avec empressement cette occasion de s'affranchir de la dépendance humiliante dans laquelle on la retenait, et déclara qu'elle entendait exercer elle-même, à l'avenir, la tutelle de son fils (585). A partir de ce moment, le jeune prince ne se gouverna plus que par les avis de sa mère. Malheureusement Brunehaut fit un bien triste usage de l'influence qu'elle venait de recouvrer. C'eût été son devoir de chercher à inspirer au roi de Metz des sentiments de modération et de justice. Mais dans son aveugle désir de faire expier à ses ennemis les outrages dont ils l'avaient abreuvée, elle

semblait plutôt prendre à tâche de l'aigrir chaque jour davantage contre les grands et de lui persuader qu'il ne pourrait les maintenir dans l'obéissance qu'en faisant peser sur eux un joug de fer. On ne douta point que les sanglantes exécutions qui souillèrent la seconde moitié du règne de Childebert II[1] ne fussent le fruit des secrètes instigations de sa mère, et les ressentiments que cette princesse avait déjà soulevés de toutes parts s'en accrurent encore.

La mort de son fils ne porta aucune atteinte à la puissance de Brunehaut. On a vu, en effet, qu'elle s'empara sur-le-champ de la tutelle de Théodebert II et de Thierry II, ainsi que du gouvernement des affaires, tant en Bourgogne qu'en Ostrasie. On a vu aussi qu'à peine rassurée sur les dangers du dehors, elle était revenue avec une nouvelle ardeur à son projet de triompher à tout prix de la résistance que lui opposaient les leudes. Comme l'aristocratie ostrasienne lui paraissait beaucoup plus redoutable que celle du royaume bourguignon, c'est à Metz que l'intrépide Brunehaut avait voulu fixer son séjour. Là, sans s'inquiéter de l'orage qui s'amassait sur sa tête, elle poursuivit avec une violence inouïe sa lutte contre les grands. A la fin, ceux-ci, poussés à bout par sa tyrannie et ses cruautés, se mirent en pleine révolte, et, s'étant rendus maîtres de la personne du roi, ils parvinrent, par leurs obsessions, à arracher à ce jeune prince un décret qui enjoignait à son aïeule de sortir du

1. Voy. ce qui a été dit plus haut, p. 189-190.

royaume. Ce décret reçut immédiatement son exécution. On enleva la vieille reine du palais de Metz, et on la transporta jusque sur le territoire d'Arcis-sur-Aube, non loin de la frontière de Bourgogne. Restée seule et dans le plus complet dénûment, elle errait à pied dans les vastes plaines de la Champagne, lorsque, suivant une vieille tradition, un pauvre mendiant, qui la reconnut, s'offrit à lui servir de guide. L'offre fut acceptée, et c'est sous la conduite de cet homme que Brunehaut se rendit à Châlons-sur-Saône, où le roi Thierry faisait sa résidence (599).

Thierry II et Théodebert II unissent leurs armes contre le roi de Neustrie et contre les Vascons. — Gouvernement despotique de Brunehaut en Bourgogne.

L'exil de Brunehaut ne parut d'abord avoir altéré en rien la bonne intelligence qui avait toujours existé jusqu'alors entre les deux rois d'Ostrasie et de Bourgogne. On les vit même, l'année suivante (600), s'unir de nouveau contre Clotaire pour prendre leur revanche de la défaite qu'ils avaient précédemment essuyée à Latofao. Une grande bataille eut lieu près du village de Dormeille [1]. Après une lutte acharnée, les Neustriens furent mis en pleine déroute, et le roi de Neustrie n'échappa à une ruine totale, qu'en se soumettant aux conditions qu'il plut aux

1. Le village de Dormeille ou Dormelles existe encore. Il est situé à huit kilomètres sud-est de Moret (Seine-et-Marne), sur la petite rivière d'Orvanne, qui se jette dans le Loing. Latofao, où, en 597, l'armée de Frédégonde avait vaincu celle de Brunehaut (voy. p. 204), n'était probablement pas loin de là.

vainqueurs de lui imposer. Dépouillé de la plus grande partie de ses États, il se trouva réduit à la possession de douze comtés entre la rive droite de la Seine et l'Océan. Tout le vaste territoire qu'il perdait par ce traité passa sous les lois de Théodebert et de Thierry, qui se le partagèrent.

Peu après, ces deux princes associèrent leurs armes pour combattre les Vascons ou Gascons. Ce petit peuple, originaire de l'Espagne, s'était, depuis assez longtemps déjà, établi sur le revers septentrional des Pyrénées, et de là il avait occupé de proche en proche tout le pays borné par ces montagnes, la mer et le cours de l'Adour, c'est-à-dire une portion considérable de la Novempopulanie[1]. Irrités des incursions continuelles des Gascons dans l'Aquitaine et des ravages qu'ils y commettaient, les rois d'Ostrasie et de Bourgogne dirigèrent contre eux, de concert, une expédition (602). Ils furent rudement châtiés, et contraints de se soumettre à payer tribut. De plus, on leur imposa un duc, nommé Génialis, pour les gouverner à l'avenir, sous la suzeraineté des rois mérovingiens

Cependant Brunehaut, à peine arrivée à la cour de Châlons, avait promptement attiré à elle toute l'autorité. Bientôt, par son humeur altière et son despotisme, elle provoqua en Bourgogne les mêmes colères qui déjà lui avaient été si fatales en Ostrasie. En vain les leudes tentèrent de résister. L'exil, les confisca-

1. Cette contrée ne devait pas tarder à perdre son nom romain de Novempopulanie, pour prendre, de ses nouveaux habitants, celui de Vasconie.

tions, les supplices, lui firent raison de ceux d'entre eux qui s'obstinèrent à ne pas plier sous sa puissance. On vit même un évêque, Didier[1], payer de sa vie le courage avec lequel il s'était élevé contre les pernicieux conseils qu'elle donnait au jeune roi. Brunehaut n'osa pas, il est vrai, en venir à de telles extrémités à l'égard de saint Colomban[2], qui plus d'une fois avait également bravé son courroux, en lui adressant avec une liberté tout apostolique de justes et sévères reproches. Mais elle le fit enlever par des soldats et traîner, à travers toute la Gaule, jusqu'à Nantes, pour y être embarqué sur un vaisseau qui devait le reconduire dans l'Irlande, sa patrie[3]. On eût dit qu'elle était résolue à ne plus gouverner désormais que par la terreur, et, dans son aveuglement, peu lui importait que son nom devînt l'objet de la haine publique, pourvu qu'elle pût humilier et écraser tous ses ennemis. C'était aller elle-même au-devant de sa perte et courir aux abîmes. On ne lasse pas impunément la patience de toute une nation.

1. Il était évêque de Vienne.

2. Voy., sur saint Colomban, ce qui a été dit plus haut (p. 101-103).

3. Colomban s'embarqua en effet; mais une tempête violente l'ayant repoussé sur les côtes de la Bretagne, il crut voir là un signe manifeste de la volonté du ciel, qui lui interdisait de quitter le continent. Il obéit, et, s'étant fait descendre à terre, il traversa secrètement la Gaule et gagna l'Italie, où il fonda, peu après, le célèbre monastère de Bobbio (sur la Trebbia, à cinquante-neuf kilomètres nord-est de Gênes). Il y mourut en 615.

Rupture entre Thierry II et son frère. — Nouvelle guerre civile. — Mort de Théodebert. — Mort de Thierry.

Lorsqu'elle crut avoir terrassé l'aristocratie bourguignonne, Brunehaut songea à compléter sa victoire en accablant à leur tour ces leudes ostrasiens, qui l'avaient forcée à quitter la tutelle de son petit-fils Théodebert. Quant à ce dernier, il lui était devenu doublement odieux : d'abord pour avoir eu la faiblessse de signer son arrêt d'exil; puis, parce que, dans une circonstance récente, il avait refusé d'aider son frère à consommer la ruine du fils de Frédégonde[1]. Tout entière à son ressentiment, la vieille reine n'eut point de repos qu'elle ne fût parvenue à amener une rupture entre les deux royaumes. Les hostilités commencèrent en 605. Sans tenir compte des murmures de ses soldats et de la répugnance que leur inspirait une guerre qui ne pouvait être que funeste à la nation et honteuse pour la famille royale, Thierry envahit la frontière ostrasienne. Théodebert s'avança à sa rencontre, et les deux armées campèrent en face l'une de l'autre près de Kiersy-sur-Oise[2]. Une bataille semblait inévitable

1. C'était en 604. Dans l'espoir de se relever de sa défaite de Dormeille, Clotaire II avait de nouveau pris les armes. Mais les Bourguignons le vainquirent dans une bataille près d'Étampes. En même temps, les Ostrasiens envahissaient son royaume, et ce prince se trouvait dans la situation la plus critique, lorsque Théodebert II consentit tout à coup à lui accorder la paix. Réduit à ses seules forces, Thierry n'osa pas continuer la guerre, et il ramena ses troupes à Châlons-sur-Saône.

2. Kiersy, alors villa royale, aujourd'hui simple village, était situé à

lorsque les principaux officiers du roi de Bourgogne se présentèrent devant lui et le supplièrent, d'une commune voix, de renoncer à cette lutte impie et de se réconcilier avec son frère. Un seul homme faisant entendre un langage tout différent, l'exhorta à pousser vigoureusement les hostilités. C'était le Gallo-Romain Protadius. Les grands le détestaient depuis longtemps déjà, comme le confident de Brunehaut et l'instrument ordinaire de son despotisme et de ses cruautés[1]. Quand ils virent l'audace avec laquelle il s'opposait au vœu de toute l'armée, leur fureur ne connut plus de bornes et ils résolurent sa perte. A quelques jours de là, pendant qu'assis dans la tente même de Thierry il jouait aux échecs avec le premier médecin de ce prince, les soldats soulevés accourent en tumulte, forcent l'entrée de la tente royale, et, se jetant sur lui, le percent de leurs épées. Le roi de Bourgogne, saisi d'effroi, s'empressa alors de conclure la paix. Après quoi, il reprit immédiatement la route de Châlons-sur-Saône.

Au bout de cinq ans, la guerre recommença. Cette fois, l'agresseur fut Théodebert, qui prétendait se faire restituer l'Alsace et les autres pays que le partage

trente-cinq kilomètres à l'ouest de la ville de Laon (département de l'Aisne). Ce lieu devint célèbre plus tard par l'édit qu'y signa, en 877, l'empereur Charles le Chauve.

1. « Protadius, dit un chroniqueur contemporain, était un homme d'une extrême finesse d'esprit et d'une habileté consommée; mais injuste, cruel et toujours prêt à enrichir le fisc ou à s'enrichir lui-même des dépouilles d'autrui. Il se montrait surtout l'ennemi des grands, et il cherchait à les abaisser en toute occasion. »

de 596 avait détachés du royaume de Metz[1]. Thierry, avec une modération qui ne lui était pas habituelle, proposa de terminer le différend à l'amiable. On feignit d'accéder à sa proposition, et la villa royale de Selz[2] fut choisie pour l'entrevue des deux princes. Il s'y rendit sans défiance, accompagné seulement d'un détachement de ses troupes. Mais à peine y était-il arrivé, qu'il se trouva enveloppé à l'improviste par l'armée ostrasienne tout entière. Nulle résistance n'était possible, et, pour sortir de ce guet-apens, il dut se résigner à l'abandon des provinces que réclamait Théodebert II.

Thierry, la rage dans le cœur, n'eut plus dès lors qu'une pensée : c'était de reconquérir à tout prix ce qu'une indigne trahison lui avait fait perdre. Mais, avant tout, il jugea prudent de chercher à mettre Clotaire II dans ses intérêts. Il y parvint, en lui promettant, s'il voulait s'engager à rester neutre, de lui rendre le duché de Dentelin[3], qui avait été démembré de la Neustrie, après sa défaite à Dormeille. Alors pleinement rassuré de ce côté, il entra à main armée dans les États de son frère. Une première bataille

1. Voy., ci-dessus, p. 200.

2. Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Bas-Rhin, près de l'embouchure de la Seltzbach (dans le Rhin) et à vingt kilomètres sud-est de Wissembourg.

3. Le duché de Dentelin, assez souvent mentionné par les chroniqueurs de la période mérovingienne, était borné, d'un côté, par le Pas-de-Calais et la mer du Nord ; de l'autre, par l'Escaut, l'Oise, la Seine et la frontière du petit royaume où se trouvait alors confiné Clotaire II. Quant au nom même de Dentelin, on croit qu'il venait de celui de quelque chef neustrien qui avait gouverné ce pays.

eut lieu près de Toul (612)[1]. De part et d'autre on combattit avec acharnement; mais enfin les Bourguignons l'emportèrent. Thierry, après avoir mis en déroute l'armée ostrasienne, continua sa marche en avant. Il traversa la forêt des Ardennes, puis il tourna à droite se dirigeant vers Cologne, où, disait-on, le gros des fuyards s'était réfugié. Mais, comme il approchait de Tolbiac[2], ses coureurs lui annoncèrent que le roi de Metz venait fondre sur lui avec tout ce qu'il avait pu recruter de soldats chez les Thuringiens, les Saxons et les autres peuples tributaires d'au delà du Rhin. Alors Thierry fit halte et s'apprêta à recevoir de pied ferme le choc de cette nouvelle armée. Triste et douloureux contraste ! Naguère les plaines de Tolbiac avaient vu Clovis triompher de toutes les forces de la nation allemande et affermir ses premières conquêtes en Gaule par une immortelle victoire; et voilà qu'après un siècle d'intervalle, dans ces mêmes lieux encore pleins de la gloire du plus illustre de leurs ancêtres, deux princes mérovingiens, animés d'une aveugle fureur, vont tourner leurs armes l'un contre l'autre et donner au monde le spectacle d'une de ces luttes fratricides, où le vainqueur et le vaincu se couvrent d'un égal opprobre !

La bataille, au dire de nos anciens historiens, fut la plus terrible et la plus sanglante qui eût encore été livrée depuis l'entrée des Francs dans les Gaules. Là,

1. Toul, sur la Moselle, chef-lieu d'arrondissement du département de la Meurthe, à vingt-quatre kilomètres ouest de Nancy.

2. On a vu plus haut (p. 16, note 2) la position de ce lieu si célèbre dans notre histoire.

comme à Toul, la victoire, longtemps disputée, finit par rester aux Bourguignons. Le soir même, Thierry se présenta devant Cologne, qui lui ouvrit ses portes. Bientôt on lui amena Théodebert qui avait été fait prisonnier, pendant qu'avec une faible escorte il s'enfuyait en Germanie. Le barbare Thierry, après l'avoir dépouillé de ses armes et de toutes les marques de la dignité royale, le fit charger de chaînes comme un vil malfaiteur ; ensuite il donna ordre de le conduire à Châlons-sur-Saône, où, peu de temps après, le malheureux prince fut mis à mort. Pendant ce temps, le vainqueur déclarait l'Ostrasie réunie à sa couronne, et, ramenant comme en triomphe son aïeule Brunehaut dans ce même pays d'où les leudes l'avaient si ignominieusement chassée, treize ans auparavant, il venait avec elle établir à Metz le siége de sa domination (612).

Cependant Clotaire, dès qu'il avait vu les deux frères aux prises, s'était mis en possession du duché de Dentelin. Il ne faisait en cela qu'user d'un droit qui lui avait été reçonnu, de la manière la plus formelle, par Thierry lui-même. Mais celui-ci n'était nullement disposé à tenir des engagements qu'il n'avait souscrits qu'en se promettant bien de s'en affranchir, dès qu'il n'aurait plus besoin de la neutralité du roi de Soissons. Il envoya donc sommer ce prince d'évacuer le pays dont il venait de s'emparer, et, sur son refus, il lui déclara la guerre. Thierry ne doutait point qu'avec les forces combinées de l'Ostrasie et de la Bourgogne il ne lui fût facile de dépouiller entièrement Clotaire II et d'achever ainsi de se rendre maître de tout l'empire

franc. La Providence ne lui laissa pas le temps d'accomplir ce dessein et de violer une fois encore, au profit de son insatiable ambition, et la justice et ses propres serments. Il allait prendre le commandement de ses troupes pour marcher contre le roi de Neustrie, quand il fut attaqué d'une maladie violente qui l'enleva dans la vingt-sixième année de son âge et la dix-septième de son règne. Brave comme l'avaient été jusqu'alors tous les princes de sa race, mais injuste et sans foi, vindicatif et cruel, Thierry II n'a laissé après lui qu'une mémoire justement détestée.

Les leudes d'Austrasie et de Bourgogne, de concert avec Clotaire II, trament la perte de Brunehaut.— Triste fin de cette reine.

Dès que la nouvelle de la mort de Thierry II se fut répandue, l'armée que ce prince avait rassemblée se dispersa, et chacun regagna ses foyers. Clotaire, dont peu auparavant la ruine semblait certaine, se trouva ainsi hors de tout péril, et ce fut à Brunehaut de craindre pour elle-même le sort qu'elle réservait au fils de son ancienne rivale.

Toutefois elle ne perdit point courage. Avec une énergie que les plus grands revers ne pouvaient abattre, elle prit toutes les mesures nécessaires pour assurer le maintien de son pouvoir. Maîtresse de deux royaumes différents, dont chacun avait eu jusqu'alors son roi particulier, et chargée de la tutelle de quatre arrière-petits-fils, qui tous, suivant la coutume des Francs, avaient un droit égal à la succession de leur

père, elle ne voulut cependant point diviser cette succession (sans doute de peur d'affaiblir par là l'autorité monarchique) et conçut le projet de ne faire proclamer et reconnaître que le seul Sigebert, l'aîné des fils de Thierry II. Le petit prince était à peine âgé de onze ans, et Brunehaut se flattait de gouverner longtemps, en son nom, les deux royaumes d'Ostrasie et de Bourgogne, réunis sous les mêmes lois. Mais, tandis que son orgueil se repaissait de cette espérance, elle était à la veille de sa perte.

Les leudes ostrasiens, voyant la situation critique où la mort prématurée de Thierry avait réduit Brunehaut, jugèrent que jamais ils ne trouveraient une occasion plus favorable de briser enfin le joug qu'elle leur avait imposé, et ils résolurent d'agir sans retard. Alors les principaux d'entre eux arborèrent ouvertement l'étendard de la révolte et invitèrent le roi de Neustrie à venir prendre possession de l'héritage de Théodebert II. Clotaire accourut aussitôt, à la tête d'une armée. La plupart des cités ostrasiennes lui ouvrirent d'elles-mêmes leurs portes, et il s'avança ainsi, presque sans coup férir, jusqu'à Andernach, ville très-forte sur le Rhin[1]. La place ayant voulu résister, il l'emporta d'assaut. Il s'y trouvait encore avec toutes ses troupes, lorsque arrivèrent dans son camp des ambassadeurs de Brunehaut, chargés de le sommer, au nom de cette princesse, de sortir immédiatement d'un royaume qui ne lui appartenait point et de laisser désormais les fils de Thierry tran-

1. Andernach est située un peu au-dessous de Coblentz.

quilles possesseurs des États de leur père. Clotaire se contenta de répondre qu'il ne prétendait pas employer la force seule pour soutenir ses droits, et qu'il était prêt à s'en rapporter à l'arbitrage des grands de la nation. Puis il attendit le résultat des intrigues que ceux des leudes d'Ostrasie, dont la révolte n'était pas encore déclarée, avaient nouées avec les grands de la Bourgogne. Les uns et les autres s'étant concertés, il fut convenu qu'on envelopperait dans un même arrêt de proscription et de mort les fils de Thierry et leur bisaïeule, et qu'on proclamerait ensuite Clotaire chef unique de toute la monarchie des Francs. Mais on eut grand soin que rien ne transpirât de la conjuration, afin d'en mieux assurer le succès.

Cependant, les troupes réunies par Brunehaut s'étaient portées à la rencontre de Clotaire II, alors campé sur les bords de l'Aisne. Ce prince avait avec lui, outre ses Neustriens, tous ceux des seigneurs du royaume de Metz qui avaient, les premiers, donné le signal de l'insurrection. Les deux armées, dès qu'elles furent en vue l'une de l'autre, se rangèrent en bataille, comme si elles allaient combattre. Mais quand les trompettes sonnèrent la charge, les soldats ostrasiens et bourguignons, au lieu de marcher à l'ennemi, tournèrent le dos, conformément à l'accord secret que leurs chefs avaient conclu avec Clotaire, et reprirent sur-le-champ la route par laquelle ils étaient venus. Le roi de Soissons les accompagna, plutôt qu'il ne les poursuivit, jusque sur les bords de la Saône. Trois des fils de Thierry, Sigebert, Corbe et Mérovée tombèrent en

son pouvoir. Clotaire fit immédiatement mettre à mort les deux premiers, sans se laisser toucher ni par leur jeune âge, ni par leur innocence. Il ne fit grâce qu'au troisième[1], qu'il avait tenu sur les fonts baptismaux; car presque seul alors le titre de filleul avait, aux yeux même des hommes les plus barbares, quelque chose de sacré. Quant au quatrième, nommé Childebert, il échappa, on ne sait comment, et jamais depuis lors il ne reparut.

A la nouvelle de ces événements, Brunehaut avait cherché son salut dans une prompte fuite. Mais atteinte par ses ennemis près du château d'Orbe[2], elle fut conduite au petit village de Ryonne[3], où le roi de Neustrie venait d'arriver avec ses troupes. Là devait se passer une des scènes les plus affreuses de cette époque, si féconde en forfaits de tout genre.

Clotaire II pouvait enfin donner un libre essor aux sentiments de haine qu'il nourrissait depuis si longtemps contre Brunehaut et qu'il semblait avoir hérités de Frédégonde. Dès qu'on eut amené devant lui sa royale prisonnière, il l'accabla, en présence de toute l'armée, des plus violentes invectives, lui reprochant non-seulement les crimes qu'elle avait commis au temps de sa puissance, mais jusqu'aux assassinats dont sa

1. Conduit en Neustrie par ordre de Clotaire, Mérovée y acheva obscurément ses jours, quelques années après la catastrophe de sa famille.

2. C'est aujourd'hui la ville d'Orbe, dans le canton de Vaud (Suisse). Cette ville est située sur une rivière de même nom, qui prend sa source au pied du Jura et va se jeter dans le lac de Neuchâtel.

3. Le village de Ryonne était bâti près des bords de la Vigenne, petite rivière qui mêle ses eaux à celles de la Saône. Il est actuellement compris dans la partie orientale du département de la Côte-d'Or.

mère ou lui-même étaient notoirement les auteurs[1]. La soldatesque furieuse demandait à grands cris le supplice de la vieille reine. Alors Clotaire, comme s'il n'eût fait que céder à la volonté nationale, la livra au bourreau. Durant trois jours Brunehaut eut à endurer les plus cruelles tortures; on la promena par tout le camp sur un chameau; on lui fit mille outrages. Enfin on la lia par les cheveux, par un bras et par un pied à la queue d'un cheval indompté, qui la mit en pièces. Les restes de son corps furent jetés au feu et réduits en cendres[2] (613).

Ainsi mourut, à l'âge de soixante-treize ans, cette princesse, fille, femme, mère, aïeule de tant de rois! Qui eût pu prévoir, alors que son arrivée à la cour d'Ostrasie faisait éclater de toutes parts les transports de l'allégresse publique, qu'un jour elle verrait se changer en haine l'amour des peuples, et que, précipitée du faîte de la puissance dans l'abîme du malheur, elle offrirait une nouvelle et si terrible preuve de l'inconstance des choses humaines? Au reste, il faut le reconnaître, Brunehaut fut elle-même la principale cause de sa ruine. Bravant avec la plus téméraire audace les périls dont la menaçait la ligue

1. Au nombre des victimes dont il imputait la mort à Brunehaut, Clotaire cita le roi Sigebert Ier, Mérovée, fils de Chilpéric, et même les enfants de Thierry II. C'était pousser loin l'impudence.

2. Un tombeau fut élevé à l'infortunée reine dans l'église de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun. En 1632 (sous le règne de Louis XIII), ce tombeau ayant été ouvert, on y trouva ses cendres, quelques ossements, des morceaux de charbon, et, en outre, une molette d'éperon, laquelle sans doute s'était attachée aux vêtements de Brunehaut ou enfoncée dans ses chairs, pendant l'affreux supplice qui mit fin à ses jours.

redoutable des leudes, elle aigrissait, comme à plaisir, leur ressentiment; chaque jour elle redoublait contre eux de tyrannie et de cruauté, et, saisie d'une sorte de vertige, elle semblait prendre à tâche de les réduire à n'avoir plus le choix qu'entre leur perte ou la sienne. Parmi ses contemporains, bien peu la plaignirent. Aujourd'hui encore, la pitié qu'éveille dans les cœurs le récit de sa fin si tragique, s'affaiblit et s'efface presque, à la pensée de tout le sang qu'elle versa pour consolider son pouvoir ou pour assouvir ses vindicatives fureurs. Ce n'est donc point sans raison que, dans les souvenirs comme aussi dans les anathèmes de la postérité, le nom de la fille d'Athanagilde reste inséparablement lié à celui de Frédégonde. Il est juste de dire pourtant qu'à la différence de sa rivale, la première de ces deux femmes demeura longtemps étrangère au crime, et que si, plus tard, elle appela à son aide la violence et le meurtre, ce ne fut que par représailles, pour rendre à ses ennemis guerre pour guerre et les combattre avec leurs propres armes. En outre, on ne doit pas oublier que même au milieu des luttes ardentes dans lesquelles elle consuma sa vie, son âme resta toujours facilement accessible aux idées généreuses et élevées. Animée d'un zèle sincère pour la propagation du christianisme, elle accorda une protection efficace aux missionnaires qui allaient porter chez les Anglo-Saxons, ces nouveaux conquérants de la Grande-Bretagne [1], la

1. Dans l'espace de cent trente-six ans (448-584), deux peuples, également originaires de la basse Germanie, les Saxons et les Angles, avaient

lumière de l'Évangile, et le pape saint Grégoire[1] lui en exprima publiquement sa reconnaissance. Ajoutons que de nombreux et utiles travaux signalèrent son gouvernement. Elle fonda des hôpitaux, des basiliques, des monastères, bâtit des châteaux forts, répara des voies romaines dont les débris portent encore aujourd'hui son nom[2], et sut donner aux monuments divers qu'elle fit construire un caractère d'imposante grandeur que n'eût point désavoué le génie du peuple-roi. Telle fut cette Brunehaut, tour à tour digne d'envie et de pitié, d'admiration et d'horreur, et dont le triste exemple nous montre ce que deviennent les plus nobles natures, quand une fois elles se laissent entraîner par l'orgueil, l'ambition et l'amour de la vengeance.

Clotaire II seul roi. — Grande assemblée tenue à Paris. — Guerre contre les Saxons. — Mort de Clotaire.

L'horrible victoire qu'il venait de remporter mit le fils de Frédégonde en possession de tous les États de Thierry II, et, pour la seconde fois depuis la mort de

envahi la Grande-Bretagne, et, après avoir refoulé vers la partie occidentale de l'île (pays de Galles et Cornouailles) ceux des habitants qui échappèrent à la mort ou à la servitude, ils fondèrent successivement, sur le territoire conquis par leurs armes, sept petits royaumes. C'est ce qu'on a nommé l'*Heptarchie*. Ces divers royaumes ne furent réunis en un seul qu'en 827, sous le roi Egbert le Grand, qui, le premier, prit le titre de *roi d'Angleterre*.

1. Grégoire Ier, dit aussi Grégoire le Grand, avait été élevé en 590 sur la chaire pontificale. Il mourut en 604. C'est un des papes les plus illustres dont s'honore l'Église.

2. On voit en Flandre, en Picardie, en Bourgogne, des débris de voies romaines, que le peuple nomme encore les *chaussées* de Brunehaut.

Clovis, la monarchie franque se trouva réunie tout entière sous la loi d'un seul chef. Au reste, cette vaste domination n'en continua pas moins à former trois royaumes distincts : Ostrasie, Neustrie et Bourgogne.

C'était moins à Clotaire II qu'à leur propre ambition que les grands avaient immolé les fils de Thierry et leur bisaïeule. Il y parut bien dans l'assemblée qui se tint à Paris deux ans après (615). Là, pour prix de la trahison qui avait élevé si haut sa puissance, ils exigèrent de ce prince qu'il jurât le maintien de leurs anciens priviléges et confirmât tous les dons qui leur avaient été faits sous les règnes précédents. De plus, ils stipulèrent, d'une part, la restitution des nombreux bénéfices confisqués durant les dernières guerres civiles; de l'autre, l'abolition des nouveaux impôts que Brunehaut avait établis dans le cours de sa régence. Enfin Clotaire dut se résigner à l'abandon de plusieurs des prérogatives que les monarques francs s'étaient attribuées, depuis l'époque de la conquête. Ainsi la mort de la reine d'Ostrasie fut comme le signal du triomphe de l'aristocratie des leudes, et, par suite, de l'affaiblissement de l'autorité royale, qui ne tardera pas à décliner rapidement.

Soixante-dix-neuf évêques assistèrent à cette assemblée[1] de Paris. C'était la première fois qu'on voyait les chefs du clergé gallo-franc venir siéger dans les comices de la nation. A l'exemple des seigneurs laïques,

1. L'assemblée de 615 est souvent aussi désignée sous le nom de *concile*, à cause de ce grand nombre d'évêques qu'elle compta dans ses rangs.

ils présentèrent leurs réclamations à Clotaire II et obligèrent ce prince de leur faire d'importantes concessions, destinées à garantir, vis-à-vis de la royauté, les droits et l'indépendance de l'Église. La principale fut la loi qui rétablissait solennellement la liberté des élections ecclésiastiques, laquelle avait été souvent violée de la manière la plus scandaleuse par les princes mérovingiens. On régla que, dans chaque cité, la nomination de l'évêque appartiendrait exclusivement désormais au clergé et au peuple. Le roi ne devait plus intervenir que pour confirmer le choix qui aurait été fait[1]; et, cette formalité une fois remplie, le nouvel élu pouvait être immédiatement consacré par son métropolitain.

Pendant le reste du règne de Clotaire, l'événement le plus remarquable fut une guerre contre les Saxons[2]. Ce peuple avait secoué le joug des Francs et entraîné dans sa révolte plusieurs des nations germaniques. A cette nouvelle, Dagobert, le fils aîné de Clotaire II, que celui-ci avait, quatre ans auparavant, établi roi de Metz[3], se hâta de rassembler des troupes, franchit

1. Le droit de confirmer les élections épiscopales appartenait, depuis longtemps déjà, aux rois mérovingiens. Nous en avons cité un exemple, p. 163.

2. Les Saxons habitaient, dans la basse Germanie, le long des côtes de la mer du Nord et de la Baltique, un vaste territoire qui s'étendait depuis le Wéser, à l'ouest, jusqu'au delà de l'Elbe, à l'est, et qui, au sud, confinait à la Thuringe.

3. Comme les Ostrasiens ne supportaient qu'avec une extrême répugnance d'être soumis au même roi que les Bourguignons et les Neustriens, Clotaire, en l'an 622, s'était vu forcé, après avoir associé à la couronne son fils Dagobert, de l'envoyer à Metz, pour régner sur cette orgueilleuse et indocile population de l'Ostrasie.

le Rhin et s'avança résolûment à la ren
nemi. L'action ne tarda pas à s'engager
vive et tourna au désavantage des O
ne pouvant soutenir le choc des Sax
pied et regagnèrent en désordre le
ments. Le jeune prince courut les plus
Au milieu de la mêlée, il reçut un co
fendit son casque et lui enleva, avec
la peau, quelques boucles de cheveux
se tenait près de lui les ayant ramas
les envoya à son père, comme un tém
bravoure avec laquelle il avait payé d
En même temps il lui faisait dire que sa
des plus compromises, et qu'à moins d
cours, l'armé franque n'échapperait p
tière destruction. Sur-le-champ Clo
l'élite de ses guerriers, et, se mettan
leur tête, il vole à la défense de so
il arrive, et sa seule présence relève
troupes ostrasiennes, qui, dès lors, r
de la victoire. Les deux princes, après
avaient dressé leurs tentes sur la ri
Wéser, tandis que le duc Bertoald,
dait les Saxons, occupait la rive op
prise de ce dernier fut extrême, en
joyeuses clameurs dont retentissait le
où, peu auparavant, régnaient le sil
sternation. Alors quelques soldats fran
« Veux-tu savoir pourquoi nous nou
C'est parce que le roi Clotaire est m
nous. » Le chef saxon se garda bien de

ter foi à ces paroles; car, pour redoubler l'ardeur des siens, il avait répandu le bruit que ce prince venait de mourir, et qu'ils n'auraient affaire qu'à un jeune homme sans expérience. Il accueillit donc de l'air le plus incrédule et avec de grands éclats de rire ce qu'il appelait une grossière imposture, à l'aide de laquelle, disait-il, on cherchait à lui donner le change. Tout à coup Clotaire lui-même, s'avançant sur le bord du Wéser, ôte son casque dont la crinière se mêlait à sa longue chevelure blanchie avant le temps, et, la tête découverte, se fait reconnaître de toute l'armée ennemie. Bertoald, furieux, lui adresse une ignoble injure. Alors le roi franc, transporté d'indignation et de colère, pousse son cheval dans le fleuve, atteint l'autre rive, et se précipite sur l'insolent Saxon. A la vue du danger auquel son père s'expose, Dagobert veut lui porter secours, et suivi d'une troupe de cavaliers, il s'élance à son tour dans le Wéser. Mais lorsqu'il rejoignit Clotaire II, celui-ci, après un rude combat, avait déjà renversé et tué de sa main Bertoald. Ce fut le signal de la déroute des ennemis. Les Francs remportèrent une victoire complète. Ensuite ils ravagèrent tout le pays, et ne remirent l'épée dans le fourreau que lorsque les Saxons se furent de nouveau soumis à lui payer tribut.

Clotaire mourut deux ans après (628). Nous venons de voir que ce prince était brave. De plus, il ne manquait, à ce qu'il paraît, ni d'habileté ni de vigueur dans le gouvernement de ses États. On vante aussi son goût pour les lettres, sa libéralité, sa magnificence. Heureux s'il y eût joint les qualités du

cœur et les nobles penchants qui distinguent les grandes âmes! Mais le meurtre des arrière-petits-fils de Brunehaut, le supplice horrible de cette princesse, et, vers la fin de son règne, la mort de plusieurs leudes qu'il fit périr sur de simples soupçons, attestent toute la férocité de son caractère et ne font que trop bien reconnaître en lui le digne fils de Frédégonde.

DIXIÈME RÉCIT.

DAGOBERT Ier. — FONDATION DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

Dagobert Ier et Caribert. — Dagobert réunit sous ses lois tout l'empire franc.

Clotaire II était mort, sans avoir eu le temps de régler le partage de ses États entre ses deux fils. Dagobert profita de cette circonstance pour essayer, au mépris des justes droits de son jeune frère Caribert, d'ajouter à l'Ostrasie, qu'il possédait déjà[1], tout le reste de la monarchie franque. Dans cette pensée, il partit de Metz, à la tête d'une armée, et accourut à Reims. Il y fut bientôt rejoint par un grand nombre d'évêques et de seigneurs bourguignons, qui, séduits par ses promesses ou intimidés par ses menaces, venaient lui présenter leurs hommages comme à leur unique et légitime souverain. Quelques leudes de la Neustrie suivirent cet exemple; mais la plupart demeurèrent fidèles au fils cadet de Clotaire II, et même ils annoncèrent hautement leur résolution d'en appeler aux armes, plutôt que de délaisser la cause de ce

1. Voy., plus haut, la note 3 de la page 222.

prince. Alors Dagobert, craignant de voir se rallumer les feux de la guerre civile, consentit à céder à son frère une portion de l'héritage paternel. Il lui abandonna donc la partie occidentale de la vaste province d'Aquitaine[1], après avoir exigé de lui le serment que jamais il ne réclamerait rien de plus du royaume de leur père. Caribert alla fixer sa résidence à Toulouse, dans le palais des anciens rois visigoths, et, peu après, il épousa Gisèle, fille d'Amandus[2], duc des Gascons. Son avénement avait été accueilli avec joie par les peuples du midi, heureux d'avoir à leur tête un chef à eux, un roi national, sous lequel ils pourraient, libres de la domination des barbares du nord de la Loire, former enfin un État indépendant. Mais cet espoir allait promptement s'évanouir. En 631, Caribert mourut, et, au bout de quelques mois, l'aîné de ses trois fils, Chilpéric, le suivit dans la tombe. Il paraît qu'il périt de mort violente, et la voix publique, à tort ou à raison, accusa Dagobert de n'être point étranger à ce crime. Du moins est-il certain qu'il s'empressa d'en profiter. En effet, il fit immédiatement occuper l'Aquitaine par ses troupes, et, après avoir pris possession de ce royaume, il se proclama seul maître de l'empire des Francs. Gisèle n'eut plus alors d'autre ressource que de se retirer en

1. C'est-à-dire le Toulousain, le Quercy, l'Agénois, le Bordelais, le Périgord, la Saintonge, l'Angoumois, le Poitou, et de plus la Vasconie ou Gascogne, qui, du reste, ne reconnaissait guère que de nom l'autorité des Mérovingiens.

2. Amandus avait succédé comme duc des Gascons à ce Génialis, dont il a été question ci-dessus, p. 207.

Gascogne avec ses deux autres fils, Boggis et Bertrand[1]. Le duc Amandus tenta bien, quelques années plus tard[2], de revendiquer à force ouverte les droits des deux jeunes princes; mais la tentative échoua. Défait en plusieurs rencontres, il fut contraint de faire sa soumission et de venir à la cour de Dagobert implorer le pardon de sa révolte. Au lieu d'abuser de sa victoire, comme on pouvait le craindre, le roi se laissa enfin fléchir en faveur de ses neveux, et même il consentit à ériger pour eux en duché héréditaire le pays sur lequel leur père avait régné, à la condition qu'ils reconnaîtraient sa souveraineté et celle de ses successeurs, et qu'ils payeraient un tribut annuel. On ignore si les deux frères gouvernèrent conjointement leur duché, ou s'il y eut entre eux un traité de partage. C'est de l'aîné, Boggis[3], que devaient descendre ces ducs d'Aquitaine qui, au VIIIe siècle, déployèrent tant d'énergie dans leur lutte contre la famille d'Héristal.

Puissance extérieure de Dagobert.—Guerre malheureuse contre les Vénèdes. — Commencement de la décadence de l'empire franc.

La mort de son frère Caribert et de son neveu Chilpéric avait fait de Dagobert Ier le plus puissant des rois

1. Le plus jeune des deux frères, Bertrand, était à peine âgé de quelques mois, au moment de la mort de son père.

2. En 636.

3. A sa mort, en 688, il laissa le duché d'Aquitaine à son fils Eudes. Quant à Bertrand, il avait eu aussi un fils nommé Hubert. Mais celui-ci entra dans les ordres (il fut élu plus tard évêque de Maëstricht, puis de Liége), et alors il se désista, en faveur de son cousin, de tous ses droits

barbares dont les États s'étaient élevés sur les ruines de l'empire d'Occident. A l'exception de la Septimanie, la Gaule tout entière obéissait à ses lois. Au delà du Rhin, les divers peuples germaniques, Frisons[1], Saxons, Thuringiens, Allemands et Bavarois, étaient ses tributaires. Une aussi vaste domination l'avait rendu, en quelque sorte, l'arbitre des nations voisines, auxquelles son nom seul imprimait un respect mêlé de crainte. Les Lombards s'étaient placés d'eux-mêmes sous son patronage; ils le laissaient s'immiscer dans leurs affaires intérieures, et, s'il avait quelque guerre à soutenir, ils envoyaient leurs troupes combattre comme auxiliaires sous ses étendards. En Espagne, l'appui de ses armes faisait monter sur le trône, à la place du roi régnant, Suintila, qui fut contraint d'abdiquer, un seigneur visigoth nommé Sisenand. D'autre part, les peuplades à moitié sauvages qui habitaient la vallée du Danube, invoquaient sa protection et offraient de se donner à lui. Enfin, la cour de Constantinople[2], non moins désireuse de s'assurer l'alliance de ce prince, renouvelait avec empressement les traités qui, à diverses époques, avaient uni les empereurs d'Orient et les rois successeurs de Clovis.

à l'héritage paternel. Il mourut vers 727 et fut canonisé. C'est ce même saint Hubert qui est devenu le patron des chasseurs.

1. Le pays occupé par les Frisons s'étendait, le long de la mer du Nord, entre le cours inférieur du Rhin et l'embouchure de l'Ems. Il confinait, vers le sud, au territoire de celles d'entre les peuplades franques qui étaient restées sur la rive droite du Rhin.

2. C'était Héraclius qui régnait alors sur l'empire d'Orient.

Malgré cet éclat extérieur, la monarchie mérovingienne penchait déjà vers son déclin. Épuisés par plus d'un demi-siècle de discordes intestines et de luttes sanglantes, les Francs n'avaient plus la même vigueur, et ils allaient voir se dissiper peu à peu l'espèce de prestige qui les entourait naguère et la terreur qu'ils avaient si longtemps inspirée à leurs ennemis. D'ailleurs Dagobert, bien qu'il ne manquât pas de bravoure, n'avait point le génie guerrier des premiers princes de sa race. Une expédition où ses troupes essuyèrent un grave échec, en révélant tout à coup à l'Europe étonnée le secret de la faiblesse de ce prince et de son peuple, fut comme le signal de la décadence de l'empire franc. Voici ce qui avait donné lieu à cette expédition.

Les Vénèdes, peuple slave[1], qui, depuis environ quatre-vingts ans, étaient venus s'établir dans la Bohême[2], avaient été longtemps soumis aux Avares. Enfin, poussés à bout par les vexations et les outrages dont les accablaient ces insolents dominateurs, ils résolurent de secouer le joug. La guerre était allumée entre les deux nations, lorsqu'un marchand d'origine franque, nommé Samon, qui voyageait pour les intérêts de son commerce, vint à passer par la Bohême.

1. On désignait sous le nom commun de Slaves un grand nombre de tribus barbares qui habitaient, les unes à l'orient de la Germanie, les autres entre le Danube et la mer Adriatique. Quelquefois, par extension, l'on appelait Vénèdes tous ceux de ces peuples qui se trouvaient compris entre l'Elbe et la Vistule.

2. Les Vénèdes ou Slaves de la Bohême se donnaient à eux-mêmes le nom de Tchèques, qu'ils quittèrent bientôt pour prendre celui de Bohémiens, emprunté à leur nouvelle patrie.

Il offrit aux Vénèdes ses services, qui furent acceptés. Bientôt, par son habileté et son courage, il triompha complétement des Avares, et le peuple que les victoires de cet heureux aventurier avaient affranchi de la servitude, lui témoigna sa reconnaissance en le proclamant roi (623).

Huit ans après (631), il arriva que d'autres marchands, compatriotes de Samon, furent attaqués, pillés et pour la plupart massacrés en traversant le territoire des Vénèdes. Dagobert fit aussitôt porter de justes plaintes au nouveau chef de ces peuples inhospitaliers et barbares. Mais celui-ci, dans la crainte sans doute de mécontenter ses sujets, montra fort peu d'empressement à accorder la réparation qu'on lui demandait; et, comme l'ambassadeur franc prétendait l'amener à reconnaître qu'il devait obéissance au roi mérovingien : « Soit! répondit Samon, pourvu qu'il fasse en sorte de vivre en bonne amitié avec nous. — Quoi! s'écria l'envoyé de Dagobert, des chrétiens, serviteurs de Dieu, auraient pour alliés et pour amis des païens[1], des chiens comme vous! — Prenez garde, répliqua fièrement le marchand couronné, que ces chiens ne vous fassent voir qu'ils savent mordre qui les outrage! » Et il chassa de sa présence le téméraire ambassadeur.

Dagobert commença aussitôt les hostilités. Deux armées, l'une d'Allemands, l'autre de Lombards, s'étant mises en marche, par son ordre, vers la frontière

1. C'est seulement dans le cours du IXe et du Xe siècle que les Vénèdes de la Bohême et les autres peuples slaves, leurs voisins, embrassèrent le christianisme.

méridionale du royaume de Samon, dispersèrent les troupes qui leur étaient opposées, dévastèrent le pays et ne se retirèrent qu'après avoir fait un riche butin. Mais les Francs ostrasiens, qui formaient une troisième armée, furent loin d'avoir le même succès dans l'attaque qu'ils dirigèrent contre la partie occidentale du pays des Vénèdes. Samon s'était posté, avec l'élite de ses soldats, dans un lieu nommé Vogastibourg[1]. Les troupes ostrasiennes l'y attaquèrent. Le combat dura, dit-on, trois jours, et se termina par l'entière défaite des Francs, qui, pour fuir plus vite, abandonnèrent leurs tentes et tous leurs bagages. Les vainqueurs les poursuivirent fort loin du champ de bataille; puis ils ravagèrent la Thuringe et les autres possessions des Mérovingiens dans la Germanie. Alors Dagobert, rassemblant de nouvelles forces, marcha en personne contre Samon, pour venger l'affront fait à ses armes. Au moment où il allait passer le Rhin, les Saxons lui envoyèrent offrir de se charger seuls du soin de repousser les Vénèdes, à la condition de ne plus payer désormais le tribut auquel ils étaient assujettis envers les Francs. Dagobert eut la faiblesse d'y consentir : c'était là une grande faute. En effet, une fois qu'ils eurent ainsi pleinement recouvré leur indépendance, les Saxons oublièrent de tenir leur promesse; les Vénèdes purent donc impunément recommencer leurs incursions, et le prince dont ils semblaient ainsi braver la puissance comprit trop tard qu'un roi doit compter avant tout sur son peuple

1. On ignore la position de ce lieu.

et sur lui-même, et non pas sur un appui étranger, quand il s'agit de défendre l'honneur de sa couronne et la sécurité de ses États [1].

Gouvernement intérieur de Dagobert.

A l'intérieur, le gouvernement de Dagobert fut mêlé de bien et de mal.

Les premiers actes de son règne avaient paru annoncer chez ce prince un zèle sincère pour l'accomplissement des devoirs de la royauté. En effet, à peine la mort de Clotaire II l'eut-elle mis en possession de la plus grande partie de la monarchie franque, qu'il entreprit de visiter ses États, afin de s'enquérir par lui-même des abus qui demandaient un prompt remède et de tout voir par ses propres yeux. Il se rendit d'abord dans l'ancien royaume de Gontran, et en parcourut l'une après l'autre les principales villes, attentif à rendre à ses sujets une exacte justice, aux pauvres comme aux riches, aux plus

1. La guerre contre les Vénèdes fut suivie, à quelques mois d'intervalle, d'un des crimes les plus odieux de l'époque mérovingienne. Une lutte sanglante ayant éclaté entre les Avares et les Bulgares, ces derniers avaient été vaincus. Pour se soustraire à la poursuite de leurs ennemis, neuf mille d'entre eux, avec leurs femmes et leurs enfants, vinrent demander un asile à Dagobert Celui-ci parut accueillir favorablement leur demande, et il leur assigna la Bavière pour résidence, en attendant, disait-il, qu'il pût délibérer avec les Francs sur le parti qu'il conviendrait ensuite de prendre à leur égard. Mais à peine furent-ils dispersés dans les maisons des Bavarois, que, par une barbarie à laquelle on ne saurait trouver même de prétexte (car que pouvait-on avoir à craindre de cette poignée d'étrangers?), il ordonna secrètement, d'après l'avis de ses leudes, de les massacrer tous. L'ordre fut exécuté. Il n'en échappa que sept cents.

humbles comme aux plus puissants. « Il n'avait qu'un désir, nous dit un chroniqueur : c'était que tous ceux qui s'adressaient à lui se retirassent contents, après avoir obtenu satisfaction de leurs plaintes. » Il visita également l'Ostrasie et la Neustrie, et partout sa présence fut un sujet de joie pour les bons, de terreur pour les méchants [1]. Ce prince s'occupa ensuite de recueillir, de corriger et de publier les antiques lois des Francs, tant saliens que ripuaires; il fit en outre réviser celles de deux des peuples tributaires de son empire, les Allemands et les Bavarois, et, par ces utiles travaux, il mérita de prendre rang parmi les rois législateurs.

Malheureusement Dagobert soutint mal cet heureux début. Peu à peu il se lassa de suivre les conseils des hommes sages qui avaient été jusqu'alors les guides de sa jeunesse [2], et, sourd à toutes les remontrances,

1. « Il tenait d'une main ferme le sceptre de la royauté (dit le moine anonyme, auteur de la *Vie de Dagobert*), et, tandis qu'il se montrait plein de bonté envers ceux qui lui étaient fidèles, *il s'élevait comme un lion contre les factieux*. »

2. A la tête de ces sages conseillers se trouvaient saint Arnould, évêque de Metz, et Pépin de Landen. Le premier avait été chargé par Clotaire II de l'éducation de Dagobert. Quand il vit le déplorable changement qui s'opérait dans le caractère et la conduite de son ancien élève, il quitta la cour et même son évêché, et alla s'enfermer au fond d'un monastère où il mourut. Le second, qui était maire du palais d'Ostrasie depuis 622 (on verra dans le récit suivant ce que c'était que cette dignité de maire du palais), ne voulut point rompre ouvertement avec le roi. Mais ni sa modération, ni l'extrême prudence qui réglait toutes ses démarches, ne purent le préserver de l'ingratitude de Dagobert. Ce prince lui retira tout à la fois et sa faveur et sa confiance, et il s'obstina à le tenir éloigné des affaires pendant le reste de son règne.

Avant de devenir évêque de Metz, Arnould avait été marié et il avait eu

il lâcha la bride à ses mauvais penchants. Retiré dans sa maison royale de Clichy[1], il vivait au sein d'une indigne mollesse, s'abandonnant aux plus honteux désordres, et ce même prince, auparavant si jaloux de faire régner dans ses États l'équité et le respect des droits d'autrui, ne parut bientôt plus occupé qu'à remplir ses trésors des dépouilles des églises et des biens de ses leudes. Quant au peuple, il gémissait accablé sous le poids des impôts et sa détresse était extrême. Ainsi se changea en une tyrannie odieuse un pouvoir qui s'était montré d'abord juste, vigilant, tutélaire : triste démenti donné par Dagobert aux espérances qu'avait fait concevoir le commencement de son règne, et qui lui aliéna toute la nation!

Magnificence de Dagobert. — Saint Éloi.

Dagobert fut sans contredit le plus fastueux et le plus magnifique des rois de la première race. Au dire de nos anciens chroniqueurs, l'or et les pierreries brillaient de toutes parts à sa cour, et son palais était orné, avec une incroyable profusion, des étoffes et des matières les plus précieuses. Il y a là bien de l'exagération sans doute. Toujours est-il que ce prince devait certainement se trouver possesseur d'immenses richesses, lesquelles provenaient soit du pillage des

un fils nommé Anségise. Du mariage de ce dernier avec Begga, fille de Pépin, devaient descendre les rois de la seconde race (voy., à la fin du volume, le *tableau généalogique des ancêtres de Pépin le Bref*).

1. C'est aujourd'hui le bourg de Clichy-la-Garenne, situé au nord-ouest de Paris, entre le mur d'enceinte des fortifications et la rive droite de la Seine.

divers pays où les Mérovingiens avaient tour à tour porté leurs armes, notamment de l'Italie, quatre fois dévastée sous Childebert II; soit de ce que lui-même, à force de taxes iniques et de confiscations arbitraires, avait extorqué au peuple, aux leudes et à l'Église. D'autre part, à mesure qu'on s'éloignait des temps qui furent témoins de l'invasion barbare et qu'un peu de sécurité succédait aux désordres et aux brigandages de cette triste époque, le commerce s'était ranimé; il avait même pris, au commencement du VIIe siècle, une assez grande extension, et l'on voyait alors affluer en Gaule les produits les plus recherchés et les plus rares non-seulement des contrées voisines, mais aussi de l'Orient[1]. Il est donc facile de comprendre comment Dagobert put déployer, aux regards émerveillés de ses contemporains, un luxe jusqu'alors sans exemple chez les Francs, et s'entourer d'une pompe qui égalait presque celle des empereurs de Constantinople.

Nul ne contribua plus à cet éclat nouveau de la royauté mérovingienne que le célèbre saint Éloi. C'était un Gallo-Romain né à Cadillac, près de Limoges. Jeune encore, il vint *au pays des Francs*[2], et se présenta comme simple orfévre à la cour de Clotaire II, où l'avait déjà précédé la réputation de sa rare ha-

1. Pour plus de détails sur l'état du commerce à cette époque, voy. la fin du XIVe récit.

2. Dans le langage des chroniques contemporaines, ce nom de *pays des Francs* ou *France* (*Francia*), s'applique rarement à la monarchie mérovingienne tout entière. Presque toujours, comme ici, il ne désigne que la partie de l'ancienne Gaule, située au nord de la Loire et où dominait la race conquérante. Nous dirons plus tard à quelle époque et comment s'est formée la France actuelle.

bileté dans les arts du dessin. Sa délicate probité, non moins que ses talents, lui mérita bientôt l'estime et l'affection du roi, qui le nomma son *monétaire*, c'est-à-dire son intendant des monnaies. Le crédit d'Éloi s'accrut encore à l'avénement de Dagobert. Ce prince lui donna, sous le titre de *trésorier*, la garde et l'administration de ses richesses. En toute occasion, il lui témoignait la plus entière confiance; il le consultait dans toutes les affaires importantes; plus d'une fois même il l'employa comme ambassadeur; enfin il fit de lui comme son premier ministre. Parvenu à cette haute fortune, Éloi n'en continua pas moins de se livrer avec la plus grande ardeur à ses travaux d'orfévrerie. Saint Ouen, évêque de Rouen[1], qui avait été son ami et qui fut ensuite son biographe, nous le représente animant par son exemple, dirigeant par ses conseils ses nombreux ouvriers, auxquels il témoignait une affection toute paternelle. C'étaient, pour la plupart, d'anciens esclaves, qu'il avait rachetés de ses propres deniers. « Car sa grande dévotion était de briser les fers des captifs et de rendre ces malheureux à la liberté. Tout ce qu'il gagnait par son admirable industrie, il le consacrait à ces pieux rachats. »

Parmi les ouvrages qu'Éloi exécuta d'après les ordres de Dagobert, on cite principalement les bas-reliefs

1. Après avoir rempli, pendant plusieurs années, les fonctions de chancelier, ou, comme on disait alors, de *référendaire* à la cour de Dagobert, saint Ouen était entré dans les ordres. Il mourut en 683, à un âge fort avancé, près de Paris, au même lieu où l'on bâtit plus tard le village qui a reçu son nom. Le corps du saint fut porté à Rouen pour y être inhumé, et l'eglise qui s'éleva bientôt après sur son tombeau s'appela aussi Saint-Ouen.

dont il orna le tombeau de l'évêque de Paris, saint Germain, ainsi que la châsse de sainte Geneviève et celle de saint Martin de Tours[1]; mais surtout deux siéges d'or (ou peut-être seulement de bronze doré), qui servaient au roi, dans les grandes solennités publiques[2].

Fatigué de la vie du monde, Éloi quitta la cour et se retira dans un monastère. Il espérait y finir ses jours; mais on l'en tira bientôt après pour le placer sur le siége métropolitain de Noyon[3], qu'il devait occuper jusqu'à sa mort[4]. Dans ce nouveau poste il redoubla de charité envers les pauvres, de sollicitude envers les infortunés qu'il voyait réduits à la triste condition d'esclaves. Plein de zèle pour le salut des âmes confiées à sa garde, il ne laissait point passer un seul jour, sans faire entendre au peuple la parole de Dieu, s'efforçant de propager autour de lui le véritable esprit de l'Évangile et d'extirper de son diocèse les vestiges, nombreux encore, des vieilles superstitions

1. Les ornements divers du tombeau de saint Denis, ainsi que ceux de la chapelle souterraine qui renfermait ce tombeau, étaient également l'ouvrage de saint Éloi (voy. ci-après, p. 241).

2. Le *fauteuil de Dagobert*, que l'on voit aujourd'hui au Louvre (musée des Souverains), et que l'on conservait autrefois dans le *trésor* de Saint-Denis, n'est point en or, mais simplement en bronze doré. Il ressemble assez à la chaise curule des Romains. En 1804, on le transporta à Boulogne, pour le faire figurer dans la cérémonie de la distribution des croix de la Légion d'honneur. Une médaille, frappée en souvenir de ce mémorable événement, représente Napoléon assis sur l'antique fauteuil de Dagobert, pendant que des soldats de diverses armes, placés devant l'estrade, viennent recevoir de sa main le noble prix de leur courage.

3. Cette ville, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département de l'Oise, est située à vingt-quatre kilomètres nord-est de Compiègne.

4. Saint Éloi mourut en 659, vingt-un ans après Dagobert Ier.

païennes[1]. En même temps, il travaillait avec une ardeur tout apostolique à convertir à la foi chrétienne les idolâtres de la Flandre et du Brabant, et des milliers d'entre eux reçurent de ses mains le baptême.

Le saint évêque avait consacré une partie de ses biens à des fondations pieuses. De son côté Dagobert fit aussi bâtir beaucoup de monastères et d'églises qu'il dotait ensuite très-richement. Tourmenté du remords de ses fautes et de ses crimes, ce prince se flattait à ce prix de désarmer la colère céleste. Il oubliait que Dieu ne peut avoir pour agréables les monuments élevés à sa gloire, quand les trésors qu'on dépense pour les édifier sont le fruit de la misère et des larmes des peuples.

Fondation de l'église et de l'abbaye de Saint-Denis. — Mort de Dagobert.

Au nombre des édifices religieux que construisit Dagobert, il en est un qui devait acquérir une bien grande célébrité dans notre histoire : nous voulons parler de l'église de Saint-Denis.

Sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui la ville de ce nom, il y avait, au IIIe siècle de l'ère chrétienne, un village appelé Catolacum. C'est dans un champ

1. Dans sa vie de saint Éloi, saint Ouen nous a laissé une sorte d'analyse des sermons de son ami. On y trouve, à côté des simples et sublimes préceptes de la morale évangélique, de très-curieux détails sur les superstitions païennes qui existaient encore, au VIIe siècle, parmi les populations du nord-est de la Gaule franque. Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de citer quelques fragments de ces sermons. (Voir, à la fin du volume, le nº IV de l'appendice.)

voisin de ce village et situé à droite de la route qui le traversait, en venant de Paris, qu'une pieuse femme fit inhumer les corps de saint Denis et de ses deux compagnons de martyre, le prêtre Rustique et le diacre Éleuthère. Sur le lieu de leur sépulture quelques fidèles bâtirent, à peu de temps de là, une chapelle ou simple oratoire. Cette chapelle ayant été détruite, lors des invasions des barbares dans la Gaule, sainte Geneviève, à l'aide des dons volontaires des Parisiens, la remplaça, vers les dernières années du ve siècle, par une église fort petite, mais que ne tardèrent pas à enrichir les offrandes des rois et des simples fidèles. Enfin, en 629, Dagobert, qui, dans sa jeunesse, y avait, dit-on, trouvé un refuge contre le courroux de son père, entreprit, suivant le vœu qu'il en avait formé alors, de reconstruire sur un plan beaucoup plus vaste ce sanctuaire vénéré. Par là, il mérita d'en être regardé comme le véritable fondateur.

Rien ne fut épargné pour faire de la nouvelle basilique de Saint-Denis l'une des plus magnifiques de tout le royaume gallo-franc. Les battants de la porte principale par laquelle on y entrait étaient de bronze doré et ornés de très-beaux bas-reliefs [1]. L'édifice, recouvert d'une toiture de plomb [2], reposait sur des

1. Cette porte de bronze, qui, primitivement, appartenait à l'antique basilique de Poitiers, en avait été enlevée et transportée à Saint-Denis par ordre de Dagobert.

2. Dans la suite, Dagobert, par son testament, légua au monastère de Saint-Denis, pour l'entretien de la couverture de l'église, huit mille livres pesant du plomb qui lui revenait tous les deux ans sur le produit des mines.

colonnes de marbre; le pavé était aussi de marbre; et des tapisseries, brochées d'or et d'argent, flottaient suspendues aux murs et aux arceaux des fenêtres. Dans la crypte, c'est-à-dire dans la partie souterraine de l'église [1], on voyait le tombeau de saint Denis surmonté d'une espèce de petit dôme de marbre, tout étincelant de l'éclat des pierreries qu'y avait enchâssées la main habile de saint Éloi. En avant de ce tombeau, on avait dressé un autel d'un travail achevé et d'une richesse merveilleuse. Un tronc d'argent, destiné à recevoir les aumônes des fidèles [2], une grande croix d'or, des calices, des lampes, des encensoirs, tous ouvrages du même saint Éloi, attestaient à la fois et le talent de l'artiste et la libéralité du monarque.

Dagobert ne s'en tint pas là. Déjà, depuis un certain temps, la garde du tombeau de l'apôtre de Paris était confiée à des moines. Afin de leur assurer un logement convenable, ce prince fit construire un cloître attenant à l'église : c'est là l'origine de l'abbaye de Saint-Denis. Il s'occupa ensuite de pourvoir à leur subsistance, et il le fit avec une générosité qui peut, à bon droit, paraître excessive. On raconte, par exemple, qu'il leur donna, en une seule fois, jusqu'à vingt-cinq villages ou métairies. Et ce ne fut pas seulement

1. La crypte était placée au-dessous du chœur.

2. « Dagobert, dit son biographe, s'engagea à déposer annuellement cent sous d'or (sur la valeur du sou d'or, voy., ci-dessus, la note 1 de la p. 53), et il voulut que ses fils et tous les rois francs, ses successeurs, n'oubliassent jamais d'y faire porter, chaque année, la même somme. » Les aumônes recueillies dans ce tronc étaient, pour ainsi dire, la propriété des pauvres, et elles devaient toujours leur être distribuées de la main même des prêtres.

dans les environs de leur monastère qu'il leur concéda de nombreux domaines, mais même dans des provinces assez éloignées, telles que l'Anjou et le Poitou [1].

Au reste, les richesses dont Dagobert comblait les religieux de Saint-Denis ne servaient pas uniquement à leur entretien. Près du cloître était un hospice, où ils recueillaient les indigents, les pèlerins, les voyageurs; car l'aumône et l'hospitalité étaient expressément recommandées par la règle monastique. Il y avait aussi un certain nombre de pauvres que le monastère prenait à sa charge et adoptait, en quelque sorte, pour toute leur vie, à la seule condition de remplir quelques fonctions inférieures, comme de garder les portes, de tendre les tapisseries aux jours de fêtes, etc. On les appelait pauvres *matriculaires*, parce qu'ils étaient inscrits sur la matricule, c'est-à-dire sur les registres de l'église.

Le roi, voulant élever l'abbaye qu'il venait de fonder au-dessus de toutes celles du royaume, se plut à lui accorder les plus importants priviléges [2]. En outre, il établit, en sa faveur, la foire annuelle connue plus tard sous le nom de Lendit [3]. Elle se tenait, au mois

1. Remarquons que c'était aux dépens d'un grand nombre d'églises, dépouillées par lui d'une partie de leurs revenus, que Dagobert enrichissait ainsi la basilique, objet de toutes ses prédilections. Il en fut de même pour la plupart des autres basiliques ou des monastères qu'il fonda.

2. C'est ainsi, par exemple, qu'il se désista du droit de poursuite contre tout criminel qui se réfugierait sur les terres du monastère.

3. On fait dériver ce nom (qu'on écrit aussi Landy) du mot latin *indictum*, qui, au moyen âge, signifiait indifféremment le lieu ou le jour indiqué pour une assemblée.

de juin, sur la route de Saint-Denis à Paris [1], et l'on y accourait, non-seulement de toutes les provinces du royaume gallo-franc, mais de la plupart des contrées de l'Europe. Dagobert concéda à perpétuité aux religieux qui desservaient la nouvelle basilique tous les droits dus au fisc pour les marchandises qu'on étalait dans cette foire. L'évêque de Paris venait en personne bénir le champ du Lendit; mais c'est aux moines eux-mêmes qu'appartenait le soin d'y maintenir la police et le bon ordre [2].

Dans les premiers jours de l'année 638, Dagobert tomba malade. Sentant sa fin prochaine, il se fit transporter au monastère de Saint-Denis. Il y mourut peu après. Son corps fut embaumé et conduit en grande pompe à l'église abbatiale, où il avait lui-même demandé à être enterré. C'est depuis lors [3] que cette basilique commença à devenir le lieu particulièrement consacré à la sépulture de nos princes et de nos rois [4].

1. Vers le milieu du XVIe siècle, en 1556, il fut décidé que désormais la foire du Lendit aurait lieu dans la ville même de Saint-Denis.

2. Plus tard, à partir de 1667, l'ouverture du Lendit, comme celle de la plupart des autres foires, se fit simplement en présence des officiers de la localité.

3. On ne cite, antérieurement à cette époque, qu'un seul prince qui eût été enterré à Saint-Denis, non pas, bien entendu, dans la nouvelle basilique, mais dans l'église anciennement construite par sainte Geneviève : c'est le premier de ces deux enfants de Chilpéric et de Frédégonde qui, en 580, moururent de la peste (voy. ci-dessus, p. 142).

4. Dans la suite, plusieurs grands hommes qui avaient rendu à l'État d'éclatants services (entre autres Charles Martel, Duguesclin et Turenne), furent également inhumés dans cette royale basilique. Les abbés et le grand prieur (le grand prieur tenait le premier rang dans le monastère, après

Les religieux de Saint-Denis se montrèrent toujours pleins de reconnaissance envers la mémoire de leur bienfaiteur. Jusqu'à la fin du siècle dernier, ils ne cessèrent point d'offrir à Dieu des prières publiques et de faire des aumônes pour le repos de l'âme du roi Dagobert. Le 19 janvier, jour anniversaire de la mort de ce prince, on célébrait avec beaucoup de solennité, dans l'église de Saint-Denis, une messe funèbre à laquelle assistaient treize pauvres, tenant chacun un cierge à la main. On les habillait à neuf pour la cérémonie, et, le même jour, à l'issue de la messe, les religieux leur servaient à dîner dans le réfectoire du monastère.

Coup d'œil rapide sur l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis.

La basilique fondée par Dagobert ne resta pas longtemps dans l'état où ce prince l'avait laissée. Dès le commencement de la seconde race, sous le règne de Pépin, il fallut la démolir en grande partie. On la remplaça alors par un nouvel édifice, plus spacieux que le précédent, et qui ne fut terminé que sous Charlemagne. Au XIIe siècle, l'abbé Suger, durant sa longue et mémorable administration, s'occupa aussi de réparer et d'agrandir cette église. Enfin, au siècle suivant, comme les bâtiments qu'il avait élevés menaçaient ruine, ils furent encore une fois à peu près entièrement reconstruits par les soins de la reine

l'abbé) y avaient aussi leur sépulture. Quant aux simples moines, on les enterrait dans l'intérieur même du cloître.

Blanche, de saint Louis (Louis IX) et de Philippe III. Ainsi rebâtie à plusieurs reprises, l'église de Saint-Denis n'avait point et ne pouvait avoir cette régularité d'ensemble que présentent quelques-uns de nos monuments du moyen âge, chacune des époques qui avaient contribué à son érection, l'ayant pour ainsi dire marquée de son empreinte particulière. Mais ce n'en était pas moins, à tout prendre, un édifice d'une élégante et noble architecture.

Quant aux événements dont le monastère de Saint-Denis fut le théâtre, durant les douze siècles qui se sont écoulés depuis sa fondation, nous n'avons point à les raconter ici. Mais peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt de dire, en quelques mots, les vicissitudes diverses qu'eut à traverser cette célèbre abbaye, dont le nom se mêle à tant de faits mémorables, à tant de glorieux souvenirs de notre histoire.

Le premier qui la gouverna, l'abbé Dodon, mourut en 631. Sur la liste de ceux qui portèrent ce titre après lui, on remarque, outre plusieurs évêques et cardinaux, des grands seigneurs, des princes du sang et même des rois [1]. Il est facile de voir par là quelle devait être l'importance d'un abbé de Saint-Denis. Lors même que c'était un simple moine qu'on élevait à cette dignité, il prenait rang aussitôt parmi les premiers personnages de l'État. Il siégeait dans les con-

1. Au moyen âge (et il en fut de même pendant une grande partie des temps modernes), le titre d'abbé ne paraissait point incompatible avec les fonctions et les dignités du siècle. — Voir à l'appendice, n° V, la liste des principaux abbés de Saint-Denis.

seils et dans les tribunaux du roi [1], avait le pas sur tous les autres abbés et marchait de pair avec les évêques. Deux fois, ce fut le chef des religieux de Saint-Denis qui exerça la régence du royaume [2].

La prospérité de ce monastère ne fit qu'augmenter sous les successeurs de Dagobert Ier, qui, à l'exemple de ce prince, regardaient l'évêque-martyr, apôtre des Parisiens, comme le patron de leurs personnes et de leurs États. Ses priviléges furent confirmés, étendus, multipliés [3]. Ses richesses, sans cesse accrues par les offrandes des particuliers, par les dons de nos rois et même par les présents des souverains étrangers, devinrent immenses. L'abbaye avait des possessions non-seulement dans toutes les provinces du royaume, mais même en Allemagne, en Espagne et en Angleterre. A mesure que quelque domaine

1. L'abbé de Saint-Denis était, de droit, membre du Parlement de Paris.

2. Les deux abbés de Saint-Denis, auxquels on confia ainsi le gouvernement de l'État, sont Suger et Mathieu de Vendôme. Le premier, après avoir été ministre du roi Louis VI, fut chargé de la régence pendant l'expédition de Louis VII en Palestine; le second, qui prit également, sous les deux règnes consécutifs de Louis IX et de Philippe III, une part très-active à l'administration des affaires, fut l'un des deux régents nommés en 1270 (l'autre était le comte Simon de Nesle), lors de la huitième et dernière croisade.

3. Le roi Clovis II, entre autres, s'empressa de confirmer les priviléges octroyés par Dagobert Ier, son père, à l'abbaye de Saint-Denis. Il fit plus. Avec le consentement de l'évêque de Paris, dans le diocèse duquel cette abbaye était comprise et de qui elle avait toujours relevé jusque-là, il déclara qu'à l'avenir les religieux de Saint-Denis ne dépendraient plus d'aucun évêque, ni métropolitain, mais du pape seul. Plus tard, les papes eux-mêmes accordèrent aux abbés de ce monastère plusieurs distinctions honorifiques, comme, par exemple, de porter, à l'instar des prélats, la mitre, l'anneau et les sandales.

considérable lui était concédé, on y envoyait une petite colonie de moines. Ces colonies, qui étaient éparses de tous côtés, formaient, sous le titre de *prieurés*, comme autant de succursales de l'abbaye principale.

Celle-ci, pendant ce temps, acquérait de jour en jour plus d'importance et d'éclat. Les personnages illustres qui, à diverses époques, vinrent visiter la cour de France, se faisaient tous un devoir, avant d'entrer dans Paris, d'aller déposer le tribut de leurs hommages et de leurs prières sur le tombeau du premier évêque de cette ville. Des princes, des monarques, des papes honorèrent de leur présence le cloître de Saint-Denis[1]. C'était sur l'autel même de l'église abbatiale que les rois de la troisième race, quand ils partaient pour quelque expédition, allaient prendre l'oriflamme, ce noble et glorieux étendard qui, tant de fois, conduisit nos ancêtres à la victoire. C'est là que, la guerre terminée, ils venaient, par un *Te Deum* solennel, remercier le ciel d'avoir favorisé leurs armes. C'est là enfin qu'ils se rendaient, dans tout l'appareil de la majesté royale, soit pour se faire couronner eux-mêmes[2], soit pour assis-

1. Nous citerons, entre autres, les empereurs d'Allemagne Charles IV et Charles-Quint, la reine de Suède Christine, la reine d'Angleterre Henriette et son fils le prince de Galles, le roi d'Angleterre Jacques II, enfin les papes Étienne III, Pascal II et Eugène III.

2. Ainsi, par exemple, François Ier, après avoir été sacré à Reims le 25 janvier 1515, alla en grande pompe à Saint-Denis pour s'y faire couronner solennellement, en présence des princes et des seigneurs de sa cour. C'est, du reste, à partir du règne de son successeur Henri II, que la

ter au sacre et au couronnement des reines, leurs épouses[1].

Le monastère de Saint-Denis a produit des hommes d'un rare mérite, dont plusieurs furent appelés à remplir, soit dans l'Église, soit dans l'État, les plus éminentes fonctions. Le reste des religieux vivaient dans l'ombre du cloître, partageant leur temps entre la prière, le travail des mains et l'étude des lettres. L'un d'eux était spécialement chargé de recueillir, au fur et à mesure qu'ils se passaient, et de mettre par écrit les faits de notre histoire. C'est ainsi que furent rédigées, d'abord en latin, puis en français, les *Grandes Chroniques de France*, qui contiennent les annales de la monarchie depuis les temps les plus anciens jusqu'au milieu du xve siècle[2].

Saint-Denis ne pouvait échapper entièrement aux calamités que la guerre déchaîna si souvent sur notre pays. Plus d'une fois, en effet, surtout à l'époque des invasions normandes, cette paisible retraite fut violemment envahie, ses reliques et ses trésors pillés, son sanctuaire profané. On sentit enfin la nécessité de l'entourer de fossés et de remparts, et le monastère

cérémonie du couronnement des rois de France cessa d'être distincte de celle de leur sacre.

1. Le dernier exemple d'une reine de France ainsi couronnée et sacrée est celui de Marie de Médicis. La cérémonie eut lieu en 1610, la veille même du jour où Henri IV, son époux, périt frappé par le poignard de Ravaillac.

2. Un moine de Saint-Denis, Rigord, écrivit l'histoire de Philippe-Auguste; un autre, Guillaume de Nangis, celle de saint Louis et de Philippe III; un autre encore, la vie de Charles VI, etc. On sait aussi que le célèbre abbé de Saint-Denis, Suger, a raconté les événements du règne de Louis le Gros, dont il fut le ministre.

prit alors l'aspect d'une place de guerre [1]. Ces fortifications n'ont disparu qu'au XVIIe siècle.

Vers la fin de ce même siècle, en 1692, la puissance et les richesses de l'abbaye, qui, depuis quelque temps déjà, commençaient à diminuer, éprouvèrent une nouvelle et bien rude atteinte. La juridiction spirituelle que ses religieux exerçaient sur la ville qui s'était formée autour de leur cloître [2], leur fut enlevée et passa à l'archevêque de Paris [3]. On abolit en même temps le titre d'abbé de Saint-Denis, et la portion des revenus, affectée jusqu'alors au chef de la communauté, fut réunie à la maison royale de Saint-Cyr [4] que venait de fonder Louis XIV. Un siècle plus tard un décret de l'Assemblée nationale supprima le monastère lui-même [5].

En 1793, époque de douloureuse mémoire, les tombeaux de la royale abbaye furent indignement violés, et tout ce qu'on y trouva de cadavres, ou seulement d'ossements et de poussière, fut jeté pêle-mêle

1. C'est en 869, à l'époque des invasions normandes, que l'abbaye de Saint-Denis fut pour la première fois protégée par une enceinte de fortifications.

2. L'ancien village de Catolacum avait pris de rapides accroissements depuis la fondation de l'abbaye de Saint-Denis, qui bientôt lui donna son nom. Dès le XIIe siècle, c'était déjà une ville importante.

3. Paris avait continué d'être le siége d'un simple évêché jusqu'au commencement du XVIIe siècle. Jean-François de Gondi fut le premier qui, en 1622, reçut le titre d'archevêque de cette ville.

4. Cet établissement avait été fondé en 1685 pour recevoir deux cent cinquante demoiselles nobles, mais sans fortune, qui devaient y être élevées gratuitement jusqu'à leur vingtième année.

5. Le même décret (13 février 1790) supprimait tous les ordres monastiques de France.

dans deux fosses profondes, creusées au milieu du cimetière, non loin de la partie septentrionale de l'église[1]. Quant à la basilique elle-même[2], des mains sacriléges la dépouillèrent de tous ses ornements, la dévastèrent avec une fureur sauvage, et peu s'en fallut qu'on ne la détruisît de fond en comble. Toutefois, après bien des hésitations, la Convention se contenta de donner l'ordre d'en enlever la toiture, qui était de plomb[3], pour en faire des balles. Dans cet état de délabrement, l'église de Saint-Denis fut convertie en un dépôt de blé et de farine. Le cloître reçut une destination plus noble : on en fit un hôpital militaire.

Ainsi nos rois n'ont pas même joui de ce repos de la tombe qu'ils étaient venus successivement chercher sous les voûtes saintes de la funèbre abbaye. Les orages d'un monde auquel ils n'appartenaient plus les ont poursuivis même dans ce dernier asile : leurs sépultures ont été détruites, leurs cendres dispersées, et la basilique de Dagobert[4] ne renferme plus aujourd'hui que des tombeaux vides, de simples cénotaphes[5].

1. En 1817, on retrouva, non sans peine, ces deux fosses. Les ossements qu'elles contenaient furent pieusement recueillis. Ils sont aujourd'hui renfermés dans un caveau à part.

2. Voy., à la fin du volume, n° VI de l'appendice, la description de l'abbaye de Saint-Denis un peu avant les dévastations qui y furent alors commises.

3. Voy. ci-dessus, p. 240.

4. Elle est aujourd'hui presque complétement restaurée. C'est Napoléon qui, en 1806, entreprit de la relever de ses ruines. De grands travaux furent commencés immédiatement. Ils ont été continués jusqu'à nos jours, mais non sans de fréquentes et regrettables interruptions.

5. Ces cénotaphes sont tous placés dans l'ancien caveau des Bourbons

Mais que pouvaient les injures du temps ou des hommes contre ceux de ces princes qui, par les grandes choses accomplies sous leur règne, par leurs vertus et leurs bienfaits, ont su conquérir l'admiration ou l'amour des peuples et les respects de la postérité? Voilà ce qui, bien mieux que de fastueux et périssables monuments, conserve parmi nous la mémoire de leur nom, et les fera vivre à jamais dans les souvenirs de la France reconnaissante.

Il n'est resté dans l'église même que le tombeau de Dagobert et celui de la reine Nantilde, sa femme, les magnifiques mausolées de Louis XII, de François Ier et de Henri II, et les deux colonnes funéraires élevées à la mémoire de François II et de Henri III.

ONZIÈME RÉCIT.

LES ROIS FAINÉANTS ET LES MAIRES DU PALAIS. — BATAILLE DE TESTRY.

Songe de Childéric. — Commencement de la décadence des rois mérovingiens.

Nous empruntons à une de nos vieilles chroniques[1] le singulier récit qu'on va lire. Il est intitulé : *Les trois visions du roi Childéric.*

La nuit même de ses noces, la reine Basine dit au roi Childéric Ier, son époux : « Levez-vous promptement, je vous prie, et descendez à la porte du palais : vous reviendrez ensuite me dire ce que vous aurez vu. » Childéric se leva et descendit. Arrivé sur le seuil de la porte, il lui sembla voir une troupe de lions, de licornes et de léopards, plus grands que nature, qui passaient et repassaient devant lui. Étonné et presque effrayé de ce spectacle, Childéric remonta vers la reine et lui raconta ce dont il venait d'être témoin. Après l'avoir écouté : « Rassurez-vous, lui répondit Basine, et veuillez redescendre; car tout n'est pas fini. » Le roi accéda au désir de sa femme; mais la scène

1. La *Chronique* de Saint-Denis.

avait changé, et, à la place des animaux que sa vision lui avait montrés d'abord, il aperçut des ours et des loups qui, hurlant avec fureur, se jetaient les uns sur les autres, et se faisaient, à coups de griffes et de dents, d'horribles blessures. Il revint alors vers Basine, qui, lorsqu'il eut terminé son récit, le pria de retourner encore sous le portique du palais. Il le fit, et ne vit plus, cette fois, que des chiens et toutes sortes de petites bêtes qui se poursuivaient et se mordaient les unes les autres, en faisant entendre un faible glapissement.

Dès que Childéric fut remonté dans la chambre de la reine, il se hâta de lui demander l'explication de cette triple vision, ne doutant point qu'elle n'eût un sens prophétique. Mais Basine, sans paraître tenir compte de l'impatience bien naturelle de son mari, remit sa réponse au lendemain. Childéric passa le reste de la nuit dans la plus grande agitation. Les images étranges qu'il avait eues sous les yeux se retraçaient sans cesse à son esprit, et le remplissaient de trouble et de crainte. Enfin, les premiers rayons du soleil levant ayant soudain éclairé la chambre nuptiale, Basine, fidèle à sa promesse, consentit à satisfaire la curiosité inquiète de son époux.

« Calmez vos alarmes, dit-elle en souriant; vos trois visions ne vous menacent d'aucun malheur. Ces figures d'animaux, qui vous sont apparues, se rapportent non au présent, mais à l'avenir, et, sous leurs formes différentes, elles indiquent les destinées diverses réservées à nos descendants.

« Les licornes, les léopards et les lions, ces nobles animaux, signifient que le fils qui naîtra de nous aura

en partage la valeur, la fierté et toutes les qualités qui sont le propre des âmes magnanimes.

« Ensuite viendront des princes dont on pourra encore admirer le courage, mais qui, dans leur fatal aveuglement, tournant leurs armes les uns contre les autres, se livreront des combats acharnés. C'est ce que marquent ces ours et ces loups qui, tout à l'heure, s'entre-déchiraient sous vos yeux.

« Vous savez que le chien ne peut rien par lui-même et sans le secours de l'homme. Donc les figures d'animaux de cette espèce que vous avez vues en troisième lieu, présagent clairement le caractère indolent et faible de vos derniers successeurs.

« Quant à cette multitude de petites bêtes qui se donnaient la chasse et se mordaient à belles dents, qu'est-ce autre chose que l'image et la prédiction des troubles auxquels l'État sera livré, lorsque les princes auront laissé échapper le pouvoir de leurs mains et que le royaume sera sans roi? »

Après que Basine eut fini de parler, Childéric manifesta la joie la plus vive. La gloire promise à son fils occupait seule sa pensée, et il oubliait presque le sort si différent qui attendait les autres rois issus de sa race.

Tel est le récit du naïf chroniqueur. Ce récit n'a sans doute rien de bien ingénieux, ni pour le fond, ni pour la forme. Mais il ne nous en offre pas moins une image assez fidèle du contraste que présentent les trois principales périodes, ou, si l'on veut, les trois âges de l'histoire des rois mérovingiens.

Le premier âge est celui du fils de Childéric, de

Clovis. A la tête de ses intrépides Saliens, il s'élance, comme un lion, au milieu des chefs et des peuples, Romains ou barbares, qui se disputent la possession de la Gaule, et, terrassant l'un après l'autre tous ses ennemis, il leur arrache cette belle proie.

Puis viennent, dans l'âge suivant, trois générations de princes que distinguent aussi, bien qu'à un moindre degré, leurs qualités guerrières. Mais en même temps, emportés par la cupidité, l'ambition et une ardeur effrénée de vengeance, ils s'abandonnent aux plus affreuses discordes, et, plus semblables à des bêtes féroces qu'à des hommes, ils paraissent ne se complaire qu'au milieu des scènes de dévastation, de meurtre et de carnage. Clotaire Ier et Chilpéric, Frédégonde et Brunehaut, Thierry II et Clotaire II, ont été un objet d'étonnement et d'horreur même pour leurs barbares contemporains, et ils ont laissé comme une sanglante empreinte dans les annales du second âge de la dynastie issue de Clovis.

Dagobert Ier, qui, après avoir inauguré avec éclat son règne, ne songea bientôt plus qu'à vivre au milieu des plaisirs et de l'indolence, marque une sorte d'époque intermédiaire entre la deuxième et la troisième période des temps mérovingiens.

A sa mort, le troisième âge commence. Les princes que nous allons voir successivement monter sur le trône, à la suite de Dagobert et jusqu'à la fin de la première race, ne ressemblent en rien à leurs ancêtres, dont ils n'imitèrent ni les exploits ni les vertus. Véritables fantômes de rois, ils passèrent leurs jours au sein d'une indigne mollesse et dans

l'oisiveté la plus honteuse, abandonnant à leurs maires du palais les soins et les devoirs, comme aussi les droits de la royauté. On peut donc dire qu'ils cessèrent de régner bien avant que leur race eût été précipitée du trône. L'histoire les a flétris du surnom de *fainéants*[1].

Origine et progrès de la puissance des maires du palais.

C'est seulement sous les fils de Clotaire Ier qu'il est fait mention, pour la première fois, des maires du palais. Le plus ancien dont le nom nous soit parvenu est un certain Gogon, qui remplissait cette charge à la cour de Metz, lorsque Sigebert Ier le choisit pour aller chercher en Espagne sa fiancée Brunehaut. Bientôt après, on voit un maire du palais dans chacun des trois royaumes francs.

L'officier revêtu de cette dignité, qui devint plus tard si funeste à l'autorité des Mérovingiens, n'avait guère, dans l'origine, d'autre rang ni d'autres fonctions que celles d'intendant de la maison royale. C'était alors le prince qui le nommait ou le destituait à son gré. Mais quand l'importance du maire du palais se fut accrue, les grands réclamèrent et obtinrent le droit de l'élire eux-mêmes. Toutefois, l'élection

1. Parmi ces princes, plusieurs, il est vrai, moururent avant d'être parvenus à l'âge d'homme; ce qui assurément ne permet guère de leur imputer à crime de n'avoir *rien fait* pendant la durée de leur règne. Mais on ne saurait invoquer la même excuse pour les autres, qui tous, à l'exception d'un seul, Chilpéric II (voy. plus loin, p. 276), se résignèrent docilement à l'humiliante servitude dans laquelle les retenaient les maires du palais, sans jamais tenter le moindre effort pour s'en affranchir.

n'était valable qu'autant qu'elle avait reçu l'assentiment du roi.

Dès le temps de la minorité du fils de Frédégonde et des petits-fils de Brunehaut, les maires du palais commandaient les armées. Peu à peu, mettant à profit ces discordes fatales qui divisaient et affaiblissaient la famille mérovingienne, ils cherchèrent à se rendre complétement indépendants du trône, et, pour arriver plus facilement à leur but, ils firent cause commune avec les leudes. Cette tactique eut un plein succès. Lorsque Clotaire II devenu, en 613, seul maître de la monarchie, dut se résigner à payer par de nouvelles concessions l'appui intéressé que lui avaient prêté les grands, il n'eut garde d'oublier les maires des trois royaumes. Non-seulement il confirma chacun d'eux dans sa charge; il s'engagea de plus à leur en laisser la possession durant toute leur vie.

Mais c'est surtout à partir de la mort de Dagobert que la puissance de ces dangereux ministres de la royauté ne devait plus connaître de limites. A la faveur de l'extrême jeunesse ou de l'indolence de la plupart des princes de cette époque, ils vont promptement achever d'attirer à eux tout le pouvoir, et devenir, en quelque sorte, les arbitres de l'État. Désormais, ce n'est plus le roi qui gouverne : c'est son maire du palais.

Pépin de Landen et Æga. — Grimoald et Erchinoald. — Ébroïn et saint Léger.

Dagobert, en mourant, laissait deux fils : Sigebert II[1], roi d'Ostrasie, âgé d'environ huit ans, et Clovis II, roi de Neustrie et de Bourgogne[2], qui entrait à peine dans sa cinquième année. Le premier fut mis sous la tutelle de Pépin de Landen[3], de nouveau élu maire du palais d'Ostrasie[4] ; le second sous celle d'Æga, qui exerça les mêmes fonctions auprès du jeune prince confié à sa garde.

L'ancien historien[5] qui a écrit la vie de Pépin de Landen, nous fait de ce ministre un bel éloge. « Il apporta, dit-il, dans le gouvernement des affaires, une expérience consommée. A la guerre, il se distinguait par son courage ; en temps de paix, par son équité et par la fermeté de son caractère. Il savait allier à

1. Dès 633, les Ostrasiens, qui aspiraient toujours à former un État indépendant, avaient contraint Dagobert Ier à leur donner pour roi son fils aîné Sigebert. Ce jeune prince régnait donc depuis cinq ans déjà, lorsque son père mourut.

2. C'est Dagobert lui-même qui, en 634, réglant à l'avance le partage de ses États, avait contraint les leudes ostrasiens à garantir au plus jeune de ses fils la possession des deux royaumes de Neustrie et de Bourgogne, désormais réunis pour tout le reste de la période mérovingienne.

3. Ce nom de Landen lui venait d'un château qu'il possédait en Ostrasie (c'est aujourd'hui une petite ville de Belgique, située à l'ouest du pays de Liége et à peu de distance de la frontière du Brabant méridional). On l'a aussi surnommé l'*Ancien*, pour le distinguer de deux de ses descendants, également appelés Pépin.

4. Nous avons dit ci dessus (p. 234, note 2) qu'il avait été une première fois maire du palais, pendant la jeunesse de Dagobert.

5. On croit que cet historien, dont le nom est resté inconnu, vivait vers le xe siècle.

une fidélité à toute épreuve envers le roi, une sincère sollicitude pour les intérêts de la nation ; veillant également soit à empêcher le peuple d'empiéter sur les droits du prince, soit à maintenir contre les exigences ou les caprices du prince la justice due au peuple. » Æga paraît n'avoir été inférieur à Pépin ni en mérite ni en probité. Malheureusement une mort prématurée les enleva l'un et l'autre, celui-ci en 639, celui-là en 640.

Tandis qu'un seigneur nommé Erchinoald succédait à Æga, Grimoald, fils de Pépin de Landen, après s'être débarrassé par un meurtre d'un rival qui lui disputait le pouvoir, remplaçait son père dans la mairie du palais, et, comme lui, il exerçait toute l'autorité sous un prince uniquement occupé à fonder des monastères. Bientôt, emporté par son ardente ambition, il n'aspira à rien moins qu'à faire entrer la couronne dans sa famille. La mort de Sigebert, qui arriva en 656, semblait lui offrir une occasion favorable : il résolut d'en profiter.

Le roi de Metz avait toujours eu la plus aveugle confiance non-seulement dans les talents, mais encore dans la loyauté de Grimoald. Au moment de mourir, il voulut lui en donner une dernière preuve, et il le désigna comme tuteur de son fils Dagobert, qui n'était âgé que d'environ quatre ans. Mais à peine Sigebert II eut-il rendu le dernier soupir, que, par une insigne perfidie, le maire du palais se hâta de faire tonsurer[1] le petit prince, et de charger un de ses

1. Dépouiller un prince mérovingien de sa longue chevelure, c'était, comme nous l'avons déjà dit, le rendre inhabile à porter la couronne.

complices de le conduire secrètement en Irlande[1]. Après quoi, il placa son propre fils sur le trône d'Ostrasie. Mais les Francs, révoltés de tant d'audace, se saisirent du fils et du père, et les livrèrent l'un et l'autre à Clovis II. Comme on ignorait ce qu'était devenu le jeune Dagobert, le roi de Neustrie réunit le royaume de Metz à ses États, et se trouva ainsi l'unique chef de toute la monarchie franque.

On sait peu de chose du règne de ce prince. On voit seulement que, parvenu à l'âge d'homme, il épousa une captive saxonne, nommée Bathilde, qui, par son esprit, par sa beauté et plus encore par ses vertus, devint bientôt chère à toute la nation. Elle n'usait de son influence que pour protéger les faibles et les opprimés; de ses trésors, que pour venir en aide aux malheureux, aux esclaves surtout, se souvenant que, dans sa jeunesse, elle aussi elle avait connu les misères de la servitude. C'est un des noms les plus justement vénérés de l'époque mérovingienne[2].

Clovis II ne survécut que sept mois à son frère et mourut vers la fin de la même année (656). Il avait eu trois fils, Clotaire, Childéric et Thierry. Le premier seul fut proclamé roi, sous le nom de Clotaire III. Comme il était encore mineur, sa mère Bathilde exerça la régence, et Erchinoald réunit la mairie du palais des trois royaumes d'Ostrasie, de Neustrie et de Bourgogne.

Plein de prudence et de modération, d'une humeur

1. On verra, dans la suite de ce récit, que le fils de Sigebert fut rappelé d'exil, en 673, par les Ostrasiens.

2. Bathilde a été canonisée au IXe siècle par le pape Nicolas Ier.

douce, affable et bienveillante, Erchinoald sut se faire estimer et aimer des Francs. A son titre de maire du palais, il joignait celui de comte de Paris[1]. Suivant une ancienne tradition, c'est lui qui céda à saint Landri, évêque de cette ville, le terrain nécessaire pour faire bâtir l'hospice de l'Hôtel-Dieu, ou, comme on disait alors, de la *maison de Dieu*. En même temps, il dota avec une grande générosité cet établissement, dont l'importance, depuis lors, n'a fait que s'accroître, et où, depuis douze siècles, la charité chrétienne prodigue aux malades de la classe indigente ses secours et ses consolations.

Erchinoald mourut peu après Clovis (657), et les leudes francs le remplacèrent, non sans avoir longtemps hésité, dit-on, par le fameux Ébroïn. C'était, comme il y parut bientôt, un homme ambitieux et avide, orgueilleux, fourbe et cruel; au reste, d'une habileté peu commune et d'une rare énergie de caractère. Les fiers Ostrasiens ne tardèrent pas à regretter de se voir soumis à un tel chef. Afin donc de se soustraire à son obéissance, ils le contraignirent, en 660, à leur donner pour roi Childéric II, frère de Clotaire III; puis ils élurent un maire, qui fut chargé de gouverner le royaume de Metz, au nom de ce jeune prince.

Cependant Ébroïn, contenu par la présence de la reine Bathilde, n'osait pas encore s'abandonner à toute la violence de son caractère. Mais lorsque la retraite de cette vertueuse princesse[2] l'eut enfin affranchi de

1. Erchinoald est le premier comte de Paris dont l'histoire nous ait conservé le nom.

2. Fatiguée du tracas des affaires et des ennuis que lui suscitait sans

toute contrainte, il leva le masque et fit brusquement succéder au gouvernement juste et doux de la régente la plus intolérable tyrannie. Ennemi déclaré de ces mêmes leudes dont les suffrages l'avaient élevé à la dignité de maire du palais, il foulait aux pieds, en toute occasion, leurs droits et leurs priviléges, et, prenant prétexte des fautes les plus légères pour multiplier les confiscations et les supplices, il s'efforçait de les réduire par la terreur à plier la tête sous l'autorité du roi, ou plutôt sous la sienne. Aussi bientôt leur exaspération fut au comble. Il acheva de les pousser à bout, lorsque Clotaire III étant mort, en 670, il fit immédiatement monter à sa place sur le trône son jeune frère Thierry III, sans daigner consulter la nation. Bien plus, comme les seigneurs neustriens et bourguignons se disposaient, suivant l'usage, à venir saluer le nouveau prince, Ébroïn leur fit défense de se présenter sans son ordre à la cour. Cette insulte devint le signal d'une insurrection générale des grands des trois royaumes, qui, ayant réuni leurs forces, marchèrent contre Thierry et son maire du palais. Hors d'état de résister à cette ligue formidable, tous les deux prirent la fuite; mais on se mit à leur poursuite, on les atteignit, et, après les avoir fait tonsurer en signe de dégradation, on les condamna à être enfermés, le roi dans l'abbaye de

cesse l'ambitieux et perfide Ébroïn, Bathilde quitta la cour en 664, et se retira à l'abbaye de Chelles. Cette abbaye, située près du domaine royal de même nom (voy. ci-dessus, p. 146, note 1), avait été primitivement fondée par la reine Clotilde, puis rebâtie et agrandie par Bathilde elle-même. Ce fut là que l'illustre régente finit ses jours (680) dans le calme de la retraite. Plus tard, à son exemple, plusieurs autres princesses, veuves, filles ou sœurs de rois, vinrent aussi mourir à Chelles sous l'habit monastique.

Saint-Denis et Ébroïn au monastère de Luxeuil[1]. Ensuite la couronne fut décernée à Childéric II, et celui-ci, depuis dix ans déjà roi d'Ostrasie, régna dès lors sur toute la Gaule franque (670).

Le principal auteur de cette révolution était Léger, évêque d'Autun, qui jouissait du plus grand crédit auprès des leudes de Bourgogne. Ce fut lui qu'on choisit pour succéder au pouvoir du ministre dont, plus que personne, il avait contribué à précipiter la chute. Seulement il ne prit point le titre de maire du palais, peu compatible avec la dignité épiscopale. Son triomphe dura peu. Ses ennemis étant parvenus par leurs accusations à le rendre suspect à Childéric, ce prince le relégua dans ce même monastère de Luxeuil où déjà l'on avait confiné Ébroïn. Là, ces deux hommes, qu'un jeu bizarre de la fortune rapprochait ainsi l'un de l'autre, parurent vouloir se réconcilier. Ils s'embrassèrent en présence de l'abbé de Luxeuil, et se promirent mutuellement le pardon et l'oubli du passé. Mais on verra tout à l'heure combien peu cette réconciliation était sincère, au moins de la part d'Ébroïn.

Cependant Childéric II se faisait détester des grands par sa brutalité et ses violences. L'un d'eux, nommé Bodilon, qu'il avait fait battre de verges comme un esclave, jura de laver dans le sang même de ce prince l'outrage qu'il avait reçu. A quelques jours de là, il surprit le roi au milieu de la forêt de Livry[2], pendant

1. On a vu plus haut (p. 101) que ce monastère avait été fondé par saint Colomban.

2. C'est le nom qu'on donnait à la portion de la forêt de Bondy qui

une partie de chasse, et le tua de sa propre main, tandis que d'autres conjurés, ses complices, massacraient la reine et l'aîné de ses deux fils (673). Le plus jeune[1], soustrait à la rage des assassins, fut caché dans un monastère, d'où il devait sortir quarante-quatre ans plus tard, pour porter à son tour la couronne des Mérovingiens.

A la nouvelle du meurtre de Childéric, les moines de Saint-Denis s'empressèrent de rendre la liberté à Thierry III, qui se fit de nouveau reconnaître roi en Neustrie et en Bourgogne. Ébroïn, pendant ce temps, s'échappait de sa prison, et, à la faveur des troubles qui agitaient le royaume, il ressaisissait, moitié par ruse, moitié par force, la puissance dont ses ennemis l'avaient, un moment, dépouillé. Alors donnant un libre cours à sa haine contre l'évêque d'Autun, qui venait aussi de s'évader du monastère de Luxeuil, il résolut de ne pas différer davantage ses projets de vengeance.

A peine redevenu libre, Léger avait regagné sa cité épiscopale. Bientôt Ébroïn, sous le prétexte mensonger que le prélat était complice du meurtre de Childéric II, envoya contre lui des troupes nombreuses qui mirent le siége devant la place (674). Une première attaque fut vigoureusement repoussée; mais l'armée assiégeante, plus irritée qu'effrayée de cet échec, se préparait déjà à livrer un nouvel assaut, lorsque Léger, voulant épargner à ses concitoyens les maux

avoisinait le bourg de Livry (dans le département de Seine-et-Oise et à 16 kilomètres est-nord-est de Paris).

1. Il était à peine âgé d'un an.

auxquels ils s'exposaient pour sa défense, sortit de la ville, après avoir fait ses adieux à tout le peuple, et alla de lui-même se remettre au pouvoir de ses ennemis. Ceux-ci auraient dû être touchés, ce semble, de tant de courage et de magnanimité. Loin de là, dès qu'ils le tinrent entre leurs mains, ils l'accablèrent à l'envi d'indignes outrages. Puis, l'ayant chargé de chaînes, ils le conduisirent à Ébroïn, qui ordonna de lui crever les yeux, et lui fit endurer, durant plusieurs jours, les plus horribles tortures. L'évêque vécut encore quatre ans, privé de la vue et portant sur toute sa personne les marques du traitement barbare qu'il avait éprouvé. Enfin le maire du palais, dans un nouvel accès de fureur, envoya des assassins pour lui trancher la tête et terminer sa longue agonie[1] (678). Si dans la lutte qu'il soutint contre son rival, Léger s'était écarté quelquefois des bornes de la modération et de la justice; si l'on peut lui reprocher de n'avoir pas su toujours fermer son cœur à toute pensée d'ambition; en revanche, la générosité et la grandeur d'âme qu'il montra en diverses circonstances, mais surtout à l'époque du siége d'Autun, honoreront à jamais sa mémoire, en même temps qu'elles feront presque oublier ce qu'il y eut de faiblesses et d'erreurs dans une vie d'ailleurs noblement remplie. L'Église l'a mis au nombre des saints.

Cependant Ébroïn, ne songeant plus qu'à se faire craindre, sévissait avec une inexorable rigueur contre

1. C'est dans une forêt près d'Arras, que saint Léger fut décapité. Un village, qui porte son nom, s'élève aujourd'hui sur le lieu de son supplice.

ses anciens ennemis. Le plus grand nombre furent dépouillés de leurs richesses et de leurs charges; plusieurs périrent par la main du bourreau; d'autres, pour éviter un sort semblable, se virent contraints d'aller chercher un asile en Ostrasie.

A cette époque, les Ostrasiens n'avaient plus de roi. Le fils de Sigebert II, le jeune Dagobert, enfin rappelé de son exil[1] et rétabli sur le trône, après la mort de Childéric II, avait péri au bout de cinq ans (678), victime d'une conjuration des leudes. Les États de ce prince auraient dû faire retour à Thierry III, le dernier survivant des fils de Clovis II. Mais les leudes du royaume de Metz, qui ne voulaient à aucun prix tomber sous le joug d'Ébroïn, et qui, d'ailleurs, ne portaient qu'un médiocre attachement à la dynastie mérovingienne, prirent le parti d'abolir la royauté. Alors ils placèrent à leur tête, avec le titre de *ducs des Francs*, deux seigneurs également illustres par leur naissance, leur rang et leur mérite, Martin et Pépin, dont le dernier était, par sa mère, petit-fils de Pépin de Landen[2].

Cependant, le nombre des exilés, qui accouraient soit de la Neustrie, soit de la Bourgogne, pour chercher un refuge en Ostrasie, augmentait de jour en jour. Ne pouvant plus espérer de changement dans leur sort que par la ruine de celui qu'ils regardaient comme l'auteur de tous leurs maux, sans

1. Voy. ce qui a été dit plus haut (p. 259-260).

2. Voy., à la fin du volume, le tableau généalogique des ancêtres de Pépin le Bref. Quant au duc Martin, il avait eu pour père un fils cadet de saint Arnould. Ainsi il était cousin de Pépin de Landen.

cesse ils sollicitaient les ducs ostrasiens de prendre en main une cause qui était celle de toute l'aristocratie franque, et de déclarer la guerre au redoutable maire du palais de Neustrie. Martin et Pépin, qui craignaient pour eux-mêmes l'ambition du ministre de Thierry III, accédèrent sans peine à la demande des bannis. Ils levèrent donc des troupes et marchèrent contre Ébroïn. La bataille s'engagea dans un lieu que les chroniqueurs appellent Locofao, et que l'on croit être Loixi, sur le territoire de Laon (680). Après un combat très-vif, les Ostrasiens lâchèrent pied et se débandèrent. Ébroïn les poursuivit jusque dans leur pays. Puis il revint bloquer la ville de Laon, où Martin s'était réfugié, après la déroute des siens à Locofao. Le duc des Francs aurait pu faire traîner le siége en longueur et peut-être donner à Pépin, le temps de rassembler des nouvelles forces et de venir le dégager. Mais trop peu en garde contre la déloyauté de son ennemi, il se laissa attirer par lui à une entrevue où il périt lâchement assassiné, avec tous ceux qui l'accompagnaient.

Vainqueur des Ostrasiens et débarrassé de l'un de ses deux rivaux, Ébroïn se flattait qu'il lui serait facile d'accabler l'autre et de forcer enfin les populations de l'ancien royaume de Metz à reconnaître son autorité. Il n'eut pas le temps de mettre ce dessein à exécution. Il avait confisqué les biens d'un seigneur franc, appelé Hermanfroi, qui s'était rendu coupable de graves malversations dans l'administration des domaines du fisc, et il l'avait même menacé du dernier supplice. Hermanfroi prévint le péril par

un crime. Il alla, suivi d'une troupe de gens armés, se poster près de la maison d'Ébroïn, et, au point du jour, au moment où le maire du palais franchissait le seuil de la porte pour se rendre à l'église, il se jeta sur lui et le tua (681). Telle fut la fin tragique de cet homme, qui, pendant plus de vingt années, avait gouverné le royaume avec un pouvoir que nul autre, parmi les Francs, ne s'était encore arrogé.

Bataille de Testry. — Pépin d'Héristal, maire du palais.

Pépin, dit d'Héristal[1], surnom qu'il devait transmettre à sa famille, se trouvait, par la mort de Martin, seul duc ou chef des Francs d'Ostrasie. Grâce à l'imprudente sécurité des trois maires, successeurs d'Ébroïn, il put, tout à loisir, se remettre de sa défaite et rassembler de nouvelles forces. Quand toutes ses mesures furent prises, il résolut de recommencer les hostilités. Mais afin de se donner les apparences de la modération, il députa vers Thierry III, pour l'inviter à rappeler les bannis, et à leur rendre les biens dont on les avait dépouillés. Le roi, d'après les conseils de Bertaire, qui était alors son maire du palais, répondit par un refus, et il ajouta ironiquement : « Pépin voudrait nous renvoyer des hôtes qui l'embarrassent. Qu'il prenne patience ; nous irons bientôt les chercher nous-mêmes. » Aussitôt la guerre éclata.

1. C'est le nom d'un château qu'il possédait sur les bords de la Meuse (aujourd'hui Herstall, petite ville belge, située à six kilomètres au nord-est de Liége).

Ce fut près du village de Testry, entre Saint-Quentin et Péronne, que les deux armées, dont l'une était commandée par Bertaire, l'autre par Pépin, se trouvèrent en présence (687). Une petite rivière, le Daumignon, affluent de la Somme, les séparait. Le duc des Francs, qui savait que l'ardeur présomptueuse du général de Thierry III égalait son inexpérience militaire, lui tendit un piége. Au milieu de la nuit, il fit sortir toutes ses troupes des retranchements, les mena en silence jusqu'à un gué où elles traversèrent la rivière, et gagna avec elles une colline qui s'élevait à l'est de la position qu'occupaient les Neustriens. Tous ces mouvements s'exécutèrent, sans que Bertaire en conçût le moindre soupçon.

Le lendemain, au lever du soleil, celui-ci fut informé par ses coureurs que le camp ennemi était désert, et qu'on n'y voyait plus que quelques débris de chariots et de bagages, auxquels les Ostrasiens avaient mis le feu en se retirant. Il n'en fallut pas davantage pour lui persuader que Pépin, effrayé de son approche et n'osant l'attendre de pied ferme, avait cherché son salut dans la fuite. Sans plus tarder, il se dispose à passer le Daumignon pour joindre son adversaire, avant qu'il n'ait eu le temps de regagner la frontière du royaume de Metz. Les soldats secondent avec empressement l'ardeur de leur général. Mais à peine sont-ils entrés dans le lit de la rivière, dont les bords étaient très-escarpés, que tout change de face. Ces Ostrasiens, qu'il croyait en pleine retraite, Bertaire vient de les apercevoir,

avec non moins de surprise que de terreur, descendant en bon ordre de leur colline et marchant résolûment au combat. C'est en vain qu'il essaye de rallier ses troupes et de les ranger en bataille. Sa voix se perd dans le tumulte ; on s'avance, on s'arrête au hasard ; ce n'est partout que désordre et confusion. Cependant l'ennemi arrive à la portée du trait, et sur-le-champ l'action s'engage. Les Neustriens, quoique sans espoir de vaincre, combattirent avec beaucoup de valeur. Mais enfin ils succombèrent et furent taillés en pièces. Quant à Bertaire, il périt de la main de ses propres soldats, qui ne pouvaient lui pardonner la honte de leur défaite.

Après le combat, un grand nombre de Neustriens s'étaient réfugiés dans les basiliques de Saint-Quentin et de Péronne. Les prêtres et les abbés de ces deux villes étant venus trouver le vainqueur, implorèrent sa clémence en faveur de ces infortunés que le droit de la guerre, si rigoureux et si cruel alors, livrait à sa merci. Le duc des Francs accorda de bonne grâce ce qu'on lui demandait, se contentant d'exiger de ses prisonniers la promesse de ne point porter les armes contre lui. Ensuite il se mit à la poursuite de Thierry III, qui avait couru se renfermer dans les murs de Paris. Ce prince pusillanime ne tenta pas même de résister, et Pépin devint maître tout à la fois de la personne du monarque et de tout l'État. Il joignit alors à son titre de duc des Francs d'Ostrasie, celui de maire du palais des royaumes de Neustrie et de Bourgogne. Puis, après avoir confié à l'un de ses lieutenants le soin de veiller sur le roi, il

retourna à Cologne, au milieu de ces populations ostrasiennes qui lui étaient toutes dévouées. C'est là qu'il établit sa résidence.

La bataille de Testry est une date importante dans notre histoire. Elle assure enfin à l'Ostrasie la prééminence sur la Neustrie, sa vieille rivale. En même temps, à partir de cette époque, l'autorité passe sans retour aux mains des maires du palais, tandis que les princes mérovingiens conserveront à peine, avec le vain nom de rois, les honneurs dus à leur rang. Il y a plus : désormais cette dignité de maire va se fixer dans une seule et même maison, celle d'Héristal, et nous verrons les descendants du vainqueur de Testry se la transmettre héréditairement, comme un bien de famille, jusqu'au jour où l'un d'eux l'échangera contre un titre plus auguste.

Situation de l'empire franc à l'époque de la bataille de Testry. — Gouvernement de Pépin d'Héristal.

Il était temps qu'une main ferme saisît le gouvernail de l'État. Pendant cette période d'agitations intestines qui date presque de la mort de Dagobert Ier, la puissance de la nation franque avait essuyé de bien graves atteintes. Tous les peuples tributaires d'au delà du Rhin avaient secoué le joug. Au sud de la Loire, l'Aquitaine et la Gascogne n'obéissaient plus qu'à leur duc Eudes, petit-fils de Caribert[1]. D'autre part, les villes, soit de la Bourgogne, soit de la Provence, pla-

1. C'est en 688 qu'il était devenu duc d'Aquitaine. (Voy. ci-dessus la note 3 de la p. 228.)

cées le long du cours de la Saône et du Rhône, étaient en proie à une complète anarchie et ne se rattachaient plus au centre de l'empire que par un lien très-faible et toujours prêt à se rompre. Enfin les Bretons, toujours en armes, ne cessaient de désoler par leurs incursions les frontières occidentales de la Neustrie.

Ainsi la conquête de la Germanie et même d'une grande partie de la Gaule était presque à recommencer pour les Francs. Pépin accepta sans hésiter cette rude tâche, et aussitôt il se mit à l'œuvre. Pendant que Thierry III achevait son règne sans gloire, et qu'après sa mort trois autres rois, Clovis III, Childebert III, Dagobert III apportaient tour à tour sur le trône cette indolence et cette nullité devenues désormais comme le signe caractéristique de leur race, le vainqueur de Testry continuait, par une suite non interrompue d'éclatants services, à justifier sa haute fortune. A la tête de toutes les forces militaires du royaume, et surtout avec l'aide de ses fidèles Ostrasiens, il fit la guerre sans relâche aux divers peuples (Frisons, Allemands, Saxons, etc.), qui s'étaient soustraits à la domination mérovingienne. Ses armes furent constamment heureuses, et s'il ne put réussir entièrement à rendre à l'empire gallo-franc ses anciennes limites, il ranima, du moins, le génie guerrier de la nation et lui rouvrit la carrière des conquêtes. Ses descendants compléteront son œuvre.

Pépin mourut en 714, après avoir fondé la puissance de la famille d'Héristal[1]. Sans doute, on ne

1. Il avait, comme le dit une ancienne chronique, « commandé vingt-

saurait le disculper du reproche d'ambition; mais s'il usurpa le pouvoir, il est juste aussi de reconnaître qu'il n'en fit usage que dans l'intérêt et pour la gloire de son pays. Avec lui commence cette série de grands hommes par lesquels s'annonça au monde la dynastie carlovingienne.

sept ans (687-714) à toute la nation franque, *avec les rois à lui soumis*, Thierry, Clovis, Childebert et Dagobert. »

DOUZIÈME RÉCIT.

CHARLES MARTEL.

Troubles qui suivirent la mort de Pépin d'Héristal. — Charles, son fils, vainqueur des Neustriens, devient duc des Francs d'Ostrasie et maire du palais.

De trois fils qu'avait eus Pépin d'Héristal, deux[1] étaient morts à la fleur de l'âge. Le troisième seul lui survécut. C'était Karl ou Charles, si fameux plus tard sous le nom de Charles Martel. Soupçonné, sur de vagues indices, de complicité dans le meurtre de l'un de ses frères[2], il se vit exclu de la succession paternelle, et ce fut Théodoald, petit-fils de Pépin, qui hérita de la double dignité de duc des Francs ostra-

1. C'étaient Drogon et Grimoald. Le premier avait le titre de duc de Champagne; le second était maire du palais en Neustrie. Il fut assassiné à Liége dans une église (714), lorsqu'il se rendait auprès de son père, déjà atteint de la maladie qui le conduisit au tombeau. Il laissait un fils, Théodoald, le même que Pépin d'Héristal institua maire du palais. Quant à Drogon, il était mort dès 708. Ses deux fils, Hugues et Arnould, se déclarèrent d'abord pour les Neustriens contre Charles et ses Ostrasiens; mais ensuite ils se réconcilièrent avec leur oncle. Arnould mourut en 723, dans une expédition contre les Frisons. Hugues embrassa la vie ecclésiastique et devint évêque métropolitain de Rouen.

2. Drogon.

siens et de maire du palais dans les royaumes de Neustrie et de Bourgogne. Théodoald avait à peine six ans. Le roi Dagobert III, à qui on le donnait pour premier ministre, n'était aussi qu'un enfant. C'était donc, suivant la remarque d'un illustre écrivain[1], *mettre un fantôme sur un autre fantôme.*

Aussitôt après la mort de Pépin, Plectrude, sa veuve, à qui il avait confié la tutelle du jeune roi et de son maire du palais, se hâta de s'emparer du gouvernement. Mais les Neustriens s'indignèrent d'être soumis à deux enfants et à une femme. Bientôt ils se soulèvent, attaquent et mettent en déroute[2] une armée ostrasienne qui était entrée dans leur pays, pour les contraindre à accepter la domination de Théodoald[3], et, fiers d'avoir ainsi réparé leur défaite de Testry, ils confèrent la mairie du palais, sur le champ de bataille même, à un de leurs leudes nommé Rainfroi (715). A quelque temps de là, Dagobert III étant mort, Rainfroi, au lieu de faire proclamer le fils de ce prince, enfant encore au berceau[4], disposa de la couronne en faveur d'un moine de Saint-Denis, appelé Daniel, qui, par sa naissance, appartenait à la

1. Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXXI, chap. VI.

2. La bataille eut lieu dans la forêt de *Cuise* (c'est ainsi qu'on appelait alors la forêt de Compiègne).

3. Le petit-fils de Pépin d'Héristal n'échappa qu'à grand'peine à la poursuite des Neustriens. Il mourut peu de temps après, et dans cette même année 715. Alors Plectrude se renferma dans Cologne et s'y maintint jusqu'en 718. C'est à cette époque seulement qu'elle consentit à ouvrir à Charles les portes de cette ville, et à lui remettre les trésors de son père. La veuve de Pépin se retira ensuite dans un cloître, où elle passa le reste de sa vie.

4. Nous le verrons reparaître plus tard sous le nom de Thierry IV.

famille royale[1]. Le nouveau roi, qui prit le nom de Chilpéric II, était âgé de près de quarante-cinq ans, lorsqu'il monta sur le trône. On ne doit point le confondre dans la foule de ces princes auxquels l'histoire a donné le surnom de *fainéants*. En effet, dans la guerre qu'il allait avoir à soutenir pour la défense de ses droits, il fit preuve d'activité et de bravoure, et il lutta avec une constance digne d'un meilleur sort contre le malheur qui semblait attaché à sa race.

Cependant les Ostrasiens, furieux de l'échec qu'avaient essuyé leurs armes, brûlaient d'en tirer vengeance. Mais il leur fallait un chef pour les conduire contre les Neustriens. Tout à coup Charles se présente au milieu d'eux. Il venait de s'échapper de la prison où Plectrude[2], qui redoutait son ambition et ses talents, le tenait renfermé depuis la mort de Pépin. Mille cris de joie se font entendre à la vue de ce jeune homme qui, par les traits de son visage et plus encore par ses grandes qualités, semble la vivante image de son père. « C'était, dit un chroniqueur, comme le soleil qui renaît et qui paraît plus brillant après une éclipse. » Il est aussitôt élu général, au milieu d'unanimes acclamations.

La guerre commence. Le roi de Neustrie annonce hautement l'intention de faire enfin rentrer dans le devoir ces Ostrasiens qui, depuis près de quarante ans, refusent d'obéir aux descendants de Clovis. D'a-

1. C'était ce fils de Childéric II qui, en 673, avait échappé au massacre de sa famille (voy. ci-dessus, p. 264).

2. Charles n'était pas le fils de Plectrude, mais d'une autre femme de Pépin d'Héristal, nommée Alpaïde.

bord la fortune semble lui sourire. A l'instigation de Rainfroi, Radbod, duc des Frisons[1], s'était soulevé contre Charles, et, dans une première rencontre, il avait battu complétement l'armée ostrasienne[2]. Mais cette défaite que venait d'éprouver le fils de Pépin ne servit qu'à aiguillonner son courage. Bientôt après, avec une troupe de cavaliers d'élite, il fond à l'improviste sur les Neustriens alors campés près d'Amblef[3], leur tue beaucoup de monde et les oblige à repasser la frontière (716). Dans la campagne suivante (717), il remporte sur eux, près de Vinci[4], une nouvelle victoire et les mène battant jusque sous les murs de Paris. Forcé de revenir sur ses pas, pour faire face aux Frisons et aux Saxons qui attaquaient, au nord et à l'est, la frontière ostrasienne, il laisse quelque répit au roi de Neustrie et à son maire du palais. Mais en 719, il marche de nouveau contre eux. Cette fois, Chilpéric avait appelé à son aide le duc d'Aquitaine Eudes. Vaincu près de Soissons dans une bataille sanglante, il se réfugie avec

1. Radbod, qui, depuis longtemps déjà, gouvernait la Frise, avait défendu avec plus d'énergie que de succès l'indépendance de sa nation contre Pépin d'Héristal. Aussi saisit-il avec empressement l'occasion que lui offrait Chilpéric de venger ses précédentes défaites et de s'affranchir du joug des Ostrasiens. Il mourut en 719, au moment où il se disposait à joindre de nouveau ses armes à celles du roi de Neustrie et de son allié le duc d'Aquitaine.

2. Le combat eut lieu dans les environs de Cologne.

3. Amblef, domaine royal, était voisin de l'abbaye de Stavelot, fondée par le roi Sigebert II, à environ trente-cinq kilomètres sud-est de la ville actuelle de Liége (Belgique).

4. On croit que ce lieu était situé non loin du bourg actuel de Crèvecœur, à huit kilomètres sud de Cambrai (département du Nord).

son allié derrière la Loire. L'infatigable Charles traverse le fleuve à leur suite et fait sommer Eudes de lui livrer le monarque neustrien. Le duc, n'osant continuer la lutte, prend le parti de céder, et Chilpéric est conduit au camp du vainqueur. Charles l'y reçut avec toutes sortes d'égards et de marques extérieures de respect. Il le fit même reconnaître roi d'Ostrasie[1] en même temps que de la Neustrie et de la Bourgogne, et, de nouveau, la monarchie parut n'obéir qu'à un seul chef. Mais cette troisième couronne placée sur le front du malheureux prince ne lui rendit point une indépendance et une autorité que les Mérovingiens avaient perdues sans retour. Tout le pouvoir appartint dès lors à Charles, qui, à l'exemple de son père, réunit au titre de duc des Francs celui de maire du palais dans les trois royaumes. Quant à Rainfroi, après avoir prolongé sa résistance pendant plusieurs années encore, il finit aussi par faire sa soumission à Charles, qui consentit à lui laisser, sa vie durant, le gouvernement de la ville et du territoire d'Angers.

1. En 717, à la suite de sa victoire de Vinci, Charles, pour donner à l'autorité qu'il exerçait en Ostrasie une apparence de légitimité, avait fait monter sur le trône un prince dont il feignait d'être le lieutenant et le ministre, tandis que, réellement, il ne lui laissait que le titre de roi, se réservant à lui-même tout le pouvoir. Ce prince est connu sous le nom de Clotaire IV. Il mourut au bout de dix-sept mois, et sa mort facilita l'accommodement qui eut lieu, après la bataille décisive de Soissons, entre Charles et le roi Chilpéric II.

Expéditions de Charles au delà du Rhin.—Les Sarrasins, après avoir fait la conquête de la Septimanie, envahissent l'empire franc.—Charles marche à leur rencontre.

Jamais, au reste, les destinées de la nation n'avaient été remises en de plus dignes mains. Toujours en armes, Charles courait incessamment d'une frontière à l'autre, prêt à repousser toutes les attaques, à comprimer toutes les révoltes. Six fois il pénétra dans le pays des Saxons, leur fit éprouver de nombreuses défaites et les força de se reconnaître ses tributaires. Les autres peuples d'outre-Rhin, à qui chaque crise intérieure de la monarchie franque semblait toujours comme le signal de leur délivrance, furent également remis sous le joug. Bientôt s'offrit à Charles l'occasion d'un triomphe plus glorieux encore.

Après avoir conquis, dans l'espace de quatre-vingts ans, une partie de l'Asie, tout le nord de l'Afrique et l'Espagne, les Arabes ou Sarrasins[1], franchissant les Pyrénées, avaient entrepris de soumettre la Gaule.

1. Les habitants de l'Arabie n'avaient été longtemps qu'un peuple faible et obscur. Au VIIe siècle de l'ère chrétienne, le célèbre Mahomet, originaire de la Mecque, entreprit de changer la face de son pays. Au nom d'un Dieu dont il se disait le prophète inspiré, il commença par prêcher une religion nouvelle, qu'à force d'adresse et d'audace il réussit à établir sur les ruines des anciens cultes (idolâtrie, judaïsme, christianisme même) qui se partageaient l'Arabie. Puis il réunit toutes les tribus arabes sous les mêmes lois, et fonda ainsi la grandeur de sa nation. Il mourut en 632. Aussitôt après sa mort, ses compatriotes, dont il avait su enflammer le génie guerrier, se lancèrent avec une irrésistible ardeur dans la carrière des conquêtes. Ils se rendirent maîtres successivement de la Syrie (632-638), de l'Égypte (638-640), de l'empire des Perses (636-652), du nord de l'Afrique (692-708). En 711, ils traversèrent le détroit de Gadès (Cadix),

Une première expédition les rendit maîtres de la Septimanie, où subsistaient encore quelques débris de la monarchie des Visigoths (721). De là ils pénétrèrent dans les États du duc Eudes; mais celui-ci les battit sous les murs de Toulouse et les rejeta derrière les Cévennes. Cet échec ne les découragea point. Plusieurs fois encore, durant les années suivantes, ils firent irruption dans l'Aquitaine, ainsi que dans la Provence et la Bourgogne[1]. Enfin, en 732, un de leurs plus vaillants chefs, l'émir[2] Abdérame, résosolut de tenter un nouveau et puissant effort pour subjuguer la Gaule franque et contraindre par le glaive les habitants de ce pays à embrasser l'*islamisme*, c'est-à-dire la religion de Mahomet.

Parti de Pampelune avec l'élite des guerriers de sa nation, Abdérame traversa les Pyrénées par la vallée, depuis si fameuse, de Roncevaux et envahit l'Aquitaine. Eudes voulut en vain s'opposer à ce torrent. Vaincu sur les bords de la Garonne, il n'eut d'autre ressource que de gagner avec les débris de ses troupes la rive droite du fleuve, tandis que les infidèles, marchant droit sur Bordeaux, emportaient

et une seule bataille, celle de Xérès, où fut écrasée l'armée des Visigoths, leur livra toute l'Espagne. Les progrès de la religion des Arabes suivirent naturellement ceux de leurs armes, et le culte institué par Mahomet se répandit avec la plus étonnante rapidité en Asie, en Afrique, et jusqu'en Europe.

1. C'est ainsi qu'en 725 ils pénétrèrent jusqu'à la ville d'Autun, qui fut emportée d'assaut; après quoi, ils allèrent piller la célèbre abbaye de Luxeuil.

2. Ce mot qui, en arabe, signifie commandant, servait à désigner les généraux chargés du gouvernement d'une province, au nom et sous l'autorité du calife de Damas, chef suprême de tout l'empire.

la place de vive force, la livraient aux flammes et passaient au fil de l'épée la plus grande partie de ses défenseurs.

Le désastre de cette cité répandit la consternation dans la Gaule tout entière. La terreur redoubla, quand on apprit que les Sarrasins s'avançaient de la Garonne vers la Loire. A l'approche de ces hordes barbares qui ravageaient le pays où elles passaient avec une fureur inouïe, incendiant les moissons, saccageant les villes, détruisant de fond en comble églises et monastères, et massacrant tout ce qui s'offrait à leurs coups, les populations fuyaient éperdues. L'épouvante semblait avoir glacé tous les courages, et c'en était fait peut-être de la monarchie fondée par Clovis, si le héros ostrasien n'avait été là pour la protéger et pour faire reculer le flot de l'invasion musulmane.

Après une tentative infructueuse sur Poitiers, les infidèles, attirés par l'espoir de piller la riche basilique de Saint-Martin, s'étaient dirigés sur la ville de Tours[1]. Tout à coup le bruit se répand parmi eux que Charles, à la tête d'une armée nombreuse, composée d'Ostrasiens, de Neustriens et de Bourguignons, accourt pour les combattre. Le duc Eudes l'accompagne, Eudes, qui, pendant longtemps, avait refusé de reconnaître la suprématie de l'illustre maire du palais, mais qui vient enfin de consentir à lui faire hommage de ses États, plutôt que de les voir tomber

1. Dans le même temps, une division de l'armée d'Abdérame s'était avancée jusque sous les murs de Sens. Mais les habitants reçurent courageusement l'ennemi, qui se retira en désordre, après avoir perdu beaucoup de monde.

sous le joug des infidèles. Abdérame, à cette nouvelle, prend le parti de battre en retraite. Mais l'immense butin qu'ils traînent après eux, embarrasse et retarde la marche de ses soldats. Le chef arabe sent bien d'ailleurs qu'il ne peut éviter sans honte la rencontre des Francs et des Aquitains, leurs alliés. Il s'arrête donc entre la Vienne et le Clain, un peu au sud de Poitiers, presque dans ces mêmes lieux où, au commencement du VIe siècle, Clovis avait vaincu et tué Alaric. Charles arrive et dresse son camp en face du camp des Sarrasins (octobre 732).

Bataille de Poitiers[1]. — Victoire de Charles Martel sur les Sarrasins.

Pendant sept jours entiers, les deux armées restèrent en présence, s'observant l'une l'autre. Seulement, dans l'espace vide qui séparait les deux camps, elles engageaient de fréquentes escarmouches, comme pour essayer et mesurer leurs forces. Enfin Charles et Abdérame, voulant en venir à une action générale, firent sortir leurs troupes des retranchements et les rangèrent en bataille. Des deux parts l'ardeur était égale. Acculés dans une position dangereuse, et certains qu'ils ne devaient attendre de leurs ennemis ni pitié ni merci, les Arabes n'avaient à choisir qu'entre la victoire et la mort. Les Francs, de leur côté, allaient combattre pour leurs foyers, pour leurs familles, pour leur patrie. La différence de religion augmentait en-

1. On l'appelle quelquefois bataille de Tours. Il se peut qu'il y ait eu, près de cette ville, avant le mouvement rétrograde des Sarrasins, un combat d'avant-garde; mais l'action décisive se passa sur le territoire de Poitiers.

core l'animosité et la fureur des deux peuples. Enfin la possession de la Gaule devait être le prix du vainqueur. Ainsi rien ne manquait ici de ce qui peut exalter et enflammer les courages.

Au signal donné par Abdérame, les Sarrasins s'élancent de toute la vitesse de leurs chevaux aussi rapides que l'éclair, et fondent, tête baissée, sur les Francs. Ceux-ci, faisant halte à un commandement de leur chef, reçoivent de pied ferme le choc de l'ennemi, « et, dit un chroniqueur, opposent leurs larges poitrines aux coups comme un rempart de fer. » En vain Abdérame ramène ses cavaliers à la charge; il ne peut entamer *ce mur vivant et immobile* que forment les rangs serrés des guerriers chrétiens. A la fin pourtant, par un effort désespéré, les escadrons arabes réussissent à rompre sur quelques points la ligne de bataille des Francs. Mais ce succès va leur coûter cher. A la vue du péril qui les menace, le courage des chrétiens, si calme jusque-là, s'irrite et se change en furie. Armés de leurs lourdes épées et de la terrible francisque, ils attaquent corps à corps les infidèles et sèment la mort dans leurs rangs. Charles, qu'on voit partout au milieu de la mêlée, anime les siens du geste et de la voix, et plus encore par son exemple. Déjà la victoire semble se déclarer pour lui. Soudain des cris et un grand tumulte se font entendre derrière l'armée arabe. C'est le duc Eudes qui, avec ses Aquitains, a pénétré dans le camp des musulmans, où il fait main basse sur les troupes laissées à la garde des bagages. Cette habile diversion, concertée avec Charles, décide du gain de la journée. Oubliant les ennemis

qu'ils ont devant eux, un grand nombre de Sarrasins commencent à quitter les rangs, et n'ont plus d'autre souci que de préserver du pillage ces tentes où ils ont entassé les riches dépouilles de la Gaule. Leur chef fait, pour les retenir, d'inutiles efforts. Ils restent sourds à ses reproches comme à ses prières. Bientôt toute l'armée lâche pied et regagne en désordre ses retranchements, que le duc Eudes avait déjà abandonnés. Pendant ce temps, Abdérame, ne voulant pas survivre à la honte des siens, se jetait avec une poignée de braves au plus épais des bataillons des Francs, et mourait en soldat, les armes à la main.

La nuit seule suspendit le carnage. Le lendemain, dès le point du jour, les chrétiens se rangèrent en bataille, s'apprêtant à livrer un nouveau combat, pour compléter leur victoire de la veille. Mais, à leur grande surprise, le camp arabe demeura silencieux, et personne ne se montra hors des retranchements. Les Francs, craignant une embuscade, n'osaient quitter leurs positions. Enfin, quelques éclaireurs, qu'on avait envoyés à la découverte, vinrent annoncer que les débris de l'armée des infidèles avaient décampé pendant la nuit et repris en toute hâte la route des Cévennes. Charles détacha aussitôt sa cavalerie et la lança à la poursuite des fuyards, pour les empêcher de se rallier. Quelques jours après, il retourna avec toutes ses troupes, d'abord à Paris, où il fit une entrée triomphale, ensuite à Cologne, qui, depuis que la famille d'Héristal était maîtresse du pouvoir, avait remplacé Metz comme capitale de la France ostrasienne.

Dernières années du gouvernement de Charles Martel.

Cette mémorable bataille, qui assura le salut de la Gaule franque et même de toute l'Europe chrétienne, et qui plongea les Arabes dans le deuil et la consternation, valut au duc Charles une immense renommée. Ce fut là, dit-on, qu'il gagna le surnom de *Martel* ou Marteau, pour avoir écrasé et brisé les escadrons des Sarrasins comme un marteau écrase et brise le fer. Depuis lors, son autorité se trouva établie plus solidement que jamais sur les Francs, fiers d'obéir à un tel chef. Bien qu'un prince mérovingien portât encore la couronne, Charles seul était véritablement roi. Il n'osa pourtant point en prendre le titre. Mais, lorsqu'en 737 Thierry IV fut mort[1], il crut pouvoir se dispenser de mettre à la place de ce fantôme de monarque un autre fantôme. Le trône resta vide, et le vainqueur de Poitiers continua de gouverner comme auparavant toute la monarchie, sous le nom de duc ou prince des Francs.

Cependant les Sarrasins n'avaient point entièrement renoncé à leurs projets sur la Gaule. Non-seulement ils portèrent encore le ravage dans diverses provinces; mais même ils s'emparèrent, le long du cours du Rhône, de plusieurs cités importantes, dont quelques-

1. On se souvient qu'en 715 le maire du palais Rainfroi avait écarté du trône le fils de Dagobert III, pour y faire asseoir le moine Daniel (Chilpéric II). Après la mort de celui-ci, qui arriva en 720, Charles lui donna pour successeur, sous le nom de Thierry IV, ce même fils de Dagobert III. Le nouveau prince régna, ou plutôt porta le nom de roi pendant dix-sept ans (720-737).

unes leur furent livrées par trahison. Charles marcha de nouveau contre eux. Après les avoir chassés de Lyon, de Vienne, d'Avignon, d'Arles, de Marseille et de toutes les autres places qu'ils occupaient soit en Bourgogne, soit en Provence, il parvint à les refouler dans la Septimanie, les y poursuivit, prit, pilla, incendia plusieurs de leurs villes (entre autres Nîmes, Béziers, Maguelonne[1]), et dévasta toute cette contrée (737-739). En même temps il continuait avec une rare vigueur la lutte contre les peuples d'au delà du Rhin, sur lesquels, à diverses reprises, il remporta d'éclatants succès. L'année 740 s'écoula sans guerre, et, pour la première fois, le duc des Francs put jouir de quelque repos. Admiré et respecté de tous les peuples de l'Europe, il était parvenu au comble de la puissance et de la gloire. Mais déjà ce grand homme touchait au terme de son héroïque carrière. En 741, au moment où le pape Grégoire III et Luitprand, le roi des Lombards, le prenaient pour arbitre de leurs différends, Charles cessa de vivre. Il était à peine âgé de cinquante-deux ans. On l'enterra dans l'abbaye de Saint-Denis.

1. Moins heureux contre Narbonne, Charles Martel essaya vainement de s'emparer de cette ville qui était comme la capitale et la place d'armes des Arabes dans la Septimanie.

TREIZIÈME RÉCIT.

CARLOMAN ET PÉPIN. — SAINT BONIFACE. — CHUTE DE LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

Carloman et Pépin succèdent à Charles Martel.—Révolte des peuples tributaires.

Avant de mourir, Charles Martel, du consentement des grands de la nation convoqués à Verberie[1], avait partagé entre ses fils le gouvernement de la monarchie gallo-franque. A l'aîné, Carloman, il donna l'Austrasie, avec la Souabe[2] et la Thuringe qui en dépendaient; au cadet, nommé Pépin comme son aïeul, il laissa la Neustrie, la Bourgogne et la Provence[3]. Le

1. Verberie, alors villa royale, et qui devait garder ce rang sous la dynastie carlovingienne, n'est plus maintenant qu'un simple bourg du département de l'Oise, situé à peu près à égale distance de Compiègne et de Senlis.

2. C'est le nom que l'on commençait à donner à l'ancienne Allémanie ou pays des Allemands.

3. Dans ce partage, il ne fut point question de l'Aquitaine, non plus que de la Bavière, de la Frise et de la Saxe. L'Aquitaine se montrait toujours prête à secouer le joug, bien que son nouveau duc Hunald (il avait succédé à Eudes, son père, en 735) eût été contraint de prêter serment de fidélité à Charles Martel : on ne pouvait donc la considérer comme faisant réellement partie de la monarchie franque. Il en était de même de la Bavière, de la Frise et de la Saxe. Quant à la Souabe, ses révoltes fréquentes contre l'autorité de Carloman prouvèrent que Charles Martel s'était trop hâté de la croire définitivement soumise.

premier fut duc ou prince des Francs; le second, maire du palais. Quant au troisième fils de Charles, Grippon, il n'eut pour son lot que quelques comtés enclavés entre les possessions de ses frères.

Deux ans après (743), Pépin, cédant peut-être aux murmures des Neustriens, qui conservaient toujours un reste d'attachement pour leurs princes légitimes, mit sur le trône un dernier représentant de la race mérovingienne, Childéric III. Au reste, le nouveau roi ne fut proclamé que dans les provinces gouvernées par Pépin. L'Ostrasie continua à former un État séparé, qui ne reconnaissait d'autre chef que son duc Carloman.

Cependant Grippon, dépouillé par ses frères de la faible part qui lui était échue dans la succession paternelle, se vengeait de leur injustice en excitant à la révolte les Aquitains et les peuples tributaires d'au delà du Rhin. Mais il ne fit par là que fournir à Pépin et à Carloman l'occasion de signaler leurs talents militaires. Les hostilités avaient commencé dès le printemps de 742. Pendant l'espace de cinq années, les deux frères, tantôt ensemble, tantôt séparément, attaquèrent et battirent tous leurs ennemis. Le duc de Bavière, Odilon, de l'illustre famille des Agilolfinges[1], était comme le chef de la ligue, et il avait réuni une armée nombreuse composée non-seulement de Bavarois, mais de troupes auxiliaires fournies par les autres

1. Cette famille tirait son nom d'Agilolfe ou Agilulfe, guerrier bavarois, qui, après avoir, vers 553, affranchi sa nation du joug des Ostrogoths, l'avait ensuite gouvernée avec le titre de duc. Sa postérité devait rester en possession de la dignité ducale jusqu'à la fin du VIIIe siècle.

nations germaniques. En 743, il perdit sur les bords du Lech une grande bataille, et se vit réduit à fuir avec quelques cavaliers, tandis que les Francs, pénétrant jusqu'au cœur de ses États, y promenaient, pendant près de deux mois, le fer et la flamme. Le duc d'Aquitaine, Hunald, ne fut pas plus heureux. Défait en plusieurs rencontres, il n'eut bientôt d'autre ressource, pour échapper à une perte certaine, que de poser les armes[1] (745). En 746, ce fut le tour des Allemands. Attirés dans une embuscade et cernés par toutes les forces de l'armée ennemie, ils demandèrent la paix. Mais ils ne l'obtinrent qu'à la condition de renoncer désormais à être gouvernés par leurs chefs nationaux, et de se soumettre à l'autorité d'un certain nombre de comtes pris parmi les vainqueurs. Dès ce moment, la Souabe peut être considérée comme incorporée dans l'empire gallo-franc.

Grippon ne put prendre aucune part à la guerre qu'il avait allumée. Avant même qu'elle n'éclatât, il était tombé aux mains de ses frères qui l'envoyèrent, sous bonne garde, dans un château des Ardennes. Ce n'est qu'au bout de six ans qu'il devait voir s'ouvrir les portes de sa prison.

Saint Boniface prêche le christianisme dans la Germanie. — Réforme de l'église gallo-franque.

D'autres conquérants, d'un caractère tout pacifique, entreprenaient, vers le même temps, de soumettre la Germanie : c'étaient les missionnaires.

1. Hunald abdiqua alors en faveur de son fils Waïfre, *héritier de sa haine contre les Francs;* puis il alla se renfermer dans un monastère de l'île de Ré.

Au VIIe siècle, des moines, des évêques avaient travaillé avec une infatigable persévérance, les uns à déraciner certaines pratiques superstitieuses qui s'étaient maintenues dans le nord-est de la Gaule, les autres à convertir ceux des Francs ostrasiens qui demeuraient encore plongés dans les ténèbres du paganisme. Vers la fin de ce même siècle, et au commencement du VIIIe, la prédication chrétienne s'étendit au delà du Rhin[1]. La Bavière et la Souabe, où déjà, dès le temps du roi Thierry Ier, l'on avait essayé, mais sans beaucoup de succès, de faire pénétrer la lumière évangélique, furent de nouveau visitées par les missionnaires. De là quelques-uns de ces intrépides apôtres, se dirigeant plus au nord, résolurent d'aller, au péril de leurs jours, annoncer le Christ aux sauvages et féroces tribus de la Hesse[2], de la Thuringe, de la Saxe et de la Frise. De ce nombre fut saint Boniface.

Il naquit en 683, chez les Anglo-Saxons, qui, comme on l'a vu plus haut[3], s'étaient établis par droit de conquête dans la Grande-Bretagne. Son premier nom fut Winfrid. Jeune encore, il embrassa la vie monastique; puis il entra dans les ordres et acquit bientôt une grande réputation de vertu, de savoir et de sagesse. Aussi, quoiqu'il ne fût encore qu'un simple prêtre, les évêques eux-mêmes le consultaient,

1. C'est ainsi qu'en 686, l'Irlandais saint Kilian baptisa un très-grand nombre d'idolâtres dans la Franconie ou pays de la vallée du Mein.

2. Le pays que l'on commençait à appeler de ce nom, était situé à l'ouest de la Thuringe. Il comprend aujourd'hui la Hesse électorale et la partie septentrionale du grand duché de Hesse-Darmstadt.

3. Page 219, note 1.

lorsqu'ils se réunissaient en synode [1], pour délibérer sur quelque affaire importante. Mais sa patrie ne devait pas le posséder longtemps. Entraîné par un irrésistible désir de consacrer sa vie à la propagation de la foi, « il cherchait, dit son biographe, dans quelle contrée lointaine il pourrait porter le nom du Christ. » Enfin, en 716, il s'embarqua à Londres et vint aborder sur les côtes de la Frise. C'est là qu'il fit ses premiers débuts dans la carrière de l'apostolat. Forcé peu après de s'éloigner de ce pays où les Ostrasiens, sous la conduite de Charles Martel, étaient entrés en armes, il se rendit à Rome. Le pape Grégoire II l'accueillit avec une vive sympathie, l'encouragea à persévérer dans sa sainte et glorieuse entreprise, et lui donna de pleins pouvoirs pour aller prêcher la religion chrétienne dans les contrées transrhénanes, et pour y faire reconnaître l'autorité des successeurs de saint Pierre. Depuis lors, Winfrid se voua tout entier à l'accomplissement de l'œuvre héroïque qui devait lui mériter le surnom d'*apôtre de la Germanie*.

Il visita successivement la Frise, la Hesse, la Thuringe, répandant partout sur son passage la semence de l'Évangile. Nulle fatigue ne rebutait, nul péril n'effrayait son courage. Parfois pourtant, lorsqu'il errait au milieu des vastes solitudes de la Germanie, ou bien qu'il s'enfonçait dans ces forêts profondes où l'on n'apercevait que *le ciel, la terre et de grands arbres*,

1. On appelait *synode* l'assemblée des évêques d'une même province délibérant sous la présidence de leur métropolitain.

il ne pouvait se défendre d'un sentiment de douloureuse tristesse, et, par un retour involontaire vers le passé, il se prenait à regretter le temps de sa tranquille jeunesse, ses amis, ses parents et tout ce qu'il avait laissé avec eux dans cette patrie dont il portait l'image en son cœur, mais que ses yeux cherchaient en vain et qu'il ne devait plus revoir. Bientôt, au reste, la pensée de la noble mission qu'il avait reçue du ciel venait relever son esprit abattu et lui rendre sa première énergie. Alors il ne songeait plus qu'à continuer dignement ce qu'il avait commencé, abandonnant à Dieu le soin de fixer lui-même le terme de ses épreuves.

L'un des secrets de Winfrid pour gagner la confiance des peuples dont il avait entrepris la conversion, était de se plier à leurs coutumes. Arrivait-il dans quelque village, il entrait, sans hésiter, dans la hutte grossière des chefs, s'asseyait à leur table, prenait part à leur repas, et, tout en conversant familièrement avec eux, il leur faisait connaître le véritable but de son périlleux voyage. Pendant qu'il parlait, ses barbares convives l'écoutaient dans un profond silence. Ils contemplaient avec une curiosité et un étonnement inexprimables cet homme, encore dans la fleur de l'âge, qui, après avoir dit adieu à toutes les affections terrestres, était venu, en bravant tant de fatigues et de dangers, les chercher au fond de leurs forêts et de leurs marécages, non pour son intérêt particulier, mais pour leur parler de son Dieu, de sa loi, de son culte; et, en présence d'un zèle si ardent et si pur, d'un courage si intrépide, ils ne pouvaient s'empêcher

d'admirer une religion capable d'inspirer de tels sentiments à ceux qui croient en elle. Lui cependant, sans heurter de front leurs fausses croyances[1], et par un mélange heureux de douceur et d'adresse, d'onction et d'autorité, s'insinuait peu à peu dans leurs cœurs, et, en même temps, faisait briller à leurs yeux la lumière du christianisme. Le ciel bénit ses efforts, et, dociles à sa voix, une foule d'idolâtres consentirent à recevoir le baptême. Quelle joie pour le pieux missionnaire, quand il voyait les vieilles idoles païennes tomber sous les coups de leurs propres adorateurs, enfin désabusés des erreurs d'une religion mensongère, et, sur les ruines de ces idoles, des croix, des chapelles, des basiliques s'élever comme par enchantement! Comme alors tout souvenir des

1. C'est le conseil qu'avait donné à Winfrid son ancien évêque, Daniel, dans une lettre où il lui retraçait la marche à suivre pour la conversion des barbares.

« Ne leur oppose point, lui écrivait son vieux maître, d'arguments contraires à la généalogie de leurs faux dieux.... Une fois que tu les auras forcés d'avouer que les dieux ont eu un commencement, demande-leur alors s'ils pensent que le monde aussi ait eu un commencement.... S'il a eu un commencement, qui l'a créé? En quel lieu, avant l'établissement de ce monde, ils font subsister et habiter les dieux qui naissent? Et s'ils prétendent que le monde a existé sans commencement, demande-leur qui commandait au monde avant la naissance des dieux; comment les dieux soumirent à leur domination le monde, qui existait de toute éternité avant eux?... Toutes ces choses et beaucoup d'autres tu dois les leur objecter, non en les insultant, mais paisiblement et avec une grande modération; et, par intervalles, comparer leurs superstitions à nos dogmes chrétiens, et, pour ainsi dire, les prendre en flanc, afin que les païens, plus honteux qu'irrités, rougissent de telles absurdités. » (Voy. le beau mémoire de M. Mignet *sur l'introduction de l'ancienne Germanie dans la société civilisée de l'Europe occidentale*, t. III, p. 722-723 des *Mémoires de l'Académie des sciences morales et politiques*.)

rudes épreuves qu'il lui avait fallu traverser s'effaçait promptement de son âme ! et que sa tâche lui paraissait légère, dans l'attente d'une si douce récompense !

Winfrid passa trente-huit années au milieu des mêmes travaux, établissant des évêchés, fondant des monastères, bâtissant des églises, réparant celles qui avaient été ruinées par la guerre ou par la fureur des païens, et s'efforçant d'inspirer aux anciens et aux nouveaux convertis le véritable esprit de l'Évangile. Lors d'un second voyage qu'il fit à Rome en 723, le pape (c'était toujours Grégoire II) « le reçut dans la basilique de Saint-Pierre, et, après l'avoir questionné et entendu tout un jour, charmé de ses succès, convaincu et frappé de sa supériorité, il le nomma *évêque régionnaire*, c'est-à-dire sans siége déterminé, et sans autres limites dans sa juridiction que celles qui seraient marquées par ses conquêtes[1]. » En même temps, afin d'honorer, d'une manière plus particulière encore, tant de vertus et de services, il changea son nom de Winfrid en celui de *Boniface*, qui veut dire *le bienfaisant*. La postérité le lui a conservé.

Eh ! qui jamais mérita mieux ce glorieux surnom ? La vie de ce généreux apôtre ne fut-elle pas tout entière consacrée à faire le bien ? Grâce à l'ardeur et à la persévérance de son zèle, les enseignements d'une religion de paix, de charité et d'amour commencèrent à adoucir les mœurs brutales et sanguinaires des peuplades encore sauvages de la Germanie, et à déposer dans les cœurs le germe

1. M. Mignet.

de sentiments plus humains, plus élevés, plus généreux. En même temps, le pays changeait comme les hommes eux-mêmes. Les colonies de moines qui vinrent, sur les pas de Boniface, s'établir dans la Thuringe et dans les contrées voisines, ne se contentèrent pas de travailler à la conversion des âmes : pour la première fois les Germains virent des hommes libres se livrer à l'agriculture et mettre ainsi en honneur une profession qui, chez les peuples d'outre Rhin, avait été jusqu'alors abandonnée aux mains des esclaves. Ce sont les moines qui, les premiers, défrichèrent les terres incultes, éclaircirent les forêts avec la hache, comblèrent ou desséchèrent les marais. Autour des abbayes qu'ils avaient fondées, des villages se formèrent, qui devinrent dans la suite des cités florissantes[1]. Les lettres mêmes commencèrent à briller de quelque éclat sur cette terre jusqu'alors couverte des ténèbres de l'ignorance. Enfin le moment n'était pas loin où la Germanie, arrachée à sa barbarie primitive, allait prendre rang parmi les nations civilisées, et celui à qui elle fut surtout redevable de cette heureuse révolution, c'est saint Boniface.

Les princes de la famille d'Héristal secondèrent avec le plus louable empressement les travaux apostoliques de l'illustre missionnaire. Charles Martel l'avait pris sous son patronage, et une lettre circulaire de ce puissant protecteur avait enjoint aux commandants de la frontière de recevoir Boniface avec les plus grands

1. Ainsi, par exemple, l'abbaye de Fulde, fondée en 744 par saint Boniface, a donné naissance à une ville importante, Fulde (aujourd'hui comprise dans l'électorat de Hesse-Cassel).

égards, et, au besoin, de lui prêter main-forte. « Que nul, était-il dit dans cette lettre, n'ose lui être contraire, ou lui porter dommage, et qu'il demeure en tout temps tranquille sous notre sauvegarde. » Le saint écrivit lui-même au pape ces paroles : « Sans le secours du prince des Francs, je ne pourrais ni gouverner le peuple, ni défendre les prêtres, ni empêcher la célébration des cérémonies païennes dans la Germanie. » Glorieux témoignage, qui nous montre le vainqueur des Sarrasins s'associant au missionnaire, pour étendre dans les régions encore barbares de l'Europe l'empire de la foi chrétienne! Pépin et Carloman suivirent l'exemple de leur père. Au reste, leur intérêt politique bien entendu se trouvait ici d'accord avec leur zèle, d'ailleurs très-sincère, pour la religion. Ils étaient convaincus que la prédication apostolique pourrait seule dompter l'humeur farouche des peuples d'au delà du Rhin et les déshabituer peu à peu de cette vie de violences et de brigandages, source perpétuelle de dangers pour la frontière orientale de la monarchie franque. L'événement a prouvé la justesse de leurs prévisions.

Ce fut aussi avec l'aide de Boniface que les deux frères entreprirent la réforme de l'Église gallo-franque, dans le sein de laquelle bien des désordres s'étaient glissés, au milieu de l'anarchie générale de la période mérovingienne. Un concile tenu à Leptines[1], en 743, sous la présidence de l'apôtre de la Germanie, publia

1. A vingt kilomètres sud-ouest de la ville actuelle de Charleroi, dans la province belge de Hainaut.

divers canons destinés à arrêter le mal[1]. On chercha, en même temps, à terminer par une transaction équitable une question fort grave et fort épineuse qui concernait les intérêts temporels du clergé. Voici de quoi il s'agissait.

Pour récompenser les compagnons de ses victoires, Charles Martel leur avait distribué un grand nombre de bénéfices enlevés aux évêchés et aux monastères. Le clergé, ainsi dépouillé d'une partie de ses possessions, protesta vivement et réclama à plusieurs reprises la restitution de ce qu'on lui avait pris. Les leudes, d'un autre côté, ne voulaient nullement se dessaisir de ces domaines qu'ils regardaient comme le juste salaire de leurs services. De là, de part et d'autre, une irritation croissante. Dans l'impossibilité de satisfaire complétement les deux parties, le concile adopta un moyen terme. Il autorisa les gens de guerre, qui avaient des biens ecclésiastiques à titre de bénéfices, à les conserver, leur vie durant, mais sous la condition de payer une redevance annuelle à l'Église

1. L'un de ces canons, qui avait principalement pour objet de rétablir l'autorité trop souvent méconnue des métropolitains et des évêques, contenait les dispositions suivantes :

« Que le métropolitain tienne un concile chaque année; que chaque évêque assemble ensuite ses prêtres et ses abbés, et les exhorte à observer les décrets du concile; que tous les ans il visite son diocèse; que, dans le temps du carême, chaque prêtre rende compte de sa conduite à son évêque. »

En outre, défense fut faite à tous les ecclésiastiques de porter les armes et de se livrer aux plaisirs bruyants de la chasse.

C'est aussi ce même concile de Leptines qui étendit à tous les monastères du royaume la règle de saint Benoît, qu'un grand nombre, au reste, avaient déjà adoptée.

ou au monastère, à qui ces biens avaient d'abord appartenu.

Abdication volontaire de Carloman. — Nouvelle guerre en Germanie.

Ce fut, dit-on, par les conseils de Boniface que Carloman, à l'imitation de plusieurs autres princes, ses contemporains, prit tout à coup la résolution de renoncer au monde. Fatigué des grandeurs, il abdiqua volontairement l'autorité dont il était revêtu, et, s'étant rendu à Rome pour y recevoir la tonsure des mains du pape, il se retira dans un couvent qu'il avait fait bâtir à peu de distance de cette ville, sur le mont Soracte[1]. Mais bientôt, importuné des visites nombreuses qu'il y recevait, il chercha une retraite plus éloignée et fit choix du célèbre monastère du Mont-Cassin[2]. C'est là qu'il finit ses jours dans la pratique de tous les devoirs de la vie cénobitique.

Avant de partir pour l'Italie, Carloman avait recommandé ses deux fils à Pépin. Mais celui-ci, n'écoutant que son ambition, était bien décidé à ne point partager avec ses neveux l'héritage de Charles Martel. Il les enferma donc dans un cloître, sous prétexte de les y faire élever, et il eut soin qu'ils n'en sortissent plus. Il se montra plus généreux envers son frère Grippon.

1. C'est aujourd'hui le mont Saint-Sylvestre, à trente kilomètres au nord de Rome.

2. Ce monastère, regardé comme le berceau de l'ordre des Bénédictins (voy. ci-dessus p. 86) existe encore. Il est situé dans le royaume de Naples, sur une colline qui domine la ville de Cassin ou Cassino, près de la frontière des Abruzzes et de la Terre de Labour.

Il le tira de sa prison et lui donna des domaines considérables. Mais Grippon, peu touché de cette générosité tardive, et aigri par le souvenir de son injuste captivité, n'usa de la liberté qui lui était rendue que pour fomenter des troubles dans le royaume. Puis, passant le Rhin avec une troupe de mécontents, il alla de nouveau appeler aux armes les peuples tributaires de la Germanie. La guerre recommença aussitôt. Cette fois, comme la première, elle tourna à l'avantage de Pépin, qui battit successivement les Frisons, les Saxons et les Bavarois (749). Il n'en offrit pas moins à son frère, s'il voulait mettre bas les armes, de lui céder le duché du Mans avec douze comtés en Neustrie. Grippon accepta. Mais cet esprit inquiet et remuant ne tarda pas à nouer de nouvelles intrigues. Enfin il s'échappa d'auprès de son frère et s'enfuit en Aquitaine. Il périt assassiné, quelques années plus tard, au moment où il traversait les Alpes, pour aller chercher un asile à la cour du roi des Lombards.

Décadence de la famille mérovingienne. — Pépin s'empare du trône. — Chute de la première race.

Tranquille au dedans et au dehors, Pépin jugea que le moment était venu de consommer la révolution que la bataille de Testry avait commencée, et d'arracher le sceptre aux mains débiles des Mérovingiens.

Depuis longtemps déjà, les successeurs de Clovis étaient réduits au plus triste rôle. Tandis que les chefs de la famille d'Héristal se transmettaient le pouvoir, comme s'il eût été leur patrimoine, et gouvernaient le

royaume avec autant d'habileté que de vigueur, le roi, content d'un vain titre et se bornant, pour toute distinction, à porter les cheveux flottants et la barbe longue, vivait d'une modique pension alimentaire que le maire du palais fixait à son gré. Sa cour ne se composait que d'un petit nombre de serviteurs attachés à sa personne. Du reste, uniquement occupé de ses plaisirs, jamais il ne visitait les provinces de son royaume, afin de s'instruire par lui-même des besoins des peuples. Lui arrivait-il, par hasard, de sortir de son domaine de Maumaques[1] pour se montrer en public, on le voyait s'avancer sur un chariot traîné par des bœufs, dont un paysan stimulait avec l'aiguillon le pas paisible et tardif. C'est dans ce même appareil que, chaque année, il se rendait au milieu de l'assemblée des Francs. Là, assis sur un trône et représentant l'*image du monarque*, tantôt il recevait les présents de ses leudes, tantôt il donnait audience aux ambassadeurs des puissances étrangères, et leur adressait, en les congédiant, une réponse qu'il avait l'air de faire de lui-même, mais que lui avait dictée le véritable souverain, c'est-à-dire le maire du palais. Voilà à quel degré de nullité et d'abaissement étaient tombés les derniers rejetons de la dynastie mérovingienne[2].

1. Maumaques, le séjour habituel des derniers Mérovingiens, était situé sur les bords de l'Oise, un peu au sud de Noyon.

2. Dans un morceau célèbre du *Lutrin*, la Mollesse fait ainsi la peinture du temps où elle régnait sans partage à la cour des Mérovingiens :

« Hélas ! qu'est devenu ce temps, cet heureux temps,
Où les rois s'honoraient du nom de fainéants ;
S'endormaient sur le trône, et, me servant sans honte,
Laissaient leur sceptre aux mains ou d'un maire ou d'un comte?

On se rappelle que les Ostrasiens, depuis 678, ne reconnaissaient plus l'autorité de ces méprisables monarques. Les Neustriens eux-mêmes commençaient à rougir d'avoir toujours à leur tête non des rois, mais des fantômes de rois. L'occasion était donc favorable pour l'ambitieux Pépin, et il n'eut garde de la négliger. Toutefois, afin de donner à son entreprise une apparence de légitimité, il adressa d'abord au pape Zacharie une lettre dans laquelle il lui demandait s'il n'était pas juste que celui qui remplissait les fonctions de roi, y joignît le titre. Le pontife fit une réponse conforme aux vœux de Pépin. Dès lors, nul obstacle n'empêcha plus celui-ci de franchir enfin les degrés qui le séparaient encore du trône.

Au retour des deux ambassadeurs qu'il avait envoyés au pape, et dont l'un était l'abbé de Saint-Denis, le maire du palais convoqua à Soissons une assemblée de tous les grands du royaume. Les historiens du temps ne nous ont point transmis de détails sur la manière dont les choses s'y passèrent. Toujours est-il que le fils de Charles Martel y fut proclamé roi (en mars 752). Peu après, il se fit sacrer par saint Boniface, alors évêque métropolitain de Mayence[1], et la céré-

Aucun soin n'approchait de leur paisible cour :
On reposait la nuit, on dormait tout le jour.
Seulement, au printemps, quand Flore dans les plaines
Faisait taire des vents les bruyantes haleines,
Quatre bœufs attelés, d'un pas tranquille et lent,
Promenaient dans Paris le monarque indolent.
Ce doux siècle n'est plus.... »

(Chant IIe, vers 95 et suivants.)

1. C'est en 745 qu'il avait été nommé évêque de Mayence, et, à quelque

monie eut lieu avec une grande pompe. C'est le plus ancien sacre dont il soit question dans notre histoire.

Pour Childéric III, dont on ne voit pas que personne ait songé à prendre la défense, on lui coupa les cheveux ; ce qui, dans les idées des Francs, le dégradait de la royauté. Ensuite on l'enferma dans le monastère de Sithieu ou de Saint-Bertin[1]. Il y mourut au bout de trois ans. Il avait un fils, qui fut aussi rasé et contraint d'embrasser la vie monastique.

Ainsi finit la première race de nos rois. Elle avait porté la couronne trois cent quatre ans, à partir de l'avénement de Mérovée, et deux cent soixante et onze, depuis le commencement du règne de Clovis.

temps de là, le pape, en lui donnant le titre de métropolitain, avait soumis à son autorité toute la Germanie et une grande partie même de l'Ostrasie.

La mort de Boniface devait suivre de près l'avénement du prince qui avait voulu recevoir de sa main l'onction royale. Déjà parvenu à l'âge de soixante-douze ans, le courageux apôtre résolut de reprendre le cours de ses missions et de consacrer à la conversion des païens le peu qui lui restait de forces et de vie. Après avoir désigné lui-même son successeur et lui avoir laissé ses dernières instructions, il se dirigea vers la Frise, dont la plupart des habitants étaient encore idolâtres. Ses efforts ne furent point stériles, et, à sa voix, un assez grand nombre de Frisons demandèrent à recevoir le baptême. Mais un jour qu'il célébrait en rase campagne, au milieu de ses néophytes, les mystères de la religion, les païens se jetèrent sur la paisible assemblée, la dispersèrent et massacrèrent Boniface avec une partie des prêtres et des nouveaux convertis qui l'entouraient (755). Ainsi mourut l'un des plus grands hommes de ce siècle, l'un de ceux dont les travaux ont le plus contribué aux progrès de la civilisation européenne. Son corps fut transféré d'abord à Utrecht, puis à Fulde, dans le monastère qu'il avait fondé. C'est là qu'il repose aujourd'hui.

1. Le monastère de Sithieu, appelé ensuite Saint-Bertin, du nom de son second abbé, a donné naissance à l'importante ville de Saint-Omer.

QUATORZIÈME RÉCIT.

MŒURS ET COUTUMES DE LA GAULE FRANQUE SOUS LES ROIS MÉROVINGIENS.

Des insignes de la royauté mérovingienne.

Lorsque Clovis, en 508, fit son entrée triomphale dans la ville de Tours[1], il portait, à l'instar des empereurs d'Orient, la tunique de pourpre, la chlamyde et le diadème. Tel fut, sous la première race, le costume ordinaire des rois francs[2], toutes les fois qu'ils paraissaient dans quelque cérémonie publique.

La tunique était fort longue. Souvent même elle descendait jusqu'à terre. Une ceinture, à bouts pendants, la serrait autour du corps.

La chlamyde, presque toujours d'une étoffe blanche, mais quelquefois mi-partie de bleu, tantôt se nouait sur la poitrine, tantôt s'attachait à l'épaule droite, à l'aide d'une agrafe, de manière à laisser le bras droit entièrement dégagé et libre. De riches broderies or-

1. Voy. ci-dessus, p. 33 (Ier récit).

2. Le costume des reines des Francs ne différait guère de celui des autres femmes de leur nation, si ce n'est sous le rapport de la richesse (voy. ci-dessous, p. 344, la description du costume des femmes franques).

naient le bas de ce manteau royal, ainsi que l'extrémité des manches de la tunique.

Les longues tuniques et la chlamyde étaient réservées pour les jours de grandes solennités. En temps ordinaire, à la guerre surtout, les princes mérovingiens s'en tenaient au vêtement national, bien plus simple et bien moins embarrassant.

Quant au diadème, il consistait le plus souvent en un cercle d'or, enrichi d'un ou de deux rangs de pierreries, et surmonté tantôt de trèfles, tantôt de petits fers de lances aux deux crochets recourbés, comme l'angon des anciens Francs[1].

Le sceptre ou bâton de commandement figure aussi parmi les insignes de la royauté mérovingienne. C'était une verge ou baguette d'or, terminée à son extrémité supérieure par une figure d'aigle, un globe, un fer de lance, une feuille de trèfle, etc. Les princes de cette époque sont aussi représentés quelquefois sur les anciens monuments tenant à la main une palme, en guise de sceptre.

Mais l'ornement vraiment caractéristique des Mérovingiens, celui qui les distinguait des autres rois non moins que de leurs propres sujets, c'était leur longue chevelure. « Les rois francs, dit un historien grec du VIe siècle[2], ont coutume de ne jamais couper leurs cheveux. Ils laissent ceux de derrière flotter avec grâce sur leurs épaules; quant à ceux de devant,

1. C'est probablement ce qui est devenu plus tard, par une transformation progressive, la *fleur de lis*.

2. Agathias. Il a écrit une histoire du règne de l'empereur d'Orient Justinien.

ils les partagent sur le sommet de la tête et les rejettent à droite et à gauche. Le droit d'avoir une longue chevelure est regardé chez ce peuple comme une prérogative inhérente à la race royale. » De là vient qu'il suffisait de tondre un prince mérovingien pour le rendre inhabile à porter la couronne. On en a vu, dans les précédents récits, plusieurs exemples.

Grands officiers du palais.

On comptait, sous la première race, cinq grands officiers du palais. C'étaient : le maire et le comte du palais, le comte de l'étable, le référendaire et le camérier. La mairie du palais était une dignité d'origine germanique; mais les quatre autres paraissent avoir été instituées sur le modèle des dignités semblables qui existaient à la cour impériale de Constantinople.

Nous avons dit ailleurs l'humble origine, puis les progrès si rapides de l'autorité des maires du palais. Pépin, fils de Charles Martel, fut le dernier qui exerça cette charge avec la plénitude des prérogatives dont elle était investie, vers la fin de la période mérovingienne. Devenu roi, il la supprima, du moins comme magistrature suprême; car il savait, par l'expérience de ses ancêtres et par la sienne, combien le pouvoir d'un maire était dangereux pour la royauté. Le titre fut conservé toutefois. En effet, on rencontre encore des maires du palais sous la seconde race. Mais alors ils n'apparaissent plus que comme des officiers subalternes, chargés uniquement de la gestion économi-

que de la maison du prince et exclus de toute participation aux affaires publiques du royaume. Ils se trouvèrent ainsi ramenés au rôle modeste qu'avaient rempli leurs prédécesseurs, sous les premiers Mérovingiens.

Le comte du palais avait été institué pour aider le roi dans l'administration de la justice[1]. Il jugeait, en outre, les contestations qui s'élevaient entre les personnes que leurs emplois attachaient à la maison royale. La charge de comte du palais, subordonnée à celle du maire, à l'époque où celui-ci était le véritable chef de l'État, devait devenir, sous les Carlovingiens, l'une des principales dignités de la monarchie franque.

Le comte de l'étable ou des étables avait, comme son nom même l'indique, l'intendance générale des écuries du roi. Ses fonctions ressemblaient beaucoup à celles qui, dans la suite, furent le partage du grand écuyer. Il avait sous ses ordres divers officiers, parmi lesquels on distinguait les *maréchaux*, dont la charge, alors assez obscure, devait acquérir plus tard autant d'importance que d'éclat. On voit quelquefois, dès la première race, le comte de l'étable exercer à la guerre des commandements importants[2]. Mais le temps est loin encore où, sous le titre de *connétable de France*, il deviendra le premier officier de la couronne et comme le généralissime des forces militaires de la monarchie.

1. Voy. ci-dessous, p. 312.

2. Leudégisile, un des deux généraux opposés par Gontran à Gondovald, remplissait l'office de *comte de l'étable* ou connétable à la cour de Bourgogne.

On appelait *grand référendaire*[1] ou simplement *référendaire* celui qui avait la garde du sceau royal, et qui signait et ensuite expédiait dans les diverses provinces du royaume les ordonnances rendues soit par le roi, soit par l'assemblée de la nation. Cette dignité était presque toujours confiée à des Gallo-Romains, ceux-ci étant beaucoup plus familiarisés que les Francs avec le style et les formes de la chancellerie impériale, que les princes mérovingiens avaient naturellement voulu imiter dans leurs propres décrets.

Le camérier ou chambrier avait la surveillance particulière de la chambre et du trésor du roi. C'est à lui qu'étaient confiées les clefs des armoires et des coffres où l'on renfermait les objets précieux appartenant au monarque.

Tels étaient, à cette époque, les principaux officiers du palais. On en comptait un grand nombre d'autres, de rang inférieur, préposés au service de la table[2] du prince ou de sa personne, à la garde des forêts, à l'intendance des chasses royales, etc. Mais ce n'est que plus tard que ces diverses fonctions prirent, avec une importance plus grande, une forme fixe et régulière.

1. On l'appelait ainsi, pour le distinguer d'officiers, nommés également référendaires, qui travaillaient sous ses ordres à l'expédition des actes du gouvernement. Sous la troisième race, le nom de grand référendaire fut remplacé par celui de chancelier.

2. A la tête des officiers chargés de ce service était le *sénéchal*, qui devint par la suite l'un des premiers dignitaires du royaume.

Officiers chargés du gouvernement dans les provinces de la Gaule franque.

A la tête des officiers que les Mérovingiens envoyaient dans les diverses parties de leurs États, pour y exercer, en leur nom, toutes les fonctions du gouvernement, étaient les ducs et les comtes. Les premiers réunissaient sous leur commandement toutes les cités d'une même province[1], tandis que le pouvoir du comte[2] ne s'étendait guère que sur la ville où il résidait et sur le territoire qui dépendait de cette ville. L'un et l'autre, du reste, avaient principalement pour mission de veiller au maintien de la paix publique; de protéger contre l'injustice et la violence les pauvres et les faibles, surtout les vieillards et les orphelins; de faire rentrer les impôts au trésor royal; de conduire au rendez-vous indiqué par le prince les guerriers qui résidaient dans leur duché ou leur comté; enfin de présider les tribunaux et de rendre à chacun une justice impartiale. Les vicomtes ou vicaires[3], les centeniers[4] et les dizainiers[5], placés au-dessous du comte,

1. Parfois même on plaçait plusieurs provinces sous le gouvernement d'un duc.

2. Le titre de duc était supérieur à celui de comte. Mais le comte n'avait pas toujours un duc au-dessus de lui; car la division de la Gaule franque en duchés n'était point générale, tandis que tout le territoire se partageait en comtés.

3. C'étaient des espèces de lieutenants du comte, qui le remplaçaient en cas d'absence, et qui avaient sous leur juridiction propre une portion du comté, appelée *pagus*.

4. Le centenier commandait à cent familles rapprochées sur un même territoire nommé *centaine* ou canton.

5. Les dizainiers, ainsi que l'indique leur nom, étaient préposés chacun à dix familles formant ce qu'on appelait une *décanie*.

étaient investis, dans les limites du territoire soumis à leur juridiction, d'attributions toutes semblables.

Assemblées nationales des Francs. — Gouvernement municipal des Gallo-Romains.

C'était la coutume chez les anciens Francs[1] que la nation fût convoquée, à certaines époques, en assemblée générale. Cette coutume se maintint après la conquête, et, comme on l'a vu plus haut[2], on appelait *champs de Mars* ces réunions solennelles de tout le peuple[3].

Dès que le lieu et le jour de l'assemblée avaient été indiqués, les guerriers francs s'y rendaient en armes. Là, le roi passait la revue de ses troupes; ou bien, assis sur son trône et entouré de ses principaux officiers, il recevait les présents que les Francs lui offraient, suivant l'usage, et qui étaient une sorte de tribut volontaire. Quelquefois il y proposait une expédition nouvelle, comme fit Clovis, lorsqu'il voulut marcher contre les Visigoths. C'est là aussi qu'avait lieu l'inauguration des rois, que l'on publiait les décrets destinés à amender les lois ou les coutumes anciennes, et que l'on jugeait les grands personnages qui, à cause de leur rang, ne pouvaient être traduits devant les tribunaux ordinaires[4].

L'assemblée tenue à Paris en 615, deux ans après la

1. Voy., au tome précédent, p. 143.

2. Page 8 du Ier récit.

3. Outre les assemblées qui se tenaient chaque année au mois de mars, il y avait aussi des assemblées extraordinaires que l'on convoquait toutes les fois que les circonstances l'exigeaient.

4. C'est une assemblée nationale qui jugea et condamna l'infortunée Brunehaut (voir ci-dessus, p. 217-218).

chute de Brunehaut, fut marquée, on s'en souvient, par une grande innovation. Alors, en effet, pour la première fois, on vit les évêques prendre place, à côté des leudes, dans les comices de la nation franque. Malgré l'importance nouvelle qu'ils semblaieut ainsi recevoir de la présence des chefs du clergé, les champs de Mars, dont la convocation était devenue de plus en plus difficile par la dispersion des Francs sur le sol conquis[1], allaient bientôt tomber en désuétude. C'est ce qui eut lieu dès le commencement de la période des rois fainéants. Mais, vers la fin du VIIe siècle, Pépin d'Héristal les rétablit, et ils furent assez fréquents dans la première moitié du VIIIe.

Les Gallo-Romains n'étaient point admis dans les assemblées du champ de Mars. Cette exclusion injurieuse, en même temps qu'elle entretenait leur antipathie bien naturelle à l'égard des barbares, sous le joug desquels il leur fallait vivre, ne pouvait qu'achever d'éteindre en eux tout patriotisme, tout sentiment d'intérêt pour la chose publique. Aussi, renfermés dans les murs de leurs cités et ne portant presque jamais au delà ni leurs pensées ni leurs espérances, ils ne prêtaient l'oreille au bruit des événements du dehors que lorsque le fléau des guerres civiles menaçait de les atteindre eux-mêmes, ou qu'ils avaient quelque sujet de craindre, de la part des rois mérovingiens ou de leurs officiers, de nouvelles vexations, de nouvelles violences.

Déchus de tous droits comme nation, les Gallo-

1. Au reste, les assemblées véritablement générales furent toujours très-rares. D'ordinaire, chacun des royaumes francs avait son champ de rs.

Romains jouissaient du moins, dans l'enceinte de leurs villes, d'un reste de liberté. Les Francs ne s'inquiétaient guère des vaincus, du moment que ceux-ci se tenaient en repos, et ils ne songeaient nullement à les empêcher de régler, suivant leurs propres lois, leurs affaires intérieures. Grâce à cette indifférence des nouveaux maîtres de la Gaule, le gouvernement municipal continua de subsister sous la domination mérovingienne. Il y avait donc toujours dans chaque cité un conseil des décurions [1], espèce de petit sénat, dont les membres étaient chargés, sous la présidence du comte, d'administrer la justice, de maintenir la police et le bon ordre et de veiller aux intérêts divers de la population urbaine. Parfois aussi les habitants de la ville se réunissaient sur la place publique, comme au temps des empereurs romains : c'était tantôt pour entendre la lecture de quelque édit royal; tantôt pour élire soit leurs magistrats municipaux, soit leur évêque. Cette dernière élection surtout était pour eux d'une extrême importance; car seuls alors les évêques osaient élever la voix en faveur de leurs concitoyens opprimés et se faire leurs intercesseurs auprès des chefs de la nation conquérante.

Ainsi l'invasion barbare laissa debout ces institutions municipales que Rome avait, en quelque sorte, léguées aux Gallo-Romains comme un vivant souvenir de sa longue domination sur leur pays. Bien qu'au milieu de l'anarchie des temps mérovingiens, et, plus tard, dans la seconde moitié de la période carlo-

1. Voy., au tome précédent, la note 1 de la p. 167.

vingienne, elles aient été bien amoindries et altérées, elles échappèrent du moins à une ruine complète, et nous les verrons, au XIIe siècle, à mesure que les villes secoueront le joug des seigneurs, devenir pour chaque cité affranchie la base principale de ses libertés.

Administration de la justice. — Épreuves. — Combats judiciaires.

Le tribunal suprême, chez les Francs, était l'assemblée de la nation, qui, comme on l'a vu plus haut[1], se constituait quelquefois en cour de justice. Mais cela n'avait lieu que dans des cas très-rares. En temps ordinaire, le tribunal le plus élevé était celui du roi. Entouré de ses principaux officiers, auxquels s'adjoignaient souvent des abbés et des évêques, le prince venait s'asseoir à la porte de son palais, et c'est là qu'il écoutait les plaintes de ceux qui recouraient à sa juridiction souveraine, et qu'il confirmait ou cassait les sentences rendues par les juges inférieurs. Si quelque obstacle l'empêchait d'assister en personne aux débats, il se faisait remplacer par le comte du palais.

Hors de la résidence royale, le soin d'administrer la justice appartenait aux divers officiers chargés du gouvernement d'une portion quelconque du territoire, ducs, comtes, vicomtes, centeniers, dizainiers. Ils tenaient leurs assises tous les huit ou quinze jours, suivant le nombre et l'urgence des affaires, mais toujours dans un lieu public, pour que l'accès en fût ouvert à chacun. Quand ils venaient prendre place sur leur

1. Page 309

tribunal, ils étaient, conformément à l'usage germanique, armés de l'épée, de la hache et du bouclier. Ils avaient pour assesseurs, c'est-à-dire pour les aider dans l'exercice de leurs fonctions, les hommes libres qui habitaient dans les limites de leur ressort; car chacun devait être jugé par ses égaux, par ses *pairs*, et ce droit était commun aux Gallo-Romains et aux Francs.

La séance ouverte, le juge[1] appelait les parties. L'offensé, ou du moins celui qui se prétendait tel, exposait d'abord sa plainte. La partie adverse répliquait. On procédait ensuite à l'audition des témoins. Après quoi on allait aux voix. Si les pairs de l'accusé le déclaraient coupable, le président, faisant l'application de la loi, prononçait la sentence, et c'est lui qui demeurait chargé de la faire exécuter.

Dans les cas douteux, on avait recours aux *épreuves*. On appelait ainsi les formalités juridiques à l'aide desquelles on cherchait à reconnaître la vérité ou la fausseté d'une accusation. Elles étaient de trois sortes : chez les Ripuaires et chez les Bourguignons, le duel judiciaire; chez les Saliens, le jugement par l'eau et le feu; chez les uns et les autres, le serment. Parlons d'abord de ce dernier genre d'épreuve.

Le serment se prêtait de plusieurs manières. Tantôt l'accusé, saisissant une poignée d'épis, la jetait en l'air en prenant le ciel à témoin de son innocence; tantôt il faisait entendre la même protestation, en tenant une lance à la main et se déclarant prêt à soutenir par

1. C'est-à-dire le duc, comte, vicomte, centenier ou dizainier, qui, dans les jugements, remplissait les fonctions de juge et de président tout à la fois, tandis que ses assesseurs y jouaient le rôle de notre jury moderne.

les armes, envers et contre tous, la vérité de ce qu'il venait d'affirmer devant Dieu. Mais l'usage le plus ordinaire, et qui finit par prévaloir entièrement, voulait qu'il jurât, la main étendue sur un tombeau, sur des reliques, sur un autel, sur les saints Évangiles. Cette formalité une fois remplie, le juge le proclamait innocent.

On voit tout ce que cette épreuve du serment avait, au fond, d'insuffisant, de dérisoire même. Comment croire, en effet, que celui qui n'avait pas craint de commettre une action déshonorante ou de se souiller d'un assassinat, se ferait ensuite scrupule d'échapper par un parjure au châtiment qu'il avait encouru[1]? C'était donc encourager le crime, en lui donnant la presque certitude de l'impunité.

La loi exigeait, dans certains cas, que le prévenu se présentât devant les juges accompagné de parents ou d'amis, en nombre plus ou moins considérable, suivant la gravité de la cause[2]. C'étaient là les *cojureurs*[3]. On les nommait ainsi, parce qu'ils venaient joindre leur serment à celui de l'accusé. Au reste, leur témoignage ne portait point sur le fait même qui était l'objet du débat; ils se bornaient à exprimer l'opinion favorable qu'ils avaient de la moralité de l'homme traduit en jugement, en certifiant qu'il n'avait pu se rendre coupable du délit ou du crime qu'on lui reprochait.

1. C'est la fréquence des parjures dont les tribunaux étaient témoins qui amena chez les Bourguignons l'introduction du duel judiciaire. On n'avait pas trouvé d'autre moyen, suivant l'expression de la loi elle-même, *d'ôter le serment des mains d'un homme qui en voulait abuser*.

2. D'après la loi des Ripuaires, il n'en fallait pas moins de soixante-douze pour se justifier du meurtre d'un leude du roi.

3. *Conjuratores*.

Si, après l'épreuve du serment, l'accusateur maintenait son dire, alors, suivant la loi des Bourguignons et celle des Ripuaires, il fallait en venir à l'épreuve du combat. C'est ce qu'on appelait *le jugement de Dieu*. On était convaincu que la Providence ne laisserait jamais succomber un innocent, et, quelle que fût l'issue du duel judiciaire, on y voyait toujours un arrêt du ciel : préjugé déplorable, qui avait sa source tout à la fois dans la crédulité superstitieuse de ces siècles barbares et dans l'humeur belliqueuse et farouche de la nation. Le sanctuaire des lois se trouvait ainsi transformé en un véritable champ de bataille, et la décision d'un procès dépendait non du bon droit, mais du plus ou moins d'adresse ou de vigueur de chacune des deux parties adverses.

Souvent c'était le prévenu lui-même qui proposait le combat. Le célèbre Gontran-Boson, accusé par le roi de Bourgogne d'avoir fait venir Gondovald de Constantinople pour exciter la guerre civile dans le royaume (ce qui était vrai)[1], répondit effrontément : « Je suis, je le proteste, innocent de ce crime. Mais si quelqu'un, mon égal[2], m'en accuse en secret, qu'il se présente, qu'il parle; alors, ô roi, remets l'affaire au jugement de Dieu, afin que lui-même décide notre querelle, en nous voyant combattre en champ clos. » L'épreuve, au reste, ne put avoir lieu; personne, parmi les seigneurs ostrasiens, n'ayant relevé le défi de l'audacieux Boson.

1. Voy. plus haut, p. 176-178.

2. Gontran-Boson ne pouvait songer à provoquer celui qui l'accusait, puisque c'était le roi lui-même, mais seulement les seigneurs ostrasiens, ses égaux.

C'était le président du tribunal qui fixait le jour et l'heure du duel. Le vaincu, déclaré coupable, subissait aussitôt le châtiment prononcé par la loi contre le crime qu'on lui imputait ou dont il avait accusé son adversaire. Se dérober au combat par la fuite n'était pas seulement le comble de l'infamie, mais une preuve de culpabilité qui paraissait décisive et comme un aveu fait par le prévenu lui-même. On ne dispensait du duel judiciaire que les ecclésiastiques, les femmes, les malades, les vieillards qui avaient passé soixante ans, les jeunes gens au-dessous de vingt et un; encore les contraignait-on souvent à fournir un champion qui pût les remplacer et défendre leur cause en champ clos. Ce dernier venait-il à succomber, alors les juges frappaient de la même peine et le champion et celui pour lequel il avait combattu. En voici un exemple.

Un jour, le roi de Bourgogne, Gontran, trouva dans une de ses forêts un taureau sauvage fraîchement tué. Irrité que quelqu'un eût osé, sans son aveu, chasser sur ses domaines et porter ainsi atteinte à ce droit exclusif de chasse dont nos anciens rois se montrèrent toujours très-jaloux, Gontran pressa de questions l'officier chargé de la garde de la forêt, pour l'obliger à lui dénoncer le coupable. L'officier désigna comme auteur du délit le chambellan du prince, qui, à son tour, nia le fait. Pour sortir d'incertitude, le roi, suivant l'usage du temps, ordonna que le débat serait vidé par les armes. L'accusé, c'est-à-dire le chambellan, était vieux et infirme; il se fit donc remplacer dans l'arène par son neveu, et celui-ci renversa

l'accusateur d'un coup de lance. Tirant alors le poignard qui pendait à sa ceinture, il se précipita sur lui; mais pendant qu'il cherchait à l'achever en lui perçant la gorge, il reçut lui-même une blessure mortelle, et tous les deux expirèrent aussitôt. Ce fut l'arrêt de mort du malheureux chambellan. Déclaré coupable parce que son champion avait péri dans la lutte, il fut saisi par ordre du roi, attaché à un poteau et lapidé[1]. Et voilà ce qu'on appelait alors rendre la justice!

Dans la suite, le combat judiciaire devint d'un usage général. Il eut alors ses règles fixes, et tout s'y passait avec une sorte de solennité. Nous en reparlerons.

Pendant toute la durée de la période mérovingienne, la loi des Saliens repoussa le duel judiciaire[2], et le remplaça par l'épreuve de l'eau et par celle du feu. L'une et l'autre étaient désignées sous le nom commun d'*ordalie*[3].

On distinguait l'épreuve par l'eau froide et l'épreuve par l'eau bouillante. Recourait-on à la première, l'accusé, après que le prêtre avait prononcé sur lui quelques oraisons, était jeté, pieds et poings liés, dans un grand bassin d'eau froide. S'il surnageait, on le réputait coupable[4]; s'il enfonçait, on le regardait

1. On ne trouve dans notre histoire qu'un très-petit nombre d'exemples de ce genre de supplice.

2. Elle ne l'adopta que sous Charlemagne.

3. Ce nom, emprunté à l'idiome des Saxons, voulait dire jugement en général. Mais les épreuves par l'eau et le feu étant regardées comme les jugements par excellence, le nom d'ordalie ne tarda pas à leur être particulièrement appliqué.

4. On était convaincu, en effet, que l'eau, qui servait à cette épreuve et

comme innocent[1]. Dans la seconde épreuve, le prévenu plongeait la main jusqu'au fond d'une cuve remplie d'eau bouillante, pour en retirer un anneau que le juge y avait jeté. On enveloppait ensuite le bras et la main, et l'on y apposait un sceau. Si, à l'expiration du délai fixé par la loi, c'est-à-dire au bout de trois jours, il n'y avait aucune trace de brûlure, on le proclamait absous; s'il en était autrement, on le traitait en criminel.

Quant à l'ordalie par le feu, voici en quoi elle consistait. Après avoir, au préalable, jeûné pendant trois jours, puis entendu la messe et reçu la communion, le patient était solennellement conduit à l'église pour y subir l'épreuve[2]. Là, prenant en main une barre de fer qu'on avait fait plus ou moins rougir, selon les présomptions qui existaient pour ou contre lui et la nature du délit qui lui était imputé, il la soulevait deux

qu'on avait eu auparavant la précaution de bénir, ne pouvait manquer de rejeter un homme souillé par un parjure. Il paraît, toutefois, que cette opinion n'avait pu prévaloir tout d'abord, et que pendant assez longtemps, au moins dans quelques localités, on tint, au contraire, pour coupable le patient qui allait au fond de l'eau.

1. Cette épreuve était à coup sûr très-favorable au prévenu; car un homme qui ne pouvait faire aucun mouvement, devait nécessairement enfoncer. Il y avait toutefois un moyen de le faire surnager : c'était de le lier avec un très-grand nombre de cordes, parce qu'alors il devenait plus léger que le volume d'eau qu'il déplaçait.

L'épreuve de l'eau froide, usitée surtout parmi le petit peuple, n'a cessé complétement en France qu'au XVIIe siècle.

2. Il y avait des églises particulièrement consacrées à ces sortes d'épreuves, et l'on y gardait avec soin la barre de fer bénite, du poids d'environ trois livres, qui devait servir à l'ordalie. C'était là, du reste, pour ces églises un privilége lucratif autant qu'honorifique, puisqu'on ne pouvait être admis à tenter l'épreuve qu'après avoir payé un certain droit.

ou trois fois et la portait plus ou moins loin, suivant ce que prescrivait la sentence. « Pendant cette opération, dit un écrivain du siècle dernier[1], les prêtres récitaient les prières qui étaient d'usage; on lui mettait ensuite la main dans un sac que l'on fermait exactement, et sur lequel le juge et la partie adverse apposaient leurs sceaux, pour les lever trois jours après; alors s'il ne paraissait point de marque de brûlure, ou, ce qu'il est important de remarquer, suivant la nature ou à l'inspection de la plaie, l'accusé était déclaré absous ou coupable. » La même épreuve se faisait encore en mettant la main dans un gantelet de fer chauffé à blanc, en passant à travers les flammes d'un bûcher, ou en marchant pieds nus sur des barres de fer rougies au feu, ordinairement au nombre de neuf, quelquefois de douze[2].

De même que le duel judiciaire, l'ordalie, qu'elle eût lieu par le feu ou par l'eau, s'appelait aussi *jugement de Dieu*. Certes, c'était abuser étrangement du nom de la divinité, que de s'en servir pour autoriser ce système de prétendues preuves « qui ne prouvaient point, qui n'étaient liées ni avec l'innocence ni avec le

1. Duclos (Dissertation sur les anciennes épreuves dites *Jugements de Dieu*, tome XV des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres).

2. L'épreuve par le *fer ardent* était celle dont se servaient les prêtres, les femmes et ceux des nobles ou autres personnes de condition libre qu'on dispensait, en raison de leur âge, du combat judiciaire.

Outre les diverses épreuves que nous venons de mentionner, il en existait encore plusieurs autres. Nous citerons seulement celle de la croix. Dans celle-ci, les deux adversaires devaient se tenir debout devant une croix, les bras levés en l'air : celui des deux qui, le premier, cédant à la fatigue, les laissait retomber, perdait sa cause.

crime[1] » et qu'une grave et sainte assemblée[2] définissait si justement « des artifices propres à confondre le vrai et le faux[3]. » La partie la plus éclairée du clergé les rejeta toujours, comme une insulte au bon sens, à la justice, à la religion elle-même. Néanmoins, pendant longtemps encore, la barbarie des mœurs contemporaines

1. Montesquieu, *Esprit des lois*, liv. XXVIII, ch. XVII.

2. Le deuxième concile d'Aix-la-Chapelle, tenu sous Charlemagne en 799.

3. On sait que certaines substances ont la propriété de neutraliser, ou du moins d'affaiblir l'action du feu. Plus d'un accusé sans doute y eut recours et put ainsi s'assurer une justification facile. Mais ceux qui ignoraient le moyen d'en éluder le péril, devaient être fort peu empressés de se soumettre à l'ordalie. Aussi un homme auquel on voulait un jour la faire subir, s'y refusa-t-il nettement, sur ce motif *qu'il n'était point charlatan*.

D'autre part, l'artifice et la supercherie des juges assuraient presque toujours à leur gré la manifestation de l'innocence ou de la culpabilité du prévenu.

« Nous voyons, dit Duclos, qu'on faisait chauffer le fer plus ou moins, suivant la gravité de l'accusation; n'était-ce point aussi suivant le crédit et la générosité de l'accusé? Ne pouvait-on pas employer assez de temps dans les prières, l'aspersion et les autres cérémonies, pour laisser refroidir le fer de façon qu'on pût le toucher impunément?...

« Dans l'épreuve de l'eau froide, il y avait des patients chargés d'une si grande quantité de cordes, qu'elles étaient suffisantes pour les faire surnager; cette circonstance se trouvant principalement dans les épreuves de ceux qu'on jugeait les plus coupables, l'événement favorisait le préjugé et entretenait la superstition....

« On était quelquefois obligé de subir l'épreuve à toute rigueur, soit faute de crédit, soit parce que les accusateurs examinaient avec trop de soin pour qu'on eût pu user de fraude; dans ce cas, on se brûlait immanquablement; mais il restait encore une ressource. Nous voyons qu'après l'épreuve par le feu on renfermait dans un sac la main de celui qui l'avait subie, pour examiner trois jours après les effets de la brûlure; d'où il est aisé de juger que ce qui devait d'abord se décider par un miracle formel, dépendait dans la suite d'une espèce d'augure qu'on avait la faculté d'interpréter. Ce furent de telles fraudes et de telles puérilités qui firent enfin regarder ces épreuves comme fausses, ridicules, et plus propres à favoriser le crime qu'à justifier l'innocence. »

l'emporta, et l'on ne vit que trop souvent des prêtres, des évêques, imbus des préjugés de la foule, autoriser de leur exemple un scandale contre lequel l'Église avait maintes fois énergiquement protesté par la voix de ses docteurs, de ses conciles et de ses papes.

Pendant longtemps les Gallo-Romains ne connurent dans leurs tribunaux ni le duel, ni les épreuves judiciaires; car la loi romaine, qu'ils continuèrent de suivre sous les Mérovingiens, n'admettait d'autre moyen d'arriver à la connaissance de la vérité que les dépositions des témoins et les preuves écrites. Ce n'est que plus tard qu'ils adoptèrent à leur tour, pour décider les causes douteuses, le combat en champ clos et l'ordalie.

Législation.

Il existait chez les Francs deux codes de lois qui répondaient aux deux grandes divisions de la nation : nous voulons parler de la loi salique et de la loi ripuaire. L'une et l'autre portaient à peu près également l'empreinte de la barbarie. Là, tous les délits, tous les crimes étaient déclarés rachetables à prix d'argent (c'est ce qu'on appelait la *composition*[1]); là, en cas de

1. Il y avait dans la législation des Francs deux sortes de *compositions* ou amendes : 1° celle que l'on payait à l'offensé, ou, en cas de meurtre, à la famille de la victime (dans ce dernier cas, l'amende recevait, en langue germanique, le nom de *wehrgeld*, littéralement *l'argent de la défense*, c'est-à-dire l'argent qui protége, qui garantit la vie d'un homme); 2° celle à laquelle le coupable était condamné pour les frais de justice, et dont le produit se partageait entre le juge et le roi. Cette seconde espèce d'amende, connue sous le nom de *fredum* (du mot germanique *friede*, paix, parce que c'était comme le prix de la paix publique troublée par l'offenseur), était commune aux Gallo-Romains et aux Francs.

meurtre, on fixait la peine, c'est-à-dire l'amende, presque uniquement d'après le rang et la nationalité de la victime[1]. S'agissait-il de coups et de violences, la loi, pour déterminer le chiffre de la composition, ne tenait guère compte que du plus ou moins de gravité de la blessure, du plus ou moins de dommage éprouvé par la partie plaignante. Tant pour une jambe cassée, pour un bras, pour un doigt, pour une dent, etc. Tout était tarifé avec la précision la plus minutieuse[2]; mais, du reste, sans nul souci de tant de questions qu'il eût fallu d'abord éclaircir, celle de savoir, par exemple, s'il y avait eu ou non préméditation.

A tout prendre pourtant, ce système de pénalité, si absurde qu'il nous paraisse, était déjà un premier pas hors de la barbarie. En effet, dans une société comme celle d'alors, où chacun, lorsqu'il avait reçu quelque in-

1. Voici le tarif fixé par les codes salique et ripuaire :

Pour le meurtre d'un Franc de première classe (on verra plus loin comment se divisait la population de la Gaule franque).....	600 sous d'or.
Pour un Romain ou Gallo-Romain, *convive du roi*.	300
Pour un Franc, simple homme libre	200
Pour un Romain propriétaire.....	100

Il résulte de ce tarif que la loi estimait la vie d'un Salien et d'un Ripuaire le double de celle d'un Gallo-Romain de même rang.

2. Par exemple, l'amende n'est point la même pour la moitié d'une oreille arrachée que pour l'oreille tout entière; pour les dents canines que pour les maxillaires; pour une blessure cachée par la barbe ou les cheveux que pour celle qui est apparente.

La loi des Visigoths qui fut suivie jusqu'au XIe siècle dans la Septimanie, entre, à cet égard, dans des détails plus minutieux encore. D'après cette loi, l'homme libre qui en frappe un autre sur la tête doit payer une amende de 5 sous d'or; si la peau est entamée, 10; si la blessure a pénétré jusqu'à l'os, 20; si l'os est brisé, 100. Pour une main coupée, 100 sous d'or: pour le pouce, 50; et pour chacun des doigts suivants, 40, 30, 20 et 10.

jure, s'arrogeait le droit de se faire lui-même justice, c'était bien quelque chose que la loi, s'interposant entre l'offenseur et l'offensé, désarmât le bras de celui-ci, en l'amenant à accepter une compensation pécuniaire. Tel est le but du *wehrgeld*[1]. Pendant longtemps, du reste, il demeura facultatif. On pouvait le refuser pour se réserver son droit de vengeance.

Hâtons-nous de dire aussi que, par un frappant contraste avec le caractère grossier et brutal qu'ils présentent généralement, les deux codes renferment çà et là quelques articles où se révèle tout à coup un sentiment vif et délicat de la justice. Quiconque manquait au respect dû à une femme, était sévèrement puni, et avec lui tous ceux qui, se trouvant présents au moment de l'outrage, ne s'y étaient point opposés : loi juste et généreuse à la fois, par laquelle on plaçait, en quelque sorte, le sexe le plus faible sous la sauvegarde publique. Les pauvres étaient, comme les femmes elles-mêmes, l'objet d'une protection spéciale. « Si quelqu'un, dit la loi salique, vole une ruche à un homme qui n'en ait point d'autre, il payera une amende aussi forte que pour avoir dérobé sept ruches à celui qui en possède un grand nombre. » Cette fierté ombrageuse, ce soin jaloux de leur honneur qui formaient, comme on sait, l'un des traits distinctifs du caractère des Francs, se font également jour dans leurs lois. On condamnait à une composition d'un chiffre très-élevé celui qui donnait à un guerrier l'épithète ignominieuse

1. Voir sur la signification de ce mot la note 1 de la page 321.

de *lièvre*, ou qui l'accusait, sans pouvoir justifier son dire, d'avoir jeté son bouclier à la vue de l'ennemi et pris la fuite au lieu de combattre; c'est que, chez un peuple aussi brave, le reproche de lâcheté était regardé, et avec raison, comme la plus sanglante et la plus intolérable des injures.

Les Bourguignons, depuis longtemps incorporés à la monarchie franque; les Visigoths de la Septimanie, dont le pays devait y être annexé dès le commencement de la seconde race, et, de plus, tous les peuples tributaires d'au delà du Rhin, Saxons, Frisons, Thuringiens, Allemands, Bavarois, avaient, comme les Francs eux-mêmes, leurs lois particulières. De nombreux emprunts avaient été faits par le code visigothique à la législation romaine : de là son incontestable supériorité sur tous les autres codes barbares. On trouvait de même dans la loi *gombette*[1] d'assez fréquentes réminiscences du droit romain. Aussi contenait-elle, au milieu d'une foule de dispositions bizarres, iniques ou cruelles[2], un certain nombre d'articles remarquables par un cachet tout particulier de raison et d'équité[3]. Quant aux lois des autres na-

1. On appelait *loi gombette* (*lex gondobetta*), celle qui fut donnée aux Bourguignons par le roi Gondebaud, en 502.

2. La loi bourguignonne, comme toutes les autres lois germaniques, admet la composition. Mais on y voit aussi apparaître les peines corporelles. Quelques-unes sont d'une bizarrerie sauvage, atroce même. Telle est, entre autres, celle qui, pour le vol d'un épervier de chasse, condamne le voleur à se laisser manger sur le corps, par l'épervier, six onces de chair, à moins qu'il n'aime mieux payer six *solidi* (sous d'or).

3. Ainsi, par exemple, la loi des Bourguignons, à la différence des codes salien et ripuaire, mettait sur le même rang le vainqueur et le vaincu, le barbare et le Romain.

tions d'origine germanique, elles avaient toutes, à quelques nuances près, un caractère uniforme de grossière barbarie[1].

Des armées franques sous la première race.

Chez les Francs, tout homme libre était tenu au service militaire[2]. La loi condamnait à une amende quiconque, après que le ban[3] avait été publié, ne se rendait pas immédiatement sous les drapeaux. La désertion était punie de mort.

La force principale de leurs armées consistait toujours dans l'infanterie. La cavalerie ne commença que vers la fin de la première race à acquérir une importance véritable, importance qui devait s'accroître encore sous les Carlovingiens.

Comme autrefois leurs ancêtres, les Francs de l'époque mérovingienne n'avaient guère que le bouclier pour arme défensive. Les chefs presque seuls portaient des casques et des cuirasses[4]. Quant aux

1. Il est à remarquer que toutes les lois barbares étaient personnelles, c'est-à-dire qu'elles reconnaissaient à chacun le droit d'être jugé, non d'après le code en vigueur dans le pays qu'il habitait, mais d'après celui de sa propre nation. Ainsi un Franc, vivant au milieu des Bourguignons, n'était justiciable que de la loi salique ou ripuaire.

2. On ne dispensait du service militaire que les prêtres, les pauvres et les vieillards.

3. Le mot *ban* désigne ici la proclamation par laquelle on ordonnait une levée de troupes. Ce mot s'employait également pour exprimer l'amende qu'encourait tout homme libre qui, sans motifs valables, se dispensait du service militaire.

4. Ce n'est que vers la fin de la période mérovingienne, que les cuirasses commencèrent à devenir d'un usage plus général parmi les Francs

armes offensives, c'étaient toujours, outre l'épée, l'angon et la francisque.

Leur manière de combattre, au moins dans les premiers temps qui suivirent la conquête, différait peu de celle qu'ils avaient adoptée, quand ils habitaient encore la Germanie[1]. Seulement il est probable qu'elle se modifia et tendit à se rapprocher, en quelques points, de la tactique romaine, à mesure qu'on vit des Gallo-Romains appelés concurremment avec les ducs et les comtes francs au commandement des armées. Tel fut, entre autres, ce Mummold, le plus grand capitaine de son temps, dont nous avons raconté ailleurs les exploits contre les Lombards.

Le siége de Comminges nous a montré[2] que, dans l'attaque des places, les Francs employaient les machines de guerre dont ils avaient emprunté l'usage des Romains[3]. Pour ce qui est des fortifications des villes, ils les laissèrent dans l'état où ils les avaient trouvées, lors de leur établissement en Gaule, se bornant à les réparer lorsqu'elles tombaient en ruines. Quelques-unes de ces fortifications dataient d'une époque très-reculée. Suivant la coutume celtique, on les avait construites de longues et larges poutres placées à la distance d'environ deux pieds l'une de l'autre, et dont les intervalles étaient rem-

1. C'est ce qu'on a pu remarquer dans le récit de la bataille de Cásilin (Voy. ci-dessus, p. 60).

2. Voy. p. 183-4.

3. On continua, comme nous le verrons, à se servir de ces machines de guerre pendant presque tout le moyen âge.

plis, à l'intérieur avec de la terre, à l'extérieur, c'est-à-dire par-devant, avec des pierres de taille[1]: genre de construction qui avait, à ce qu'il paraît, l'avantage d'être presque complétement à l'épreuve des coups du bélier. Les remparts d'un grand nombre d'autres cités étaient l'ouvrage des Romains eux-mêmes[2]. On voit encore aujourd'hui, dans plusieurs de nos villes, des tours ou des parties d'enceintes mu-

1. Posées dans le sens de la largeur du rempart, les poutres ne présentaient qu'un de leurs bouts du côté du fossé. Nous venons de voir qu'elles alternaient avec les pierres de taille. Ainsi, la pierre et le bois, en s'entremêlant d'une manière régulière dans cette construction, lui donnaient extérieurement l'aspect d'un échiquier.

2. Dans son savant ouvrage sur les *Éléments d'archéologie nationale*, M. Batissier décrit ainsi (p. 203-205) les villes gauloises fortifiées à l'époque romaine.

« Elles étaient entourées de remparts qui affectaient la forme d'un carré long, et qui étaient souvent construits en pierres de petit appareil (c'est-à-dire de petite dimension), le plus souvent avec des cordons de briques à diverses hauteurs. Ces murs étaient flanqués de distance en distance de tours rondes, crénelées d'ordinaire et bâties de la même manière que les murailles. Quelquefois, comme dans les ruines antiques du Mans, les pierres de revêtement sont de diverses couleurs, et disposées de manière à former des dessins symétriques, des espèces de marqueterie. Les murs de Langres étaient même décorés, dans leur circonférence, de statues et de trophées. Il arrive que la base des enceintes se compose de blocs énormes, simplement superposés et rangés sans ciment ni mastic. On retire des fondements presque toujours des débris sculptés, des fûts de colonnes, des chapiteaux, des statues, des bas-reliefs...

« Dans les cités romaines qui étaient fermées, on trouve des portes de l'aspect le plus imposant. Elles étaient toujours pratiquées entre deux tours qui servaient à en défendre l'entrée. Sur les voies publiques, les portes offraient soit une grande ouverture cintrée, comme à la *porte de France* à Nîmes, soit deux ouvertures, comme à la porte de Saintes. Quelquefois, comme à la *porte de Saint-André* à Autun, les deux grandes arcades sont accompagnées de deux plus petites pour les piétons. Les deux tours d'en-

rales, vestiges indestructibles de la domination du peuple-roi sur les Gaules.

Les Francs avaient anciennement pour étendards des lances surmontées de figures d'animaux féroces. Après la conversion de Clovis, on remplaça ces emblèmes d'origine germanique par des croix et des images de saints. Chaque corps de troupes avait son étendard particulier.

Il ne paraît pas qu'il y ait eu alors de bannière royale ou nationale. On voit seulement que les princes de la dynastie mérovingienne, lorsqu'ils partaient pour quelque expédition importante, avaient soin de se faire accompagner de la *chape de saint Martin*. Mais que faut-il entendre par là? Parmi les savants, les uns veulent que ce fût une bannière sur laquelle était empreinte l'image du saint; d'autres sa tunique ou *chape*, comme on disait alors; d'autres encore le voile qui recouvrait son tombeau dans l'église cathédrale de Tours. Peut-être était-ce tout simplement, comme quelques-uns l'ont pensé avec assez de vraisemblance, une sorte de pavillon portatif sous lequel on plaçait, renfermées dans une châsse,

trée communiquaient entre elles par une galerie disposée au-dessus des arcades de la porte.

« On retrouve des murailles antiques surtout au Mans, à Tours, à Orléans, à Bordeaux, à Auxerre, à Langres, etc. »

M. Batissier ajoute en note : « Les murs de Nîmes ont neuf mètres cinquante centimètres de hauteur; leur épaisseur varie de deux mètres soixante-six centimètres à deux mètres quatre-vingt quinze centimètres. La hauteur des murs d'Autun est d'environ douze mètres, et leur épaisseur de trois mètres. »

L'enceinte fortifiée de Nîmes et celle d'Autun dataient, l'une et l'autre, du règne de l'empereur Auguste.

les reliques du saint évêque, patron du royaume. La garde en était confiée à des clercs[1], moines ou prêtres[2]. L'armée se mettait-elle en marche, la châsse de saint Martin la précédait, comme autrefois l'arche guidait dans le désert les tribus d'Israël. Au moment de combattre, on promenait autour du camp ou sur le front des troupes rangées en bataille le précieux pavillon, qui, aux yeux des Francs, était un gage infaillible de victoire.

Depuis l'incorporation de leur pays à la monarchie des Mérovingiens, on voit les Bourguignons prendre rang dans les armées, à peu près au même titre que les Francs eux-mêmes. Les peuples tributaires d'au delà du Rhin n'y figuraient, au contraire, que comme simples auxiliaires. Quant aux Gallo-Romains, il est probable que leur admission parmi les troupes franques date du temps même de Clovis. On a la preuve, du moins, qu'à partir du règne des fils de ce prince, les milices gallo-romaines furent souvent convoquées, surtout pendant les luttes civiles qui remplirent le VIe et le VIIe siècle. Elles étaient commandées par des chefs de leur nation, et marchaient sous leurs étendards particuliers.

1. On désignait indistinctement par ce nom de *clercs* tous les membres du clergé, soit séculier, soit régulier.

2. Ce n'étaient pas là les seuls ecclésiastiques qui fussent attachés au service des armées. Les rois, lorsqu'ils entraient en campagne, se faisaient ordinairement accompagner d'un ou deux évêques et d'un certain nombre de clercs pour célébrer l'office divin. En outre, chaque chef de corps, duc ou comte, devait avoir avec lui un prêtre, dont la mission était de remplir auprès des soldats des fonctions analogues à celles que l'on attribua plus tard aux aumôniers de nos régiments.

Le partage du butin tenait toujours lieu de solde aux gens de guerre. Les frais d'équipement étaient à leur charge. Le roi ou le général ne s'inquiétait pas même de pourvoir à leur subsistance. Chacun vivait comme il pouvait, tantôt à l'aide du butin fait sur l'ennemi, tantôt aux dépens du pays même qu'il était appelé à défendre. De là la difficulté de plier les armées franques au joug de la discipline. Clovis n'y parvint qu'à force d'énergie et avec une sévérité qui dégénéra plus d'une fois en cruauté. Sous ses successeurs, qui, pour la plupart, n'avaient point le même ascendant sur leurs compagnons d'armes, ceux-ci, s'abandonnant à une insubordination sans frein, commettaient partout où ils passaient les plus horribles dévastations. Les généraux de Gontran lui avouèrent, un jour[1], que les soldats n'écoutaient plus la voix de leurs chefs, et qu'on ne pouvait plus chercher à réprimer leurs désordres et leurs brigandages, sans provoquer aussitôt un soulèvement général. C'est à la famille d'Héristal que la nation franque fut redevable du rétablissement de la discipline dans les armées.

Des diverses classes de la population.

La population, chez les Francs, se partageait en trois classes : les leudes, les hommes libres et les lides.

Les *leudes* ou *fidèles* formaient comme l'aristocratie et

1. C'était en 586, lors de la seconde expédition des Bourguignons contre la Septimanie.

la noblesse des Francs. Réunis autour du roi, ils s'engageaient, en échange des bénéfices[1] et autres dons qu'ils recevaient de lui, à l'assister, en toute occasion, de leurs conseils et de leurs armes. Nous avons vu ailleurs[2] les causes diverses qui les mirent aux prises avec la royauté, et les vicissitudes de cette lutte qui aboutit à la chute de la dynastie mérovingienne.

Les hommes libres proprement dits portaient, dans la langue germanique, le nom d'*ahrimans*[3]. Les terres qu'ils possédaient, les *alleux*[4], ne devaient aucun impôt[5]. Quant à eux, ils étaient tenus seulement d'assister à l'assemblée de leur canton, au *mallum*, comme on disait alors, pour y prendre part à l'administration de la justice, et, s'il survenait une guerre nationale[6], de marcher en armes pour défendre la frontière. En Neustrie, un grand nombre d'ahrimans avaient, de bonne heure, à l'exemple des Gallo-Romains qui les entouraient, adopté une vie sédentaire et s'étaient fixés au milieu de leurs domaines. Mais, en Ostrasie, la plupart préférèrent s'attacher à quelque leude puissant, dont ils partageaient la bonne comme la mauvaise fortune.

1. Sur les bénéfices, voy. ce qui a été dit plus haut, p. 191 et suiv.

2. Particulièrement dans le VIIIe récit.

3. C'est-à-dire *hommes de guerre*.

4. Nous avons expliqué précédemment (p. 191, note 2), ce que c'était que les alleux.

5. Les rois mérovingiens tentèrent à plusieurs reprises de soumettre à l'impôt les terres allodiales. Mais ces tentatives ne servirent qu'à leur aliéner la classe des hommes libres.

6. A la différence des ahrimans, les leudes étaient obligés d'accompagner le roi dans les guerres qui n'intéressaient que lui seul, tout aussi bien que dans celles qu'il entreprenait au nom même de la nation.

De même que les colons gallo-romains, dont la condition présentait beaucoup d'analogie avec la leur, les *lides*, bien que la loi les reconnût pour hommes libres, n'avaient guère de la liberté que l'apparence. Il leur était interdit de paraître dans l'assemblée générale de la nation et même dans le simple *mallum*. A la guerre, ils ne marchaient point sous la même bannière que les ahrimans : ils suivaient le seigneur dont eux-mêmes ou leurs ancêtres avaient obtenu la protection, en lui soumettant leur personne et leurs propriétés. Cette classe se recruta d'abord parmi les prisonniers de toute nation que les empereurs romains avaient autrefois établis en colonies dans la Gaule; mais plus tard, nombre d'ahrimans, ruinés par la guerre, ou que l'injustice et la violence avaient dépouillés de leurs biens, se virent eux-mêmes réduits à cette triste condition si voisine de la servitude.

Les trois classes dont nous venons de parler se retrouvaient également, avec quelques légères différences dans les noms, chez les Bourguignons et chez les divers peuples d'origine barbare compris dans l'empire franc.

Quant à la population gallo-romaine, elle se divisait toujours en sénateurs, curiales, plébéiens et colons[1]. Seulement la distinction entre les descendants des anciennes familles sénatoriales et les curiales n'avait plus d'importance que dans l'enceinte même des cités. Au dehors, et devant la loi franque, les uns et les autres se confondaient sous le titre de Ro-

1. Voy., au tome précédent, la note 1 de la p. 211.

mains *possesseurs*, c'est-à-dire propriétaires, et, à ce titre, ils devaient également le service de la milice et l'impôt. Il n'y avait qu'un moyen, pour les vaincus, d'entrer en partage des priviléges de la nation conquérante et de parvenir aux honneurs et aux charges de l'État : c'était de se faire admettre, en qualité de *convives du roi*[1], dans les rangs de cette aristocratie qui entourait les princes mérovingiens.

Au-dessous de ces différentes classes, chez les Francs et les Bourguignons de même que chez les Gallo-Romains, étaient les esclaves. Une partie d'entre eux demeuraient auprès du maître pour le service de sa personne[2]. D'autres exerçaient, sous la surveillance d'un intendant, certains métiers, certains arts mécaniques, préparant ou fabriquant tout ce qui était nécessaire à l'entretien de la maison, étoffes, vases, meubles, ustensiles de toute sorte. Mais le plus grand nombre étaient employés à la culture des champs. Attachés, en quelque sorte, à cette terre qu'ils arrosaient de leurs sueurs, ils ne pouvaient jamais la quitter et on les vendait avec la terre elle-même. De là leur nom de *serfs de la glèbe*[3].

1. Ce titre équivalait pour les Gallo-Romains à celui de leudes ou fidèles pour les Francs.

2. Les Francs, quand ils étaient encore en Germanie, n'avaient d'autres esclaves que ceux qu'ils employaient à cultiver la terre. Après la conquête, ils empruntèrent des Gallo-Romains l'usage d'en avoir auprès d'eux un certain nombre pour leur service personnel. Mais cet usage ne devait pas tarder à tomber en désuétude.

3. Les colons aussi et les lites étaient attachés et comme fixés au sol. Mais, du moins, leur patron ou seigneur n'avait pas le droit de les vendre *sans la terre qu'ils habitaient*, tandis qu'il disposait souverainement de

On se figurerait difficilement la dure oppression sous laquelle gémissaient ces infortunés. Condamnés sans relâche aux plus rudes travaux, ils étaient traités, moins comme des créatures humaines, que comme des bêtes de somme, et des châtiments rigoureux, parfois même d'atroces supplices, punissaient leurs moindres fautes. Fidèle à sa noble mission de justice et de charité, l'Église les avait pris hautement sous sa protection. Elle n'essaya point de briser d'un seul coup leurs chaînes. Trop d'obstacles de toutes sortes s'y fussent opposés. Mais, en même temps qu'elle encourageait de tout son pouvoir le rachat des captifs[1] et les affranchissements[2], elle s'efforçait, avec une infatigable persévérance, d'imposer un frein à la bar-

ses esclaves, qu'un contrat de vente pouvait, à tout moment, transporter sur un autre domaine ou même hors du royaume. Les hommes de condition servile étaient si complétement la propriété de leur maître, que c'était à lui que se payait leur wehrgeld. « Si quelqu'un, dit la loi des Bourguignons, a cassé des dents à un esclave, qu'il paye au maître deux *solidi*. » Les codes salique et ripuaire contenaient sur ce point des dispositions toutes semblables.

1. Plusieurs évêques de l'époque mérovingienne, fortifiant le précepte par l'exemple, consacrèrent au rachat des prisonniers de guerre que la barbarie du temps condamnait à l'esclavage, non-seulement leurs propres deniers, mais jusqu'aux ornements et aux vases sacrés de leurs églises. Au nombre de ceux qui s'illustrèrent particulièrement à cet égard par leur charité, nous avons déjà cité saint Césaire et saint Éloi (p. 32 et 237). N'oublions pas non plus l'évêque de Paris, saint Germain (voy. ci-dessous, p. 352-353).

Tout barbares qu'ils étaient, les rois de la première race n'échappèrent point à la salutaire influence de ces principes d'humanité et de justice que l'Église s'efforçait de faire pénétrer dans les cœurs. De là l'usage qu'ils adoptèrent d'affranchir, toutes les fois qu'il leur naissait un fils, trois de leurs serfs dans chacun de leurs domaines.

2. Nous avons dit ailleurs (p. 83, note 1) comment se pratiquaient les affranchissements. Tous les affranchis étaient placés sous la protection spé-

barie des maîtres et d'alléger peu à peu le poids de la servitude[1]. Un concile statua que si un esclave se réfugiait dans une église, le maître ne pourrait le reprendre qu'après avoir promis avec serment de lui laisser la vie sauve. Un autre concile frappa d'excommunication quiconque ferait périr son esclave sans une sentence des tribunaux. Un troisième défendit de faire travailler les serfs le dimanche, afin qu'ils pussent, comme le reste des fidèles, remplir leurs devoirs religieux et se reposer du labeur et des fatigues de la semaine. Enfin (et c'est ici, peut-être, l'acte le plus décisif de l'Église en faveur de cette classe déshéritée), le mariage entre personnes serviles fut proclamé sacré et indissoluble[2], tout aussi bien que celui que contractaient un homme et une femme de condition libre, et nul dès

ciale de l'Eglise, et il n'était point rare de voir des hommes de cette classe embrasser la vie du cloître ou même entrer dans les ordres.

Parfois aussi l'Église ouvrait ses rangs aux esclaves eux-mêmes. Mais alors il fallait qu'elle payât à leur maître une indemnité.

1. Malgré l'exemple donné par quelques saints prélats, et quoique plusieurs conciles eussent déclaré que l'affranchissement d'un esclave était une œuvre pieuse et agréable à Dieu, la servitude devait se maintenir longtemps encore sur les terres ecclésiastiques. Mais là, du moins, on traitait généralement les serfs avec humanité et douceur. Même aux plus mauvais jours, même aux époques où le clergé sut le moins se défendre de la contagion de la barbarie contemporaine, on vit rarement les évêques, les prêtres, les abbés, mettre en oubli ces paroles de saint Paul : « Maîtres, soyez tels envers vos serviteurs que la justice et l'équité le demandent, vous souvenant que vous avez comme eux un maître dans le ciel. » (*Épître aux Colossiens*, chap. IV, premier verset.) Aussi le sort des serfs de l'Église devint-il bientôt un objet d'envie pour ceux qui appartenaient à des maîtres laïcs.

2. L'antiquité païenne ne reconnaissait point le mariage de l'esclave qui pouvait être, au gré du caprice ou de l'intérêt de son maître, séparé de sa femme et de ses enfants.

lors n'eut plus le droit de désunir ce que Dieu avait uni[1]. Ainsi, par un heureux changement, qui préparait dans un avenir, bien éloigné encore, il est vrai, son émancipation complète, l'esclave avait désormais une famille, et la religion le relevait à ses propres yeux, comme aux yeux de son maître, en lui rendant sa dignité d'homme et de chrétien.

Du clergé.

Le clergé, qui se recrutait indistinctement dans tous les rangs de la population, formait une classe, un ordre à part, ayant son gouvernement, son organisation, ses priviléges particuliers.

Nous avons eu déjà occasion de voir comment était constitué le gouvernement de l'Église gallo-franque[2]. Aucun changement important n'y fut introduit sous la première race, si ce n'est que, malgré les énergiques réclamations des conciles, la liberté des élections épiscopales était souvent gênée ou même violée par les rois, qui prétendaient nommer aux évêchés vacants, sans attendre le choix du clergé et du peuple[3].

Dans chaque diocèse, l'autorité ecclésiastique rési-

1. Cette déclaration fut faite par le deuxième concile de Châlons-sur-Saône, en 579.

2. Voy. en particulier, dans le XIe récit du tome précédent (p. 180 et 193), les notes relatives au mode d'élection des évêques, et aux divisions territoriales adoptées par l'Église des Gaules.

3. Le concile de Paris, en 615, avait, comme on l'a vu plus haut (p. 222), exigé de Clotaire II le rétablissement de la liberté des élections épiscopales. Mais l'abus contre lequel le concile s'était élevé avec tant de force, et qu'il croyait avoir enfin supprimé, ne devait pas tarder à reparaître sous les successeurs de Clotaire.

dait dès lors tout entière aux mains de l'évêque. Seul il y était juge des questions de foi, de morale et de discipline religieuse, et tous les prêtres préposés, sous ses ordres, au service spirituel, soit dans les diverses églises de sa cité épiscopale, soit dans les paroisses rurales [1], lui devaient la plus entière obéissance. C'est lui aussi qui avait l'administration des biens de son église [2]. On faisait généralement quatre parts de ces biens : la première, destinée à l'évêque lui-même, défrayait les dépenses de sa maison ; la seconde fournissait à la subsistance des clercs ; la troisième était employée à la réparation et à l'entretien des édifices consacrés au culte ; la quatrième appartenait aux pauvres. Pour gérer le temporel [3] de son église, l'évêque se faisait aider par des diacres, que présidait un archidiacre.

Les priviléges du clergé n'avaient fait que s'accroître depuis l'invasion barbare. Outre qu'il ne payait point d'impôts [4], il était dispensé du service militaire. Il avait ses tribunaux particuliers, et aucun clerc ne pouvait,

1. Il y avait aussi, à cette époque, des *chorévêques* ou évêques de la campagne (le mot grec χώρα, qui a servi à former la première partie de leur nom, veut dire la campagne, les champs). Placés sous la direction du pasteur de chaque cité, ils parcouraient les bourgs et les villages, pour y remplir quelques-unes des fonctions du ministère épiscopal. On les appelait encore évêques errants (*episcopi vagi*), parce qu'ils n'avaient point de siége fixe. Ils furent abolis au IXe siècle.

2. Ces biens provenaient soit des offrandes des particuliers, soit des largesses des rois.—Sur l'origine des biens de l'Église, voyez le numéro VII de l'Appendice.

3. Ce mot sert à désigner les biens ecclésiastiques.

4. N'oublions pas, au reste, que l'Église avait alors à sa charge les pauvres et les malades, ainsi que l'entretien et souvent même la construction des édifices consacrés au culte.

sans le consentement du chef du diocèse, être cité à comparaître devant un juge laïc. De plus, le clergé était en possession d'un droit précieux et sacré, dont il se montrait plus jaloux que d'aucun autre, le droit d'asile. En vertu de ce droit, tout homme qui, pour échapper à la vengeance d'un ennemi ou d'un maître irrité, se réfugiait dans l'enceinte d'une basilique ou dans la maison épiscopale, se trouvait par là même placé sous la sauvegarde du prêtre ou de l'évêque, et nul n'eût essayé de s'emparer de lui de vive force, sans être aussitôt frappé d'anathème. L'Église ne demandait pas, pour celui qui avait invoqué son appui, l'impunité, s'il était coupable. Elle voulait seulement, par un sentiment d'humanité, qu'il n'eût plus à craindre pour sa vie et ses membres. C'est ainsi que le concile d'Orléans, tenu en 511, avait solennellement défendu de livrer ceux qui venaient chercher un refuge au pied des autels, « avant qu'un serment prêté sur l'Évangile ne les eût garantis de la mort, de la mutilation, de la torture. » Certes, dans ces temps barbares où les faibles et les pauvres n'avaient aucune protection à attendre des lois, c'était un grand bienfait qu'ils pussent trouver, à l'ombre du sanctuaire, un sûr abri contre l'injustice et la violence[1]. Mais déjà, vers la fin de la première race[2], il parut nécessaire d'apporter quelques restrictions à ce droit d'asile, qui commençait à donner lieu à de graves abus.

1. Voy. ci-dessus (p. 164) l'exemple de Grégoire de Tours refusant de livrer à Chilpéric le jeune Mérovée, qui était venu chercher un asile dans la basilique de Saint-Martin.

2. Sous l'administration de Carloman et de Pepin.

Il devait toutefois se maintenir longtemps encore. C'est seulement au XVIe siècle qu'il a été entièrement aboli.

Le clergé occupait le premier rang dans la société mérovingienne [1], où les évêques surtout acquéraient une influence de jour en jour plus grande. On se rappelle que, dans les derniers temps de la domination de Rome, ils étaient devenus les véritables chefs des cités. Il en fut de même sous les Mérovingiens : dans presque toutes les villes, leur autorité prima, ou, du moins, contrebalança celle du comte. En outre, ils entouraient et conseillaient les rois, et, depuis 615 [2], ils siégeaient à côté des leudes dans les assemblées de la nation. Ainsi, en même temps qu'ils avaient la direction des âmes, ils prenaient une part très-active au gouvernement des affaires publiques. Cette puissance tenait tout à la fois à leur caractère sacré, à leurs richesses, à ce rôle de protecteurs naturels des vaincus qu'ils remplissaient avec tant de courage, enfin à l'ascendant que leur donnait sur des esprits ignorants et grossiers une incontestable supériorité de lumières.

1. Voici comment était évaluée, d'après les lois salique et ripuaire, la vie des ecclésiastiques, suivant le rang qu'ils occupaient dans la hiérarchie sacerdotale :

Pour le meurtre d'un évêque, on payait, à titre de *composition* ou wehrgeld		900 sous d'or.
—	d'un prêtre	600
—	d'un diacre	500
—	d'un sous-diacre	400

Ainsi, aux yeux de la loi barbare, et selon son bizarre et grossier tarif, le sous-diacre valait deux fois un simple homme libre de race franque ; le diacre un peu plus encore et cinq fois autant qu'un Romain propriétaire ; le prêtre était l'égal d'un noble franc, et l'évêque était estimé un tiers de plus que le simple prêtre.

2. Voy. plus haut, p. 309-310.

Costumes divers dans la Gaule franque.

Les Francs, sous la dynastie mérovingienne, gardèrent fidèlement leur ancien costume national. Comme au temps de leurs premières invasions sur les terres de l'empire, ils continuaient de porter des manteaux de laine grossière ou de peaux de bêtes, et de courtes et étroites tuniques[1], que les grands, les seigneurs relevaient par quelque broderie d'une couleur éclatante.

De leur côté, les Gallo-Romains n'avaient presque rien changé non plus à la manière de se vêtir en usage parmi eux, à l'époque où leur pays était libre encore de toute domination étrangère. Les riches avaient, il est vrai, emprunté aux Romains les longues tuniques[2] et la chlamyde[3]; ils conservaient seulement l'ancienne braie gauloise. Mais le peuple, plus fidèle aux vieilles mœurs, n'avait point, comme les hautes classes, quitté pour le manteau romain la saie aux couleurs vives et bigarrées, et le reste de son costume rappelait assez exactement celui des Celtes, ses ancêtres. Ajoutons que le capuchon ou *cuculle* des Santons[4] était devenu, depuis assez longtemps déjà, d'un usage presque général pour la plèbe gauloise.

1. Voy., sur l'ancien costume des Francs, ce qui a été dit au tome précédent, p. 144.

2. La tunique des anciens Gaulois était fort courte (voy. au tome précédent, p. 6.)

3. C'était, comme nous l'avons déjà dit (p. 33. note 1), une sorte de long manteau.

4. Voy. la note 1 de la page 7 du tome I.

On remarquait peu de différence entre l'habillement des femmes de la nation franque et celui des Gallo-Romaines. Les premières, par-dessous un ample manteau, portaient de longues robes, très-étroites des manches[1] et du corsage, mais qui, à partir des hanches, allaient s'élargissant peu à peu et dessinaient un grand nombre de plis arrangés et combinés avec une symétrie ingénieuse. Une ceinture, tantôt simple, tantôt double[2] serrait leur taille, et les bouts de cette ceinture, qui se nouait par devant, descendaient presque jusque sur les pieds. Le manteau des dames gallo-romaines était assez semblable à celui des femmes de race franque; mais leurs robes, ou tuniques, étaient beaucoup plus larges et retenues autour du corps par une seule ceinture. Les unes et les autres avaient généralement adopté l'usage de se couvrir le visage d'un voile, et elles aimaient à se parer de colliers et de bracelets. Les Gallo-Romaines de la classe du peuple n'avaient que des tuniques et point de manteaux. Il en était de même des femmes de condition inférieure chez les Francs.

Le costume des ecclésiastiques différait peu alors de celui des Gallo-Romains de la classe aisée. Il se composait d'une tunique très-longue, très-ample, à peu près comme la soutane d'aujourd'hui, et d'un man-

1. La tunique des femmes, chez les Francs, lorsque ceux-ci habitaient encore la Germanie, n'avait point de manches (voy. à la p. 145 du tome précédent.)

2. De ces deux ceintures, l'une serrait la taille au peu au-dessous de la poitrine; l'autre, plus lâche, maintenait la robe au-dessus des hanches. C'est cette seconde ceinture qui se nouait par devant, et dont on laissait les deux bouts pendre jusque sur les pieds.

teau. Pendant longtemps les évêques n'eurent presque rien dans leur habillement qui les distinguât des simples prêtres. Peu à peu, toutefois, un grand nombre d'entre eux s'éloignèrent de la simplicité primitive. Vers la fin de la période mérovingienne, il n'était pas rare de voir des prélats revêtus de riches habits bordés de pourpre et de soie[1], et tenant en main une crosse tout étincelante de l'éclat de l'argent, de l'or, des pierreries. C'est aussi vers le même temps que parurent les premières mitres. Elles étaient de deux sortes : les unes échancrées par le milieu, les autres ayant presque la forme de celles d'aujourd'hui, mais beaucoup plus basses.

Par-dessus leur tunique, les moines portaient le manteau à capuchon, qu'à cette époque on appelait cuculle, et qui devint plus tard le *froc*. Ils avaient, en outre, un scapulaire, large pièce d'étoffe qui recouvrait les épaules, et tombait jusqu'à mi-corps par devant comme par derrière. Les religieux ne s'en servirent d'abord qu'aux heures de travail ; ils l'ôtaient pour se rendre au chœur, ou lorsqu'ils devaient se montrer hors du cloître. Mais dans la suite, ils regardèrent le scapulaire comme la partie la plus essentielle de leur costume. Dès lors ils ne le quittèrent plus, et ils le mirent par-dessus le capuchon. Les religieuses remplaçaient le cuculle par un voile, qui leur couvrait la tête, le cou et les épaules.

Les ecclésiastiques, tant séculiers que réguliers, avaient, comme de nos jours, le visage entière-

1. La soie était encore très-rare et d'un prix très-élevé à cette époque.

ment rasé. On exigeait, de plus, des religieux le sacrifice de ce qui était regardé alors comme le symbole de la liberté, c'est-à-dire de leur chevelure. Ils ne conservaient qu'un cordon ou couronne de cheveux[1]. La tonsure simple était le signe distinctif des prêtres et des évêques.

Les Francs avaient abandonné, peu après leur établissement en Gaule, l'antique usage de se raser le derrière de la tête et de ne garder que les cheveux de devant, pour les relever et les nouer en forme de crête ou d'aigrette[2]. Ce premier changement amena bientôt la mode des cheveux coupés en rond, et qui ne descendaient guère plus bas que le milieu du cou[3]. La barbe se portait toujours très-courte. Pour les Gallo-Romains, ils avaient, depuis longtemps déjà, renoncé aux longs cheveux, aux longues barbes et à ces épaisses moustaches qui ombrageaient les lèvres des anciens chevaliers gaulois[4].

Chasse, jeux publics et festins.

A l'exemple de leurs rois, les Francs ne connaissaient point de plus grand plaisir que celui de la chasse. Les armes dont ils se servaient pour cet usage étaient l'épieu (sorte de lance d'un bois très-court), le dard

1. Quelques-uns même se rasaient la tête entièrement. C'est ce qu'on appelait la *tonsure de saint Paul*. On nommait *tonsure de saint Pierre* la couronne de cheveux conservée autour de la tête.

2. Voy., au tome précédent, le IXe récit, p. 144.

3. Les rois mérovingiens avaient seuls le privilége de conserver leur chevelure dans toute sa longueur.

4. Voy. page 2 du tome précédent.

et l'arc. On commençait aussi, dès cette époque, à tenir à honneur d'avoir des meutes nombreuses et des faucons dressés à poursuivre et à saisir leur proie au milieu des airs.

Les combats de bêtes féroces, si chers aux Romains des derniers temps de l'empire, étaient également un des spectacles favoris des Francs, sous la première race[1]. Quant aux jeux du cirque, ils devinrent de plus en plus rares après la conquête, et bientôt même ils cessèrent entièrement. Chilpéric paraît avoir été le dernier roi mérovingien, qui, à l'imitation des Césars, ait donné au peuple des jeux et des spectacles[2].

Les festins occupaient toujours une grande place dans les plaisirs des nouveaux maîtres de la Gaule. Ils s'y rendaient tout armés, comme autrefois en Germanie, lorsque le chef de bande, au retour de quelque expédition guerrière, réunissait dans un joyeux banquet les compagnons de ses fatigues et de ses périls. C'était encore à peu près la même simplicité un peu grossière dans le choix des mets et dans la manière de les apprêter; c'était aussi la même intempérance, et le repas se prolongeait presque toujours fort avant dans la nuit. Les Francs n'avaient point adopté la coutume efféminée des Romains de manger à moitié

1. Il est probable que ces combats avaient lieu d'ordinaire dans les amphithéâtres construits autrefois par les empereurs romains.

2. On a vu plus haut (p. 57), que Justinien, à l'époque où il recherchait l'alliance des rois francs, les avait autorisés à présider dans la ville d'Arles aux jeux du cirque, à l'exemple des anciens empereurs d'Occident. Pour ce qui est des spectacles donnés au peuple par Chilpéric, nous en avons parlé dans notre VIe récit (p. 136).

couchés sur des lits[1]. Le plus souvent, de simples bancs leur servaient de siéges, et les convives faisaient éclater une joie bruyante, lorsque, sur une table rustique et à la lueur des torches que les esclaves tenaient à la main en guise de flambeaux, ils voyaient rangés en ordre de larges brocs remplis de cervoise, de cidre ou de ce vin de Gaza[2], si renommé alors, et que, par un bizarre usage, on mélangeait de miel et d'absinthe. Les riches Gallo-Romains y mettaient plus de recherche et de luxe. Ils aimaient à orner la salle du festin de draperies et de guirlandes de fleurs; des viandes, des mets de toute sorte, apprêtés avec tous les raffinements de l'art culinaire, surchargeaient la table, faite de quelque bois précieux et artistement travaillé, et que recouvrait une nappe de toile fine; de belles coupes pleines d'un vin parfumé passaient de main en main, et parfois les accords de la musique venaient charmer les oreilles des convives. Toutefois, à mesure que l'on avance vers la fin de l'époque mérovingienne, on voit cesser parmi les vaincus ces habitudes d'une vie élégante. La rudesse et la grossièreté des mœurs gagnant de proche en proche, les festins des Gallo-Romains ne différèrent plus guère, sous ce rapport, de ceux des Francs.

1. Il est probable que, parmi les Gallo-Romains, les riches seuls avaient adopté cet usage, qui paraît, au reste, n'avoir cessé entièrement qu'au XIIIe siècle.

2. Gaza, ville de la côte de Syrie, près de la frontière d'Égypte.

Agriculture, industrie et commerce.

Nous avons dit ailleurs[1] combien l'établissement de la domination romaine en Gaule, y avait été favorable aux progrès de l'agriculture. Mais ces progrès s'arrêtèrent tout à coup à l'époque des invasions barbares et par suite des effroyables dévastations auxquelles le pays demeura en proie, pendant presque toute la durée de la période mérovingienne. Ajoutez que, par un préjugé aussi absurde que funeste, l'agriculture était tombée dans le plus profond mépris. Un homme de guerre eût cru se déshonorer, s'il eût labouré lui-même son champ. Il abandonnait ce soin à ses esclaves. Les moines étaient les seuls hommes libres qui cultivassent alors le sol, et c'est grâce à eux que, du ve au viiie siècle, une partie des terres que les ravages de la guerre avaient changées en solitudes, furent défrichées et rendues à la culture.

Les mêmes causes avaient amené la décadence rapide de l'industrie gauloise. Elle se ranima toutefois, mais faiblement, à mesure que se calmait la première fureur des invasions. Ce n'était pas seulement le petit peuple qui exerçait les métiers et les arts mécaniques, mais aussi tous ceux des esclaves qu'on n'employait pas au travail des champs ou au service personnel de leurs maîtres.

L'état languissant de l'industrie à cette époque nous dit assez ce que devait être le commerce, principalement le commerce intérieur. D'ailleurs, le peu de sé-

1. Voy. au tome précédent la note 3 de la page 115.

curité des routes, alors que le royaume était le théâtre de continuels brigandages, rendait bien difficiles les communications et les échanges d'une province à l'autre, ou même d'une ville à l'autre. Ajoutez à cela l'infinie variété des impôts que tout produit manufacturé devait payer au fisc. Néanmoins, malgré tant d'entraves, certaines foires, celle du *Lendit* surtout, commençaient déjà, au VIIe et au VIIIe siècle, à attirer une foule assez considérable de marchands. On y venait non-seulement de toutes les parties du royaume, mais même des divers pays voisins de la Gaule franque.

C'est Marseille qui était, à cette époque, comme le centre du commerce extérieur. A la faveur des relations qui, dès les premiers temps de la conquête, s'établirent entre les rois mérovingiens et les empereurs, ses vaisseaux allaient souvent faire le négoce à Constantinople, alors l'un des principaux marchés de l'Orient. Mais ils se dirigeaient encore de préférence vers l'Égypte et la Syrie [1]. L'Égypte leur fournissait le blé, le papyrus [2], le lin fin, en un mot tous les produits de son sol, outre ceux de l'Arabie et de l'Inde (parfums, pierres précieuses, épices, etc.), dont Alexandrie était comme l'entrepôt. Ils demandaient à la Syrie les riches étoffes de soie de Damas et les vins de Gaza. On

1. Dans la première moitié du VIIIe siècle, ces deux contrées étaient tombées au pouvoir des conquérants arabes (voy. ci-dessus la note de la p. 279).

2. Le papyrus est une plante particulière à l'Égypte. Avec les feuilles de cette plante, battues et apprêtées avec soin, on faisait une espèce de papier qui servit longtemps pour écrire. Le papier de linge qui l'a remplacé, ne paraît pas avoir été inventé avant le XIe siècle.

voit, d'un autre côté, que des marchands syriens vinrent en assez grand nombre dans le cours de la période mérovingienne, se fixer à Marseille[1] pour y faire le négoce. Les étrangers, au reste, y affluaient de toutes parts. Diverses causes les y attiraient : la bonté de son port, la sécurité que maintenait dans ses murs une police vigilante et sévère, l'aménité des mœurs de ses habitants et par dessus tout leur juste réputation de probité. Aussi Marseille avait-elle dès lors quelque chose de cette physionomie si variée qui la distingue de nos jours, et qui la fait ressembler à une sorte de caravansérail où se trouveraient réunis des marchands de toutes les parties du monde. Arles et Narbonne, sans atteindre à la même prospérité, ne laissaient pas d'avoir leur part du commerce de la Méditerranée.

Les villes situées sur l'Océan ne demeurèrent point étrangères à ce mouvement commercial, à l'aide duquel quelques cités du midi des Gaules s'étaient relevées peu à peu des désastres de l'invasion. C'est ainsi que les navigateurs entreprenants et actifs de la Neustrie, de l'Armorique et de l'Aquitaine allaient chercher dans la Grande-Bretagne, sur les rivages de la mer du Nord et jusqu'au fond de la Baltique, le fer, le plomb, l'étain, l'ambre, les pelleteries et tous les autres produits des contrées septentrionales.

Le commerce extérieur se faisait aussi par la voie de terre. La route principale était la vallée du Danube, par laquelle des caravanes se rendaient de la Gaule

1. Il y avait aussi, à cette époque, des marchands de la même nation à Bordeaux et à Paris.

dans l'empire grec et surtout à Constantinople. Les plus braves des Francs embrassaient avec ardeur une profession qui leur offrait, avec l'appât du gain, l'attrait toujours si puissant sur eux d'une vie de courses lointaines, de périls et d'aventures. Nous en avons vu un exemple dans ce Samon, qui devint ensuite roi des Vénèdes[1].

Ainsi, en dépit des calamités et des misères nées de l'anarchie mérovingienne, le commerce, quoique bien gêné dans son essor, n'avait point perdu toute activité, et le lien par lequel il avait autrefois rattaché notre pays aux autres nations de l'Europe ne se rompit jamais entièrement, même à cette époque si triste et si malheureuse de notre histoire.

État des lettres.

Le ve siècle, durant lequel tant de désastres étaient venus fondre sur la Gaule, n'avait pourtant point vu la ruine immédiate des études. Loin de là, elles s'étaient maintenues avec honneur, et la littérature avait brillé encore d'un certain éclat[2]. Il n'en fut plus de même à partir de la conquête définitive de la Gaule par les Francs. Dès lors, la barbarie fit les plus rapides progrès, et bientôt les esprits furent comme frappés de stérilité et de mort. « Malheur à notre temps! s'écriaient douloureusement les contemporains

1. Voy. ci-dessus, p. 230-231.

2. Parmi les écrivains gallo-romains du ve siècle, on doit citer en première ligne Rutilius Numatianus, Salvien et Sidoine Apollinaire. Ils sont mentionnés tous les trois dans notre précédent volume.

de Grégoire de Tours, car l'étude des lettres a péri parmi nous, et il ne se trouve plus personne qui puisse raconter dans ses écrits les événements de l'âge présent. » C'est néanmoins ce que lui-même entreprit, et, comme nous l'avons dit ailleurs[1], son livre, qui lui a valu le titre de *père de notre histoire*, est, à tout prendre et malgré ses nombreux défauts, le tableau le plus complet que nous ayons des annales de cette époque et des mœurs de la société gallo-franque.

On peut dire que l'histoire finit avec Grégoire de Tours. Le Bourguignon Frédégaire, qui l'a continué, ne rachète par aucune qualité la rusticité de son style, et sa narration est d'une désespérante sécheresse[2]. Puis viennent quelques chroniques qui dépassent en insignifiance tout ce qu'on peut imaginer, et qui ne montrent que trop à quel degré de misère intellectuelle en était peu à peu arrivée la Gaule sous les Mérovingiens.

La poésie n'avait pas été plus heureuse. Après Fortunat[3], elle ne compte plus un seul nom, et ce dernier n'appartenait pas même à la Gaule par sa nais-

1. Voir la note 2 de la page 170.

2. « Son ouvrage, dit M. Guizot (*Histoire de la civilisation en France*, tome II, p. 196), est très-inférieur à celui de Grégoire de Tours. C'est une chronique générale divisée en cinq livres, et qui commence à la création du monde. Le cinquième livre seul est curieux; c'est celui où la narration de Grégoire de Tours est reprise, et poussée jusqu'en 641. Cette continuation n'a même de valeur que par les renseignements qu'elle contient, et parce qu'il n'en existe presqu'aucune autre sur la même époque. Elle n'a, du reste, aucun mérite littéraire, et, sauf dans deux passages, ne contient aucun tableau un peu détaillé, ne répand aucune lumière sur l'état de la société et des mœurs. »

3. Voir sur les poésies de Fortunat, la note 1 de la page 115.

sance[1]. Dans un de ses poëmes, parlant des Francs de la cour d'Ostrasie : « Pour eux, dit-il, nulle différence entre le cri de l'oie et le chant du cygne. On n'entend que leurs voix discordantes et les sons de leurs harpes sauvages, tandis qu'ils entrechoquent avec fureur leurs coupes de bois d'érable.... Et moi, fatigué d'une longue course et de leurs grossiers banquets, sous un ciel froid et brumeux, invoquant ma muse à moitié ivre, à moitié gelée, nouvel Orphée, je jetais mes chants aux forêts. » Comment la poésie eût-elle pu vivre au sein d'une telle barbarie?

Dans la seconde moitié de la période mérovingienne, un seul genre de composition littéraire fut cultivé avec une ardeur vraiment passionnée : c'est *la légende*. On entend par ce mot le récit de la vie des saints, récit puisé surtout dans les traditions populaires, et qui, par un perpétuel mélange de faits, les uns d'une certitude incontestable, les autres, au contraire, d'une authenticité plus que douteuse, tient, pour ainsi dire, le milieu entre l'histoire et la fiction. Le nombre des légendes composées à l'époque dont nous parlons est quelque chose de prodigieux, et leur succès fut immense. Cela se comprend. Elles seules fournissaient un aliment à la curiosité des esprits. Seules, en retraçant les vertus de ceux dont elles racontaient la vie, elles consolaient les âmes du triste spectacle des violences, des vices et des crimes de la société contemporaine. On en pourra juger par l'anecdote suivante, choisie entre une foule d'autres du même genre. Elle est tirée

1. On se rappelle qu'il était né en Italie.

de la légende de saint Wandrille, premier abbé de Fontenelle[1], et se rapporte à une époque de sa vie antérieure à son entrée dans le cloître.

« Comme il se rendait un jour auprès du roi Dagobert, au moment où il approchait du palais, il y avait là un pauvre homme dont la charrette avait versé devant la porte même du roi; beaucoup de gens entraient et sortaient, et non-seulement aucun ne lui prêtait secours, mais la plupart passaient par-dessus lui et le foulaient aux pieds. L'homme de Dieu, en arrivant, vit l'impiété que commettaient ces enfants de l'insolence, et, descendant aussitôt de son cheval, il tendit la main au pauvre homme, et tous deux ensemble ils relevèrent la charrette. Beaucoup de ceux qui étaient là le voyant tout sali de boue, se moquaient de lui et lui disaient des injures; mais lui ne s'en montrait nullement ému, suivant avec humilité l'exemple de son maître; car le Seigneur lui-même a dit dans l'Évangile : « S'ils ont appelé le père de famille Belzébuth, que ne diront-ils pas à ses serviteurs? »

Citons encore ce passage de la légende de l'évêque de Paris, saint Germain :

« Quand même toutes les voix se réuniraient en une seule, on ne saurait dire combien il était prodigue en aumônes; souvent, se contentant d'une tunique, il

1. L'abbaye de Fontenelle, fondée en 648, était située sur le ruisseau de Fontenelle, non loin de la rive droite de la Seine et à environ trois kilomètres à l'est du lieu où s'élève maintenant la petite ville de Caudebec (département de la Seine-Inférieure). C'est seulement dans la première moitié du XIe siècle, que cette abbaye devait prendre le nom de son fondateur, saint Wandrégésile, ou, comme on dit plus communément, saint Wandrille.

couvrait du reste de ses vêtements quelque pauvre nu, de manière que tandis que l'indigent avait chaud, le bienfaiteur avait froid. Nul ne peut dénombrer en combien de lieux ni en quelle quantité il a racheté des captifs. Les nations voisines, les Espagnols, les Scots (Écossais), les Bretons, les Gascons, les Saxons peuvent attester de quelle sorte on recourait de toutes parts au nom du bienheureux, pour être délivré du joug de l'esclavage. Lorsqu'il ne lui restait plus rien, il demeurait assis, triste et inquiet, d'un visage plus grave et d'une conversation sévère. Si par hasard quelqu'un l'invitait alors à un repas, il excitait ses convives ou ses propres serviteurs à se concerter de manière à délivrer un captif, et l'âme de l'évêque sortait un peu de son abattement. Que si le Seigneur envoyait, de façon ou d'autre, entre les mains du saint, quelque chose à dépenser, aussitôt, cherchant dans son esprit, il avait coutume de dire : « Rendons grâces à la clémence divine, car il « nous arrive de quoi briser les fers de quelque mal- « heureux, » et sur-le-champ, sans hésitation, l'effet suivait les paroles. Lors donc qu'il avait ainsi reçu quelque chose, les rides de son front se dissipaient, son visage était plus serein, il marchait d'un pas plus léger, ses discours étaient plus abondants et plus gais; si bien qu'on eût cru qu'en rachetant les autres, cet homme se délivrait lui-même du joug de l'esclavage[1]. »

Les légendes ne sont pas toujours écrites, il s'en

1. Pour ce morceau, comme pour le précédent, nous avons emprunté la traduction de M. Guizot (*Histoire de la civilisation en France*, t. II, dix-septième leçon).

faut, avec cet accent de vérité, avec cette simplicité touchante. Souvent, en effet, elles dégénèrent en fictions puériles, en fables absurdes, ridicules, extravagantes. Mais même alors elles charmaient encore les imaginations populaires; car elles répondaient à un sentiment inné dans le cœur de l'homme, et d'autant plus puissant que son intelligence est moins cultivée, l'amour du merveilleux.

A mesure qu'on avance vers la fin de la période mérovingienne, on voit le clergé, demeuré seul fidèle au culte des lettres, s'efforcer en vain de lutter contre la barbarie, dont les ténèbres l'enveloppaient de toutes parts. Ses écoles[1], partout substituées à celles qu'avaient autrefois fondées les empereurs, et que l'invasion avait fait complétement disparaître, furent bientôt à leur tour désertes et silencieuses. Lui-même ne tarda pas à partager l'ignorance générale, et c'est alors qu'on vit des clercs qui ne savaient pas même lire.

Ainsi l'étude des lettres était complétement abandonnée dans la Gaule franque au commencement du VIIIe siècle. Il était temps que parût Charlemagne.

1. Les écoles ecclésiastiques étaient de deux sortes. Les unes, établies près de chaque cathédrale et dirigées par l'évêque diocésain, portaient, pour cette raison, le nom d'écoles épiscopales. On appelait les autres monastiques, parce qu'elles étaient placées dans l'intérieur même des monastères soit d'hommes, soit de femmes.

Le clergé commença aussi, durant la période mérovingienne, à répandre dans les campagnes le bienfait de l'instruction. Dès le commencement du VIe siècle, un concile (celui de Vaison, tenu en 529) recommandait aux prêtres ruraux de recevoir chez eux quelques jeunes gens, « pour les élever avec une tendresse paternelle, leur apprendre à lire et à écrire, et les instruire dans la loi de Dieu. »

APPENDICE.

I.

Premier partage de la monarchie franque (511).

Voici comment les quatre fils de Clovis partagèrent entre eux l'héritage de leur père[1].

Thierry, le roi de Metz, eut pour son lot, outre les possessions des Francs au delà du Rhin, tout le pays situé entre la rive gauche de ce fleuve et la Meuse; et en deçà de la Meuse, les villes et territoires de Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes et Sens, c'est-à-dire la plus grande partie de la Champagne. En même temps, il obtint, dans l'Aquitaine, Clermont et la province d'Auvergne, avec ses annexes ordinaires, le Vélay et le Gévau-

1. C'est une question fort difficile et fort obscure que de savoir au juste de quelle manière furent réparties entre les fils de Clovis les provinces et les cités de la Gaule franque. Comme, sur ce point, les annales contemporaines ne fournissent que des données vagues, incomplètes, sans suite et sans lien entre elles, la critique moderne s'est vue souvent forcée de suppléer à leur silence par des inductions tirées du rapprochement et de la comparaison des textes, quelquefois même par de simples conjectures. Nous ne pouvons donc indiquer que d'une manière approximative l'étendue et les limites des quatre royaumes francs en 511. La même observation s'applique à ce que nous aurons à dire, dans les deux appendices suivants, des nouveaux partages qui eurent lieu en 561 et 567.

dan[1]; plus, les importantes cités de Rodez, de Cahors et d'Alby[2].

Les États de Clodomir, dont la capitale était Orléans, comprenaient, à l'est, les villes et territoires d'Auxerre et de Tonnerre, qui confinaient au royaume de Bourgogne; à l'ouest, la Touraine, le Maine, l'Anjou, et les trois cités de Nantes, Vannes et Rennes, limitrophes de la partie de l'Armorique restée indépendante. Au midi de la Loire, la portion occidentale du Berry (aujourd'hui le département de l'Indre), le Bourbonnais, et, bien loin de là, sur les rives de l'Adour, la cité de Dax, appartenaient encore au roi d'Orléans.

Le roi de Paris, Childebert, reçut pour sa part, indépendamment de cette cité dont il fit sa capitale, cinq villes qui en étaient assez rapprochées, savoir : Melun, au sud-est; Meaux, à l'est; Compiègne et Beauvais, au nord et au nord-est; enfin, au sud-ouest, Étampes, avec toute l'ancienne Beauce, c'est-à dire le pays Chartrain, le Dunois[3] et le Vendômois[4]. Ajoutez-y la vaste province qui, sous les Romains, avait formé la *Seconde Lyonnaise*[5]. Dans l'Aquitaine, Bourges et son territoire,

1. En 523, le Vélay et le Gévaudan, ainsi que le Rouergue, tombèrent au pouvoir des Ostrogoths. Mais dix ans plus tard, Théodebert, fils de Thierry, fit rentrer ces trois provinces sous la domination franque, et, depuis lors, elles furent définitivement réunies aux possessions du royaume de Metz.

2. Le Quercy se divisait en Haut-Quercy (département du Lot), capitale Cahors, et Bas-Quercy (département de Tarn-et-Garonne), capitale Moissac, qui plus tard devait être remplacée par Montauban.

3. Châteaudun (aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département d'Eure-et-Loir) était la capitale de ce petit pays.

4. Le Vendômois, actuellement réparti entre les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe, avait pour cité principale Vendôme (chef-lieu d'arrondissement du département de Loir-et-Cher).

5. C'est à peu près la Normandie.

le Poitou, la Saintonge, le Bordelais, le Périgord, le Limousin, l'Agénois, le Toulousain, et, au pied des Pyrénées, le Conserans [1] et la cité de Bayonne étaient également des dépendances du royaume de Childebert.

Enfin Clotaire, qui avait fixé sa résidence à Soissons, eut en partage, outre les villes d'Amiens, Saint-Quentin, Laon et Cambrai, presque tout le pays qui s'étend au delà de la Somme, entre cette rivière, la Meuse et l'Océan. Tournai, cette première capitale des anciens rois francs, se trouvait ainsi comprise dans ses États. Quant à l'Aquitaine, il n'y possédait guère que la Marche, et, sur la frontière des Pyrénées, le Béarn et le Bigorre.

II.

Deuxième partage de la monarchie franque (561).

Après la mort de Clotaire Ier, les quatre fils de ce prince ayant divisé entre eux, par la voie du sort, la succession paternelle, les parts se trouvèrent réglées de la manière suivante :

Le royaume sur lequel avaient régné successivement Thierry, Théodebert et Théodebald, et que le premier de ces rois avait agrandi de la Thuringe, passa tout entier, moins le Sénonais, l'Albigeois et le Quercy, sous les lois de Sigebert. C'est lui aussi qui hérita de l'espèce de suprématie militaire que les monarques francs exerçaient déjà sur les peuples germaniques, Frisons, Saxons, Allemands et Bavarois.

1. Petit pays, aujourd'hui renfermé dans le département de l'Ariége, et qui avait pour ville principale Saint-Girons, sur le Salat, affluent de la Haute-Garonne.

Le sort donna à Gontran les anciennes possessions de Clodomir, démembrées de la Touraine et de la ville de Dax, mais accrues, par compensation, du Sénonais et de tout le royaume de Bourgogne.

Caribert obtint pour sa part la succession du roi de Paris, Childebert Ier. Il reçut de plus l'Albigeois, le Quercy, la Touraine et la cité de Dax, qui avaient été détachées, l'Albigeois et le Quercy de l'héritage du dernier roi de Metz, Dax et la Touraine des États de Clodomir. Enfin il y joignit la Provence, récemment cédée aux Francs par les Ostrogoths.

Chilpéric fut le plus mal partagé des quatre fils de Clotaire. Il n'eut pour son lot que l'ancien royaume de Soissons, auquel on ne voit pas qu'il ait été rien ajouté alors, si ce n'est peut-être la cité de Bayonne.

III.

Partage des États de Clodomir entre les trois frères de ce prince (567).

Dans ce troisième partage, Sigebert obtint, outre l'Albigeois et le Bas-Quercy, qui firent retour à l'Ostrasie, la cité d'Avranches[1], les villes de Meaux et d'Étampes, le pays Chartrain, y compris le Dunois et le Vendômois, la Touraine et le Poitou, et, au pied des Pyrénées, le Conserans avec quelques autres cantons de la Novempopulanie.

Gontran eut pour son lot la partie occidentale du Berry, le Périgord, la Saintonge, l'Agénois et le Toulousain.

1. Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement dans le département de la Manche.

L'ancienne *Lyonnaise seconde* (moins Avranches et son territoire), l'Angoumois, le Bordelais, le Quercy et la cité de Dax formèrent la part de Chilpéric.

Nous avons vu [1] que Gontran et Sigebert partagèrent entre eux la Provence. Celui-ci eut les villes d'Aix et d'Avignon, celui-là Arles et Riez. Quant à Marseille, elle fut adjugée par moitié à ces deux princes. Une convention du même genre eut lieu pour Senlis.

Enfin, on se rappelle l'arrangement plus bizarre encore qui donnait à chacun des trois frères un tiers de Paris, mais en stipulant expressément que celui qui entrerait dans cette ville sans le consentement des deux autres, perdrait par là même tous ses droits à l'héritage de Caribert.

Tel fut le partage de 567.

IV.

Fragments des sermons de saint Éloi.

« Écoutez-moi, très-chers frères, et prêtez, je vous en conjure, une oreille attentive aux conseils que je viens vous donner, dans l'intérêt de votre salut. Songez aux engagements que vous avez contractés avec le Seigneur, le jour de votre baptême, et demandez-vous si vous y êtes restés fidèles. Ce n'est point assez que vous ayez reçu le nom de chrétiens, si vos œuvres ne sont vraiment chrétiennes. Le titre de chrétien n'est utile qu'à celui qui retient dans son cœur et met en pratique les préceptes du Christ, qui ne dérobe point, qui ne fait point de faux témoignages, qui s'interdit également le

1. Au commencement du ve récit, p. 109.

mensonge et le parjure, qui aime les autres hommes comme lui-même, et ne rend point le mal pour le mal. Celui-là est vraiment chrétien, qui accueille avec joie les voyageurs, comme il accueillerait le Christ lui-même, se souvenant de ces paroles de l'Évangile : « J'ai été voya-« geur, et vous m'avez reçu. » Celui-là est vraiment chrétien, qui fait l'aumône aux pauvres selon ses moyens ; qui ne se sert ni de balances trompeuses, ni de fausses mesures ; qui, retenant de mémoire le symbole et l'oraison dominicale, les enseigne à ses enfants et à toute sa maison.....

« Vous devez surtout vous garder soigneusement d'imiter les païens dans leurs coutumes sacriléges. Ne consultez donc, pour quelque affaire ou quelque maladie que ce soit, ni devins ni sorciers, ni enchanteurs ; car celui qui commet ce péché perd aussitôt la grâce du baptême. De même, n'observez point les augures ou les éternuments, et, quand vous serez en voyage, ne prenez point garde au chant des oiseaux. Que nul chrétien ne remarque quel jour il sort de sa maison, ou quel jour il y rentre ; car Dieu a fait également tous les jours. Que nul ne soit assez impie pour invoquer les noms de Neptune, de Diane, de Minerve, et qu'on laisse enfin de côté toutes ces folies. Que nul n'allume des lampes ou ne suspende des offrandes dans les sanctuaires des païens, auprès des pierres, des arbres, des fontaines, et aux endroits où aboutissent plusieurs chemins. Que nul ne suspende des bandelettes au cou d'un homme ou de quelque animal, lors même qu'elles auraient été faites par des clercs, et que ceux-ci les donneraient pour des choses sacrées, parce qu'ils auraient écrit dessus quelques versets de l'Écriture. Quand la lune s'éclipse, pourquoi cette frayeur et ces cris ? N'est-ce pas Dieu qui veut qu'à certaines époques sa lumière se voile à nos re-

gards? Pourquoi craindre aussi de commencer un travail à la nouvelle lune? La Providence a créé cet astre, pour qu'il servît à marquer les temps, à diminuer la profondeur des ténèbres, et non pour qu'il suspendît les travaux ou qu'il troublât la raison des hommes. Qu'aucun de vous n'appelle le soleil et la lune du nom de *seigneurs*, ni ne jure par eux, parce que ce sont de simples créatures de Dieu, qui les fait servir à nos besoins. Que nul ne se croie abandonné à la volonté capricieuse du destin, ou soumis à un sort, à un horoscope, disant « qu'il est tel que sa naissance l'a fait; » car Dieu veut que tout homme puisse faire son salut et arriver à la connaissance de la vérité....

« N'adorez point le ciel, ni les astres, ni la terre, ni rien des choses créées. C'est Dieu seul qu'il faut adorer; puisque seul il a tout tiré du néant. Sans doute le ciel est bien élevé au-dessus de nos têtes; la terre est grande; la mer immense et les étoiles sont bien belles; mais ne comprenez-vous pas qu'il doit être encore plus grand et plus beau celui dont toutes ces merveilles sont l'ouvrage? Craignez-le par-dessus tout, aimez-le au delà de tout, adressez vous à sa miséricorde, et ne désespérez jamais de sa clémence.....

« Chaque dimanche, rendez-vous à l'église, et là ne vous occupez ni de procès, ni de querelles, ni de vaines fables; mais écoutez en silence les divines leçons..... »

(*Spicilegium* de d'Achéry, tome V, p. 211-245, *passim*.)

V.

Liste, par ordre chronologique, des principaux abbés du monastère de Saint-Denis.

Dodon, premier abbé de Saint-Denis. — Mort en 631.

Fulrad (750-784). — Envoyé à Rome en ambassade par le roi Pépin, qui l'employa, en outre, dans presque toutes les négociations importantes de son règne.

Maginaire, successeur de Fulrad (784-797). — Également envoyé à Rome, en qualité d'ambassadeur, par Charlemagne.

Fardulfe, qui remplaça Maginaire (797-807), fut l'un des *missi dominici* de Charlemagne.

Hilduin (814-843). — Il a écrit les *Actes du martyre de saint Denis*, ouvrage rempli de grossières erreurs et de fables absurdes.

Louis, proche parent du roi Charles le Chauve (843-867). — C'est le premier abbé laïc qui ait été mis à la tête du monastère de Saint-Denis.

Charles le Chauve, d'abord roi, puis empereur. — Élu par les religieux, en 867, pour remplacer l'abbé Louis, qui venait de mourir.

Gozlin, alors chancelier de France, et bientôt après évêque de Paris, succède, comme abbé de Saint-Denis, à Charles le Chauve (877).

Ebles, neveu du précédent (887-893). C'est ce même Ebles qui, de concert avec son oncle Gozlin, défendit si énergiquement Paris, lors du siége de cette ville par les Normands (885-886). — Avant de devenir le chef des religieux de Saint-Denis, il était déjà abbé de Saint-Germain des Prés.

Eudes, roi de France, remplace Ebles en 893. Son élection comme abbé de Saint-Denis fait passer ce monastère dans la famille de Robert le Fort.

Robert, frère d'Eudes (898-923). — C'est le même qui prit le titre de roi en 923, et qui périt à Soissons, la même année, dans une bataille contre Charles le Simple.

Hugues le Grand (923-956), fils du précédent, et, comme lui, comte de Paris et duc de France.

Hugues Capet. — En 968, il se démet de son titre d'abbé de Saint-Denis. (Dix-neuf ans plus tard, il devait monter sur le trône, et commencer la IIIe dynastie des rois de France.)

Gozlin, deuxième du nom, succède, en 968, à Hugues Capet, comme abbé de Saint-Denis. (Avec lui recommence la succession des abbés réguliers, interrompue pendant cent vingt-cinq ans, 843-968.)

Suger (1122-1151). — Son administration est l'époque la plus brillante de l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis.

Guillaume, évêque de Gap (1173-1186). Le premier il obtint du pape (Alexandre III), pour lui-même et pour les abbés de Saint-Denis, ses successeurs, le droit de porter, comme les évêques, la mitre, l'anneau et les sandales.

Mathieu de Vendôme (1258-1287), qui, ainsi que Suger, exerça la régence du royaume.

Geffroy, cardinal-évêque d'Albi (1464-1474).

Jean de Villiers, évêque de Lombez[1] (1474-1499).

Aimar de Gouffier, évêque d'Albi (1517-1529).

(Ces trois évêques-abbés, qui n'avaient pas cru devoir s'astreindre à la résidence, se firent remplacer dans l'administration de l'abbaye par des *vicaires gé-*

1. Aujourd'hui simple chef-lieu d'arrondissement dans le département du Gers, à trente-trois kilomètres sud-est d'Auch.

néraux. — Aimar de Gouffier fut le dernier des abbés réguliers de Saint-Denis.)

Louis de Bourbon, prince du sang de France et cardinal (1529-1557). — C'est le premier des abbés *commendataires*[1].

Charles de Lorraine, archevêque de Reims et cardinal, frère du célèbre François de Guise (1557-1574).

Louis de Lorraine, depuis cardinal de Guise (1574-1588), neveu du précédent. Il fut tué aux États de Blois avec son frère Henri de Guise *le Balafré*.

Charles, cardinal de Vendôme et ensuite de Bourbon (1588-1594). C'est sous son administration qu'eut lieu, à Saint-Denis, l'abjuration d'Henri IV.

Louis de Lorraine, depuis cardinal de Guise (1594-1521). — Après lui, le siége abbatial demeura vacant pendant deux ans.

Henri de Lorraine, qui prit possession de l'abbaye en 1623. En 1641, il se maria (bien que pourvu de nombreux bénéfices ecclésiastiques; il n'était point engagé dans les ordres), et, l'année suivante, on lui donna pour successeur

1. On appelait *commendataires*, c'est-à-dire pourvus d'une *commende*, des abbés qui étaient nommés, moins pour gouverner un monastère, que pour en percevoir les revenus.

Pendant la première partie du moyen âge, donner *en commende* une abbaye voulait dire simplement, comme l'étymologie même du mot l'indique (*commendare* en latin), qu'on en confiait la garde à un administrateur provisoire, en attendant la nomination du nouveau titulaire. Plus tard cet usage dégénéra en abus. Non-seulement les commendes se multiplièrent à l'infini, mais celui qui avait été pourvu de quelque bénéfice de ce genre en pouvait jouir jusqu'à sa mort. C'est ce qui eut lieu surtout à partir du XVIe siècle. « Ce n'étaient plus, dit Fleury (*Institution au droit ecclésiastique*, IIe partie, chapitre XXVI), des administrations pour un temps; c'était une jouissance perpétuelle, et sans en rendre compte à personne. On s'y est tellement accoutumé, qu'il a été impossible jusqu'à présent (l'auteur écrivait ceci à la fin du XVIIe siècle) d'abolir cet usage. »

Armand de Bourbon, prince de Conti, frère du grand Condé. C'est le même qui, pendant les troubles de la Fronde, fut nommé généralissime des troupes du parlement. En 1653, il se démit de sa dignité d'abbé, pour épouser une nièce de Mazarin[1].

Jules Mazarin, cardinal et premier ministre durant la minorité de Louis XIV. Il fut nommé, en 1654, abbé de Saint-Denis, en remplacement d'Armand de Bourbon.

Paul de Gondi, cardinal de Retz, si tristement célèbre par son esprit factieux et par le rôle qu'il joua dans les troubles de la Fronde. Ce fut le soixante-treizième et dernier abbé de Saint-Denis. A sa mort (1679), Pellisson, maître des requêtes, fut nommé par Louis XIV *économe*, c'est-à-dire administrateur de l'abbaye. Depuis lors, jusqu'à l'époque de sa suppression, le monastère fut gouverné par un grand-prieur.

VI.

Description sommaire de l'église de Saint-Denis, vers 1790.

A la fin du siècle dernier, vers 1790, la basilique de Saint-Denis était encore dans toute sa splendeur, et l'on ne saurait rien imaginer de plus imposant que le spectacle qu'elle offrait aux regards. Ces piliers, d'une structure à la fois si hardie et si légère; ces chapelles richement décorées qui occupaient les bas côtés de l'église; ce merveilleux buffet d'orgues qui remplissait, au-dessus de la grande porte d'entrée, toute la partie supérieure de

1. Depuis 1528 jusqu'en 1653, tous les abbés de Saint-Denis avaient appartenu à l'une des deux maisons de Bourbon ou de Lorraine.

la nef principale ; cette profusion de bas-reliefs, de statues, de tableaux ; ces deux immenses rosaces et ce double étage de fenêtres, dont les vitraux aux mille couleurs ne laissaient pénétrer sous les voûtes de l'antique édifice qu'une lumière tempérée, une sorte de demi-jour, tout semblait inviter l'âme à l'admiration, au recueillement, à la prière. Mais c'était le chœur surtout qui attirait l'attention. On y arrivait en montant plusieurs degrés et en franchissant une balustrade d'un très-beau travail, qui le séparait de la nef. Comme au temps de Dagobert, le chœur était entièrement pavé de marbre. Le grand autel, aussi de marbre, tout enrichi de pierreries et surmonté de quatre colonnes de cuivre, autour desquelles s'enroulaient des rideaux de brocart d'or, était orné par devant d'une grande plaque de vermeil. Sur cette plaque, on avait représenté, en demi-relief, l'Enfant Jésus dans la crèche, et, près de lui, les bergers qui l'adoraient. A droite et à gauche se trouvaient la plupart des tombeaux des rois[1], des reines, des princes et princesses, et des grands hommes qui, en récompense de leurs glorieux services, avaient été enterrés dans la royale abbaye.

Ainsi que les bas côtés de l'église, le chevet ou rond-point[2] se partageait en chapelles placées chacune sous l'invocation de l'un des saints dont l'abbaye conservait les reliques. Plusieurs de ces chapelles renfermaient les tombes de quelques-uns des illustres morts dont les cen-

1. Le caveau des Bourbons occupait la partie souterraine de l'église, c'est-à-dire l'ancienne crypte, dans laquelle avaient été longtemps déposés les corps de saint Denis et de ses deux compagnons de martyre. L'entrée de ce caveau était indiquée par une large pierre tumulaire placée en avant du chœur.

2. En général, on appelle *chevet* la partie d'une église qui se trouve derrière le chœur. Lorsque, comme à Saint-Denis, cette partie de l'édifice a une forme circulaire, on lui donne aussi le nom de *rond-point*.

dres reposaient dans la vieille basilique. Au milieu du chevet était l'autel consacré à l'évêque saint Denis, au prêtre Rustique et au diacre Éleuthère. Cet autel, construit au XIIe siècle par les soins de l'abbé Suger, en remplacement de celui que Dagobert avait d'abord fait élever, était encore plus magnifique que le grand autel même. Un peu au-dessus, on voyait des statues, de grandeur naturelle, qui représentaient les trois martyrs. Une armoire, pratiquée dans l'épaisseur du mur, gardait le dépôt de leurs reliques. Ces reliques étaient contenues dans trois châsses d'argent ayant la forme de petits cercueils.

Le trésor de l'église de Saint-Denis était très-célèbre, et les curieux venaient en foule le visiter. Il se composait d'un nombre considérable de reliques enchâssées dans l'or et l'argent, de bustes et de petites statues faites des matières les plus précieuses, de croix, mitres, anneaux, vases, ciboires et autres ornements servant à la célébration des saints offices. On y voyait aussi des couronnes, des sceptres, des mains de justice[1], des armes ayant appartenu à des personnages illustres, etc. Une colonne de marbre, placée au milieu de cette salle, soutenait la voûte. Aux jours de fêtes solennelles, les religieux tiraient des trésors de l'église les objets divers qui y étaient renfermés et les exposaient à la vénération ou à l'admiration du peuple.

Tel était l'état de la basilique, telles étaient ses richesses, à la veille du décret qui supprima le monastère de

1. Quand un roi de France venait à mourir, la couronne, le sceptre et les autres insignes qu'il avait portés de son vivant, appartenaient de droit à l'église de Saint-Denis. C'est aussi dans le trésor de la même église qu'on avait coutume de déposer tout ce qui servait au sacre et au couronnement des rois et des reines.

Saint-Denis, ainsi que tous les autres monastères de France.

VII.

De l'origine des biens de l'Église.

Dans son *Institution au droit ecclésiastique* (IIe partie, chapitre x), Fleury expose en ces termes l'origine du temporel de l'Église, c'est-à-dire de ses revenus et de ses possessions territoriales :

« Aucune communauté ne peut subsister sans avoir quelques biens communs; quand ce ne serait que pour les frais des assemblées, et les salaires des serviteurs publics. Ainsi, dès la première fondation des églises, il fallut que les chrétiens contribuassent pour le luminaire, car ils s'assemblaient de nuit; pour les vases sacrés; pour le pain et le vin qui servaient à l'eucharistie, car ils communiaient souvent; pour les agapes ou repas communs; pour les livres et les autres meubles nécessaires. Il fallait encore faire subsister les évêques, les prêtres et les diacres, qui la plupart s'étaient réduits à la pauvreté volontaire, pour servir l'Église plus librement. Il fallait fournir aux sépultures et à l'hospitalité qui s'exerçait envers tous les chrétiens passants; il fallait assister les vierges consacrées à Dieu, les veuves, les orphelins, les malades et tous les pauvres fidèles, mais surtout les martyrs et les confesseurs, détenus dans les prisons, ou travaillant aux mines et aux autres ouvrages publics.

« Je ne parle point ici de l'Église primitive de Jérusalem, où les biens de tous les fidèles étaient en commun; je parle de toutes les autres Églises. Il n'y en avait aucune qui ne fît un grand fonds, chacune selon ses facultés,

pour toutes les dépenses que j'ai marquées. La vie humble et laborieuse des chrétiens leur en donnait le moyen, et les persécutions aidaient à les détacher de l'intérêt et du désir d'acquérir. Elles faisaient aussi que les biens des églises ne consistaient guère qu'en meubles (c'est-à-dire en effets mobiliers), plus faciles à transporter, à cacher et à distribuer. C'était ou de l'argent, ou des provisions en espèces; du blé, du vin, de l'huile, des habits pour les pauvres....

« Ces offrandes ne se mettaient pas sur l'autel. On n'y offrait que la matière du sacrifice; tout le reste se portait chez l'évêque ou en un autre lieu, où les diacres les recevaient, les gardaient et les distribuaient, selon les occasions, par les ordres de l'évêque. L'évêque n'en rendait compte à personne, et on ne craignait pas qu'il en abusât. Car on ne l'eût pas fait évêque, si on ne l'eût cru capable de répondre à Dieu des âmes, sans comparaison plus précieuses.

« Les persécutions ayant cessé, comme les plus grands seigneurs et les empereurs mêmes furent chrétiens, on donna librement à l'Église; et on ne craignit point de lui donner trop, parce qu'on voyait clairement le bon emploi qui s'en faisait. Un des premiers fonds fut la restitution des biens confisqués sur les martyrs. Dès lors les Églises possédèrent des immeubles : des maisons dans les villes, des terres à la campagne, c'est-à-dire des villages entiers, avec les habitants, qui étaient tous esclaves : et cela avec une telle magnificence, que l'Église romaine, par exemple, avait des terres jusqu'aux bords de l'Euphrate, pour lui fournir de l'encens et des parfums. On envoyait sur les lieux des sous-diacres, ou d'autres clercs, pour administrer ces patrimoines. »

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE L'HISTOIRE DE FRANCE, PENDANT LA PÉRIODE MÉROVINGIENNE.

(ANN. AP. J.-C.)

481. — Clovis Ier, fils de Childéric, est élevé sur le pavois par les Francs saliens.

483. — Mort d'Euric, roi des Visigoths. Son fils Alaric II lui succède.

486. — Bataille de Soissons ; victoire de Clovis sur le *roi des Romains* Syagrius. Celui-ci, à la suite de sa défaite, se réfugie à Toulouse, auprès d'Alaric. Mais les tuteurs de ce jeune prince ne tardent pas à le livrer à Clovis, qui le fait périr. — Tout le pays qu'avait gouverné Syagrius tombe au pouvoir du chef des Saliens.

493. — Clovis épouse Clotilde, nièce de Gondebaud, roi des Bourguignons.

496. — Bataille de Tolbiac gagnée par Clovis sur les Allemands. L'Allémanie, désormais gouvernée par des ducs, au lieu de rois, reconnaît la suprématie des Francs.

Conversion de Clovis qui est baptisé à Reims (le jour de Noël) par l'évêque de cette ville, saint Remi. Trois mille guerriers saliens imitent l'exemple de leur prince. Clovis se trouve être le seul roi catholique dans toute la chrétienté.

497. — Le pape Anastase II écrit au roi des Francs pour

le féliciter de sa conversion. — Les cités armoricaines se soumettent à Clovis.

500. — Clovis envahit la Bourgogne et livre bataille au roi Gondebaud qui, trahi par son frère Godegisèle, est vaincu et réduit à demander la paix. Mais aussitôt après la retraite des Francs, Gondebaud attaque son frère, le fait prisonnier, le met à mort, et, devenu maître de toute la Bourgogne, il s'affranchit du tribut que lui avait imposé Clovis.

502. — La médiation du puissant roi des Ostrogoths, Théodoric, prévient une rupture entre Clovis et Alaric II. — Entrevue de ces deux princes dans une île de la Loire.

507. — Clovis, après s'être assuré l'alliance des Bourguignons, déclare la guerre aux Visigoths. Bataille de Vouglé (ou de Vouillé). Victoire de Clovis, qui tue Alaric II de sa main. Les Francs s'emparent de Poitiers, de Saintes, de Bordeaux et de Toulouse, pendant que les Visigoths se retirent dans la Septimanie.

508. — Thierry, fils aîné de Clovis, est défait sous les murs d'Arles par le général ostrogoth Ibbas qui, ensuite, marchant contre Clovis lui-même, l'oblige à lever le siége de Carcassonne.

Le roi des Francs reçoit de l'empereur d'Orient, Anastase, les insignes de la dignité consulaire. Son entrée solennelle dans la ville de Tours. De là il se rend à Paris où il fixe sa résidence.

509-510. — Clovis fait périr les petits rois francs de Cologne, de Cambrai, de Thérouanne et du Mans, pour s'emparer de leurs États.

511. — Concile d'Orléans. — Mort de Clovis. Les quatre fils de ce prince, Thierry, Clodomir, Childebert et Clotaire, lui succèdent et se partagent le royaume gallo-franc.

512. — Mort de sainte Geneviève.

515. — Le jeune Théodebert, fils de Thierry Ier, défait une bande de pirates danois à l'embouchure de la Meuse.

517. — Mort de Gondebaud. Ses fils Sigismond et Godomar lui succèdent. — Sigismond rétablit le catholicisme dans le royaume de Bourgogne.

523. — Première expédition des fils de Clotilde contre les Bourguignons. — Le roi Sigismond, fait prisonnier, est mis à mort avec toute sa famille par ordre de Clodomir.

524. — Clodomir, de concert avec son frère Thierry, envahit de nouveau la Bourgogne. Il est tué à la journée de Véseronce; mais la victoire reste aux Francs.

525. — Mort de l'évêque de Vienne Avitus.

526. — Deux des fils de Clodomir sont égorgés par Childebert et Clotaire qui, ensuite, se partagent les États du roi d'Orléans. Le troisième, soustrait à la fureur de ses oncles, fonde un monastère au village de Nogent-sur-Seine (Saint-Cloud).

529. — Thierry, après avoir vaincu sur les bords de l'Unstrutt le roi Hermanfroi, fait la conquête de la Thuringe.

La même année, afin de commencer à répandre le bienfait de l'instruction dans les campagnes, un concile tenu à Vaison (aujourd'hui chef-lieu de canton du département de Vaucluse) recommande aux prêtres ruraux de recevoir chez eux quelques jeunes gens, « pour leur apprendre à lire et à écrire, et les instruire dans la loi de Dieu. »

530. — Le roi de Metz fait périr Hermanfroi en trahison. — Il cède la partie septentrionale du territoire thuringien aux Saxons, à la condition d'un tribut annuel.

531. — Première expédition de Childebert contre les Vi-

sigoths. Grande victoire remportée par les Francs près de Narbonne. Prise et pillage de cette ville. — L'Auvergne se révolte contre Thierry Ier.

532. — Invasion de Clotaire et de Childebert en Bourgogne. — L'Auvergne ravagée par Thierry. — Aventures d'Attale.

534. — Théodebert chasse les Visigoths du Rouergue, du Gévaudan et du Vélay, qu'ils avaient récemment reconquis sur les Francs, et s'avance en vainqueur au delà des Cévennes et jusque sur les bords du Rhône. — Dans le cours de cette même année, il succède à son père Thierry.

La Bourgogne définitivement conquise par les Francs.

536. — La Provence cédée aux Francs par les Ostrogoths. A l'exception de la Septimanie et de la Bretagne armoricaine, la Gaule tout entière désormais reconnaît la domination des rois mérovingiens.

538. — Clotaire épouse Radegonde, fille de Bertaire, l'un des derniers rois de la Thuringe.

539. — Théodebert envahit l'Italie et bat successivement, sous les murs de Pavie, les Ostrogoths et les Grecs.

542. — Nouvelle guerre de Childebert contre les Visigoths. Accompagné du roi de Soissons, il entre en Espagne et vient mettre le siége devant Saragosse. Battus sous les murs de cette ville, les deux rois n'opèrent leur retraite qu'avec peine.

Mort de saint Césaire, évêque d'Arles.

543. — Childebert fonde à Paris l'église de Saint-Vincent et Sainte-Croix (Saint-Germain des Prés). — Mort de la reine Clotilde, veuve de Clovis.

La même année, saint Maur, disciple de saint Benoît de Nursia, vient fonder en Gaule le monastère de Glanfeuil, où il établit la règle bénédictine.

544. — Radegonde, qui n'avait épousé que malgré elle le roi Clotaire, fait rompre son mariage par l'évêque de Noyon, saint Médard, et prend l'habit de religieuse.

547. — Mort de Théodebert Ier. Il a pour successeur son fils Théodebald.

548. — Childebert jette à Lyon les fondements d'un hôpital qu'on regarde comme le plus ancien qui ait été bâti dans les Gaules.

550. — Inauguration du couvent de Sainte-Croix, fondé à Poitiers par sainte Radegonde.

553-554. — Expédition des ducs Leutharis et Bucelin en Italie, à la tête de soixante-quinze mille hommes (Francs, Bourguignons, Allemands, Thuringiens et Bavarois). L'armée du premier est détruite par les maladies. Le second est vaincu et tué à la bataille de Casilin, par le général de Justinien, Narsès.

Saint Germain est élu évêque de Paris.

555. — Mort de Théodebald. — Clotaire s'empare de toute la succession de ce prince, à l'exclusion de Childebert.

Les Saxons, secrètement excités par le roi de Paris, se révoltent contre Clotaire. Celui-ci marche contre eux; il est battu et contraint de demander la paix.

556. — Première révolte de Chramne.

558. — Mort de Childebert. — Clotaire Ier demeure seul roi des Francs.

560. — Nouvelle révolte de Chramne; sa défaite et sa fin tragique.

561. — Mort de Clotaire Ier. Les quatre fils de ce prince, Caribert Ier, Gontran, Sigebert Ier et Chilpéric Ier se partagent la succession paternelle.

562. — Première expédition de Sigebert contre les Avares.

Première guerre civile entre Chilpéric et Sigebert. Le roi de Soissons, complétement défait, ne doit son salut qu'à la prompte intervention de Gontran.

566. — Sigebert envoie son maire du palais Gogon (c'est le premier maire du palais dont le nom nous soit parvenu) chercher en Espagne sa fiancée Brunehaut. Le mariage est célébré à Metz. Épithalame composé à cette occasion par le poëte Fortunat.

567. — Mort de Caribert. Les États de ce prince partagés entre ses frères. Paris demeure indivis.

Chilpéric épouse Galsuinte, sœur de Brunehaut. Bientôt après il la fait assassiner et prend pour femme Frédégonde.

568. — Deuxième guerre de Sigebert contre les Avares. Le roi de Metz est vaincu, fait prisonnier, puis remis en liberté.

570. — Les Lombards franchissent les Alpes, et se jettent sur le Dauphiné et la Provence, où ils exercent d'horribles dévastations.

572. — Nouvelle invasion des Lombards. Le patrice Mummold remporte sur eux, près d'Embrun, une grande victoire.

573. — Deuxième guerre civile entre Chilpéric et Sigebert. Le roi de Neustrie est forcé de demander la paix.

La même année, George-Florent-Grégoire est élu évêque de Tours.

574. — Troisième guerre civile, qui, malgré l'intervention du roi de Bourgogne en faveur des Neustriens, se termine, comme la précédente, à l'avantage de Sigebert. — Ce dernier réprime par son énergie une sédition de ses soldats.

575. — Quatrième guerre civile. Défaite et mort du jeune Théodebert. Gontran, qui s'était déclaré d'abord pour

le roi de Soissons, se voit forcé, par la crainte d'une invasion des barbares d'outre-Rhin, d'abandonner le parti de ce prince. Chilpéric s'enfuit dans Tournay, qui est aussitôt investi par l'armée ostrasienne. Mort tragique de Sigebert, assassiné par des émissaires de Frédégonde. Paris tombe au pouvoir de Chilpéric. Brunehaut prisonnière du roi de Soissons, qui l'exile à Rouen. — Les Ostrasiens proclament roi Childebert II, à la place de son père Sigebert Ier.

576. — Mérovée, fils de Chilpéric, épouse la veuve de Sigebert. Le roi de Soissons veut en vain rompre ce mariage. — Peu après, sur les réclamations des Ostrasiens, il se décide à rendre la liberté à Brunehaut, qui retourne à la cour d'Ostrasie.

Les leudes, qui formaient le conseil de régence du jeune roi Childebert II, déclarent la guerre à Chilpéric. — Gontran, attaqué par les Neustriens dans ses possessions d'Aquitaine, envoie contre eux le patrice Mummold qui les bat près de Limoges.

Nouvelle irruption des Lombards dans le sud-est de la Gaule. De leurs trois armées, deux sont écrasées par Mummold; la troisième repasse précipitamment les Alpes. A partir de ce moment, les Lombards cessent d'inquiéter les terres de la domination franque.

Mort de l'évêque de Paris saint Germain.

577. — Jugement et condamnation de l'évêque Prétextat par un concile convoqué à Paris. — Mort de Mérovée. — Gontran adopte son neveu, le roi d'Ostrasie Childebert II.

Chilpéric fait construire des cirques à Paris et à Soissons pour y célébrer des jeux et des spectacles. — Bravant les menaces de Gontran et de Childebert II, il commence contre eux une guerre qui doit durer cinq ans (577-581), et pendant laquelle il en-

lèvera à ces deux princes la plus grande partie de leurs possessions dans l'ouest et le midi de la Gaule.

579. — Révolte des citoyens de Limoges contre Chilpéric. — Cette même année, concile de Châlons-sur-Saône, qui proclame l'indissolubilité du mariage des esclaves.

580. — La Gaule ravagée par divers fléaux. Terreurs et remords de Frédégonde, qui oblige son mari à brûler les registres des impôts dont il accablait ses peuples. Ils perdent deux de leurs fils emportés par la peste.

Frédégonde fait assassiner le jeune Clovis (fils de Chilpéric) et sa mère Audovère.

Grégoire de Tours, en butte aux accusations calomnieuses de Chilpéric, comparaît devant le concile de Braine. Son innocence est solennellement reconnue.

582. — A l'instigation secrète des leudes francs, Gondovald, qui se disait fils de Clotaire Ier, revient de Constantinople en Gaule, pour revendiquer ses droits à la couronne. Mais il échoue dans cette première tentative.

583. — Mort misérable de Leudaste, l'ennemi de Grégoire de Tours. — Les leudes du royaume de Metz se liguent contre le duc de Champagne Lupus, qui, tout dévoué à Brunehaut, s'efforçait de lui faire obtenir la part d'influence qu'elle réclamait dans le gouvernement des affaires. Sauvé d'une perte presque certaine par l'intrépidité héroïque de la reine d'Ostrasie, Lupus se réfugie auprès de Gontran.

584. — Childebert II, après avoir fait alliance avec l'empereur d'Orient Maurice, envahit l'Italie. Les Lombards, par une feinte soumission, obtiennent la retraite du roi de Metz.

Violences odieuses exercées dans Paris par Chilpéric, à l'occasion des fiançailles de sa fille Rigonthe avec Récarède, fils du roi des Visigoths Leuvigilde. — Quelques semaines après, le roi de Soissons meurt assassiné; son fils Clotaire II, âgé de quatre mois, lui succède. — Gontran entre dans Paris et se déclare le protecteur de Frédégonde. — Seconde tentative de Gondovald, qui se fait proclamer roi à Brives-la-Gaillarde.

585. — Brunehaut enlève aux leudes la tutelle de son fils. — Gontran s'unit à Childebert contre Gondovald et les grands d'Ostrasie. Siége, prise et sac de Comminges. Triste fin de Gondovald et de ses principaux partisans. — Gontran dirige contre les Visigoths de la Septimanie deux armées qui sont taillées en pièces.

Vers ce même temps, le moine irlandais saint Colomban vient en Gaule et y prêche la réforme de la discipline monastique.

586. — Frédégonde fait assassiner Prétextat, évêque de Rouen. — Childebert II envoie en Italie une armée qui est repoussée par les Lombards.

587. — Conjuration des grands d'Ostrasie contre Childebert II. Plusieurs des conjurés sont mis à mort. — Traité célèbre conclu à Andelot entre Gontran et Childebert.

Les Vascons ou Gascons s'établissent dans la Novempopulanie.—Les Bourguignons échouent complétement dans une seconde expédition contre les Visigoths.

588. — Les Francs ostrasiens pénètrent de nouveau en Italie. Ils sont défaits par les Lombards.

589. — Gontran dirige sans succès une troisième expédition contre la Septimanie. Désormais les Francs ne

chercheront plus à troubler les Visigoths dans la possession de cette province.

Duel judiciaire ordonné par le roi de Bourgogne; l'accusé, vaincu dans la personne de son champion, qui avait péri dans le combat, est aussitôt lapidé.

590. — Une armée bourguignonne envahit la Bretagne armoricaine, et essuie une défaite sanglante dans les environs de Vannes.

Quatrième et dernière expédition des Ostrasiens contre les Lombards. — Ceux-ci, pour prévenir le retour des invasions franques, s'engagent, quoique vainqueurs, à payer à Childebert un tribut annuel de 12000 sous d'or.

Saint Colomban fonde dans les Vosges le monastère de Luxeuil. — Mort de sainte Radegonde.

591. — Le roi de Bourgogne fait célébrer, dans l'église du bourg de Nanterre, le baptême du fils de Chilpéric et de Frédégonde, dont il a voulu être lui-même le parrain; il lui donne le nom de Clotaire (Clotaire II).

593. — Gontran meurt, et ses États passent à son fils adoptif Childebert II. — Celui-ci tourne alors ses armes contre Clotaire et sa mère Frédégonde. Les Ostrasiens sont vaincus par les Neustriens à Droissy, dans le voisinage de Soissons.

Mort de Grégoire de Tours.

596. — Mort de Childebert II. — Minorité des trois rois francs, Clotaire II (fils de Chilpéric), Théodebert II et Thierry II (tous deux fils de Childebert).

Bataille de Latofao; nouvelle victoire des Neustriens sur les Ostrasiens.

597. — Mort de Frédégonde.

599. — Chassée du royaume d'Ostrasie par les leudes, Brunehaut se réfugie à la cour du roi de Bourgogne, Thierry II.

600. — Clotaire II, vaincu à Dormeille par les fils de Childebert, se voit enlever la plus grande partie de ses États.

602. — Les Gascons, attaqués de concert par Théodebert II et Thierry II, sont assujettis au tribut.

604. — Clotaire II, qui a repris les armes, est vaincu par les Bourguignons près d'Étampes. En même temps, les Ostrasiens envahissent la Neustrie. Mais au moment où la ruine du fils de Frédégonde semble certaine, Théodebert se décide tout à coup à lui accorder la paix. Cette défection inattendue empêche Thierry II d'achever la conquête du royaume de Soissons.

605. — Premiers démêlés entre Thierry II et Théodebert II. Thierry déclare la guerre à son frère. Protadius, maire du palais de Bourgogne, qui avait toute la confiance de Brunehaut, et qui passait pour l'instigateur de cette guerre, est égorgé par les soldats dans la tente même de Thierry. Ce prince n'osant plus continuer les hostilités, fait la paix avec le roi de Metz.

608. — Brunehaut fait tuer Didier, évêque de Vienne.

609. — Mort du poëte Fortunat. (Depuis 599, il était évêque de Poitiers.)

610. — Théodebert II attire Thierry II à une entrevue où il le fait cerner par ses troupes, et le force ainsi à lui restituer l'Alsace qui, en 596, avait été détachée du royaume de Metz.

611. — Thierry, bien décidé à se venger de son frère, fait alliance contre lui avec Clotaire II.

612. — Nouvelle guerre civile. Batailles de Toul et de Tolbiac; défaite et mort de Théodebert II. Réunion des royaumes de Bourgogne et d'Ostrasie sous Thierry II.

613. — Mort de Thierry II. — Brunehaut veut faire couronner Sigebert, l'aîné des fils de Thierry; mais les leudes de l'Ostrasie et de la Bourgogne se soulèvent contre elle et la livrent à Clotaire II. Ce prince fait périr Brunehaut et ses petits-fils, et devient ainsi seul maître de la monarchie des Francs, comme l'avait été déjà son aïeul Clotaire Ier.

615. — Grande assemblée tenue à Paris, et à laquelle assistèrent soixante-dix-neuf évêques (c'était la première fois que les chefs du clergé gallo-franc venaient prendre place dans les comices de la nation). L'assemblée oblige Clotaire à publier une ordonnance, dite *Constitution perpétuelle*, dont le but est de restreindre, au profit de l'aristocratie et de l'Église, le pouvoir de la royauté.

622. — Clotaire II donne pour roi aux Ostrasiens, qui réclament un chef particulier, son fils aîné Dagobert. Il confie la tutelle du jeune prince au maire du palais Pépin de Landen et à saint Arnould, évêque de Metz.

623. — Le Franc Samon est proclamé roi par les Vénèdes, qu'il a délivrés du joug des Avares.

626. — Les Saxons secouent le joug des Francs, et taillent en pièces l'armée du jeune roi de Metz. A cette nouvelle, Clotaire se hâte de passer le Rhin, pour aller au secours de son fils. Grande bataille livrée sur les bords du Wéser; Clotaire tue de sa main le chef des ennemis, le duc Bertoald; les Saxons, complétement vaincus, sont contraints de se reconnaître de nouveau tributaires des Francs.

628. — Mort de Clotaire II. — Partage inégal de la monarchie entre Dagobert Ier et Caribert.

629. — Dagobert jette les fondements de la basilique de Saint-Denis.

631. — Mort de Caribert. — Son fils Chilpéric lui succède dans son royaume de Toulouse.

Guerre de Dagobert contre les Vénèdes; les Ostrasiens sont défaits à la journée de Wogastibourg.

Neuf mille Bulgares, qui avaient démandé asile à Dagobert, sont massacrés par l'ordre de ce prince.

Intervention du roi des Francs en Espagne; l'appui de ses armes fait monter sur le trône un seigneur visigoth nommé Sisenand

632. — Mort de Chilpéric, fils aîné de Caribert. — Dagobert Ier achève de s'emparer de toute la monarchie. — Il accorde aux Saxons la remise du tribut annuel que leur avaient imposé les Francs.

633. — L'Ostrasie demandant encore à avoir son gouvernement particulier, Dagobert lui donne pour roi son fils Sigebert II, âgé de trois ans.

634. — Dagobert assure à son fils cadet Clovis la possession de la Neustrie et de la Bourgogne, désormais réunies pour tout le reste de la période mérovingienne.

636. — Le duc Amandus, qui avait pris la défense de ses petits-fils Boggis et Bertrand (fils de Caribert), est contraint de faire sa soumission. Toutefois les deux jeunes princes obtiennent de Dagobert le duché d'Aquitaine, que Boggis devait transmettre à son fils Eudes.

638. — Mort de Dagobert Ier. — Pendant la minorité de ses fils, Sigebert II et Clovis II, le gouvernement du royaume gallo-franc est remis aux mains de Pépin l'Ancien et d'Æga.

639. — Mort de Pépin; Grimoald, son fils, lui succède dans le gouvernement de l'Ostrasie.

640. — Mort d'Æga; Erchinoald, comte de Paris, le remplace dans la charge de maire du palais.

648. — Saint Wandrégisile, plus connu sous le nom de saint Wandrille, fonde, dans le diocèse de Rouen, le célèbre monastère de Fontenelle dont il fut le premier abbé.

653. — Édit du roi Clovis II qui place l'abbaye de Saint-Denis sous l'autorité directe et exclusive du saint-siége.

656. — Mort de Sigebert II. — Tentative de Grimoald pour s'emparer de la royauté sous le nom de son propre fils; il est livré à Clovis II qui le fait périr. Clovis II seul roi des Francs. Erchinoald, comte de Paris, devient maire du palais dans les trois royaumes d'Ostrasie, de Neustrie et de Bourgogne.

Sept mois après avoir succédé à son frère, Clovis II meurt. L'aîné de ses fils est d'abord seul proclamé roi, sous le nom de Clotaire III. — Commencement de la régence de la reine Bathilde, veuve de Clovis II.

657. — Mort d'Erchinoald. Les leudes le remplacent dans la mairie du palais par Ébroïn.

660. — Les Ostrasiens, ne voulant pas reconnaître plus longtemps l'autorité de Clotaire III et d'Ébroïn, obligent celui-ci à leur donner pour roi Childéric II, second fils de Clovis II.

664. — La reine Bathilde se retire dans l'abbaye de Chelles. — Toute-puissance du maire du palais de Neustrie, Ébroïn.

670. — Mort de Clotaire III. — Thierry, son frère, lui succède. Les grands, ayant à leur tête saint Léger, évêque d'Autun, se révoltent contre ce prince et contre Ébroïn; Thierry est déposé et renfermé au monastère de Saint-Denis, tandis que son maire du palais est confiné dans celui de Luxeuil. — Childéric II règne alors sur toute la monarchie gallo-franque.

673. — Childéric II assassiné par le Franc Bodilon. Thier-

ry III remonte sur le trône. En même temps, Ébroïn, échappé du monastère de Luxeuil, ressaisit le pouvoir. De leur côté, les Ostrasiens rappellent d'Irlande et proclament roi Dagobert II (fils de Sigebert II).

674. — Saint Léger, assiégé dans Autun par les troupes d'Ébroïn, se livre lui-même à ses ennemis. Ébroïn lui fait crever les yeux.

678. — Mort de saint Léger.

Dagobert II périt victime d'une conjuration des leudes; la royauté abolie chez les Ostrasiens.

680. — Victoire d'Ébroïn, à Locofao, sur Martin et Pépin d'Héristal, *ducs des Francs*. — Martin, assiégé dans Laon, est tué par trahison dans une entrevue.

681. — Ébroïn assassiné par Hermanfroi.

687. — Bataille de Testry. — Victoire des Ostrasiens sur les Neustriens.

A la suite de la bataille de Testry, qui fonda la grandeur de la famille d'Héristal, Pépin s'empare du pouvoir en Neustrie et en Bourgogne, et, dès lors, son autorité s'étend sur tout le royaume gallo-franc.

688. — Eudes succède à son père Boggis comme duc d'Aquitaine.

689. — Pépin fait la guerre aux Frisons et les oblige à se reconnaître tributaires.

691. — Mort de Thierry III. — Clovis III, son fils aîné, monte après lui sur le trône.

695. — Mort de Clovis III. — Il est remplacé par Childebert III, son frère. — La même année, Pépin défait de nouveau les Frisons révoltés.

709. — Expédition de Pépin contre les Allemands.

711. — Mort de Childebert III. — Il a pour successeur son fils Dagobert III.

714. — Mort de Pépin d'Héristal. — Sa veuve Plectrude s'empare du gouvernement.

715. — Les Neustriens refusent de se soumettre à l'autorité de Plectrude et de reconnaître pour maire du palais son petit-fils Théodoald. A la place de ce dernier, ils élisent un Neustrien, Rainfroi. De leur côté, les Ostrasiens, à la suite d'une défaite que les troupes de Neustrie leur ont fait éprouver dans la forêt de Cuise (forêt de Compiègne), se donnent pour chef, à la place de Théodoald qui vient de mourir, Charles, fils de Pépin et de sa première femme Alpaïde.

Mort de Dagobert III; la couronne de Neustrie et de Bourgogne passe à Chilpéric II.

716. — L'Anglo-Saxon Winfrid commence ses missions apostoliques dans la Germanie. Il fait un premier voyage à Rome; le pape Grégoire II lui confie de pleins pouvoirs pour la prédication de l'Évangile dans les contrées transrhénanes.

Charles est vaincu près de Cologne par les Frisons, alliés des Neustriens. Il prend sa revanche sur Chilpéric II et son maire Rainfroi qu'il bat à Amblef (dans les environs de Liége).

717. — Seconde victoire remportée par Charles sur les Neustriens à Vincy, près de Cambrai. — Il est proclamé duc des Francs d'Ostrasie. — Par son conseil, les Ostrasiens rétablissent la royauté et donnent la couronne à Clotaire IV.

718. — Première expédition de Charles contre les Saxons (de 718 à 739, il porta six fois la guerre dans leur pays).

719. — Le duc des Francs défait près de Soissons les Neustriens et les Aquitains, leurs alliés. — Mort de Clotaire IV.

La Neustrie se soumet à Charles, qui consent à reconnaître Chilpéric II comme chef nominal de tout le royaume gallo-franc.

720. — Mort de Chilpéric II. — Charles nomme roi à sa place Thierry IV, fils de Dagobert III.

721. — Les Arabes ou Sarrasins, déjà maîtres de l'Espagne, font la conquête de la Septimanie. — La même année, ils sont défaits devant Toulouse par le duc d'Aquitaine, Eudes.

723. — L'ancien maire du palais, Rainfroi, fait sa soumission à Charles, qui consent à lui laisser, sa vie durant, le gouvernement de la ville d'Angers et de son territoire. — Winfrid, dans un second voyage à Rome, reçoit du pape, avec le titre d'évêque *régionnaire* (c'est-à-dire sans siége déterminé), le surnom de *Boniface* (le bienfaisant).

725. — Expédition de Charles contre les Allemands et les Bavarois. — Les Sarrasins s'avancent jusqu'à Autun, qu'ils prennent d'assaut, et vont ensuite piller l'abbaye de Luxeuil.

732. — Après avoir vaincu le duc d'Aquitaine et saccagé Bordeaux, les Sarrasins s'avancent jusque sur le territoire de Tours. Eudes implore la protection du duc des Francs. Ce dernier marche aussitôt contre les infidèles, qui reculent d'abord devant lui, mais qui s'arrêtent ensuite pour tenter le sort des armes. Bataille de Poitiers (appelée aussi bataille de Tours). Défaite sanglante des Sarrasins, dont le chef Abdérame reste parmi les morts. En souvenir de sa victoire, Charles reçoit le nom de *Martel*.

733-737. — Guerre de Charles Martel contre les Frisons et les Saxons.

737-739. — Le duc des Francs reprend sur les Sarrasins Lyon, Vienne, Avignon, Arles, Marseille; il les poursuit dans la Septimanie, et leur enlève plusieurs des plus fortes places du pays, qu'il livre au pillage; mais il assiége vainement Narbonne.

Mort de Thierry IV. — Charles ne lui donne point de successeur. — Interrègne.

740. — Cette année est signalée dans les chroniques comme s'étant, par exception, écoulée sans guerre.

Le pape Grégoire III implore la protection du duc des Francs contre les Lombards.

741. — Du consentement des grands de la nation, Charles partage la monarchie entre ses fils Carloman et Pépin; Grippon, le plus jeune, n'obtient que quelques comtés. — Mort de Charles Martel.

Peu de temps après, Carloman et Pépin dépouillent Grippon de sa part de l'héritage paternel. Celui-ci, pour se venger, appelle aux armes les peuples germaniques et les Aquitains. Mais il tombe aux mains de ses frères, qui l'enferment dans un château des Ardennes.

742. — Fin de l'interrègne pour la Neustrie et la Bourgogne : avénement de Childéric III.

743. — Odilon, duc de Bavière, est défait par Carloman et Pépin, dans une grande bataille sur les bords du Lech.

Concile tenu à Leptines (dans le Hainaut), sous la présidence de saint Boniface, pour la réforme de la discipline et des mœurs dans l'Église gallo-franque. Ce concile étend à tous les monastères du royaume la règle de saint Benoît.

744. — Boniface fonde, dans la Hesse, l'abbaye de Fulde, qui devait plus tard donner naissance à la ville de même nom.

745. — Il est nommé évêque métropolitain de Mayence.

Hunald, duc d'Aquitaine, vaincu à plusieurs reprises par les Francs, demande la paix. — La même année, il se retire dans un couvent, et laisse son duché à son fils Waïfre.

746. — A la suite d'une sanglante défaite essuyée par les Allemands, la Souabe ou Allémanie, privée de ses chefs nationaux, est définitivement incorporée dans la monarchie gallo-franque.

747. — Abdication de Carloman, qui va finir ses jours en Italie, au monastère du Mont-Cassin. Ses fils sont dépouillés de leurs droits à l'héritage paternel par leur oncle Pépin. Plus généreux envers Grippon, Pépin le fait sortir de sa prison et lui donne des domaines considérables; mais il ne parvient point à calmer son ressentiment.

749. — Les Frisons, les Saxons et les Bavarois, qui avaient repris les armes à l'instigation de Grippon, sont de nouveau vaincus par les Francs.

752. — Dans une assemblée solennelle convoquée à Soissons, Pépin fait déposer Childéric III, et est proclamé roi à sa place. Fin de la dynastie mérovingienne.—Pépin se fait sacrer par saint Boniface. Avec lui commence la seconde race de nos rois.

TABLE DES MATIÈRES.

Ier RÉCIT. — Clovis 1
IIe RÉCIT. — Les fils de Clovis 40
IIIe RÉCIT. — Aventures d'Attale 74
IVe RÉCIT. — La vie monastique au VIe siècle. — Saint Maur, sainte Radegonde, saint Colomban 84
Ve RÉCIT. — Caribert. — Sigebert Ier. — Guerres civiles 105
VIe RÉCIT. — Chilpéric 135
VIIe RÉCIT. — Prétextat et Grégoire de Tours, ou deux évêques au VIe siècle 151
VIIIe RÉCIT. — Gontran et Childebert II 172
IXe RÉCIT. — Théodebert II. — Thierry II. — Clotaire II 200
Xe RÉCIT. — Dagobert Ier. — Fondation de l'abbaye de Saint-Denis 226
XIe RÉCIT. — Les rois fainéants et les maires du palais. — Bataille de Testry 252
XIIe RÉCIT. — Charles Martel 274
XIIIe RÉCIT. — Carloman et Pépin. — Saint Boniface. — Chute de la dynastie mérovingienne 287
XIVe RÉCIT. — Mœurs et coutumes de la Gaule franque sous les rois mérovingiens 303
APPENDICE. I. Premier partage de la monarchie franque (511) .. 355
II. Deuxième partage de la monarchie franque (561) 357
III. Partage des États de Clodomir entre les trois frères de ce prince (567) 358
IV. Fragments des sermons de saint Éloi 359
V. Liste par ordre chronologique des principaux abbés de Saint-Denis 362

APPENDICE. VI. Description sommaire de l'église de Saint-Denis, vers 1790 365
VII. De l'origine des biens de l'Église 368
TABLEAU CHRONOLOGIQUE des principaux événements de l'histoire de France, pendant la période mérovingienne 371
TABLEAU GÉNÉALOGIQUE des rois de la dynastie mérovingienne. . 391
TABLEAU GÉNÉALOGIQUE des ancêtres de Pépin le Bref 397

FIN DE LA TABLE.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation (ancienne maison Crapelet), rue de Vaugirard, 9.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES ROIS DE

(*Première pa*

*PHARAMOND, 420-428.

*CLODION, 428-448.

*MÉROVÉE, 448-458.

*CHILDÉRIC Ier, 458-481.

CLOVIS Ier, 481-511.

THIERRY Ier, 511-534 (roi de Metz).

THÉODEBERT Ier, 534-547.

THÉODEBALD, 547-555, fort sans postérité.

CLODOMIR, 511-524 (roi d'Orléans). De ses trois fils, deux sont égorgés par leurs oncles; le troisième se fait moine.

CHILDEBERT Ier, 511-558 (roi de Paris). Ne laissa que des filles.

(rc à pa toute

CARIBERT Ier, 561-567 (roi de Paris), Ne laissa que des filles.

GONTRAN, 561-593 (roi de Bourgogne), Mort sans laisser de postérité.

Nota. C'est uniquement pour nous conformer à l'usage que nous ns placé Pharamond en tête des rois de la première race. Ainsi nous l'avons dit ailleurs (p. 216 du tome précédent), il n'est ement certain qu'un prince de ce nom ait régné sur les Francs.

ous ne mettons point d'*accolade* au-dessous du nom de Clodion, ce qu'on ne sait pas bien si Mérovée était son fils, ou seulement prince de la même famille. A plus forte raison, avons-nous cru devoir pas mettre au-dessous du nom de Pharamond.

uant à l'astérisque qui précède les noms des quatre premiers , il est là pour indiquer que ces rois n'ppartiennent pas à la pé- e dont nous avons esquissé l'histoire dans ce second volume.

Th les l'h ré to qu

LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

rtie.)

CLOTAIRE Ier,
511-561
(roi de Soissons; puis, partir de 558, roi de la monarchie).

CHILPÉRIC Ier,
561-584
(roi de Neustrie).

SIGEBERT Ier,
561-575
(roi d'Ostrasie).

CHILDEBERT II,
575-596
(succède à son père dans le royaume d'Ostrasie, auquel il devait, en 593, joindre la Bourgogne).

CLOTAIRE II,
584-628.
En 613, à la mort de Thierry II, il dépouille les fils de ce prince de l'héritage de leur père, et réunit ainsi sous ses lois toute la monarchie française.

THÉODEBERT II,
596-612
(roi d'Ostrasie).

THIERRY II,
596-613
(roi de Bourgogne).
En 612, après la défaite et la mort de Théodebert, il réunit l'Ostrasie à ses États. — Des quatre fils qu'il laissa en mourant, aucun ne devait lui succéder.

SUITE DU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DE

(*Deux*

CLOTAIRE II,
584-628.

DAGOBERT Ier,
628-638

(roi des Francs ostrasiens depuis 622; à la mort de son père [628], il joint au royaume de Metz la Neustrie, la Bourgogne et la moitié de l'Aquitaine. En 631, la mort de Caribert II et de Chilpéric, son fils, achève de le rendre seul maître de tout le royaume gallo-franc.

SIGEBERT II,
638-656
(roi d'Ostrasie).

C

(roi d
Bourgo
roi, apr
gebert I

CLOTAIRE III,
656-670

(d'abord seul roi; mais, en 660, les Ostrasiens ayant proclamé son frère Childéric, Clotaire III ne règne plus dès lors que sur l'Ostrasie et la Bourgogne).

Mort sans postérité. — Ses États passent d'abord à Thierry et bientôt après à Childéric.

CH

(ne
dix ann
nement
sie; en
de Neu
gne à
ry III,
ans, to
gallo-fr

DAGOBERT II,
673-678

(ce prince, que l'ambitieux Grimoald avait fait secrètement conduire en Irlande, à la mort de son père Sigebert, est rappelé de son exil et proclamé roi d'Ostrasie en 673, après l'assassinat de Childéric II).

Mort sans enfants. — Après lui, la royauté est abolie chez les Ostrasiens. Elle ne devait y être rétablie qu'en 717.

⋮

CARIBERT II,
628-631
(roi de Toulouse).

Chilpéric, fils aîné et ıuccesseur de Caribert II, ıeurt après un règne de ıuelques mois. De Boggis, ıon second fils, doivent ıescendre les ducs d'Aquiıaine.

LOVIS II,
638-656

e Neustrie et de ne; puis, seul ès la mort de Si-
ſ).

ILDÉRIC II,
660-673

ègne, durant les ées qui son avé-, que sur l'Ostra-670, il est élu roi ıtrie et de Bourgoı place de Thier-et gouverne, trois ute la monarchie ınque).

THIERRY III,
670-691

(devenu roi de Neustrie et de Bourgogne, à la mort de Clotaire III. Renversé du trône dans la même année [670], il y remonte trois ans après [673]).

CLOVIS III,
691-695

Mort sans postérité. Après lui, la couronne passe à son frère Childebert.

CHILDEBERT III,
695-711,

SUITE DU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE

DAGOBERT II,
673-678.

CLOTAIRE IV[2],
717-719

(Charles-Martel le fait reconnaître roi par les Ostrasiens, qui, depuis 678, avaient cessé d'obéir aux descendants de Clovis. — Mort sans laisser d'enfants).

[1] Ce prince, de même que ses deux prédécesseurs immédiats, Childebert III et Clovis III, ne régna que sur la Neustrie et la Bourgogne, la royauté étant alors abolie chez les Ostrasiens.

[2] Clotaire IV appartenait certainement à la race mérovingienne; mais on ignore de qui il était fils.

DES ROIS DE LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

isième partie.)

CHILDÉRIC II,
660–673.

CHILPÉRIC II,
715-720

gne d'abord sur la
rie et la Bourgogne ;
la mort de Clo-
IV, il est proclamé
Ostrasie).

HILDÉRIC III,
742–752

connu roi seulement
eustrie et en Bour-
). En 752, il est dé-
et confiné dans un
e, ainsi que son fils
y. Avec ces deux
es finit la race mé-
gienne.

CHILDEBERT III,
795-711.

DAGOBERT III[1],
711-715

THIERRY IV,
720-737

(seul roi pour la Neustrie, la Bourgogne et l'Ostrasie). Ce prince ne laissa point de postérité. Sa mort devait être suivie d'un interrègne de cinq ans (737-742).

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE D

PÉPIN DE LANDEN,
(appelé aussi Pépin l'*Ancien*).

Deux fois maire du palais d'Ostrasie, d'abord sous Dagobert Ier, ensuite sous Sigebert II.

GRIMOALD,

Maire du palais sous le même Sigebert II. — Mort en 656.

CHILDEBERT,
Mort en 656, sans postérité.

(C'est ce même Childebert que son père Grimoald proclama roi d'Ostrasie, après la mort de Sigebert II, mais que les Ostrasiens, indignés de cette usurpation, précipitèrent presque aussitôt du trône et livrèrent à Clovis II, avec Grimoald lui-même [1]).

BEGGA.

Du
fille d
et d'A
Arnou

PÉP

D'al
ostrasi
ment
Martin
de Tes
dignit
palais
royau
de Bo
en 71

DROGON.

Il reçoit le titre de duc de Champagne. — Mort en 708. (Il laissait deux fils, dont l'un fut tué, en 723, dans une guerre contre les Frisons, et dont l'autre, vers le même temps, devint évêque métropolitain de Rouen [2].)

GRIMOALD.

Associé par Pépin d
ristal, en 695, à la
gnité de maire du p
dans le royaume de N
rie. — Il meurt en 7
peu de temps avant
père.

THÉODOALD.

Quoique à peine
de six ans, à la mor
son aïeul, Pépin d'
ristal, il lui succède
sitôt dans sa double
gnité de duc des Fr
et de maire du palais
Il meurt l'année
vante (715).

[1] Voyez ci-dessus, p. 259-260.

[2] Voyez p. 274, note 1.

...S ANCÊTRES DE PÉPIN LE BREF.

ARNOULD (ou ARNOLF).

Élu évêque de Metz en 614. — Placé plus tard par Clotaire II auprès du jeune roi d'Ostrasie, Dagobert Ier, pour être l'un de ses conseillers et principaux ministres. — Mort en 640.

ANSÉGISE,
mort en 678.

CLODULFE.

A l'âge de quarante-six ans, il entra dans les ordres, et fut élu, comme son père, évêque de Metz. — La date de sa mort est incertaine.

...ariage de Begga, ...Pépin de Landen, ...égise, fils de saint ..., naît :

MARTIN,
(duc des Francs).

Tué en trahison (680) par Ébroïn, à la suite de la bataille de Locofao.

...D'HÉRISTAL.

...rd duc des Francs ...ns (conjointe... avec son cousin ... Après la bataille ...y, il joint à cette ...celle de maire du ... dans les deux ...es de Neustrie et ...gogne. — Mort ...

CHARLES MARTEL.

Proclamé duc des Francs ostrasiens en 715, après la mort de Théodoald. En 719, il soumet à son autorité la Neustrie et la Bourgogne, qu'il gouverne sous le titre de maire du palais. — Mort en 741.

CHILDEBRAND.

Ne paraît pas avoir eu d'autre titre que celui de comte. Il accompagna son frère Charles Martel dans toutes ses guerres, et mourut sous Pépin le Bref. (C'est de lui que quelques auteurs font descendre les rois de la troisième race; mais cette opinion n'a aucun fondement.)

...Hé... ...di... ...ais ...us... ...14, ...son

...âgé ...de ...Hé... ...us... ...di... ...ancs ... — ...sui...

SUITE DU TABLEAU GÉNÉALOGIQUE D

CHARLES M

CARLOMAN.

Duc des Francs d'Ostrasie; abdique en 747, et meurt en 755. (Il laissait deux fils qui, par l'ordre de Pépin, furent renfermés dans un cloître.)

PÉPIN LE

Maire du p
la Neustrie e
gogne; procla
752. — (Ave
mence la seco
tie de nos roi

ES ANCÊTRES DE PÉPIN LE BREF.

MARTEL.

PIN LE BREF.

palais pour la Bour- ramé roi en c lui com- nde dynas-

GRIPPON.

Il ne reçoit, pour sa part de l'héritage paternel, que quelques comtés. — Mort en 753, sans laisser d'enfants.